

السنة من الايام

Le Monde

CINQUANTE-QUATRIÈME ANNÉE - N° 16509 - 7,50 F MARDI 24 FÉVRIER 1998 FONDATEUR : HUBERT BEUVE-MÉRY - DIRECTEUR : JEAN-MARIE COLOMBANI

LE MONDE ÉCONOMIE

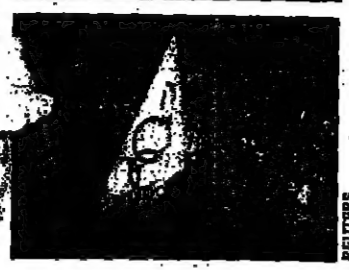
- Les livres de la crise
- Immobilier : 2 pages d'annonces

Le chômage de longue durée en millions de chômeurs



Kofi Annan signe un accord de paix avec l'Irak

● Le texte paraphé à Bagdad, lundi matin, devrait permettre de dénouer la crise ● Saddam Hussein accepte le libre accès, sans limitation de temps, aux sites suspects ● Prudence à Washington avant la réunion du Conseil de sécurité de l'ONU



Les Jeux changent de mains

Le président du CIO, Juan-Antonio Samaranch, a félicité le Japon pour la bonne organisation des Jeux olympiques d'hiver, qui ont pris fin dimanche 22 février. Rendez-vous en 2002 à Salt Lake City. p. 22 à 24

Unité contre le chômage

Les pays participant au G 8 de Londres ont adopté un texte reconnaissant que le marché ne peut résoudre seul le problème du chômage. p. 5 et notre éditorial p. 15

Air France moins publique

Après l'ouverture du capital de la compagnie aérienne détaillée lundi 23 février, la participation de l'Etat devrait tomber à 53 ou 54 %. p. 18

Un Américain pour l'euro

L'ambassadeur des Etats-Unis en France, Felix Rohatyn, fait part, dans un entretien au Monde, de son enthousiasme pour la monnaie unique européenne. p. 14

Rhône-Alpes s'exporte

Le Monde poursuit sa série de portraits des 22 régions métropolitaines. Rhône-Alpes joue la carte de l'international, en partenariat avec d'autres régions « riches ». p. 12

La campagne des régionales

En Haute-Normandie, le bras droit local de Laurent Fabius, Alain Le Vern, défie le président sortant, Antoine Rufenacht (RPR). p. 6

Ces enfants qui ne jouent pas au ballon

70 % des ballons cousus main vendus dans le monde sont fabriqués par 7 000 enfants pakistanais. p. 13

Art gauchiste

A Vienne, en Autriche, une rétrospective retrace l'œuvre sulfureuse de Jean-Jacques Lebel, artiste « gauchiste » français. p. 27

LE SECRÉTAIRE GÉNÉRAL de l'ONU, Kofi Annan, et le vice-premier ministre irakien, Tarek Aziz, ont signé, lundi 23 février, dans la matinée, à Bagdad, un accord qui devrait permettre de dénouer la crise. Les dirigeants de Bagdad ont accepté le principe du libre accès, sans limitation de temps, des experts de l'ONU pour les sites jugés suspects. Ils ont souscrit aux modalités d'inspection proposées par Kofi Annan.

Lors d'une conférence de presse, donnée lundi matin à Bagdad en compagnie de Tarek Aziz, le secrétaire général de l'ONU a déclaré que cet accord « lève les obstacles à l'application des résolutions du Conseil de sécurité » sur l'élimination des armes de destruction massive de l'Irak et les modalités de son contrôle. « Je considère que cet accord est équilibré et qu'il est conforme à l'esprit des résolutions », a ajouté Kofi Annan, tout en rappelant que sa mission à Bagdad ne constitue qu'« une étape » et que le texte doit encore être ra-



- Le récit d'une négociation réussie p. 2
- Les trois principaux points de l'accord p. 2
- Nos reportages en Irak et au Koweït p. 3
- Les réactions dans le monde p. 3
- L'attitude de l'opinion américaine p. 2
- La dimension pétrolière de la crise p. 2
- L'Europe désunie, par Jonathan Eyal p. 16
- Le drame de l'embargo, par P.-J. Luizard p. 16
- Guerre médiatique à Bagdad p. 32
- La chronique de Pierre Georges p. 32

Internet révèle l'autocritique de la CIA sur son fiasco cubain

NEW YORK de notre correspondante

Le document était si accablant que le directeur de la CIA de l'époque, John McCone, avait ordonné la destruction de tous les exemplaires sauf un, entreposé dans un coffre-fort de son bureau. Trente-sept ans plus tard, le rapport de l'inspecteur général de la CIA Lyman Kirkpatrick sur la désastreuse opération américaine de la baie des Cochons à Cuba vient d'être rendu public et, depuis dimanche 22 février, son contenu est résumé sur Internet (www.seas.gwu.edu/nsarchiv).

Rédigé en octobre 1961, six mois après le débarquement dans la baie des Cochons d'une force de 1 500 exilés cubains, supposés être le fer de lance d'une rébellion qui devait renverser Fidel Castro, ce document de 150 pages précédées de la mention « top secret » est une autocritique d'une implacable sévérité. L'opération se solda par un échec, un grave camouflet pour les Etats-Unis, et la mort de quelque 200 membres du commando tandis que 1 197 autres étaient faits prisonniers. Pour l'inspecteur général, la CIA commit dans la préparation de cette opération « quatre erreurs d'une extrême gravité » :

ne pas avoir soumis le projet à « l'évaluation froide et objective » d'autres experts de la CIA ; ne pas avoir informé à temps le président (John Kennedy) que « le succès de l'opération était devenu douteux » ; ne pas avoir reconnu que le projet, dont la préparation dura un an, avait perdu son caractère clandestin dès novembre 1960 et que son ampleur dépassait les capacités de la CIA ; enfin, ne pas avoir clairement présenté les plans successifs du projet ni requis l'approbation écrite du président et de ses conseillers.

L'inspecteur général évoque le budget qui passa de 4,4 à 46 millions de dollars. Il décrit aussi une situation dans laquelle les responsables de la CIA « s'impliquèrent tellement dans la préparation de l'opération qu'ils en perdirent de vue les objectifs ». Le tout à l'avenant : les officiers responsables de la préparation ne disposaient d'aucune connaissance particulière de l'Amérique latine et ne parlaient même pas l'espagnol. Ils n'avaient que mépris pour le groupe d'exilés cubains qui, depuis Miami, devaient exécuter le plan d'invasion. La CIA, peut-on encore lire dans le rapport, déclara sans aucun fondement que l'invasion susciterait à Cuba même le rallie-

ment d'« une résistance organisée qui n'existait pas » tandis que, pendant les trois derniers mois des préparatifs, la presse américaine divulguait de plus en plus de détails sur le projet d'opération.

Longtemps, la CIA imputa l'échec de l'opération au président Kennedy, installé à la Maison Blanche depuis seulement trois mois lorsqu'elle fut déclenchée. Mais le rapport rend clairement la CIA elle-même responsable du fiasco. Ce n'est d'ailleurs pas à l'agence de renseignement que revient l'initiative de la diffusion du rapport, mais à un centre de recherche indépendant spécialisé dans la publication de documents officiels gardés secrets, National Security Archive.

Installé à l'université George-Washington, ce centre réclamait depuis deux ans la déclassification du rapport de l'inspecteur général Kirkpatrick en vertu du Freedom of Information Act, une loi qui permet à tout citoyen américain de demander la publication d'un texte ou d'un dossier donné, sous certaines conditions, et qui a abouti à la levée du secret sur de nombreux documents officiels.

Sylvie Kauffmann

Un PIC pour les couples

APRÈS LE CUC, le CUCS, le CVS, voici le PIC ! La mission Droit et Justice, présidée par Jean Hauser, vient de faire à la chancellerie une nouvelle proposition permettant la reconnaissance des couples hors mariage. Elle souhaite la création d'un pacte d'intérêt commun (PIC), qui se démarque nettement des formules précédentes. Soucieuse de ne pas organiser un « mariage bis », la mission Hauser souhaite « éliminer en partie la charge idéologique » de ce dossier. Le PIC permettrait ainsi à des personnes – même mariées – de s'associer à d'autres, selon une formule inspirée du droit des sociétés. Les conséquences fiscales et sociales ainsi que les problèmes d'adoption d'enfants ou de filiation ne sont pas abordés.

Lire page 10

Les fondations privées, une chance pour la culture

L'ACCOUCHEMENT laborieux de la Fondation Giacometti, si elle arrive à voir le jour après dix ans de gestation, illustre les ambiguïtés des pouvoirs publics vis-à-vis de ces organismes (Le Monde du 21 février). Officiellement, personne n'est hostile à ces institutions de droit privé qui assurent une mission de service public dans le domaine artistique ou culturel. Les ministères de l'Intérieur et de la Culture – qui autorisent leur création – se disent favorables à l'apparition de ces structures qui ont pour mission de valoriser l'œuvre d'un artiste, d'une collection, d'un patrimoine historique ou contemporain. Certaines possèdent un lieu d'exposition, exploitent des archives ou offrent des bourses de recherche.

Dans les faits, les fondations restent rares et souvent méconnues. Citons Maeght (Saint-Paul-de-Vence), Hartung (Antibes), Dubuffet (Périgny-sur-Yerres), Cartier, Dina Vierny, Georges Rouault, Le Corbusier (Paris), Vasarely (Aix-en-Provence), Arp (Clamart), Carzou (Manspoux), Daniel et Florence Guerlain (Les Mesnils). La liste est « dérisoire », affirme François Hers, responsable de la Fondation

Hartung (Fondation de France), « surtout si on la compare à celle de quelques pays étrangers ». Au-delà du discours officiel, il y a en effet de la part des pouvoirs publics une méfiance généralisée, pimentée d'une bonne dose d'hyppocrisie. Un spécialiste du ministère de l'Intérieur évoque même « l'opposition viscérale » de la direction des musées de France (DMF).

Pour l'Etat, ces fondations se limitent trop souvent à de petits musées centrés sur un seul artiste que le public, par lassitude, boude après quelques années. Les fondations seraient également incapables de gérer correctement les collections. Les dotations affectées et les recettes propres seraient trop faibles pour faire tourner ces machines délicates, à la tête desquelles on trouve trop de responsables inexpérimentés.

Bref, pour l'administration, la conclusion est nette : l'œuvre et l'intégrité de l'artiste sont mieux défendues quand les musées et de vrais professionnels – des conservateurs – s'en chargent.

Michel Guerrin et Emmanuel de Roux

Lire la suite page 15

Un magnifique XV de France



SANS AVOIR MARQUÉ aucun des sept essais qui ont ponctué la victoire record (51-16) de l'équipe de France de rugby face à l'Ecosse, samedi 21 février, le troisième-meneur aile de Brive, Olivier Magne, a imprimé son empreinte à ce match du Tournoi des cinq nations. Omniprésent en attaque, il a surtout été intraitable en défense, naguère son point faible.

Lire page 25



M 0147-224-7.50 F



| | | | |
|------------------|----|-------------------|----|
| Internationaux | 2 | Carrel | 21 |
| France | 6 | Aujourd'hui | 22 |
| Sociétés | 10 | Météorologie-jeux | 26 |
| Régions | 12 | Culture | 27 |
| Horizons | 13 | Calde culturel | 29 |
| Entreprises | 18 | Geopol | 30 |
| Communication | 19 | Abonnements | 30 |
| Finances/marchés | 20 | Radio-Télévision | 31 |

J.P. 1/50

INTERNATIONAL

LE MONDE / MARDI 24 FÉVRIER 1998

IRAK Le secrétaire général de l'ONU, Kofi Annan, et le vice-premier ministre irakien, Tarek Aziz, ont signé, lundi 23 février, à Bagdad, un accord sur l'inspection de tous les sites - y compris « présidentiels » - en Irak. Au terme de plusieurs rencontres avec M. Aziz et d'un long entretien avec Saddam Hussein, M. Annan est parvenu à arracher l'agrément de Bagdad sur les modalités d'inspection, sans limite dans le temps, desdits sites par la commission de l'ONU chargée de désarmer l'Irak (Unscoc). ● M. ANNAN devait quitter Bagdad

lundi pour New York, via Paris, où il ne devait faire qu'une escale technique. Il devait informer mardi le Conseil de sécurité de l'ONU des résultats de sa mission. ● LES ÉTATS-UNIS attendent de prendre connaissance du texte de l'accord pour dire s'il leur paraît satisfaisant. Plusieurs pays, dont la France, se sont déjà félicités du dénouement de la crise.

lundi pour New York, via Paris, où il ne devait faire qu'une escale technique. Il devait informer mardi le Conseil de sécurité de l'ONU des résultats de sa mission. ● LES ÉTATS-UNIS attendent de prendre connaissance du texte de l'accord pour dire s'il leur paraît satisfaisant. Plusieurs pays, dont la France, se sont déjà félicités du dénouement de la crise.

lundi pour New York, via Paris, où il ne devait faire qu'une escale technique. Il devait informer mardi le Conseil de sécurité de l'ONU des résultats de sa mission. ● LES ÉTATS-UNIS attendent de prendre connaissance du texte de l'accord pour dire s'il leur paraît satisfaisant. Plusieurs pays, dont la France, se sont déjà félicités du dénouement de la crise.

lundi pour New York, via Paris, où il ne devait faire qu'une escale technique. Il devait informer mardi le Conseil de sécurité de l'ONU des résultats de sa mission. ● LES ÉTATS-UNIS attendent de prendre connaissance du texte de l'accord pour dire s'il leur paraît satisfaisant. Plusieurs pays, dont la France, se sont déjà félicités du dénouement de la crise.

L'accord obtenu par Kofi Annan à Bagdad devrait dénouer la crise

Le secrétaire général des Nations unies a réussi à faire accepter aux dirigeants irakiens le principe du libre accès des inspecteurs de l'ONU pour le désarmement à tous les sites suspects, sans limitation dans le temps

BAGDAD
de nos envoyés spéciaux
Le coup est spectaculaire : à deux reprises, Saddam Hussein et Tarek Aziz ont déclaré à Kofi Annan :

RÉCIT
Quarante-huit heures de négociations ininterrompues pour sauver la paix

« Nous avons confiance en vous. » Cette confiance retrouvée est un succès incontestable pour le secrétaire général des Nations unies, qui a pris de court même les plus optimistes parmi ceux qui malsinèrent sur un règlement pacifique de la crise engagée avec l'Irak à propos de l'inspection intradite par Bagdad des sites « présidentiels ». A 23 heures, dimanche 22 février, M. Annan annonçait officiellement la conclusion d'un accord avec le gouvernement irakien. Au cours de l'après-midi, dans les salons de la résidence officielle mise à sa disposition par les Irakiens, le secrétaire général de l'ONU s'était efforcé de ne pas trop céder à l'euphorie. A cet instant, le

soulagement, pourtant, était manifeste dans la délégation des Nations unies, satisfaite d'avoir pu s'en tenir, sans trop d'encombres, au programme fixé deux jours avant l'arrivée à Bagdad. M. Annan devait quitter l'Irak lundi après-midi pour Paris. Lorsqu'il descend du Falcon mis à sa disposition par le président français, Jacques Chirac, vendredi 20 février en début de soirée, le secrétaire général a un objectif très précis. Il est en fait à l'ouvrage depuis une quinzaine de jours. De ses contacts avec la secrétaire d'Etat américaine Madeleine Albright est ressorti un impératif : en cas de médiation avec l'Irak, les Etats-Unis ne se prononceraient que sur un texte écrit. Pas question de donner foi à des promesses verbales de la part des Irakiens. Parallèlement aux rencontres organisées avec les ambassadeurs des cinq pays membres permanents du Conseil de sécurité, M. Annan s'est donc attaché à la rédaction d'une ébauche d'accord, avec l'aide de Hans Corell, son conseiller juridique, et de cinq autres membres de son équipe. Au moment de quitter New York, le 18 février, et alors que la

tension monte à Bagdad, le projet du secrétaire général comporte encore de nombreux « blancs ». Les cinq membres permanents sont toujours divisés. Les Britanniques continuent de soutenir la ligne dure américaine et les menaces de représailles militaires refusées par les Russes et les Chinois, alors que les Français s'efforcent de promouvoir une formule de visites spécifiques sur les sites incriminés. « LONGUE LITANIE » Reçu vendredi 20 février à l'aéroport de Bagdad par Tarek Aziz, vice-premier ministre en uniforme du parti Baas, M. Annan, après avoir exprimé un optimisme d'usage, s'enferme presque aussitôt avec lui pour un premier tête-à-tête informel : les choses sérieuses sont à venir. Pendant ce temps, les ambassadeurs et les services des Nations unies poursuivent l'évacuation d'une partie de leur personnel dans l'éventualité de frappes aériennes qui sanctionneraient l'échec de la diplomatie. Samedi matin 21 février, une première rencontre rassemble les délégués de l'ONU et les Irakiens. Elle va se limiter à « une longue litanie » du vice-premier ministre, qui exprime les griefs de son gouvernement à l'encontre des experts en désarmement de la commission spéciale de l'ONU (Unscoc). Impassible, M. Annan se contente d'en prendre note. Plus tard, les Irakiens lui laisseront entendre que ce préambule a été souhaité en haut lieu. Au même instant, dans les rues de Bagdad, un cortège macabre de taxis, manifestement réquisitionnés pour la circonstance, apporte devant un bureau de l'ONU une centaine de cercueils d'enfants morts, selon les organisateurs de la manifestation, à cause de l'embargo qui asphyxie le pays. Entre Tarek Aziz et Kofi Annan, les véritables discussions commencent en fait en début de soirée, lors d'un nouveau tête-à-tête. Le secrétaire général éregistre alors des progrès sur deux points précis : tout d'abord, les Irakiens acceptent la formule dite « Unscoc-Plus », c'est-à-dire l'accompagnement par des diplomates

des experts en désarmement, lors des visites des sites « présidentiels ». Cet accord a été amorcé par le diplomate scandinave Stefan de Mistura, qui a pu accéder, en début de semaine, aux sites controversés en compagnie de cartographes, mais aussi de deux membres de l'Unscoc. En second lieu, le vice-premier ministre irakien accepte également le chiffre de huit sites recensés par l'ONU. MM. Aziz et Annan s'entendent de surcroît sur une classification définitive, aux yeux du se-

crétaire général, de tous les sites irakiens visés par les experts en désarmement. Trois catégories sont distinguées : les sites normaux, inspectés de manière quasi routinière depuis 1991, les sites « sensibles », qui ont déjà fait l'objet d'un accord entre le premier chef de l'Unscoc, le Suédois Rolf Ekeus, et les Irakiens, et enfin les sites « présidentiels » : dernière catégorie de désarmement en date entre l'ONU et l'Irak. Au cours d'une première pause, le secrétaire général rend successivement compte de ses avancées à M^{me} Albright, au président français, Jacques Chirac, au premier ministre britannique, Tony Blair, et au ministre russe des affaires étrangères, Evgueni Primakov. En dépit des progrès, les discussions vont alors patiner sur un sujet encore en litige et susceptible de ruiner la mission de M. Annan : la durée des inspections des sites présidentiels. Au cours de son entretien téléphonique avec M^{me} Albright, M. Annan a pu en effet éprouver une nouvelle fois la rigidité américaine. Pas

recourir à une « arme lourde », selon l'expression d'un des membres de sa délégation, et gardée jusqu'à présent en réserve. A cette heure déjà avancée de la nuit, il prend contact avec le ministre russe des affaires étrangères, Evgueni Primakov, pour l'enjoindre de faire entendre raison à son interlocuteur. L'intervention de M. Primakov se révèle déterminante. Tarek Aziz plus rapidement. A 2 heures du matin, les Irakiens peuvent annoncer que le président Saddam Hussein recevra le lendemain, à midi, le secrétaire général des Nations unies. « UN ENTRETIEN DE QUATRE HEURES » La journée de dimanche débute à Bagdad par une réunion tenue au sein de l'Assemblée nationale, où les députés et les représentants des syndicats officiels adoptent un message pour le Conseil de sécurité de l'ONU plaidant la cause irakienne. A midi, M. Annan pénètre, en compagnie du diplomate algérien Lakhdar Brahimi, de son conseiller spécial Hans Corell et de

Les trois principaux points
Kofi Annan revient à New York avec un texte écrit qui sera présenté dans les prochains jours aux quinze membres du Conseil de sécurité de l'ONU. L'accord que le secrétaire général a signé avec le vice-premier ministre irakien, Tarek Aziz, devrait articuler autour de trois points.
● Trois types de « sites » ont été définis. D'abord, les sites « normaux », inspectés depuis 1991 par les experts de la commission des Nations unies (Unscoc) chargés de veiller à ce que l'Irak ne reconstruise pas un arsenal d'armes de destruction massive : ils ne posent pas de problèmes particuliers. Puis, les sites dits « sensibles », qui ont déjà fait l'objet d'un accord. Enfin, les sites dits « présidentiels », à l'origine de la

crise actuelle, Bagdad invoquant des raisons de dignité et de souveraineté pour obtenir un régime spécial. Les deux parties se sont entendues pour désigner huit sites dits « présidentiels » en précisant leur superficie.
● Les sites « présidentiels » seront visités par l'Unscoc. C'est ce que prévoit l'accord, mais en ajoutant que les experts de la commission seront aussi accompagnés de diplomates (formule dite « Unscoc-Plus »).
● L'accord permettra des inspections répétées et sans limite dans le temps. Les Irakiens voulaient que les inspections des sites « présidentiels » puissent se faire durant deux mois, mais une fois pour toutes. Le Conseil de sécurité était attaché au principe de la permanence des inspections.

crise actuelle, Bagdad invoquant des raisons de dignité et de souveraineté pour obtenir un régime spécial. Les deux parties se sont entendues pour désigner huit sites dits « présidentiels » en précisant leur superficie.
● Les sites « présidentiels » seront visités par l'Unscoc. C'est ce que prévoit l'accord, mais en ajoutant que les experts de la commission seront aussi accompagnés de diplomates (formule dite « Unscoc-Plus »).
● L'accord permettra des inspections répétées et sans limite dans le temps. Les Irakiens voulaient que les inspections des sites « présidentiels » puissent se faire durant deux mois, mais une fois pour toutes. Le Conseil de sécurité était attaché au principe de la permanence des inspections.

crise actuelle, Bagdad invoquant des raisons de dignité et de souveraineté pour obtenir un régime spécial. Les deux parties se sont entendues pour désigner huit sites dits « présidentiels » en précisant leur superficie.
● Les sites « présidentiels » seront visités par l'Unscoc. C'est ce que prévoit l'accord, mais en ajoutant que les experts de la commission seront aussi accompagnés de diplomates (formule dite « Unscoc-Plus »).
● L'accord permettra des inspections répétées et sans limite dans le temps. Les Irakiens voulaient que les inspections des sites « présidentiels » puissent se faire durant deux mois, mais une fois pour toutes. Le Conseil de sécurité était attaché au principe de la permanence des inspections.

crise actuelle, Bagdad invoquant des raisons de dignité et de souveraineté pour obtenir un régime spécial. Les deux parties se sont entendues pour désigner huit sites dits « présidentiels » en précisant leur superficie.
● Les sites « présidentiels » seront visités par l'Unscoc. C'est ce que prévoit l'accord, mais en ajoutant que les experts de la commission seront aussi accompagnés de diplomates (formule dite « Unscoc-Plus »).
● L'accord permettra des inspections répétées et sans limite dans le temps. Les Irakiens voulaient que les inspections des sites « présidentiels » puissent se faire durant deux mois, mais une fois pour toutes. Le Conseil de sécurité était attaché au principe de la permanence des inspections.

crise actuelle, Bagdad invoquant des raisons de dignité et de souveraineté pour obtenir un régime spécial. Les deux parties se sont entendues pour désigner huit sites dits « présidentiels » en précisant leur superficie.
● Les sites « présidentiels » seront visités par l'Unscoc. C'est ce que prévoit l'accord, mais en ajoutant que les experts de la commission seront aussi accompagnés de diplomates (formule dite « Unscoc-Plus »).
● L'accord permettra des inspections répétées et sans limite dans le temps. Les Irakiens voulaient que les inspections des sites « présidentiels » puissent se faire durant deux mois, mais une fois pour toutes. Le Conseil de sécurité était attaché au principe de la permanence des inspections.

Toutes les infrastructures irakiennes sont gravement délabrées

BAGDAD
de notre envoyé spécial
Des frappes aériennes ciblées sur les centres vitaux du pays, lors de la guerre de libération du Koweït, et un embargo de bientôt huit ans ont gravement détérioré les équipements de l'Irak. Un observateur européen estime qu'il faudra « au moins vingt ans » pour que le pays puisse retrouver l'infrastructure qui était la sienne avant l'invasion du Koweït, le 2 août 1990. Durant la guerre de libération du Koweït, en janvier et février 1991, les centrales téléphoniques, les centrales électriques et le réseau de l'eau ont été durement touchés. A la surprise générale, le régime de fer irakien a réussi à remettre à peu près en état, en un temps record, ce qui avait été épargné. Aujourd'hui, cependant, le ratissoage semble parvenir à bout de course. « Tout ce qui a pu être canalisé l'a été depuis longtemps », indique un expert, qui donne en exemple l'oléoduc passant par la Syrie, coupé depuis la fin des années 70 et dont certains tronçons auraient été utilisés pour réparer celui qui aboutit en Turquie. La seule note optimiste provient du secteur agricole. Après 1991, le gouvernement a accéléré le programme de libéralisation d'un secteur longtemps étriqué par le collectivisme, non sans succès. L'attribution de terres à des particuliers et les distributions de semences donnent des résultats, même si le projet d'autosuffisance

sur des produits-clés, comme le blé, reste très largement hors d'atteinte. Les motifs de satisfaction restent toutefois bien rares. Depuis deux ans, les coupures d'électricité se généralisent à Bagdad. Il ne s'agit plus seulement de coupures impuissantes à des pannes, mais de véritables délestages, quartier par quartier, annoncés à l'avance dans les journaux, et qui témoignent de l'incapacité des centrales en activité à répondre à la demande. Selon certaines estimations, seulement un quart des besoins peuvent être satisfaits actuellement. « Et encore, précise-t-on, nous sommes en hiver. Imaginez ce que ce sera en été, lorsque les climatiseurs seront en route ! »

PEUR D'EAU La défaillance du réseau électrique est lourde de conséquences sur l'ensemble des services, et notamment pour ce qui concerne l'eau, insuffisante tant en quantité qu'en qualité. La situation à Bagdad est de surcroît la plus enviable dans le pays. A Bassorah, au sud, l'eau courante n'existe plus depuis longtemps. Dans les campagnes, de nombreux villages, à en croire les observateurs internationaux, sont privés d'électricité depuis plus de deux ans. Le défillement de ces infrastructures risque de ne pas connaître de remède avant longtemps. Dans l'attente d'une levée de l'embargo, encore hypothétique, les résolu-

Le Koweït n'oublie pas ses prisonniers de guerre et disparus

KOWEÏT-VILLE
de notre envoyée spéciale
« Je prie Dieu pour que l'Irak n'accepte pas les conditions de Kofi Annan. C'est la seule manière pour

torités koweïtiennes, près de 6 000 ont été libérés et ont pu - grâce au Comité international de la Croix-Rouge - rejoindre le Koweït. Mais, selon les estimations du très officiel Comité national chargé des personnes disparues et des prisonniers de guerre, 620 manquent encore à l'appel - dont « 7 femmes et 22 vieillards », souligne-t-on. L'Irak a toujours démenti l'existence de prisonniers koweïtiens sur son sol. « J'ai peur que Saddam se serve des prisonniers comme boucliers humains, qu'il les fasse enfermer sur les sites qui vont être bombardés, lâche Myriam. De cette manière, il pourra toujours se vanter de n'avoir jamais eu de prisonniers koweïtiens : ils auront disparu pour de bon. »

pondre qu'on venait du Koweït. Il fallait dire que l'on était de la dix-neuvième province » de l'Irak. « Une fois, j'ai refusé, le soldat m'a giflé », ajoute-t-elle avec un mince sourire de fierté. Ce n'est que bien plus tard, une fois les hommes partis, qu'elle évoquera les violents combats contre les prisonniers.

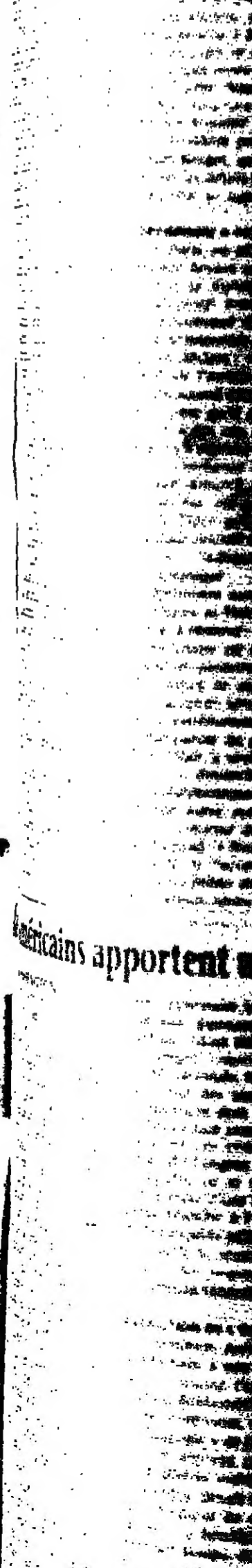
REPORTAGE
La crise actuelle modifiera-t-elle le sort des Koweïtiens détenus en Irak ?
que Saddam et son régime soient éliminés », s'écrit Myriam, une mère de famille de quarante-six ans. Son visage, empreint de tristesse, est encadré d'un large fichu gris et beige, mais ses mains, qui parlent et bougent au rythme de ses phrases, portent de lourdes bagues ornées de pierres précieuses. L'un de ses fils, arrêté et embarqué par les troupes d'occupation irakiennes, à Koweït-Ville, en août 1990, n'est jamais réapparu. « Il y a deux ans, quelqu'un m'a dit qu'il l'avait vu dans une prison près de Bagdad. Mais depuis, s'écrit Myriam, je n'ai pas de nouvelles. » La crise actuelle va-t-elle accélérer la libération de son fils, aujourd'hui âgé de vingt-cinq ans, ou, au contraire, précipiter sa fin ? A l'idée d'une attaque militaire contre l'Irak, Myriam se dit « heureuse et malheureuse ». Si cela ne tenait qu'à elle, le président Saddam Hussein, ce « criminel de guerre », aurait depuis longtemps été balayé de la planète. Depuis la défaite de l'Irak, sur les quelque 6 700 disparus ou prisonniers de guerre recensés par les au-

torités koweïtiennes, près de 6 000 ont été libérés et ont pu - grâce au Comité international de la Croix-Rouge - rejoindre le Koweït. Mais, selon les estimations du très officiel Comité national chargé des personnes disparues et des prisonniers de guerre, 620 manquent encore à l'appel - dont « 7 femmes et 22 vieillards », souligne-t-on. L'Irak a toujours démenti l'existence de prisonniers koweïtiens sur son sol. « J'ai peur que Saddam se serve des prisonniers comme boucliers humains, qu'il les fasse enfermer sur les sites qui vont être bombardés, lâche Myriam. De cette manière, il pourra toujours se vanter de n'avoir jamais eu de prisonniers koweïtiens : ils auront disparu pour de bon. »

CENTAINES DE PHOTOS
Le siège du Comité, où sont reçus - avec une courtoisie suprême - journalistes et visiteurs, respire le calme et l'opulence. Dans un coin de l'immense salon qui sert de vestibule, des centaines de photos sont accrochées à un panneau. Ce sont les visages des prisonniers de guerre. Télévisions et photographes ne résistent généralement pas à faire poser leurs interviewés devant ce mur improvisé de lamentations koweïtiennes. Au premier étage, où sont installés les bureaux des responsables du Comité, on a accroché des peintures « patriotiques » et même, dans l'un des salons de réception, une grande photo de Bill Clinton. Le Comité, présidé par l'actuel ministre de la défense, est considéré comme une institution nationale. Un quasi-ministère. « Le nombre des personnes disparues peut certes sembler petit par rapport à l'ensemble de la population koweïtienne, précisent les responsables du Comité. Mais le même pourcentage, appliqué à l'Europe, représenterait un nombre bien plus important de personnes. »



Les Etats-Unis v... les détails...



Catherine Simon

Manifestations en Egypte, en Jordanie et dans les territoires autonomes palestiniens

DU PRÉSIDENT Hosni Moubarak à l'honneur de la rue, les Égyptiens sont unanimement opposés à toute opération militaire contre l'Irak, nous rapporte notre correspondant au Caire, Alexandre Bucchiantini. Ils le disent avec plus ou moins de virulence.

La contestation la plus violente est venue des étudiants égyptiens, qui, depuis des années, n'avaient pas organisé de grandes manifestations. Dimanche 22 février, à l'université du Caire comme à celle d'Al-Azhar, des milliers d'étudiants ont protesté contre une éventuelle opération militaire américaine contre l'Irak. Des drapeaux américains, israéliens et britanniques ont été brûlés par les manifestants, qui scandaient des slogans hostiles aux États-Unis et à Israël.

Les manifestants, qui venaient d'horizons politiques différents, mais au sein desquels le courant islamiste était prédominant, ont qualifié les États-Unis de « Grand Satan » et réclamé le boycottage des produits américains. Ceux d'entre eux qui brandissaient des Corans scandaient : « Il n'y a de Dieu que Dieu et Clinton est l'ennemi de Dieu. »

Une marche sur l'ambassade d'Israël, située non loin de l'université du Caire, dans le quartier de Guiza, a été arrêtée par les forces de police.

Manifestations et occupations de locaux ont aussi eu lieu dans les syndicats des journalistes et des avocats, ainsi qu'au siège de certains partis politiques d'opposition. Frères musulmans, marxistes et libéraux ont appelé à « ouvrir une conscription pour défendre l'Irak contre le génocide », à expulser l'ambassadeur israélien et à interdire le passage par le canal de Suez des bâtiments de guerre américains et britanniques. Le grand imam de l'université islamique

d'El Azhar - où des manifestations d'étudiants ont été organisées il y a quelques jours - ainsi que le patriarche copte orthodoxe Chénouda III ont appelé les musulmans et les Arabes à s'unir « pour mieux soutenir le peuple irakien ».

La presse égyptienne, toutes tendances confondues, a multiplié ces derniers jours les articles condamnant « l'hystérie guerrière » des États-Unis à l'égard de l'Irak et leur laxisme à l'égard d'Israël. Pour un éditeur de l'« *Al-Ahram* », les États-Unis « s'évertuent à multiplier les provocations et les humiliations des Arabes au point de les pousser au désespoir ». De manière générale, une éventuelle opération militaire contre l'Irak serait d'autant plus impopulaire en Égypte qu'elle affecterait inévitablement les deux principales sources de revenu de l'Égypte : le tourisme, qui amorce une faible reprise, et les virements des expatriés dans le Golfe, notamment ceux des 500 000 travaillant en Irak et au Koweït.

Alors que l'OLP avait soutenu Bagdad lors de la guerre du Golfe, en 1991, l'Autorité palestinienne prône aujourd'hui une solution diplomatique à la crise qui oppose l'Irak aux Nations unies. Elle a cherché tout au long des derniers jours à limiter les manifestations de solidarité avec Bagdad pour ne pas irriter les États-Unis et ne pas prêter le flanc aux critiques israéliennes.

Cela n'a pas empêché les Palestiniens de descendre dans la rue. Samedi, ils ont participé par milliers dans plusieurs grandes villes de Cisjordanie à des manifestations de soutien à l'Irak. A Ramallah, 8 Palestiniens ont été blessés par des balles en caoutchouc tirées par des soldats israéliens sur lesquels ils avaient lancé des pierres. Un millier d'autres ont manifesté à Bethléem et plusieurs centaines à Ban' Nalm, près de la ville d'Hébron.

DRAME À MAAN

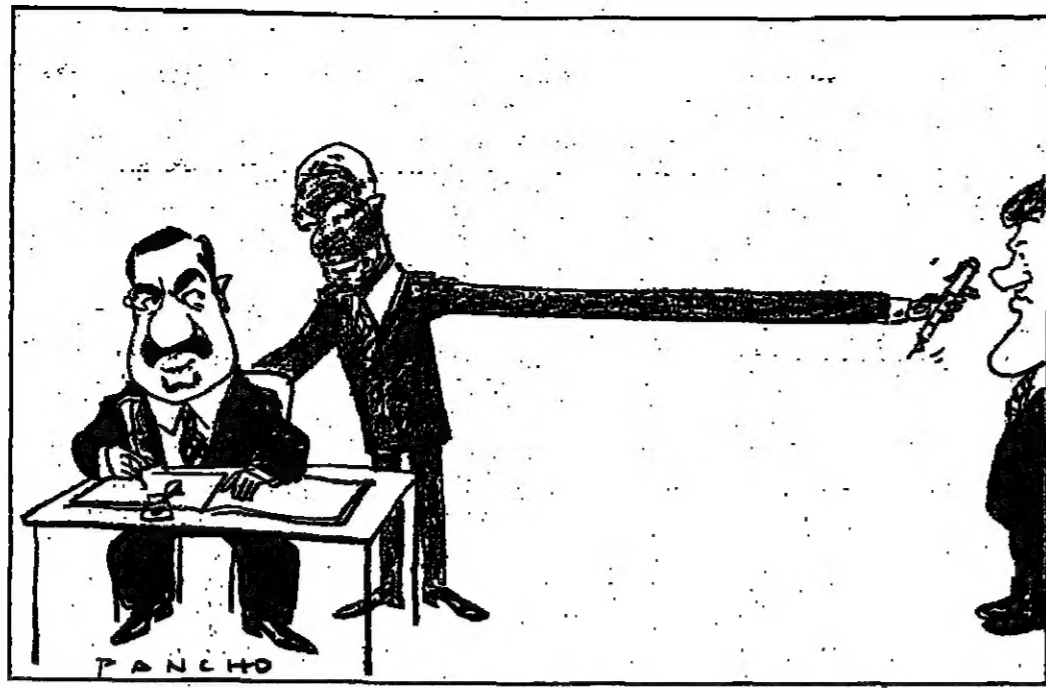
En Jordanie, la perspective de frappes militaires a tourné au drame dans la ville de Maan, au sud de la capitale, où un jeune homme a été tué et 23 personnes, en majorité des policiers, ont été blessées en deux jours. Dimanche, l'armée s'est déployée dans la ville où elle a imposé le couvre-feu et s'est mise à la recherche d'armes et de groupes responsables des émeutes.

La veille, le roi Hussein s'était rendu dans la cité, où il a mis en garde contre « des complots visant la stabilité du royaume » et averti qu'une éventuelle frappe militaire contre l'Irak menacerait l'existence même de la Jordanie. « Toute personne qui provoque des troubles dans le pays contribue à l'exécution de ces complots », a ajouté le mo-

narque, ajoutant que « certains tentent de semer le mal en utilisant des armes ».

Parallèlement, l'opposant islamiste Leïth Chbeilat, accusé d'incitation à la violence à Maan, était déféré devant la Cour de sûreté de l'État. Il pourrait, selon une source judiciaire, être inculpé d'« incitation à la violence et atteinte à la sécurité de l'État » et risquerait alors une peine de trois mois à un an d'emprisonnement.

Sept collaborateurs d'une télévision locale de Bethléem, L'Antenne des bergers, ont été arrêtés samedi par les forces de l'ordre palestiniennes, puis relâchés le lendemain, pour avoir « incité à des manifestations » pro-irakiennes. L'Antenne des bergers est l'une des huit stations de radio ou de télévision locales fermées cette semaine par l'Autorité palestinienne, qui entendait les sanctionner pour avoir pris une position favorable à l'Irak.



Les Etats-Unis veulent analyser les « détails » du texte conclu

LES ETATS-UNIS ont réagi avec prudence à l'annonce d'un accord sur la crise irakienne qui tend de plus en plus difficile pour l'administration Clinton le recours à la force contre le régime de Saddam Hussein. D'ores et déjà, porte-parole et représentants du gouvernement ont suggéré qu'une formule n'a pu être trouvée que grâce au déploiement de force au golfe et qui a placé l'Irak sous une pression considérable. De même ont-ils laissé entendre que leurs forces resteraient sur place, le temps de tester, éventuellement, la bonne foi de l'Irak et de voir s'il se conforme à l'accord conclu par le secrétaire général de l'ONU, Kofi Annan, à Bagdad. Les États-Unis pourraient exiger du Conseil de sécurité qu'il vote une résolution reprenant les termes de cet accord et prévoyant expressément le recours à la force en cas de violation.

Réagissant à l'annonce d'un accord entre M. Annan et les autorités irakiennes, un porte-parole de la Maison Blanche a déclaré : « Les États-Unis attendront de connaître les détails de l'accord apparemment conclu avant de se prononcer. » Il a souligné qu'il faudrait sans doute attendre lundi ou mardi avant que Bill Clinton fasse une déclaration. Il a insisté sur le fait que l'administration entendait que l'accord respecte deux critères : « un accès libre et inconditionnel [de la Commission du désarmement, l'Unscoc] à tous les sites irakiens [...] et l'intégrité de l'Unscoc » (qui doit rester maître d'œuvre des inspections).

Quelques heures plus tôt, alors que l'annonce d'un accord n'était encore qu'officielle, le secrétaire d'État, Madeleine Albright, faisait preuve de prudence : « Je pense qu'il faut attendre de voir ce que Kofi Annan ramène [...] ; il est pos-

sible qu'il rapporte quelque chose qui ne nous plaise pas [...]. Nous avons soutenu le voyage du secrétaire général à Bagdad et je ne veux pas préjuger de ce qu'il va ramener, mais nous avons nos propres intérêts de sécurité. Nous voulons une véritable solution diplomatique. »

Même tonalité chez le conseiller du président pour la sécurité, Samuel Berger, qui souhaitait « examiner les détails [de l'accord] avant de porter un jugement ».

OPTIMISME À PARIS.

A Paris, on affichait plus d'optimisme devant une évolution à laquelle la diplomatie française a beaucoup travaillé. Dans un communiqué diffusé dimanche soir, le ministre des affaires étrangères déclare : « La France se réjouit de l'annonce faite à Bagdad [d'un accord entre l'ONU et l'Irak] et espère qu'il répondra aux attentes des uns et des autres. La France a exprimé à l'occasion de son entrée en confiance dans l'action de M. Kofi Annan [...] depuis le début de la crise, elle a constamment défendu l'idée qu'une solution diplomatique pouvait et devait être trouvée. »

Il indique encore le communiqué :

« Optimisme aussi à Londres où le secrétaire au Foreign Office, Robin Cook, a observé : « Si le résultat des négociations est d'amener l'Irak à respecter pleinement les résolutions du Conseil de sécurité, [l'annonce de l'accord] serait un développement extrêmement bienvenu. » Un porte-parole du premier ministre, Tony Blair, a souligné que celui-ci avait eu dimanche une conversation téléphonique avec Bill Clinton et une autre avec M. Annan qui l'avait informé des conversations de Bagdad. « Nous n'avons pas vu le texte de l'accord et ne sommes pas susceptibles de le voir avant que Kofi Annan rentre à New York », a

poursuivi le porte-parole. Il a rappelé la position de Londres : « Il ne doit y avoir aucune concession sur les questions de principe fondamentales, Saddam Hussein doit accepter un accès total et sans limite aux sites présélectionnés que l'Unscoc souhaite inspecter. »

A Moscou, l'agence Interfax écrit que le président Eltsine a réagi avec prudence à l'annonce de l'accord de Bagdad, attendant d'en connaître les détails. En Israël, un porte-parole a rappelé la nécessité de priver Saddam Hussein de son arsenal d'armes de destruction massive ; en Cisjordanie, un représentant de l'Autorité palestinienne s'est félicité de la conclusion d'un accord. L'Iran faisait part, également, de sa satisfaction.

Service international (avec AFP, Reuters)

Des Mirage F-1 irakiens adaptés au largage de conteneurs toxiques

SELON des informations recueillies par les services américains, l'Irak a reconnu avoir transformé quatre de ses avions Mirage F-1, acquis en France, en appareils qui peuvent larguer des bidons susceptibles de transporter des produits biologiques. Ces conteneurs auraient reçu des toxiques, sous forme d'aérosols.

Les mêmes sources sont convaincues que les Irakiens ont eux-mêmes modifié les avions pour cette mission et qu'il est hautement probable qu'un nombre de Mirage F-1 supérieur aux quatre exemplaires dont ils ont admis l'existence sont en réalité capables d'accomplir cette tâche.

A l'heure actuelle, sur une flotte de plus d'une centaine de Mirage F-1 de toutes catégories, livrés par la France à Bagdad entre 1976 et 1981, l'Irak ne posséderait plus que quarante avions de ce modèle. Entre-temps, en effet, les Irakiens ont perdu des Mirage F-1 durant leur conflit avec l'Iran, dans les années 80, et pendant la guerre du Golfe, en 1991.

C'est la première fois qu'un document, qui vient d'être diffusé par le département d'État, se

fait l'écho de l'existence, au sein de la péninsule irakienne, d'avions Mirage F-1 spécialement adaptés à l'épandage de produits chimiques ou biologiques. Ce document confirme des informations précédentes (*Le Monde* des 23-24 novembre 1997), selon lesquelles les Irakiens avaient en ce temps, avant la guerre du Golfe, de tester un Mirage F-1 pour le rendre apte au largage de conteneurs toxiques en aérosol.

Les Irakiens sont accusés d'avoir employé des armes chimiques - il s'agit, pour l'essentiel, de gaz moutarde - sur des populations kurdes et iraniennes en huit occasions, entre août 1983 et mars 1988.

Les quarante Mirage F-1 que possèdent encore les Irakiens sont des avions de la classification Mirage F-1EQ-5. Ces appareils ont été livrés par la France entre 1983 et 1985. Ils ont deux particularités. D'une part, ils sont ravitaillables en vol, l'Irak détenant encore aujourd'hui deux avions-ravitailleurs Iliouchine 76 acquis, en leur temps, en Union soviétique. Le ravitaillement en vol accroît sensiblement le rayon d'action du

Mirage F-1 et la quantité de munitions emportées. D'autre part, leurs équipements informatiques et électroniques de bord permettent à ces avions de tirer, le cas échéant, des missiles air-surface AM-39 Exocet et des missiles air-air AS-30 guidés avec précision par laser, conçus par le groupe français Aerospatiale. Ce qui fait du Mirage F-1EQ-5 un armement pouvant conduire des actions contre des navires et des objectifs protégés.

En l'état actuel des informations, il semble que l'Irak ait conservé des Exocet et des AS-30 laser. En revanche, les pièces détachées pour assurer le maintien en condition opérationnelle des avions pourraient manquer. Mais on sait que les Irakiens pratiquent ce que les spécialistes appellent la « cannibalisation » de leurs équipements, c'est-à-dire qu'ils prélèvent alternativement des rechanges sur certains matériels, qui servent ainsi de stocks, pour en faire fonctionner d'autres.

Jacques Isnard

Les Américains apportent un soutien ambigu à la politique de M. Clinton

WASHINGTON

de notre correspondant

L'administration clintonienne n'a pas convaincu le Congrès et l'opinion publique de la clarté des objectifs (au moins à long terme) qu'elle poursuit en menaçant Bagdad d'une « punition » militaire. Le fiasco médiatique du débat public qui a eu lieu mercredi 18 février à Columbus (Ohio), mettant au prises les trois principaux architectes de la politique irakienne de Washington à des protestataires pacifistes, a traduit un état d'esprit que ne soupçonnaient pas les responsables de l'administration (*Le Monde* du 20 février).

Dans le Tennessee, puis en Caroline du Sud, le secrétaire d'État, Madeleine Albright, a été confronté à des auditeurs plus calmes mais tout aussi réticents ou ambivalents à propos de la justification morale des bombardements, voire sceptiques quant à leur efficacité. A Minneapolis (Minnesota), Bill Richardson, ambassadeur auprès des Nations unies, a dû abréger son discours, faute de pouvoir s'imposer aux protestataires. Au cours du week-end enfin, des manifestations hostiles à une intervention militaire américaine ont eu lieu devant les grilles de la Maison Blanche.

Le phénomène est certes limité, surtout étudiant, et ne rappelle

que vaguement la forte mobilisation des opposants à la guerre du Vietnam (dont Bill Clinton et Sandy Berger, conseiller pour la sécurité nationale, faisaient partie...) du début des années 70. Mais ce mouvement était inexistant il y a moins de huit jours. Ces interrogations et ces critiques redoublent celles du Congrès (jusqu'à présent incapable de se mettre d'accord sur le texte d'une motion donnant carte blanche à l'administration), et des experts militaires. Elles sont en partie le résultat des propres doutes des responsables du gouvernement fédéral.

ÉVOLUTION DE L'OPINION

L'évolution *decrecendo* des objectifs fixés à une opération militaire a donné l'impression d'un certain flottement officiel, voire d'une confusion, d'autant que la « pédagogie » de la crise a été tardive et souvent contradictoire. Il est toutefois vraisemblable que si M. Clinton devait ordonner le déclenchement de « frappes militaires », il bénéficierait, dans un premier temps, du réflexe légitimiste dont jouit traditionnellement le président dans son rôle de commandant en chef.

Bien qu'ambigus, les sondages montrent une évolution de l'opinion : une majorité d'Américains privilégie aujourd'hui une solu-

tion diplomatique à une intervention militaire (54 % contre 41 % selon Gallup), alors qu'un résultat inverse apparaissait il y a deux semaines.

Si l'option militaire devait encore s'imposer, la décision de M. Clinton serait approuvée par plus de 70 % des Américains, confirment plusieurs enquêtes. Le chef de la Maison Blanche bénéficie par ailleurs d'un jugement favorable de l'opinion pour sa gestion de la crise irakienne, quelque 65 % des personnes interrogées se déclarant satisfaites. Ces pourcentages chutent nettement lorsque les Américains sont confrontés aux conséquences possibles des « frappes » : une forte majorité devient hostile en cas de pertes américaines significatives.

Une faible majorité continuerait de privilégier la manière forte dans l'hypothèse d'un grand nombre de victimes civiles. Une majorité plus nette s'y opposerait si le prix à payer prenait la forme d'une vague de réactions anti-américaines dans le monde arabe. Enfin, tous les sondages soulignent que les Américains sont très largement favorables à une stratégie militaire permettant de se débarrasser, une fois pour toutes, de Saddam Hussein, une opinion que partagent quasi unanimement les sympathisants républicains.

Lors des débats auxquels ont participé outre M^{me} Albright, William Cohen et Sandy Berger, respectivement secrétaire à la défense et conseiller présidentiel pour la sécurité nationale, le public s'est interrogé sur le bien-fondé d'une intervention armée en posant quelques questions de bon sens : à quel bon prendre les risques (notamment humains) d'une guerre qui ne détruirait pas l'ensemble de l'arsenal irakien d'armes de destruction massive, et n'ébranlerait pas le régime de Saddam Hussein ? Si les voisins de l'Irak sont réticents à se joindre à une intervention, n'est-ce pas la preuve que Washington exagère la menace ?

Pourquoi les États-Unis n'ont-ils pas « fini le travail » en 1991, à la fin de la guerre du Golfe ? Au-delà d'une « punition » contre Bagdad, quelle est la stratégie à long terme de Washington ? Les républicains, ainsi qu'un groupe de 38 anciens responsables des administrations Reagan et Bush, ont proposé un véritable plan d'action pour favoriser l'émergence d'une opposition crédible au régime de Saddam Hussein, les plus « ultras » n'hésitant pas à priver implicitement un assasinat pur et simple du maître de Bagdad.

Laurent Zecchini

Rassemblements en Europe contre une éventuelle intervention armée

DES MANIFESTATIONS de toute nature ont eu lieu dans plusieurs pays européens pendant le week-end pour protester contre un éventuel recours à la force dans la crise irakienne. Vingt et une personnes (vingt Italiens et une Brésilienne) sont parties de Rome, dimanche 22 février, pour Bagdad, afin de servir de boucliers humains en cas d'intervention militaire américaine. A Milan, 3 à 5 000 manifestants ont défilé, samedi, à l'appel de Rifondazione comunista et des Verts, tandis que des rassemblements avaient lieu à Rome et dans d'autres villes, pour demander le retrait de l'Italie de l'OTAN.

A Londres, une centaine de personnes ont manifesté samedi devant le ministère de la défense, en protestant contre le soutien apporté à Washington par le premier ministre travailliste Tony Blair. Elles ont déposé quatre cercueils blancs à Trafalgar Square devant une banderole proclamant : « Larguez des vivres, pas des bombes ! »

En Suède, où selon un sondage 45 % des personnes interrogées sont hostiles à des frappes américaines, contre 36 % qui les approuveraient, des manifestations ont réuni samedi quelques centaines de personnes. Une cinquantaine de

manifestants ont protesté devant l'ambassade américaine à l'appel d'un mouvement féministe pour la paix, proche de la gauche et des Verts.

A Genève, 250 personnes ont manifesté leur soutien au peuple irakien à l'appel des partis de gauche du canton et des Verts. Selon eux, une intervention militaire ne ferait qu'« accroître la misère des plus vulnérables et mettre en danger les populations de la région ». Les organisateurs ont précisé que cette manifestation ne devait pas être comprise comme une approbation de Saddam Hussein.

Une cinquantaine d'intellectuels espagnols et sud-américains ont par ailleurs signé un « Manifeste contre la guerre » pour exprimer leur rejet de toute action de force contre Saddam Hussein. Le texte dénonce l'embarquement de l'Irak, qualifié de « génocide prémédité, commis au nom du droit international. [...] Albert Camus a écrit que le bourreau s'efforce toujours de convertir sa victime en coupable pour justifier son crime. Nous sommes tous, sans exception, aux côtés du peuple irakien face à ses bourreaux », il est aussi signé par la direction de la gauche unie espagnole, Izquierda unida (ex-communiste).

La « lutte » rapproche l'Iran et les Etats-Unis

CINQ LUTTEURS américains à Téhéran ne feront pas le printemps des relations américano-iranienne...

Les Iraniens Abbas Jaddidi ont vaincu l'Américain Melvin Douglas - ou que l'Américain Kevin Jackson l'ait emporté...

Ce que l'on aura retenu des cinq jours de la visite en Iran de l'équipe américaine...

Mieux encore, Jackson et Douglas ont rendu hommage à la salle en brandissant à bout de bras les deux portraits...

La présence au stade Azadi, où se déroulait la compétition, de l'ayatollah Ali Akbar Nategh Nouri...

Il y avait quinze mille spectateurs dans le stade, mais des millions d'Iraniens ont pu assister à la compétition...

La frange la plus dure du régime l'avait compris à l'avance qui à vivement critiqué l'organisation de ces rencontres...

Ces « échanges d'aménités et la familiarité manifestée [avec les lutteurs américains] sont une déviation pour la révolution et le pays »...

Prochain rendez-vous pour la Coupe du monde de football en France, où l'équipe iranienne sera opposée à l'américaine...

Reçu par le président K. R. Narayanan, le président du BJP, M. Lal Krishna Advani...

M. Na.

Le G 7 presse le Japon de stimuler sa croissance

L'Indonésie devra se conformer aux recommandations du FMI

Les pays riches estiment que la crise asiatique aura des conséquences « graves » sur la croissance mondiale en 1998...

LONDRES de notre correspondant En préface au sommet de Birmingham attendu en mai...

C'est l'Indonésie qui, à court terme, préoccupe les grands argentiers. Ainsi ont-ils indiqué - sans la citer nommément...

Il reste à savoir si ces termes diplomatiques seront entendus par le dictateur de Djakarta...

La frange la plus dure du régime l'avait compris à l'avance qui à vivement critiqué l'organisation de ces rencontres...

Le budget nippon, pas encore adopté, donnera-t-il satisfaction à Washington, comme aux pays asiatiques...

Quelles leçons faut-il tirer d'une crise dont les Sept, avec un certain optimisme, pensent qu'elle aura sur la croissance mondiale en 1998...

Le ministre français en visite au Japon, qui a été nommé ministre des Affaires étrangères...

Le ministre français en visite au Japon, qui a été nommé ministre des Affaires étrangères...

Le ministre français en visite au Japon, qui a été nommé ministre des Affaires étrangères...

Le ministre français en visite au Japon, qui a été nommé ministre des Affaires étrangères...

Le ministre français en visite au Japon, qui a été nommé ministre des Affaires étrangères...

Le ministre français en visite au Japon, qui a été nommé ministre des Affaires étrangères...

Le ministre français en visite au Japon, qui a été nommé ministre des Affaires étrangères...

Le ministre français en visite au Japon, qui a été nommé ministre des Affaires étrangères...

Le ministre français en visite au Japon, qui a été nommé ministre des Affaires étrangères...

Le ministre français en visite au Japon, qui a été nommé ministre des Affaires étrangères...

Le ministre français en visite au Japon, qui a été nommé ministre des Affaires étrangères...

Le ministre français en visite au Japon, qui a été nommé ministre des Affaires étrangères...

Le ministre français en visite au Japon, qui a été nommé ministre des Affaires étrangères...

Le ministre français en visite au Japon, qui a été nommé ministre des Affaires étrangères...

Le ministre français en visite au Japon, qui a été nommé ministre des Affaires étrangères...

Le ministre français en visite au Japon, qui a été nommé ministre des Affaires étrangères...

Le ministre français en visite au Japon, qui a été nommé ministre des Affaires étrangères...

Au moins 46 morts en deux jours dans des embuscades en Algérie

ALGER. Dix-neuf personnes ont été tuées et sept autres blessées dans une embuscade tendue...

ALGER. Dix-neuf personnes ont été tuées et sept autres blessées dans une embuscade tendue...

ALGER. Dix-neuf personnes ont été tuées et sept autres blessées dans une embuscade tendue...

ALGER. Dix-neuf personnes ont été tuées et sept autres blessées dans une embuscade tendue...

ALGER. Dix-neuf personnes ont été tuées et sept autres blessées dans une embuscade tendue...

ALGER. Dix-neuf personnes ont été tuées et sept autres blessées dans une embuscade tendue...

ALGER. Dix-neuf personnes ont été tuées et sept autres blessées dans une embuscade tendue...

ALGER. Dix-neuf personnes ont été tuées et sept autres blessées dans une embuscade tendue...

ALGER. Dix-neuf personnes ont été tuées et sept autres blessées dans une embuscade tendue...

ALGER. Dix-neuf personnes ont été tuées et sept autres blessées dans une embuscade tendue...

ALGER. Dix-neuf personnes ont été tuées et sept autres blessées dans une embuscade tendue...

ALGER. Dix-neuf personnes ont été tuées et sept autres blessées dans une embuscade tendue...

ALGER. Dix-neuf personnes ont été tuées et sept autres blessées dans une embuscade tendue...

ALGER. Dix-neuf personnes ont été tuées et sept autres blessées dans une embuscade tendue...

ALGER. Dix-neuf personnes ont été tuées et sept autres blessées dans une embuscade tendue...

ALGER. Dix-neuf personnes ont été tuées et sept autres blessées dans une embuscade tendue...

ALGER. Dix-neuf personnes ont été tuées et sept autres blessées dans une embuscade tendue...

ALGER. Dix-neuf personnes ont été tuées et sept autres blessées dans une embuscade tendue...

ALGER. Dix-neuf personnes ont été tuées et sept autres blessées dans une embuscade tendue...

ALGER. Dix-neuf personnes ont été tuées et sept autres blessées dans une embuscade tendue...

ALGER. Dix-neuf personnes ont été tuées et sept autres blessées dans une embuscade tendue...

ALGER. Dix-neuf personnes ont été tuées et sept autres blessées dans une embuscade tendue...

Les Etats-Unis n'envisagent aucune force de paix pour le Kosovo

PRISTINA. Les Etats-Unis n'envisagent pas le déploiement d'une force de paix au Kosovo...

PRISTINA. Les Etats-Unis n'envisagent pas le déploiement d'une force de paix au Kosovo...

PRISTINA. Les Etats-Unis n'envisagent pas le déploiement d'une force de paix au Kosovo...

PRISTINA. Les Etats-Unis n'envisagent pas le déploiement d'une force de paix au Kosovo...

PRISTINA. Les Etats-Unis n'envisagent pas le déploiement d'une force de paix au Kosovo...

PRISTINA. Les Etats-Unis n'envisagent pas le déploiement d'une force de paix au Kosovo...

PRISTINA. Les Etats-Unis n'envisagent pas le déploiement d'une force de paix au Kosovo...

PRISTINA. Les Etats-Unis n'envisagent pas le déploiement d'une force de paix au Kosovo...

PRISTINA. Les Etats-Unis n'envisagent pas le déploiement d'une force de paix au Kosovo...

PRISTINA. Les Etats-Unis n'envisagent pas le déploiement d'une force de paix au Kosovo...

PRISTINA. Les Etats-Unis n'envisagent pas le déploiement d'une force de paix au Kosovo...

Grève de la faim d'un des chefs du parti nationaliste hindou après la destitution du gouvernement de l'Uttar Pradesh

NEW DELHI de notre correspondant Premier ministre désigné en cas de victoire des nationalistes hindous du BJP...

NEW DELHI de notre correspondant Premier ministre désigné en cas de victoire des nationalistes hindous du BJP...

NEW DELHI de notre correspondant Premier ministre désigné en cas de victoire des nationalistes hindous du BJP...

NEW DELHI de notre correspondant Premier ministre désigné en cas de victoire des nationalistes hindous du BJP...

NEW DELHI de notre correspondant Premier ministre désigné en cas de victoire des nationalistes hindous du BJP...

NEW DELHI de notre correspondant Premier ministre désigné en cas de victoire des nationalistes hindous du BJP...

NEW DELHI de notre correspondant Premier ministre désigné en cas de victoire des nationalistes hindous du BJP...

NEW DELHI de notre correspondant Premier ministre désigné en cas de victoire des nationalistes hindous du BJP...

NEW DELHI de notre correspondant Premier ministre désigné en cas de victoire des nationalistes hindous du BJP...

NEW DELHI de notre correspondant Premier ministre désigné en cas de victoire des nationalistes hindous du BJP...

NEW DELHI de notre correspondant Premier ministre désigné en cas de victoire des nationalistes hindous du BJP...

NEW DELHI de notre correspondant Premier ministre désigné en cas de victoire des nationalistes hindous du BJP...

NEW DELHI de notre correspondant Premier ministre désigné en cas de victoire des nationalistes hindous du BJP...

NEW DELHI de notre correspondant Premier ministre désigné en cas de victoire des nationalistes hindous du BJP...

NEW DELHI de notre correspondant Premier ministre désigné en cas de victoire des nationalistes hindous du BJP...

NEW DELHI de notre correspondant Premier ministre désigné en cas de victoire des nationalistes hindous du BJP...

NEW DELHI de notre correspondant Premier ministre désigné en cas de victoire des nationalistes hindous du BJP...

NEW DELHI de notre correspondant Premier ministre désigné en cas de victoire des nationalistes hindous du BJP...

NEW DELHI de notre correspondant Premier ministre désigné en cas de victoire des nationalistes hindous du BJP...

Le président indonésien n'a pas renoncé au taux de change fixe pour la roupie

DJAKARTA. Le président Suharto a décidé de s'en tenir à son plan de « directeur financier »...

DJAKARTA. Le président Suharto a décidé de s'en tenir à son plan de « directeur financier »...

DJAKARTA. Le président Suharto a décidé de s'en tenir à son plan de « directeur financier »...

DJAKARTA. Le président Suharto a décidé de s'en tenir à son plan de « directeur financier »...



Le sommet du G 8 enterre ses divergences sur les remèdes contre le chômage

Les ministres ont admis que l'Etat et le marché ne pouvaient tout résoudre

Les sept pays industrialisés, plus la Russie, ont adopté une charte visant à créer des emplois et à lutter contre le chômage et l'exclusion dans un esprit de dialogue entre les conceptions libérales anglo-saxonnes et le dirigisme européen. Ils présenteront leurs « plans d'action » pour ré-

LONDRES
de notre correspondant
Juste après la clôture de la réunion du G 7, s'est ouverte à Londres, samedi 21 février, celle du G 8 - les sept pays plus la Russie - sur le thème de l'emploi. Aux ministres des finances se sont joints ceux du travail. Les thèmes de la « croissance, de l'employabilité et de l'inclusion » ont été pris en compte au niveau international comme ils l'ont été en novembre au sommet européen de Luxembourg.

Les ministres ont adopté une charte, qualifiée par un participant de « Sept piliers de la sagesse sur l'emploi », dans une atmosphère qui changeait des guerres de religion d'antan entre les conceptions libérales anglo-saxonnes et le dirigisme européen. Tout le monde s'est trouvé d'accord - à l'exception du Japon, qui s'est rallié à la majorité - pour reconnaître avoir à faire face à de graves problèmes sociaux, chômage chez les uns, exclusion chez les autres. Comme l'a affirmé un

conseiller du ministre britannique de l'éducation et de l'emploi, David Blunkett, « la situation actuelle n'est pas acceptable ».

La principale conclusion de ces débats a été que la loi du marché ne résout pas tous les problèmes. Si, comme le dit le communiqué final adopté dimanche, « une politique macroéconomique stable ayant pour but une croissance non-inflationniste soutenue et fondée sur des finances publiques saines est vitale, cela ne suffit pas. Il est aussi essentiel d'avoir un taux de crois-

sance plus élevé grâce à des investissements dans l'industrie, l'infrastructure, la formation et les nouvelles technologies. Les gouvernements jouent un rôle-clé dans la création d'un climat propice aux investissements, en particulier dans les régions à fort taux de chômage ».

« La confiance ne revient pas si l'emploi ne revient pas », a expliqué Martine Aubry. « Il est évident que les effets du marché ne suffisent pas, que l'exclusion est de plus en plus coûteuse, qu'il s'agit de

coûts sociaux ou des problèmes de délinquance, de risque ou de cohésion ». C'est sans doute ce que Tony Blair appelle « la troisième voie », l'état comme le marché ne pouvant tout régler à eux seuls.

L'Etat doit donc intervenir pour favoriser l'investissement et pour lutter contre le chômage des jeunes et celui de longue durée. Il doit contribuer à un climat social plus sain, sur son propre territoire comme sur le plan international. Education, formation permanente - clé de cette « employabilité » si chère à Tony Blair - encouragement à un retour sur le marché de l'emploi en faisant en sorte que « le travail paie » pour ceux qui abandonnent l'aide sociale. En même temps, chacun conserve la latitude d'appliquer ses propres méthodes, que ce soit les 35 heures en France - un thème dont, assure Martine Aubry, on a peu discuté - ou les mesures contraignantes pour le retour à l'emploi.

Sept principaux points

Voici les principaux points de la charte adoptée par les ministres des finances et du travail du G 8 :

- Mener une politique macro-économique saine.
- Mettre en place des réformes structurelles des marchés du travail, du capital et des produits.
- Créer un climat économique favorable aux PME.
- Développer les possibilités

d'emploi, d'éducation et de formation (...) afin d'éviter le chômage de longue durée, et prévoir des mesures pour les parents seuls ou les handicapés.- Réformer les systèmes fiscaux et d'aide sociale (...) pour encourager les chômeurs et les exclus de rechercher activement un travail (...)
- Améliorer l'employabilité par la formation permanente.
- Promouvoir l'égalité des chances et lutter contre la discrimination.

Patrice de Beer

Paris et Bonn soutiennent une entrée « rapide » de la Pologne dans l'UE

POZNAN

de notre envoyée spéciale
Le président Jacques Chirac, son homologue polonais, Alexandre Kwasniewski, et le chancelier allemand Helmut Kohl se sont réunis samedi 21 février à Poznan, dans l'ouest de la Pologne, pour le premier « sommet informel » des chefs d'Etat et de gouvernement du « triangle de Weimar », un organisme créé en 1991 dans le but de structurer la coopération entre leurs trois pays, et de permettre à la Pologne de « trouver sa place dans les institutions européennes », selon l'expression de M. Kwasniewski. La rencontre fut surtout l'occasion pour les dirigeants français et allemands de réitérer leur soutien à Varsovie dans le cadre des négociations de l'Union européenne et de l'OTAN.

de notre envoyée spéciale

entrée aussi rapide que possible de la Pologne dans l'Union européenne et aussi, naturellement, dans l'organisation de l'OTAN », a déclaré M. Chirac. « La France, l'Allemagne et la Pologne peuvent être un moteur important de la construction européenne », a-t-il ajouté.

M. Kohl a, de son côté, souligné que « les Français, les Polonais et les Allemands doivent, du fait de leur histoire et de ses chapitres les plus sombres, avoir la volonté de travailler ensemble ». Le chancelier a appelé les « citoyens polonais à reconnaître leur vocation européenne », ajoutant que le processus d'intégration impliquait des « efforts » et « pourrait nécessiter de revoir ses coutumes et ses modes de pensée ».

La Pologne est en taille et en population le plus important des cinq pays ex-communistes présents pour intégrer en premier l'Union européenne. Les négociations en vue de cet élargissement doivent s'ouvrir le 31 mars pour la Pologne, la Hongrie, la République tchèque, la Slovaquie et l'Estonie. De source française, on indiquait que la date de l'an 2000 devait être simplement considérée comme un « cap permettant d'accélérer le travail ».

Mais les questions posées par les journalistes polonais à Poznan témoignaient d'une tout autre inquiétude en Pologne : celle suscitée par la politique de rapprochement entre Paris, Bonn et Moscou. Une rencontre doit avoir lieu,

en mars, entre les présidents Jacques Chirac, Boris Eltsine et le chancelier Helmut Kohl dans la ville russe d'Ekaterinbourg (Oural). Ce « triangle d'Ekaterinbourg » jettera-t-il de l'ombre sur le « triangle de Weimar » ? Ce rendez-vous n'est dirigé contre personne », a répondu M. Kohl, regrettant la « méfiance » manifestée côté polonais. « Il doit y avoir », a ajouté M. Chirac, un lien de confiance et d'amitié entre l'Europe occidentale et la Russie, un grand peuple qui connaît des difficultés », mais « redeviendra une grande puissance ».

Outre ces assurances données aux Polonais - doublées d'incitations à ce qu'ils se fournissent en armements et en aéronautique européens plutôt qu'américains -, le sommet de Poznan fut marqué sur un léger incident. Lors d'un bain de foule sur la place du Vieux-Marché, tandis que M. Chirac se faisait saluer notamment par des représentants de la Maison de la Bretagne, particulièrement active dans cette région, et que M. Kohl accueillait les applaudissements de membres de la communauté allemande locale, un groupe d'activistes de droite polonais s'en est pris à M. Kwasniewski au cri de « Petit communiste ! ». Ce qui ne devait toutefois pas gâcher cette « journée historique » aux yeux du président polonais.

Natale Nougayrède

La Cour européenne de justice confrontée à une mosaïque juridique sur l'homosexualité

BRUXELLES

de notre correspondant
Les droits des couples homosexuels ne sont pas encore pleinement garantis par la législation communautaire. Tel est bien l'enseignement d'un arrêt qui vient de rendre la Cour européenne de justice de Luxembourg, même si le préjudice subi en l'occurrence par la plaignante britannique est plutôt anecdotique. Le contrat de travail de Lisa Jacqueline Grant, salariée de la compagnie de chemin de fer South West Train (SWT), prévoyait le bénéfice de billets gratuits ou à tarifs réduits pour elle-même, son conjoint et

les personnes à sa charge. Elle a reproché à son employeur de refuser de telles conditions de faveur à sa compagne, avec qui elle déclarait avoir « une relation significative » depuis plus de deux ans.

Le tribunal de Southampton s'est retourné vers la Cour européenne pour savoir si le refus d'accorder ces avantages pouvait être considéré comme une discrimination fondée sur le sexe, interdite par l'article 119 du traité, ou encore sur l'« orientation sexuelle » que la Cour, dans un arrêt antérieur, semblait avoir jugé illégale. La perplexité des juges anglais était d'autant plus vive que de tels réductions de tarifs,

qui sont considérées par la loi comme un élément de rémunération, sont reconnues sans aucun problème au concubin s'il est du sexe opposé.

La Cour a estimé qu'il n'y avait pas là de différence de traitement fondée directement sur le sexe du travailleur : au terme de la réglementation de South West Train, les réductions auraient été refusées de la même manière à un employé masculin, vivant avec une personne du même sexe.

C'était donc bien l'homosexualité de la plaignante que la réglementation de la compagnie pénalisait. La Cour estime qu'en l'état actuel du droit un tel comportement n'était d'aucune manière condamnable. Selon elle, rien dans la réglementation communautaire n'indique que « les personnes qui entretiennent une relation stable avec un partenaire du même sexe sont dans la même situation que les personnes mariées ou celles qui ont une relation stable hors mariage avec un partenaire du sexe opposé ». Concubins, oui, lesbiennes, non, ou pas encore.

Elle observe que la législation varie d'un Etat à l'autre, mais que dans la majorité d'entre eux le couple homosexuel se voit reconnaître moins de droits que des concubins hétérosexuels. De telles différences de traitement, expliquent encore les juges de Luxembourg, sont acceptées par la Cour européenne des droits de l'homme, qui, pourtant, prohibe les discriminations fondées sur le sexe.

La Cour européenne de justice considère-t-elle la situation actuelle, caractérisée par l'absence d'harmonisation sur le plan européen plutôt que par la récusation voulue du couple homosexuel, comme satisfaisante ? Sans se prononcer explicitement, elle fait référence à la position du Parlement européen, qui a déjà eu l'occasion de déplorer toute discrimination motivée par la tendance sexuelle. Elle renvoie finalement la balle à la Commission, au Conseil et au Parlement : « Dans ces circonstances, il ne peut appartenir qu'au législateur d'adopter, le cas échéant, des mesures susceptibles d'affecter cette situation. »

Sylvie Kauffmann

Philippe Lemaître

La police suédoise s'inquiète des agissements de la mafia serbe

Des règlements de comptes se préparent

STOCKHOLM

de notre correspondant
De son vivant, Dragan Jokovic, un Monténégrin haut de 2 mètres, était une figure redoutée dans le « milieu » suédois. Assassiné début février à Stockholm, « Jokso », quarante-deux ans, était l'homme de confiance en Suède du Serbe Zeljko Razanovic, plus connu sous le nom d'« Arkan », pour les exactions auxquelles s'est livrée la milice qu'il dirigeait pendant la guerre dans l'ex-Yugoslavie. « Arkan » aurait décidé, depuis Belgrade, de venger le meurtre de son lieutenant, suspecté par la police suédoise d'être impliqué dans un furtif trafic de cigarettes pour le compte de son chef et ami. Selon les enquêteurs, « Arkan » aurait envoyé récemment quatre sicaires à Stockholm pour régler leur compte aux commanditaires du crime. Plusieurs cibles potentielles se seraient momentanément évouées dans la nature.

De la même génération, tous deux originaires du Monténégro, « Arkan » et « Jokso » s'installèrent en Suède à la fin des années 70. La communauté yougoslave y était déjà bien implantée, en particulier dans la restauration. L'un joua de son imposante carrure pour se faire une place dans le petit monde des discothèques et des clubs de jeux de Stockholm, comme homme de main, portier de nuit et garde du corps du « roi des cabarets ». L'autre commit, selon la police, une série de vols de banques à main armée. Arrêté en 1979, « Arkan » réussit, à la veille de son procès, à s'évader grâce à une opération commando montée par des complices, parmi lesquels se serait trouvé « Jokso ». Officiellement le futur chef de la milice serbe des « Tigres » ne remit plus jamais les pieds dans le royaume. Mais les autorités le soupçonnent d'y être retourné à plusieurs reprises sous de fausses identités, en particulier pour rendre visite au fils qu'il avait eu avec une Suédoise.

Resté à Stockholm, Dragan Jokovic grimpa peu à peu les échelons de la pègre locale, sans presque jamais se faire prendre. D'habitude, les plaignants et les témoins se rétractaient pendant les enquêtes », intimidés tant par sa réputation que par ses méthodes musclées, se souvient Kenneth Wilman, un inspecteur qui suivait le Monténégrin depuis une douzaine d'années. Une fois seulement, on le surprit en possession d'échantillons de cocaïne et d'amphétamines, une affaire qui lui valut deux mois de prison. Puis Jokovic

reprit avec succès sa « carrière », tout en faisant merveille dans les soirées du show-biz. On le vit, torse nu, dans un clip vidéo d'une chanteuse à la mode. Sa Fiat, son blouson de cuir et ses petits contrats, il les trouva pour une Mercedes, une veste simple et une table réservée à l'hippodrome de Solvalla, le Vincennes de Stockholm. Propriétaire de quatre chevaux confiés à l'un des meilleurs drivers suédois, il pouvait parier des dizaines de milliers de francs en une journée. La police le soupçonnait de blanchir, dans des clubs de jeu, de l'argent provenant du trafic de drogue, mais surtout de cigarettes. En hausse constante ces dernières années, ce dernier représente un marché de plusieurs millions, dans un pays où le paquet de cigarettes coûte désormais 34 francs.

L'ASCENSION DE « JOKSO »
C'est dans son fier de Solvalla que, le 4 février au soir, l'ascension de « Jokso » fut stoppée net par deux balles, tirées à bout portant dans la tête. L'agresseur, un petit délinquant d'origine finlandaise âgé de vingt ans, se rendit à la police sans résister. « Vengeance personnelle », comme le prétend le tueur ? Les enquêteurs en doutent sérieusement, qui penchent en faveur de la thèse du contrat commandité par des rivaux de la victime au sein de la mafia de Stockholm. Ils s'intéressent notamment à son ancien bras droit, qui aurait intercepté et revendu à son compte plusieurs chargements de cigarettes venant de l'ex-Yugoslavie, provoquant des opérations de représailles au cours de l'été 1997.

Quelques jours après le meurtre de son ami, « Arkan » aurait dépêché en Suède ses exécuteurs de basse besogne. Selon d'autres informations, parvenues cette fois à la police secrète suédoise (Sapo) et à la sécurité militaire du royaume (Must), il aurait menacé de se venger en s'en prenant à des soldats suédois stationnés en Bosnie dans le cadre des opérations de la SFOR. Ces menaces ont été « prises au sérieux », selon l'armée, les consignes de sécurité ont été renforcées sur place. Autant d'allégations démenties par « Arkan » : « La police suédoise dit n'importe quoi ! », a-t-il affirmé au quotidien suédois Expressen, tout en rendant hommage à son ami décédé, « un type bien » et en se défendant à propos des trafics : « Je déteste les cigarettes, je déteste l'alcool. »

Benoît Peltier

Arme biologique : une fausse alerte aux Etats-Unis

NEW YORK

de notre correspondant
Le « dangereux » agent bactériologique en possession duquel deux hommes ont été interpellés la semaine dernière à Las Vegas (Le Monde du samedi 21 février) s'est révélé être un inoffensif vaccin vétérinaire contre le bacille du charbon, qui ne pouvait en aucun cas être utilisé à des fins terroristes ou militaires, a indiqué le FBI après avoir fait analyser la substance saisie dans leur voiture.

L'un des deux hommes, Michael Leavitt, a été libéré samedi. Son avocat avait, dès son arrestation, clamé son innocence, affirmant que son client, qui possède deux laboratoires de microbiologie, était en tractations avec un chercheur de la région en vue de la

production d'un vaccin. C'est ce dernier qui a alerté le FBI. Le second homme, Larry Wayne Harris, a été maintenu en détention car son cas est moins clair : fiché par le FBI comme ancien membre d'un groupuscule d'extrême droite prônant la suprématie de la race blanche, il s'affirme spécialiste des armes biologiques et chimiques. Il a été condamné l'an dernier à dix-huit mois de mise à l'épreuve pour avoir illégalement obtenu des flacons contenant des germes de la peste bubonique. M. Harris doit comparaître devant un juge cette semaine.

Le FBI n'a exprimé aucun regret sur la manière alarmiste dont l'affaire a été présentée jeudi. « Nous avons réellement pensé et nous pensons encore aujourd'hui que nous

étions fondés à percevoir un danger pour la communauté », a déclaré Bobby Siller, l'un des responsables de l'enquête. Les motivations des médias américains, qui ont poussé le plus loin la dramatisation de l'affaire, ont sans doute été moins nobles. Ayant engagé de très gros moyens en vue de la couverture d'une éventuelle intervention américaine en Irak, les télévisions ont fait feu de tout bois en attendant que l'action commence. L'occasion de lier ces deux arrestations à la menace que constitue la prolifération des armes biologiques et chimiques - l'un des principaux griefs de l'administration américaine contre Saddam Hussein - a donc été saisie au vol.

INTERNATIONAL UNIVERSITY OF AMERICA
Membre et/ou accrédité de ACBSP - ECBE - IACBE - WAUC

IUA

FLORIDE & NEW YORK

MBA Master of Business Administration in International Management

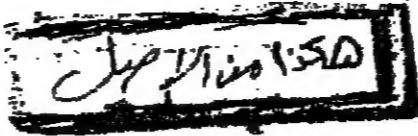
- Programme intensif de 12 mois.
- Pour diplômés de l'enseignement supérieur, avec expérience professionnelle ou stages validés.

ieMBA International Executive Master of Business Administration

- Compatible avec vos activités professionnelles
- 520 heures de formation intensive :
- 10 séminaires mensuels à PARIS
- Juillet et août aux USA

IUA, School of Management
148, rue de Grenelle, 75007 Paris
Tél. : 01-45-51-09-08 - Fax : 01-45-51-09-08
International School of Management USA
Internet: http://www.iua.edu

IUA



FRANCE

LE MONDE / MARDI 24 FÉVRIER 1998

ÉLECTIONS La Haute-Normandie est l'une des régions dont la gauche espère bien, cette année, enlever le conseil à la droite. Il s'en était fallu de peu, en 1992, que Laurent Fabius

n'obtienne cette présidence, détenue par Antoine Rufenacht (RPR) et à laquelle l'ancien premier ministre, devenu président de l'Assemblée nationale, n'est plus candidat cette

année. ● LE CONSEIL GÉNÉRAL de Seine-Maritime, l'un des deux départements de la région, est aussi en jeu dans les élections des 15 et 22 mars, le maire socialiste de Rouen, Yvon

Robert, étant officiellement candidat à la présidence de cette assemblée. ● EN ALSACE, le sénateur du Haut-Rhin Hubert Haenel (RPR) cherche à disputer au député cen-

triste du Bas-Rhin Adrien Zeller, qui l'occupe depuis 1996, la présidence du conseil régional, dans un territoire caractérisé électoralement par un fort vote d'extrême droite.

La Haute-Normandie face à la présidence virtuelle de Laurent Fabius

L'ancien premier ministre n'est pas candidat à la direction de l'exécutif régional - que son fidèle lieutenant Alain Le Vern dispute à Antoine Rufenacht (RPR) -, mais le PS est dominé, chez les Normands de l'Est, par la stature du maire du Grand-Quevilly

ROUEN

de notre envoyé spécial
Virtuellement, il est partout. Ses silences et ses arrière-pensées sont passés au tamis. « La droite normande ne pense qu'à Laurent Fabius », confie Yvon Robert, maire (PS) de Rouen. Tant pis si Laurent Fabius est absent, non de la campagne, mais de la liste socialiste aux régionales en Seine-Maritime. En 1992, deux voix - communistes selon le PS - avaient fait défaut à l'ancien premier ministre pour qu'il l'emporte sur Antoine Rufenacht pour la présidence de Haute-Normandie. Le candidat du RPR, ignorant les huit suffrages du Front national qui s'étaient portés sur son nom, s'était déclaré élu au bénéfice de l'âge.

Six ans après, alors que la région, avec douze députés de la majorité « plurielle » sur dix-sept - deux fois plus qu'en 1993 - a davantage de chances de basculer à gauche, M. Fabius a hésité à tenter une troisième fois sa chance. Président de l'Assemblée nationale et maire de Grand-Quevilly, il a passé le témoin à son bras droit local, Alain Le Vern, en récompense de seize ans de loyaux services à la tête de la fédération de Seine-Maritime.

Devant la défaite annoncée, M. Rufenacht aussi a hésité à rempiler avant de se laisser griser par « l'odeur de la poudre ». « Je pense fortement que je vais gagner », dit-il, l'air assuré. « Président en situation minoritaire », avec 19 élus RPR-UDF, comme le bloc PS-PCF, et l'appoint d'un chasseur, dans une assemblée de 55 sièges, il a mesuré son handicap à chaque budget, tantôt adopté à coup d'abstentions à géométrie variable, tantôt rejeté par la gauche et l'extrême droite - d'où deux ans de tutelle préfectorale -, tantôt sauvé, en 1997 et 1998, avec le renfort, « non négocié » assure-t-il, du Front national. Les impôts se sont envolés deux ans avant de se stabiliser. L'endettement et le chômage sont restés élevés, mais la formation a absorbé la moitié des dépenses. « Nous avons mis en place le socle du développement futur », se félicite M. Rufenacht.

L'ancien secrétaire d'Etat parle moins de son bilan que du gouvernement ou du district de Rouen, présidé par M. Fabius, histoire d'entretenir la rivalité supposée entre le maire de Grand-Quevilly et M. Robert. « La région doit-elle être gérée comme le pays ou comme Rouen, où les impôts ont augmenté

de 35 % en deux ans ? », demande-t-il. Tête de liste (UDF-DL) de la droite dans l'Eure et vice-président sortant, Bernard Blois, « giscardien d'origine », regretterait, lui aussi, que « la politisation prenne le pas sur les enjeux régionaux ».

M. Rufenacht livre un combat d'image, risqué, avec M. Le Vern, et dénonce le fonctionnement « mitterrandien » du « fief Fabius ». « On met en place des fétards qui vous doivent tout... L'intérêt de la région est d'avoir un vrai président et non un second couteau de M. Fabius ! », lance-t-il. Ancien instituteur, maire de Saint-Saëns, député sans cesse réélu depuis 1985, M. Le Vern s'insurge contre ce profil d'apparatichik qu'on lui croque. « Rufenacht a une conception libérale où Fabius me donne ma feuille de route chaque matin », s'énervait-il.

L'UNION DANS LA SINGULARITÉ
A la tête d'une liste plurielle (PS-PC-PRG) où il a veillé à la stricte parité des éligibles - avec, à la deuxième place, Frédérique Bredin -, M. Le Vern met en avant son équipe et son patient travail de terrain. « Laurent Fabius m'a laissé faire ma liste, dit-il, mais il nous aidera à faire aboutir un certain

nombre de grands projets. » Donnant la priorité à l'emploi et à une « gestion impartiale », M. Le Vern espère 18 ou 19 élus socialistes et radicaux de gauche. Tête de liste dans l'Eure, Michel Ranger ne cache pas la dureté d'un exercice où le PS, en raison des places cédées à ses alliés, n'aura peut-être « pas plus d'élus qu'en 1992 ». Troisième de la liste en Seine-Maritime, Thierry Foucaud, maire d'Oissel, escompte ainsi 8 élus au lieu de 5 pour son parti, le PCF. Il pratique l'union dans la singularité, arborant son mini-programme à côté de celui signé avec M. Le Vern. « La différence du Parti communiste, assure M. Foucaud, est source de richesse. » Le PCF, relève sobriement M. Le Vern, « n'est plus aussi monolithique que dans le passé ».

Si M. Le Vern déjoue les pronostics de M. Rufenacht, il risque néanmoins de manquer la majorité absolue d'un ou deux sièges. L'implosion des écologistes, dont le potentiel électoral est évalué à 7 %, l'inquiète. Les Verts haut-normands, opposés aux accords avec le PS, ont choisi l'autonomie, avec l'objectif d'avoir 5 élus. Leur président, Jean-Pierre Girod, et Christine Rambaud, vice-prési-

dente sortante et élue Génération Ecologie (GE) en 1992, conduisent une liste en Seine-Maritime. « Si les Verts n'obtiennent pas 5 %, prévient M. Girod, prêt à un « accord de gestion », il n'y a pas de majorité de gauche. »

PAILLE ÉCOLOGISTE ET POUTRE FN

Venue d'Aquitaine, où elle était conseillère régionale GE, Chantal Merchadou, qui a été au cabinet de Brice Lalonde lorsqu'il était ministre de l'environnement, coordonne des listes avec le Mouvement écologiste indépendant (MEI). Elle mène celle de l'Eure, et Gaëtan Bazire, un étudiant en histoire de vingt-deux ans, fidèle d'Antoine Waechter, celle de Seine-Maritime. « Nous voulons promouvoir une écologie constructive », assure M^{me} Merchadou, qui, malgré le tropisme de droite de son président, ne choisit pas d'avance entre M. Rufenacht et M. Le Vern.

La gauche a sa paille écologiste, la droite, sa poutre Front national. « Ils vont tirer les marrons du feu pour nous », se réjouit Dominique Chaboche, chef de file de l'extrême droite, en s'attribuant à l'avance de 11 à 13 élus. Se plaçant en arbitre, le vice-président du Front

national fait des offres publiques de soutien à M. Rufenacht, à condition que l'accord soit « très net et très officiel ». M. Chaboche demande la prise en compte de plusieurs axes de son programme, comme la baisse de la fiscalité, mais se garde de mettre en avant la « préférence nationale ».

« Je n'accepterai jamais de collaborer avec des gens qui se réclament d'une idéologie raciste et xénophobe », affirme M. Rufenacht, mais le maire du Havre « refuse de répondre » sur l'hypothèse où il aurait besoin du Front national pour être réélu. Fort de ses « relations très conflictuelles avec le FN », il ajoute à l'intention des dirigeants du RPR : « L'erreur que nous commettons, c'est d'en parler tout le temps. » Complètement allié sur cette attitude, M. Blois décèle parmi les électeurs du FN « des Français respectables » et défend le diptyque « ni négociation, ni diabolisation ». Or, M. Chaboche se prévaut, précisément, de « l'assurance de certaines personnalités favorables à un accord » et figure sur la liste de la droite dans l'Eure. « C'est de l'intox », proteste M. Blois.

Michel Noblecourt

La gauche espère aussi un conseil général

ROUEN

de notre envoyé spécial
Dans l'Eure, Bernard Blois (UDF-DL), vice-président du conseil régional, ne mène pas seulement la liste d'union de la droite pour les régionales ; il se bat aussi, dans le canton d'Evreux-nord, pour sa réélection au conseil général. « Les deux combats se chevauchent », souligne M. Blois qui, au sein de Démocratie libérale, se distingue d'Alain Madelin en défendant « le libéralisme social ». Le conseil général de l'Eure n'est guère menacé.

A LA LISIÈRE DE LA « FABUSIE »

Il en va différemment en Seine-Maritime, où le conseil général, présidé par Charles Revet, sénateur, lui aussi membre de Démocratie libérale, pourrait basculer à gauche. Lorsqu'il s'en prend à Yvon Robert (PS), Antoine Rufenacht, président (RPR) du conseil régional, joue du billard à plusieurs bandes : le nom du maire de Rouen, candidat dans le 4^e canton de Rouen, est évoqué si la gauche gagne le conseil général.

En Seine-Maritime, M. Robert a un profil un peu

atypique, à la lisière de la fabusie ». S'il a longtemps travaillé directement avec Laurent Fabius - chargé de mission, de 1989 à 1992, à la présidence de l'Assemblée nationale, et vice-président du syndicat intercommunal de l'agglomération rouennaise, qui présidait l'ancien premier ministre -, il n'est pas éduqué fabusien. Est-ce parce qu'il n'a pas été intronisé à la mairie de Rouen, gagnée par surprise en juin 1995 par le maire du Grand-Quevilly ? Est-ce parce que, bien que venu de la très mitterrandienne Convention des institutions républicaines, il avait appartenu au cabinet de Michel Rocard à Matignon ? Hostile au cumul des mandats de parlementaire et de président d'un exécutif local, M. Robert défend, en revanche, le cumul des fonctions locales, « pour donner de la cohérence et de la force aux décisions des collectivités locales ». Non officiellement candidat à la présidence, il pourrait être confronté dans cette hypothèse à un ou deux autres socialistes, dont Marc Massion, sénateur, adjoint au maire de Grand-Quevilly et... fabusien.

M. N.

M. Haenel (RPR) veut arracher l'Alsace à M. Zeller (UDF)

STRASBOURG

de notre correspondant régional
La bataille que se livrent Adrien Zeller (UDF-FD), président sortant de l'assemblée alsacienne, député et maire de Saverne (Bas-Rhin), et Hubert Haenel (RPR), conseiller régional, sénateur et maire de Lapoutrolle (Haut-Rhin), pourrait jouer en faveur du Front national lors du scrutin du 15 mars. D'autant que cette division de la droite alsacienne renforce la dispersion des forces politiques dans cette région : il y a ainsi onze listes en concurrence dans le Bas-Rhin et douze dans le Haut-Rhin.

L'accord intervenu à la mi-janvier entre le RPR et l'UDF portait sur la reconduction à la présidence de la région de M. Zeller et la conduite de la liste de la droite par M. Haenel dans le Haut-Rhin. Mais celui-ci a refusé ce scénario arrêté par les états-majors parisiens et a constitué sa propre liste, alors que son rival régional apporte son soutien à une équipe conduite par un autre vice-président sortant, Bernard Stoessel (UDF-FD). Parallèlement, dans le Bas-Rhin, Jean-Claude Burckel, un ancien député RPR et actuel vice-président de la région, concurrence M. Zeller.

Le sénateur alsacien, premier vice-président pendant quatre ans, estime avoir été trahi par une partie de ses amis politiques. Lors du décès, en avril 1996, de Marcel Rudloff (UDF-FD), qui présidait la région depuis 1980, il avait estimé

que la succession lui revenait. Mais le maire de Saverne lui avait été préféré, les centristes ne voulant abandonner aux gaullistes la présidence d'une région où ils sont en rivalité depuis longtemps. M. Zeller l'avait finalement emporté grâce au soutien des écologistes d'Antoine Waechter (Mouvement écologiste indépendant). La pilule avait été d'autant plus amère que M. Zeller avait fait cavalier seul aux élections régionales de 1992, en se présentant contre la liste officielle de Daniel Hoefel, sénateur UDF.

L'APPUI DE M. WAECHTER

M. Haenel tente, cette année, de jouer la même carte avec l'espoir de faire aussi bien que M. Zeller. « Il appartient aux Alsaciens de choisir leur président et non pas à Paris », affirme-t-il. Il s'engage à abandonner son fauteuil sénatorial s'il devait accéder à la présidence de la région. A l'adresse de M. Zeller, il lance : « Il importe que soit abordée de façon claire la question des cumuls de mandats. Il faut en effet à l'Alsace de grands élus efficaces et disponibles. » Le député centriste se refuse à dramatiser cette rivalité, considérant qu'une bataille au sein de la « majorité alsacienne » n'est pas grave étant donné sa force et la volonté de ses dirigeants de se préoccuper, en priorité, de dossiers proches des besoins de leurs électeurs.

Le président sortant semble néanmoins mieux placé, disposant d'alliés potentiels plus nombreux.

Marcel Scotto

Le « bazar » au sein de la majorité sortante

ÉVREUX

de notre envoyé spécial
À sa manière, Antoine Rufenacht (RPR) avait créé des conditions maximales pour provoquer l'apparition de listes dissidentes à droite. « Je voulais un profond renouvellement », explique le président du conseil régional de Haute-Normandie. Pour réussir ce triptyque rajeunissement-féminisation-renouvellement, le maire du Havre ne s'est pas contenté de mettre quatorze femmes - sur trente-huit - sur sa liste. Il a écarté les parlementaires et les conseillers généraux, mais, surtout, il n'a reconstruit que quatre conseillers régionaux de Seine-Maritime, y compris lui-même, sur les treize sortants RPR-UDF, Jean-Louis Bourlianges, député européen, se retrouvant en dernière place. Hubert de Baillencourt, du Mouvement pour la France de Philippe de Villiers, est placé en position éligible.

Tout en admettant quelques états d'âme chez les exclus, M. Rufenacht assure que « cela s'est bien passé ». Voire ! Daniel Labouré, conseiller régional sortant, a donné sa démission de son poste de secrétaire départemental du RPR, esti-

mant que le soutien du mouvement gaulliste « doit se traduire par un certain nombre de candidats RPR dignes sur la liste ». Par effet de ricochet, c'est Bernard Blois (UDF-DL), tête de liste dans l'Eure, qui semble subir le contre-coup. « Le renouvellement ne doit pas être brutal », affirme M. Blois, qui a repris sur sa liste « mille-feuille », où alternent, comme en Seine-Maritime, RPR et UDF, trois des six conseillers régionaux sortants de l'Eure. Les deux députés rescapés de la droite, Ladislav Poniatowski (UDF-DL) et Jean-Louis Debré (RPR), ont accepté d'être en fin de liste.

MÉTHODE « DOUCE »

La méthode « douce » de M. Blois n'a guère été récompensée. La seule conseillère régionale sortante de droite dans l'Eure, évincée à la demande du RPR, Marie-Christine Cazal, a présenté une liste dissidente qu'elle a finalement retirée in extremis samedi 21 février. Odile Proust, ancien maire (RPR) de Louviers, en même temps, avec, à la deuxième place, le député européen Eric Pinel, passé des Verts au Mouvement pour la France. Les deux frondeuses ont été exclues

du RPR. Enfin, cerise sur le gâteau, Daniel Beaumont, qui s'affiche chrétien, présente une liste Chasse, Pêche, Nature et Traditions (CPNT). « C'est un dur. Il va prendre des votes qui étaient réservés », se console M. Blois.

M. Rufenacht parle de « bazar », et M. Blois estime que les dissidents « n'ont rien compris aux élections régionales, qui n'ont qu'un tour de scrutin ». « C'est complètement fou ! », se lamentait-il, en jugeant que ces listes n'atteindraient pas les 5 % nécessaires pour être représentées au conseil régional, mais prendront évidemment des voix à la droite.

A gauche, il n'y a pas de vraies dissidences, mais une dispersion qui peut avoir le même effet. En Seine-Maritime, le Mouvement des citoyens présente une liste « Gauche républicaine », et deux listes trotskistes se font concurrence à l'extrême gauche, l'une de Lutte ouvrière, l'autre formée par des dissidents de LO et des militants de la Ligue communiste révolutionnaire. Dans l'Eure, la LCR est également sur les rangs.

M. N.

M. de Charette n'a pas dit son dernier mot en Anjou

NANTES

de notre correspondant
Dans le Pays de la Loire, le retrait du président sortant, Olivier Guichard (RPR), a provoqué, à droite, une effervescence que François Fillon, député de Sarthe et porte-parole du RPR, candidat à la succession de l'ancien ministre avec l'accord des deux formations de l'opposition parlementaire, n'imaginait sans doute pas lorsqu'il s'est engagé sur ce terrain. Dix-sept listes de droite, au total, vont s'affronter dans les cinq départements de cette région. La Sarthe est le seul où le RPR et l'UDF se présentent sous une bannière commune et sans avoir à compter avec une liste dissidente.

C'est dans le Maine-et-Loire que la division de l'opposition atteint son paroxysme. Hervé de Charette, qui a longtemps rêvé d'être choisi comme candidat à la présidence du conseil régional, s'engage sous la seule étiquette UDF. L'ancien ministre des affaires étrangères, président du Parti populaire pour la démocratie française (PPDF), s'est fiché avec la députée Roselyne Bachelot-Narquin (RPR), qui conduit donc sa propre liste. M. de Cha-

rette a également refusé la présence du Mouvement pour la France (MPF), de Philippe de Villiers, qui a donc, lui aussi, constitué la sienne. Sénateur centriste et conseiller régional sortant, Jean Huchou (UDF) ajoute à cette confusion en présentant sa propre équipe. Au total, cela fait quatre listes de droite dans ce département réputé pour sa douceur angevine.

Beaucoup, dans le Pays de la Loire, soupçonnent que M. de Charette, qui s'était résigné de mauvaise grâce à la candidature de M. Fillon comme successeur de M. Guichard, reste en embuscade : si sa liste et les listes dissidentes de droite dans les autres départements font de bons scores, ne faudrait-il pas en conclure que les électeurs sont las du RPR et qu'une candidature - la sienne - venue de l'UDF est légitime ?

En Vendée, Bernard Suaud (UDF), conseiller régional sortant, a refusé d'être sacrifié au MPF, qui a obtenu de la droite la mainmise sur la liste dans ce département, celui de M. de Villiers. M. Suaud a donc préparé sa liste, tout comme Raoul Mestre, neveu de l'ancien

ministre et ancien député Philippe Mestre, au nom de la liberté de choix à laquelle a droit, selon eux, l'électeur de droite. En Loire-Atlantique, Gisèle Gautier - qui a quitté officiellement le PPDF de M. de Charette afin de ne pas le compromettre dans sa dissidence - s'est violemment séparée du RPR Michel Hunault, huit jours après avoir accepté, à contrecoeur, de lui laisser la tête de liste UDF-RPR. Celle de M^{me} Gautier compte plusieurs élus et militants de l'UDF.

En Mayenne, c'est le RPR qui a surpris tout le monde en déposant une liste emmenée par le conseiller régional sortant, Michel Nicolas, alors qu'il était convenu que l'UDF allait la direction des opérations dans ce département. Mise devant le fait accompli, la confédération libérale (François d'Aubert) et centriste (Jean Artuis) a donc engagé sa propre liste, à laquelle s'en ajoutent deux autres, dont une de Génération Ecologie (Le Monde daté 22-23 février). Le parti de Brice Lalonde manifeste aussi sa vitalité en présentant une liste en Loire-Atlantique.

Adrien Favreau

Jacques Chirac retrouve sa popularité de 1995, Lionel Jospin efface la dépression de janvier

Hausse de confiance spectaculaire pour les deux responsables de l'exécutif

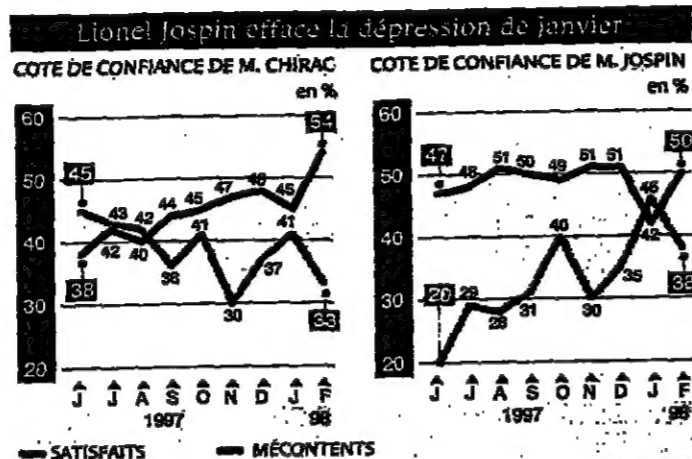
La dernière enquête d'opinion de l'IFOP enregistre une hausse inhabituelle de la popularité du président de la République et du premier ministre. Ga-

rant de l'unité nationale en Corse et ferme vis-à-vis de la politique américaine dans la crise irakienne, M. Chirac atteint son meilleur score depuis la

période qui avait suivi son élection en juin 1995. M. Jospin retrouve la confiance que les mouvements de chômeurs de janvier lui avaient retirée.

SECRETARE GÉNÉRAL du RPR, Nicolas Sarkozy avait un peu trop rapidement pris ses desirs pour la réalité, il y a un mois, en se réjouissant de voir le premier ministre embarqué sur le « toboggan » de l'opinion publique. Il est vrai que les mouvements de chômeurs du début de l'année avaient provoqué une brusque dépression dans l'« état de grâce » dont bénéficiait Lionel Jospin depuis son installation à l'hôtel Matignon. Selon l'enquête de l'IFOP de janvier, il perdait d'un coup 7 points de confiance, et sa cote devenait pour la première fois négative.

Un mois plus tard, cet épisode est effacé. Selon le dernier sondage de l'IFOP, le chef du gouvernement regagne 8 points d'un coup et retrouve une cote de popularité positive, avec 50 % de satisfaction, contre 38 % d'opinions négatives. Cette remontée est particulièrement forte dans les catégories où la cote de M. Jospin s'était effondrée en janvier. Il avait perdu 25 points chez les employés, il en regagne 14 avec 48 % de satisfaits (à 53 %), après en avoir perdu 15. Quant aux sympathisants écologistes, ils n'étaient plus que 43 % à se dire satisfaits du premier ministre en janvier ; ils sont à nouveau une majorité (56 %) à lui faire confiance.



La dernière enquête de l'IFOP a été réalisée, du 12 au 20 février, auprès d'un échantillon national de 1 832 personnes et publié par Le Journal du Dimanche (daté 22 février)

et le sentiment de flottement du gouvernement face à cette inquiétude sociale ; la « méthode Jospin » semblait trouver ses limites. Elle convenait, à nouveau, une majorité de Français. Pour trois raisons. Le 21 janvier, à l'évidence, le premier ministre a su trouver les mots, lors de son intervention à la télévision, pour désamorcer cette crise. La publication, le 30 janvier, des chiffres du chômage de décembre - en recul de près de 3 % sur un mois - est arrivé à point nommé pour étayer sa démonstration. Enfin le débat à l'Assemblée nationale sur le projet de loi de réduction du temps de

travail et son adoption le 10 février ont confirmé, aux yeux des Français, la volonté du gouvernement de chercher des solutions nouvelles pour combattre le chômage. En outre, l'annonce par M. Jospin, le 11 février, de son plan anti-cumul et la confirmation, pour les régionalistes, de la stratégie unitaire de la gauche « plurielle » n'ont pu qu'accroître ce regain de confiance.

mecontents (en baisse de 8 points). Jacques Chirac retrouve son niveau de popularité de juin 1995, au lendemain de son élection. Sa progression est générale, notamment chez les sympathisants écologistes (en hausse de 14 points, à 49 % de satisfaits) ou chez ceux de l'UDE (en hausse de 13 points, à 77 % de satisfaits).

Depuis avril 1997, à la veille de l'annonce de la dissolution de l'Assemblée nationale, le chef de l'Etat a regagné 23 points d'opinions favorables et très exactement inversé le rapport entre opinions positives et négatives, selon l'IFOP, comme dans les dernières enquêtes d'opinion. Même si cette tendance est un peu moins marquée pour les autres instituts (avec une hausse de l'ordre de 10 à 12 points depuis avril 1997, à l'exception de CSA), il est indéniable que le chef de l'Etat a mis à profit la cobalitation pour reconstruire sa popularité. Depuis un mois, tout a contribué à consolider cette embelle. Les assises du RPR, fin janvier, ont confirmé son rôle de chef incontesté de l'opposition ; la fermeture de son attitude au lendemain de l'assassinat du préfet de Corse, le 6 février, a renforcé son image de garant de l'unité nationale, entouré des membres du gouvernement. Il bénéficie enfin de la netteté de son attitude dans la pré-crise irakienne, un terrain où il ne saurait être concurrencé par son premier ministre.

Gérard Courtois

Jean-Marie Le Pen se pose en victime d'un « mini-procès Papon »

JEAN-MARIE LE PEN est maître dans l'art d'utiliser les situations délicates pour resserrer les rangs autour de sa personne. Des milliers de militants et de sympathisants ont répondu à son appel et sont venus, samedi 21 février à Versailles, manifester leur solidarité avec leur président menacé d'indélicatesse. Le procureur du tribunal de cette ville a requis contre lui, notamment, deux ans de privation de ses droits civiques pour « violences en réunion » et « injures publiques » à l'encontre d'Annette Peulvast-Bergel - candidate socialiste aux dernières élections législatives de Mantes-la-Jolie - lors d'incidents en mai 1997 (Le Monde daté 22-23 février).

Le cortège - une immense vague bleu-blanc-rouge aux couleurs des milliers de parapluies distribués aux participants d'où émergeait une nuée de drapeaux tricolores agités à bout de bras - a emprunté un itinéraire volontairement symbolique, de la place de la Loi au palais de justice. Un parcours de deux kilomètres placé sous haute surveillance, mobilisant 650 policiers, entouré de forces de l'ordre. M. Le Pen en tête, entouré de sa femme, du secrétaire général, Bruno Goltsch, du délégué général, Bruno Mégrat, et du bureau politique, les manifestants se recouvraient en hurlant « Syndicats, magistrats, respectez nos candidats ! », « Les journaux en prison ! » ou « Justice partisane, Gullou en cabane ! », mais aussi, et le président du Front national n'était pas le dernier, « Commu-

nistes assassins, socialistes algériens ! ». Il aura fallu moins d'une heure au cortège pour atteindre le palais de justice, devant lequel, sur un podium drapé des trois couleurs nationales et barré d'une banderole proclamant « Liberté d'expression, priorité du Front national », M. Le Pen a pris la parole durant plus d'une heure et demi.

« CES PLEUREUX, CES COUARDS, CES LÂCHES » - Des vaines assistances remuées, interrompant son discours par de tonitruants « On en a marre ! », le président du parti d'extrême droite s'en est donné à cœur joie contre « les magistrats serviles, les juges aux ordres, les politiciens corrompus », « ces pleureux, ces couards, ces lâches qui se servent de la justice ou de la police à des fins personnelles (...) et n'ont qu'une obsession, barrer la route au Front national ». Car pour M. Le Pen, les actions en justice à son encontre n'ont qu'un but, affaiblir le Front national au moment où « le peuple le suit de plus en plus ». « On disait jadis procès de Moscou ou le du Diable, dira-t-on devant procès de Versailles ? », a-t-il lancé avant de développer longuement le thème d'une « soit-disant « communication », « soit-disant » de la France.

Le chef du parti d'extrême droite, qui a triomphé son discours sur le thème du complot, a expliqué qu'il « sentait sur les bancs du tribunal correctionnel (...) comme une espèce de parfum de mini-procès Papon ». « Messieurs du gouver-

nement n'abusez pas des institutions, il est dangereux de se servir de la justice, légitime ou non, légitimement contre le peuple », a-t-il martelé. Pour le moment, son assistante, il n'a pas lésiné sur les menaces. « Il devait être condamné et que son indélicatesse devait être prononcée, ce seraient ses électeurs qui, comme les chasseurs », pourraient venir à Paris. « C'est un assassinat sans fin que nous vous donnons aujourd'hui (...), malheureusement, nous ne pouvons pas nous empêcher de prévenir en ajoutant : « Ne croyez pas que vous puissiez faire n'importe quoi, n'importe quand et n'importe comment parce que même dans ce pays, les bons bougres, de temps en temps, ils leur arrive de se fâcher. » N'oubliez pas la campagne électorale, le chef du parti d'extrême droite a souligné l'importance d'exploiter ses périodes judiciaires pour gagner quelques voix. « Dans les trois semaines qui restent, vous devez multiplier l'impact bénéfique qu'a eu la provocation du procès de Versailles sur l'opinion », a-t-il recommandé avant d'expliquer aux manifestants qu'il devait être fier de défendre « la patrie, le travail et la famille ». « Nous n'avons pas à rougir de ce que nous sommes, de nos idées (...), parce que nous sommes prêts, éventuellement, à les payer des sacrifices que l'histoire pourrait nous imposer », a-t-il conclu avec grandiloquence.

Christiane Chombeau et Jean-Claude Pierrette

La Ligue des droits de l'homme célèbre le centenaire du procès d'Emile Zola

EN CE MATIN plusieurs de la salle de la Cour d'assises de Paris, la foule retient son souffle alors qu'on évoque le procès qui s'y tint il y a tout juste cent ans, celui de l'accusé Emile Zola. A l'initiative de la Ligue des droits de l'homme et du citoyen et de l'Ordre des avocats, l'anniversaire est double, la Ligue elle-même étant née dans la foulée. Emile Zola avait alors été jugé pour diffamation envers l'armée. Dans son célèbre « J'accuse ! », publié par L'Aurore le 13 janvier 1898, l'écrivain avait dénoncé nommément les militaires coupables d'avoir faillacieusement fait condamner un des leurs, juif, Alfred Dreyfus.

Ce 21 février, pour cette « évocation », à la place des juges, siègent dix orateurs qui vont réussir à faire revivre les riches heures de ce procès exemplaire par sa modernité. Devant une salle comble, la séance est ouverte à 9 heures par le bâtonnier Jean-René Farthouat, et sera conclue à 13 h 15 par M. Henri Leclerc, président de la Ligue depuis 1995.

Le lieu s'illumine, revisité par Jean

Favard, conseiller à la Cour de cassation. D'un geste du doigt, celui-ci guide les regards sur le médaillon peint au plafond, le même que l'accusé Zola pouvait voir au-dessus de sa tête. La porte réservée aux témoins, les boîtes, toutes sont encore présentes dans la salle d'assises. En revanche, la fresque peinte au mur représentant la justice... de l'Ancien Régime n'existait pas. Dernière le siège des magistrats trône aujourd'hui un buste de la République qui a pris la place d'un Christ, détroit au moment de la loi de 1905 sur la séparation de l'Eglise et de l'Etat. Georges Clemenceau, le très républicain directeur de L'Aurore, qui, bien que non avocat, plaïda pour Zola, prit ce Christ à témoin des erreurs judiciaires, rappelle, avec humour, Jean Favard.

L'historien Michel Drouin expose les raisons du « procès », Henri Ader « la loi sur la presse en 1898 », Jean-Pierre Miquel, de la Comédie-Française, lit « J'accuse ! ». Jean-Yves Dupoux décrit les enjeux juridiques de ce procès « exceptionnel ». Puis se dressent les ombres des acteurs d'alors. A travers le portrait que dresse Jean-Pierre

Royer, professeur à l'université de Lille II, du président de la cour d'assises, on découvre un président de cour soucieux de sa carrière, craquant à sa célèbre formule « La question ne sera pas posée », qu'il utilisa quelque deux cents fois pour écarter les demandes de la défense. Deux jours avant cette évocation, la Ligue a reçu une pièce oubliée, la copie d'une lettre de l'autorité judiciaire faisant état des « consignations » venues d'en haut, pour « refuser toute parole à M. Clemenceau avant la fin des débats » et invoquant des rumeurs de punch.

« CONSTRUIRE UN MONDE JUSTE » - Didier Maus, conseiller municipal de Samois (Seine-et-Marne), fait revivre Fernand Labori, qui occupa ce poste d'Etat et fut le général défenseur de Zola. M. Thierry Lévy décrit « les stratégies de la défense ». Emile Zola voulait se faire condamner, pour donner à l'affaire Dreyfus une occasion de révision qui faisait cruellement défaut. L'enjeu était d'innocenter Dreyfus, injustement frappé.

Au fil des heures, ce 21 février, on en arrive à la phase de cassation,

rappelée par Roland Kessous. Puis tout naturellement à Ludovic Trépo, avocat conservateur à ses débuts et devenu un ardent défenseur des « droits formels », au point de réunir chez lui ceux qui allaient fonder la Ligue, raconte Bernard Favard, du barreau de Bordeaux. Madeleine Reberlioux, présidente d'honneur de la Ligue, précise « qu'il n'y avait qu'un seul ouvrier, pas d'employé ni d'instituteur » dans cette Ligue naissante, « qui n'avait pas réussi à rassembler tous les dreyfusards ».

Il ne reste à M. Leclerc qu'à conclure dans le droit fil de « ce moment de la conscience humaine selon les termes d'Anatole France ». Dans son congrès du centenaire, du 8 au 10 mai, la Ligue va se doter d'un nouveau Manifeste. « Il nous faut défendre les droits réels, au logement, au travail, à un salaire équitable, affirme M. Leclerc, combattre pour la vérité qui est en colte, face à la foule qui crie. Il nous faut combattre pour les hommes dans le monde, articuler l'universel, savoir construire un monde juste, libre. »

Danielle Rouard

M. Séguin préconise une taxe sur les mouvements de capitaux

LE PRÉSIDENT DU RPR, Philippe Séguin, a affirmé, dimanche 22 février, à l'émission « Public » sur TF1, qu'il fallait « faire en sorte que les pouvoirs démocratiques puissent à nouveau s'exprimer face aux marchés ». Il a ainsi estimé qu'il était nécessaire de « maîtriser » la mondialisation, de « créer un nouveau système monétaire international, [de] prélever une taxe sur les mouvements de capitaux pour leur rendre une certaine rationalité ». Cette proposition de taxation des mouvements de capitaux, qui figure dans la nouvelle plate-forme du RPR, n'est pas nouvelle dans le débat économique français. Lors de la campagne présidentielle de 1995, Lionel Jospin s'était, le premier, inspiré des travaux de l'économiste américain James Tobin. La droite a souvent critiqué l'irréalisme de cette proposition. Lors de la campagne des législatives de 1997, les socialistes n'y ont plus fait allusion.

DÉPÊCHES

CORSE : Charles Pasqua, sénateur RPR des Hauts-de-Seine, a estimé, dimanche 22 février, sur Europe 1, qu'il fallait utiliser en Corse « la procédure de l'état d'urgence » ou celle de « l'assignation à résidence » pour « mettre hors d'état de nuire des gens qui continuent à prêter la violence ». « Il faut, le cas échéant, soit utiliser la procédure de l'état d'urgence, mais cette procédure (...) n'est valable que dans un laps de temps limité ; soit rétablir par voie législative l'assignation à résidence et enlever de l'île un certain nombre de gens. »

35 HEURES : Nicolas Sarkozy, secrétaire général du RPR, a annoncé, lundi 23 février sur RTL, que « si demain les Français nous confient la responsabilité du gouvernement, nous reviendrons sur les 35 heures ». Pour M. Sarkozy, les 35 heures sont « un mauvais choix, que les Français paieront de diminutions de salaire, que les entreprises paieront d'une diminution de leur productivité et que les Français paieront d'une augmentation du chômage ».

CADRES : l'emploi des cadres « a atteint un niveau exceptionnel en 1997 », selon le quotidien La Tribune, daté lundi 23 février, qui publie le bilan que s'approprie à présenter l'Association pour l'emploi des cadres (APEC). Selon ce document, « avec vraisemblablement plus de 120 000 recrutements en 1997, le marché de l'emploi des cadres s'est caractérisé par une activité plus soutenue que prévu, rappelant celle de la fin des années 80 ».

RÉGIONALES : quatre listes, sur les 801 déposées en France métropolitaine pour les élections régionales du 15 mars, se sont retirées avant l'expiration du délai, samedi 21 février à 12 heures. Trois d'entre elles étaient conduites par des RPR dissidents exclus de leur mouvement : Bernard Sarron (Hérault), Pierre Perin (Tendinville-de-Belfort) et Marie-Christine Cazal (Savoie). La quatrième, conduite par Alexis Houadeg, était l'une des trois listes écologistes candidates dans le Val-d'Oise.

IO : Adette Laguille, porte-parole de Lutte ouvrière, a indiqué dimanche 22 février sur FR3, qu'il n'y aurait « pas d'alliance avec la gauche plurielle » aux élections régionales de mars. « Notre problème, c'est que le maximum de travailleurs et de chômeurs disent leur colère lors des élections », a déclaré M. Laguille, dont le mouvement présente des listes dans 68 départements, répartis dans 21 régions métropolitaines.

COHABITATION : Philippe Séguin, le président du RPR, s'est de nouveau montré critique à l'égard de la cohabitation dimanche 22 février dans l'émission « Public » sur TF1. « Notre pays n'est pas l'éclairci qu'il aurait si nous n'étions pas en système de cohabitation. Ce n'est pas un bon système », a déclaré M. Séguin. « Un jour viendra où les Français se rendront compte que nos institutions n'ont pas été faites dans cette perspective. »

REVENDECTION : Les groupes communistes et Front national, samedi 21 février l'attentat contre une permanence du Front national à Marseille pour marquer le centenaire anniversaire de la mort du même homme d'origine corse, Ibrahim Ali, ont par un collègue d'offices du FN. Le groupe, dont la dénomination est « Francis Tréus », a revendiqué l'attentat, qui n'a pas fait de blessés, dans un coup de téléphone à l'AFP. Une charge de plastique a explosé dans la nuit de vendredi à samedi devant la permanence du FN du 8^e arrondissement.

ÉDITION : Max Jacques Galliot est accusé de plagiat après la publication de son livre, La dernière tentation du diable. Les éditions Goïas estiment qu'il a « entièrement copié » un ouvrage publié en 1997 par l'universitaire lyonnais Paul Acès, Le retour du diable. Elles réclament le retrait immédiat de ce livre « inutile et erroné ». René Guittion, directeur des Editions numéro 1, reconnaît « des similitudes trop importantes » mais ne propose de modifier les pages incriminées que « pour le prochain tirage ». Goïas a annoncé son intention de porter plainte.

CORRESPONDANCE

Une lettre de Jean-Louis Masson

Le Conseil constitutionnel a, le 16 décembre 1997, annulé l'élection de Jean-Louis Masson (RPR) dans la troisième circonscription de la Moselle et a déclaré celui-ci indélicat pour un an. Après le compte rendu, dans Le Monde du 18 décembre de cette décision et la présentation de l'élection partielle qui a suivi dans Le Monde des 24 et 27 janvier, M. Masson nous a adressé la lettre suivante :

De plus, le Conseil constitutionnel n'a pas remis en cause le soutien apporté par le parti politique « Metz pour tous » au candidat de l'ADL. Enfin, le Conseil constitutionnel aurait certes pu ajouter les dépenses électorales de M. Crippa aux miennes car nos campagnes électorales respectives étaient convergentes. Toutefois, dans cette hypothèse, le total des deux comptes de campagne ne dépassait pas le plafond toléré. Là encore, il ne pouvait donc pas y avoir annulation.

Pour l'annulation de mon élection, c'est un argument purement technique qui a été retenu ; à savoir le fait que nos comptes de campagne seraient dû être présentés sur un document unique et non pas sur deux documents séparés, un pour chaque candidat. Cette jurisprudence me surprend au plus haut point car la loi prévoit en toutes lettres que chaque candidat doit présenter son propre compte de campagne. Si j'avais donc présenté un seul compte pour deux candidats comme on me reproche de ne pas l'avoir fait, mon élection aurait également été annulée.

Calculez vos impôts

3615 LEMONDE

www.elf.fr

دنيا من الابد

(Publicité)

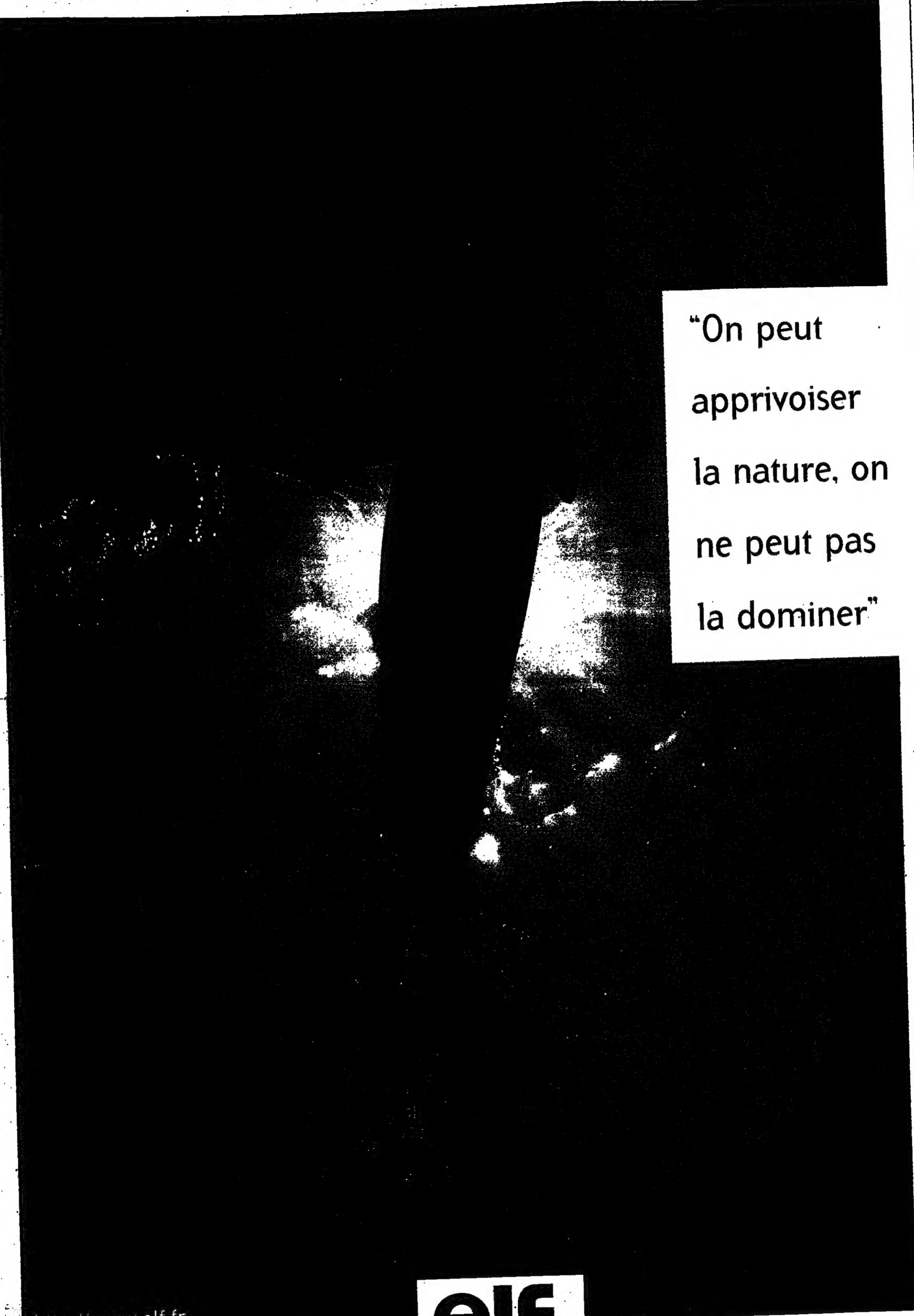
préconise une taxe
mouvements de capitaux

Le président de la Commission européenne, Jacques Delors, a préconisé la mise en place d'une taxe sur les mouvements de capitaux. Cette mesure vise à réduire les risques de crises financières et à favoriser la stabilité des marchés financiers européens. Delors a souligné l'importance de renforcer la coopération entre les États membres de l'Union européenne pour faire face aux défis du marché unique.

Une lettre de Jean-Louis Massé

Une lettre de Jean-Louis Massé, directeur général de Elf, adressée aux dirigeants de la Commission européenne. Dans cette lettre, Massé exprime ses préoccupations concernant l'impact des nouvelles réglementations sur le secteur pétrolier et appelle à une approche plus pragmatique de la Commission.

Photo : Jeff Reiman/Bios - BDDP



“On peut
apprivoiser
la nature, on
ne peut pas
la dominer”

<http://www.elf.fr>



Partout dans le monde **elf** L'Energie Humaine.

calculez vos impôts
3615 LEMONDE

J.P. MICHEL 150

SOCIÉTÉ

LE MONDE/MARDI 24 FÉVRIER 1998

COUPLES La mission Droit et Justice, que préside Jean Hauser, vient de faire à la chancellerie de nouvelles propositions permettant la reconnaissance des couples hors du mariage. La création

d'un pacte d'intérêt commun (PIC) se démarque des formules précédentes, type contrat d'union civile. SOUHAITANT ÉVITER toute formule pouvant apparaître comme un « mariage-bis »,

la commission souhaite « éliminer en partie la charge idéologique » du dossier par ce PIC, qui permettrait à deux personnes - même mariées - de s'associer, selon une formule inspirée du droit

des sociétés. Les conséquences fiscales, sociales, ainsi que les problèmes d'adoption ou de filiation ne sont pas abordés. LES PARLEMENTAIRES de la majorité souhaitent faire aboutir rap-

plement ce dossier. Jean-Pierre Michel, député du Mouvement des citoyens, explique au Monde comment il entend conserver les principales dispositions du contrat d'union civile.

Un pacte d'intérêt commun prend le relais du contrat d'union civile

La mission Hauser vient de remettre à la chancellerie une nouvelle proposition permettant la reconnaissance des couples hors du mariage. Pour éviter toute équivoque avec un « mariage-bis », un pacte - simple association juridique entre deux personnes - est proposé

LE GOUVERNEMENT va-t-il pouvoir régler l'épineuse question de la reconnaissance des couples hors mariage et quelle que soit leur orientation sexuelle? La mission Droit et Justice, dirigée par le professeur de droit Jean Hauser, a récemment remis à la chancellerie une note de six pages, que Le Monde a pu se procurer, et qui ne manquera pas de relancer les débats. Ce document - le rapport définitif sera remis à la fin du mois de mars - propose en effet la création d'un pacte d'intérêt commun (PIC) ouvert à tous et qui permettrait de régler les problèmes matériels rencontrés en dehors du mariage. La mission Hauser pose clairement l'enjeu d'un tel pacte: « L'avantage (ou l'inconvénient) de la méthode est d'éliminer en partie la charge idéologique de la question », est-il noté dans le document.

La commission, présidée par Jean Hauser, nommée par Jacques Toubon et reconduite par Elisabeth Guigou, a décidé d'aborder le dossier sous un angle nouveau. Composée d'universitaires, d'avocats et de magistrats, elle s'est tout d'abord intéressée aux conséquences financières de la séparation des couples. En vidant le contrat de toute dimension symbolique, en l'arrimant au plus près au droit des sociétés, la commission propose un pacte d'intérêt commun qui règle les problèmes matériels rencontrés en dehors du mariage et uniquement ceux-ci (lire ci-dessous). Par sa démarche pragmatique, le PIC évacue les questions controversées de la filiation, de l'adoption et de la procréation médicale assistée. Le groupe de travail est parti d'une constatation simple: la question des relations entre les personnes vivant en commun a jusqu'alors été envisagée dans la comparaison ou l'imitation du statut matrimonial. Or l'extrême diversité des situations de communauté de vie ne permet pas de se référer exclusivement au mariage. Elle s'est donc démarquée des propositions de loi déposées sur le CUC.

« Il était possible de prendre le problème par la fin en attribuant à toute vie en commun les droits accordés traditionnellement à la vie matrimoniale, explicite la note. C'est le sens de nombreuses propositions (...) Elles sont apparues non viables au groupe de travail pour deux raisons: les droits accordés par la vie matrimoniale le sont en contrepartie d'obligations importantes (...) les avantages revendiqués dans de nombreuses propositions nécessitent une négociation avec les ministères concernés et un arbitrage qui peut être considéré comme délicat. Pour éviter toute équivoque avec un « mariage-bis », la

commission suggère de ne pas inscrire le PIC dans le code civil au titre des personnes et de la famille, mais de l'inscrire en titre sur les sociétés et celui sur l'indivision. Le pacte d'intérêt commun viendrait alors combler une lacune du droit français qui ne permet pas, sauf de manière très complexe, de constituer de sociétés simples entre deux personnes. Une décision récente de la Cour de cassation illustre les problèmes posés aux concubins homosexuels par la loi et la jurisprudence. Le 17 décembre 1997, la Cour rejetait le pourvoi d'un concubin qui demandait le transfert du bail à son profit après le décès de son ami, locataire en titre de l'appartement. Cette personne invoquait la loi du 6 juillet 1989 qui dispose que, « lors du décès du locataire, le contrat de location est transféré (...) au concubin notoire (...) qui vivait avec lui depuis au moins un an à la date du décès ». La Cour d'appel de Paris avait ordonné l'expulsion du concubin, ce que ce dernier contestait, en vertu de l'interdiction de toute discrimination entre les personnes. Or, la Cour de cassation a considéré que « le concubinage ne pouvait résulter que d'une relation stable et continue ayant l'apparence du mariage, donc entre un homme et une femme ». Contrairement aux réquisitions de l'avocat général, elle a donc rejeté le pourvoi de ce concubin homosexuel.

« De nos jours, certains militants pour la reconnaissance des droits des homosexuels estiment que le pacte d'intérêt commun reste trop timide. Didier Erbion considère ainsi que « ce PIC est mieux qu'rien. Mais il introduit, malgré toutes les proclamations républicaines, un statut spécifique pour les gays et les lesbiennes, dans la mesure où les couples hétérosexuels auront droit au PIC et au mariage, les couples homosexuels seulement au premier ». De son côté, Christophe Hannequin, président du Centre gay et lesbien, souligne le problème que ne manquera pas de rencontrer les couples homosexuels dont l'un des conjoints est étranger. « Le mariage permet de régulariser la situation administrative d'un conjoint étranger. Si cela n'est pas accordé aux contractants d'un PIC, nous aurons une discrimination fondamentale entre les hétérosexuels, qui pourront se marier, et les homosexuels. ». Enfin, l'Association des parents d'enfants de sexe normal de son président, Michel Le GUS, ne peut que déplorer l'absence de « reconnaissance de l'homosexualité ».

TROIS QUESTIONS A... JEAN-PIERRE MICHEL

1 Député (MDC, Haute-Saône), vous êtes favorable à la reconnaissance d'un pacte d'intérêt commun en tant qu'association juridique de deux personnes. Le PIC vous paraît-il répondre aux revendications de militants notamment homosexuels? Le PIC a l'avantage d'être une bonne base juridique. Cependant, l'envisager pas, dans l'état actuel du texte, les conséquences fiscales, sociales et successorales de la conclusion d'un tel pacte entre deux personnes. Il faudra donc le rajouter. Sur le plan symbolique, les parlementaires restent attachés au passage par les contractants devant un officier d'Etat civil. Cela marque la reconnaissance par l'Etat de ce couple. Nous serons fermes sur la question.

2 Cette reconnaissance du couple va fermer le PIC à un certain nombre de personnes, notamment celles qui sont déjà mariées. En êtes-vous conscient? Dans l'esprit des parlementaires, ce pacte ne pourra pas être conclu par des gens qui ne sont pas déjà engagés par les liens du mariage, ni par ceux qui ont déjà contracté un pacte avec une autre personne. La proposition de loi que j'avais déposée en juillet permettait à des frères et sœurs de conclure un contrat d'union sociale, ce que ne prévoit pas la proposition socialiste. Nous discutons sur ce point.

3 Quelles conséquences du PIC estimez-vous indispensables? Sur le plan fiscal, il faut que le PIC donne droit à une déclaration d'impôt commune à l'image de celle des couples mariés. Sur le plan successoral, il faut que le régime soit aussi similaire à celui appliqué aujourd'hui aux gens mariés. Concernant l'aspect social, il faut que les fonctionnaires qui ont conclu un pacte puissent bénéficier du droit au rapprochement de conjoint. En ce qui concerne les contractants d'un PIC qui seraient étrangers, nous sommes en négociation avec le ministère de l'Intérieur. Il faut qu'ils bénéficient de mêmes droits pour les titres de séjour que ceux qui se marient.

Propos recueillis par Michèle Aulagnon

Huit morts dans deux incendies à Paris

HUIT PERSONNES sont mortes, quatre ont été très gravement blessées et onze autres plus légèrement intoxiquées dans deux incendies accidentels survenus dans deux immeubles d'habitation, dimanche 22 février, dans les 9^e et 10^e arrondissements de Paris. Selon les premières constatations, un toxicomane de trente-huit ans semble avoir enflammé sa couette, provoquant le sinistre du 219, rue Saint-Maur (10^e), qui a fait trois morts. Cet homme se trouvait toujours en garde à vue, lundi 23 février au matin. Une information judiciaire devrait être ouverte par le parquet de Paris dans la journée pour éclairer les conditions du drame.

DANS UN RAPPORT préliminaire, révélé par Impact Médical Hebdo dans le 20 février, la Cour des comptes dénonce de graves dérives dans l'utilisation des fonds destinés à la lutte contre la toxicomanie. Elle épinglé une pratique courante des ministères consistant à utiliser l'enveloppe toxicomanie à de tout autres fins. « Aucune structure ne contrôle ni ne coordonne l'évolution des crédits », déplore le rapport. Le relevé de constatations provisoires de la Cour des comptes ne porte que sur les crédits spécifiques toxicomanie, évalués à 962 millions de francs en 1997. Il inclut le budget annuel de la Mission interministérielle à la lutte contre la drogue et la toxicomanie (MILLDT) - 230,5 millions de francs en 1997 - , une structure qui a changé douze fois de tête depuis sa création en 1982. « Le suivi de l'emploi des crédits interministériels demeure défectueux », constate la Cour. Les dépenses des ministères des « non sociaux » - intérieur, justice,

La Cour des comptes dénonce la gestion des fonds contre la toxicomanie

défense, affaires étrangères, éducation nationale - ne sont toutefois pas prises en compte dans cet audit. L'ensemble des dépenses publiques destinées à combattre le trafic et l'usage de stupéfiants a récemment été estimé à 4,72 milliards de francs au total (Le Monde du 10 mars 1997). Parmi les dérives observées, l'achat par les services des douanes, en 1992, pour 1,2 million de francs, d'appareils de détection des stupéfiants, dont 330 000 francs ont servi à équiper la base navale des douanes de Saint-Martin. Autre exemple, en 1993, 606 312 francs ont été alloués aux directions départementales des affaires sanitaires et sociales au titre de l'injonction thérapeutique pour les toxicomanes, alors même que dans certains départements, aucune alternative médicale aux poussués pénales n'avait été appliquée. Les transferts de charges affectées à l'Etat vers la Sécurité sociale sont aussi dénoncés: au 31 décembre 1996, la dette du ministère des affaires sociales (aujourd'hui de l'em-

ploi et de la solidarité) envers les hôpitaux s'élevait à 142 millions de francs. « UN LITRE PAS DÉCOMPTÉ » En 1995, le service de coopération technique international de la police a par ailleurs obtenu 2,06 millions de francs, dont plus de la moitié ont servi à financer des formations de policiers étrangers et des missions d'experts, stages dont « l'utilité n'est pas démontrée ». De son côté, le Comité français d'éducation pour la santé, doté d'un budget de 52 millions de francs en 1991, réduit à 600 000 francs en 1996, servait de « simple courroie de transmission et de trésorerie » - « cartes de visite, papier à en-tête, enveloppes » et « frais de traitement » - alors que l'impact de ses campagnes de prévention n'a jamais été évalué. On peut ajouter à la liste les 5 000 francs accordés à chacun des 2 000 comités d'environnement social créés dans l'éducation nationale pour sensibiliser les élèves aux pro-

blèmes des drogues, dont l'efficacité n'a jamais été contrôlée. La subvention annuelle de 6,6 millions de francs accordée au Pôle d'urgence régionale (PUG) a également échoué à réduire les toxicomanes en cours de sevrage (Le Monde du 24 octobre 1996). Une enquête de l'inspection générale des affaires sociales destinée à vérifier l'utilisation de ces fonds est en cours, et cette année, pour la première fois, la MILLDT a « oublié de payer » son obole à l'Association de Lucien J. Engelmaier. Ce message généralisé, qui fait du budget drogues une « poule aux œufs d'or » pour les administrations, résulte d'une « définition insuffisante d'objectifs et de priorités » et pénalise fortement le monde associatif, qui a « souffert » d'un « mandatement très tardif des subventions », déplore enfin la Cour. La version finale de cet audit, complétée par les réponses des administrations, sera publiée en juin.

Laurence Folle

PIC ou CUCS, les principales dispositions envisagées

VOICI les principales dispositions - et différences - entre le projet de pacte d'intérêt commun (PIC) rédigé par la commission Hauser, et la proposition de loi déposée le 23 juillet 1997 par le groupe parlementaire RCV sur un contrat d'union civile et sociale (CUCS).

Le PIC est ouvert à tous. Le pacte d'intérêt commun est « une convention par laquelle deux personnes physiques décident d'organiser tout ou partie de leurs relations pécuniaires et patrimoniales en vue d'assurer leur communauté de vie ». Tout le monde peut donc conclure un PIC: concubins hétérosexuels, concubins homosexuels, frères et sœurs, amis, mais aussi personnes déjà mariées par ailleurs, et qui peuvent s'allier avec une personne qui n'est pas leur conjoint. On ne peut conclure plusieurs PIC simultanément.

Les dispositions du code de travail relatives aux conjoints sont applicables aux contractants de l'union civile et sociale - donc le rapprochement de conjoints pour les fonctionnaires -, de même que les dispositions relatives aux régimes de l'assurance-vieillesse, de l'assurance-veuvage et de l'assurance-décès. Même chose en ce qui concerne les donations et legs entre époux. Les contractants d'un CUCS sont soumis à une déclaration et une imposition commune des revenus. Enfin, un étranger peut conclure un contrat d'union civile et sociale et bénéficier des mêmes droits en matière de

sejour que ceux accordés dans le cadre des dispositions relatives au mariage. Le PIC prévoit les effets d'une rupture. A défaut d'accord sur les conséquences de la rupture d'un PIC, le juge du tribunal de grande instance peut attribuer à l'un des contractants la jouissance du logement et du mobilier; ordonner la remise de vêtements et d'objets personnels; accorder une avance sur la part indivise; décider toute mesure conservatoire; désigner pour la durée de la procédure la personne qui assurera la gestion des biens indivis; désigner un notaire afin d'établir un projet de liquidation des biens patrimoniaux.

M. A.

مركز الأبحاث

(Publicité)

OUVERTURE 20 FÉVRIER

ment ce dossier, Jean-Ferre Michel...
dépense du Mouvement des Citoyens...
engagé au Monde comment il entend...
servir les principales dispositions...
voter et d'union civile.

Union civile

des couples hors du mariage...
personnes - est proposé

Chacun d'entre eux a...
déposé un projet de loi...
qui vise à reconnaître...
à la fois les couples...
homosexuels et les...
couples hétérosexuels...
qui ne sont pas mariés...
Une commission...
a été chargée d'examiner...
ces propositions et de...

homosexuels

Les homosexuels...
ont obtenu une...
reconnaissance...
qui leur permet...
de bénéficier...
des mêmes droits...
que les couples...
hétérosexuels...
mariés.

La loi...
est...
destinée à...
améliorer...
la situation...
des couples...
hors mariage...
et à leur...
accorder...
des droits...
équivalents...

Le projet...
a été...
présenté...
à l'Assemblée...
nationale...
et sera...
discuté...
prochainement...

Propositions envisagées

Les propositions...
envisagées...
visent à...
reconnaître...
le mariage...
civil...
aux couples...
homosexuels...
et hétérosexuels...
non mariés...
et à leur...
accorder...
des droits...
équivalents...

Fonds contre la taxation

Le Fonds...
contre la...
taxation...
est...
destiné à...
aider...
les...
associations...
qui...
luttent...
contre...
la...
taxation...



LOUIS VUITTON
101, AVENUE DES CHAMPS-ÉLYSÉES
PRÊT-À-PORTER. SACS. BAGAGES. MALLES. ÉCRITURE

L'AVENIR DES RÉGIONS

RHÔNE-ALPES

Rouler en première classe européenne

Milan et Stuttgart plutôt que Paris et Marseille : Lyon, la vallée du Rhône et le massif des Alpes inscrivent leur avenir au-delà des frontières, dans le « club des riches » du continent. La politique régionale devient internationale et l'économie s'ouvre à la dimension multilatérale

LYON
de notre correspondant régional
La région Rhône-Alpes aime se comparer à son voisin helvétique, qui à la même taille qu'elle, des caractéristiques géographiques proches, notamment grâce à la chaîne des Alpes, un nombre presque équivalent d'habitants et des activités économiques aussi diversifiées que celles de ce pays. La population de la seconde région économique française, derrière l'Ile-de-France, se prend parfois à rêver d'une plus grande autonomie pour gérer ses propres « affaires internationales ».

Entre 1850 et 1930, Lyon fut la première place européenne pour le commerce de la soie. Banques et sociétés d'assurances françaises et étrangères drainèrent vers cette cité d'importants capitaux. Les unes et les autres ont assuré la prospérité de la ville et permis son rayonnement à travers l'Europe et le monde. Mais la crise économique de 1929 mit brutalement fin aux ambitions internationales de Lyon, qui retrouva un rôle plus modeste de ville de province.

Profitant des ouvertures législatives qui furent octroyées aux régions par la loi de décentralisation de 1982 - l'article 65 les autorise à mener « à des fins de concertation » des coopérations transfrontalières -, Rhône-Alpes a aussitôt renoué des contacts avec l'étranger. Tout d'abord avec la Suisse, notamment les cantons de Genève, de Lausanne, du Valais, puis avec l'Italie, à travers la vallée franco-italienne d'Aoste et la région du Piémont que la géographie rapproche. « Il n'est pas possible d'organiser l'aménagement de notre territoire, de gérer notre région, sans travailler avec nos voisins immédiats

sur la place de l'aéroport de Genève par rapport à Lyon-Satolas, la liaison TGV Lyon-Turin, le problème des travailleurs frontaliers, sur les déplacements quotidiens des habitants de la Suisse et de Rhône-Alpes, sur les régimes de soins de part et d'autre de la frontière et les questions universitaires », explique Charles Millon, président UDF du conseil régional.

Mais Rhône-Alpes a aussi tissé des liens avec d'autres régions motrices de l'Europe plus éloignées d'elle, comme le Land du Bade-Wurtemberg (Allemagne), la Communauté autonome de Catalogne en Espagne, la région de Lombardie (Italie). Une confrontation salutaire que la classe politique, presque unanime, a soutenue. L'originalité de la coopération des « quatre moteurs pour l'Europe », lancée en septembre 1988, est d'être fondée sur un partenariat totalement volontaire et ne reposant sur aucun lien géographique, historique ou de langue.

Le Bade-Wurtemberg, la Catalogne, la Lombardie et Rhône-Alpes, qui, dans leurs pays respectifs, sont les acteurs principaux du développement économique régional, ne sont reliés par aucune frontière. L'accord multilatéral qui les réunit depuis dix ans a fixé des objectifs prioritaires généraux. Il préconise l'amélioration des infrastructures et des télécommunications, le développement de la coopération technologique, l'accélération des échanges dans la recherche et la culture. Il y a quelques années, cet accord de coopération s'est aussi élargi à l'environnement, à la formation professionnelle, au développement économique, notamment des petites et moyennes entre-

prises, à l'agriculture, à la jeunesse et aux sports. Enfin, depuis 1989, les « quatre moteurs » se concertent et agissent auprès des communautés européennes, pour soutenir prioritairement trois projets de trains à grande vitesse, Catalogne-Rhône-Alpes, Rhin-Rhône et Lyon-Turin, ainsi que pour développer le ferroutage sur ces voies nouvelles.

« L'idée soutenue par Rhône-Alpes est que seules des actions engagées avec des régions étrangères puissantes peuvent conduire à des coopérations sérieuses. Rhône-Alpes a compris qu'il fallait jouer cette carte pour créer une forte ossature régionale capable de devenir la la-

ajoute-t-il, cette initiative a permis de positionner Rhône-Alpes au niveau international et de se placer en alter ego de Milan, de Barcelone, de Stuttgart, dont les pouvoirs sont beaucoup plus étendus que ceux dont dispose Rhône-Alpes ».

Certains élus, notamment à gauche, proposent d'infléchir la « politique étrangère » de Rhône-Alpes en direction du sud de l'Europe. « Pourquoi ne pas gérer avec Provence-Alpes-Côte d'Azur l'enjeu méditerranéen ? », demande Bernard Soulaige, professeur d'économie à l'Institut d'études politiques de Grenoble et conseiller régional socialiste, partisan lui aussi d'une politique dynamique de la région

de coopération économique et culturelle avec la Tunisie, le Maroc et d'aide au développement avec l'Afrique, notamment le Mali. Des accords ont été conclus avec la ville de Shanghai (Chine), le Vietnam, les provinces du Québec et de l'Ontario (Canada). D'autres destinations sont envisagées pour porter dans le monde l'image de Rhône-Alpes et accompagner le développement de ses entreprises. Ainsi l'association ERAI (Entreprises Rhône-Alpes International), émanation de la région, apporte un soutien logistique aux petites et moyennes entreprises désirant exporter ou s'implanter dans d'autres pays. Pour cela, elle a ouvert des « ambassades » à Barcelone, Djakarta, Montréal, Sao Paulo, Shanghai, Stuttgart, Tokyo et Turin.

Comme d'autres régions d'Europe, Rhône-Alpes a souhaité affirmer physiquement sa présence à Bruxelles, principal centre décisionnel de la Communauté. L'installation d'une « délégation », à partir de 1990, répondait également à la volonté de la Commission européenne, nettement affichée à l'époque, de créer par-dessus les États, un véritable « partenariat » avec les collectivités territoriales. À la différence, notamment des régions allemandes aux pouvoirs très étendus, leurs homologues français n'ont à Bruxelles qu'une « présence officieuse », qui, selon les responsables d'ERAI, se limite à « enrichir les relations entre la France et la Communauté ».

« Je n'ai jamais rencontré de réticences de la part des gouvernements, de droite comme de gauche, à propos des actions que nous menons à l'étranger. J'ai toujours pris soin de prévenir les éventuels malentendus que nous prenons. Il n'y a, de notre part, aucun front », souligne le président de Rhône-Alpes.

Aujourd'hui, la principale réussite de la région dans le domaine international se mesure à la politique qu'elle mène vis-à-vis de ses étudiants. Ceux-ci sont encouragés à séjourner hors de leurs frontières. Chaque année plus de trois mille bourses sont accordées à des étudiants rhodaniens. La région finance des formations universitaires complémentaires ou des stages dans une trentaine de pays, partenaires ou non de Rhône-Alpes, à hauteur de 2 000 francs par mois. Dans leurs programmes de campagne pour les prochaines élections régionales, la droite comme la gauche souhaitent doubler le nombre de bourses et veulent en faire un élément essentiel de la « politique étrangère » de Rhône-Alpes.

Claude Francillon
Prochaine étape :
LANGUEDOC-ROUSSILLON

TROIS QUESTIONS A Jacques Bonnet

1. Quel est l'atout essentiel de la région pour son avenir ?
Il est d'ordre environnemental et concerne sa richesse en eau, sa préservation et sa mise en valeur. Cette région est un grand château d'eau grâce au mont Blanc, aux glaciers des Alpes, à ses grands lacs et à son puissant fleuve, le Rhône. Rhône-Alpes dispose de réserves en eau et de nappes absolument colossales. C'est ce qui nous distingue fondamentalement par rapport à de nombreuses autres régions françaises et européennes, beaucoup moins favorisées.

2. Rhône-Alpes revendique au sein de l'Europe un rôle de carrefour. Cette prétention est-elle justifiée ?
Fondamentalement, Rhône-Alpes est une région de passage entre l'Europe du Nord et l'Europe du Sud. Ce fait est inscrit dans son histoire et dans sa géographie. C'est pour elle un atout, mais c'est aussi un handicap ; la vallée du Rhône a été sacrifiée, et les axes de communication autour de Lyon sont parfois saturés, l'organisation des transports entre le nord et le sud de l'Europe va devenir de plus en plus problématique et susciter la création de toute une gamme de métiers dans le secteur tertiaire. La région a déjà pris une longueur d'avance en construisant une plate-forme multimodale à Satolas où se croisent autoroutes, lignes de trains et d'avions. La construction du TGV Lyon-Turin à travers les Alpes fera entrer la région Rhône-Alpes dans le centre de gravité de l'Europe des affaires, qui va de Manchester à Milan en passant par Rotterdam et la vallée du Rhin.

3. Ces dernières années, Lyon et la région ont pourtant vu disparaître un grand nombre de sièges sociaux d'entreprises, souvent de taille internationale.
Lyon et Rhône-Alpes ont peu de chances de récupérer ces sièges sociaux, qui ont rejoint les grandes capitales européennes. Lyon n'entre pas dans cette catégorie. C'est une métropole internationale qui doit jouer à fond la carte des entreprises moyennes, de deux cents à cinq cents salariés. Elle doit être capable d'offrir à ces PME tous les services dont elles ont besoin, y compris à l'international. Lyon peut devenir aisément cette place spécialisée dans l'accueil des sièges sociaux de PME.

* Jacques Bonnet est professeur de géographie et directeur du laboratoire de géographie rhodanienne.

« Je n'ai jamais rencontré de réticences de la part des gouvernements, de droite comme de gauche, à propos des actions que nous menons à l'étranger »

« L'idée soutenue par Rhône-Alpes est que seules des actions engagées avec des régions étrangères puissantes peuvent conduire à des coopérations sérieuses. Rhône-Alpes a compris qu'il fallait jouer cette carte pour créer une forte ossature régionale capable de devenir la locomotive du développement régional européen. Les « quatre moteurs », que certains qualifient de « club des riches », montrent que sans frontières communes, sans contraintes de l'histoire et de la géographie, il est possible de nouer des coopérations de haut niveau entre des régions d'Europe et d'être avancés dans des dossiers », analyse Pierre Kukavica, du Cerat (Centre de recherche sur la politique, l'administration et le territoire).
Principal prétendant à la succession de M. Millon, Jean-Jacques Queyenneau (PS), secrétaire d'Etat aux territoires d'outre-mer, regrette la « faible production » des « quatre moteurs ». « Mais, dans le domaine international, Rhône-Alpes est au cœur des grands flux migratoires classiques, y compris des réfugiés politiques. Depuis fort longtemps, italiens, arméniens, africains et habitants du Maghreb se sont installés dans cette région sans qu'il y ait de rejet ni de ségrégation communautaire. C'est une richesse pour Rhône-Alpes, qui est considérée d'emblée comme une région internationale. C'est à partir des réalités locales que nous devons construire de nouvelles coopérations internationales », note Bernard Soulaige.

Depuis 1992, le conseil régional Rhône-Alpes a noué, au-delà de l'Europe communautaire, des liens

Coproduire des films, c'est bon pour l'image et pour l'emploi

SAINT-ÉTIENNE

de notre correspondant
Terre de création depuis le premier tour de mainville des frères Lumière, la région Rhône-Alpes s'est engagée, depuis 1990, dans une politique de soutien à la production cinématographique. Elle est devenue actionnaire à hauteur de 15 % d'une société anonyme, Rhône-Alpes Cinéma, présidée par Roger Planchon, qui a pour mission de « coproduire des films de long métrage de fiction dans la région », et d'assurer une « large diffusion » de ces films. Cette société a également la possibilité de signer des conventions pour contribuer à la réalisation de scénarios qu'elle coproduit ensuite.
Sur quarante à cinquante projets qui lui sont présentés chaque année, huit à dix sont coproduits, après décision d'un comité de sélection où siègent, notamment, des représentants de sociétés de production telles que MK 2 ou Pathé. « Les critères de choix sont d'ordre artistique, souligne Grégory Faes, directeur de Rhône-Alpes Cinéma, et tiennent compte, également, du risque de bonne fin ». En sept ans, la région a ainsi participé au fi-

nancement du Hussard sur le toit, de Jean-Paul Rappeneau, des Voleurs, d'André Téchiné, de Pomme, de Jacques Doyon, ou de Louis, enfant roi, de Roger Planchon, soit quelque cinquante-cinq titres qui représentent « l'actualité cinématographique française », selon M. Faes. Mais, après avoir misé sur des premiers films, Rhône-Alpes Cinéma est revenu à une politique plus prudente. Aucun premier long métrage n'a été coproduit en 1996, alors que des films à plus gros budget, comme Lucie Aubrac ou Rien ne va plus, ont bénéficié d'un engagement significatif.

RECETTES INDUITES

Ces exceptions ont été « compensées », notamment pour le film de Claude Chabrol, par un « contrat avec le producteur, qui nous garantit un très bon retour sur investissement », se défend M. Faes. Azouz Begag s'étonne néanmoins que l'adaptation à l'écran de son livre, Le Gone de Chaaba - dont l'action se passe en grande partie dans la banlieue lyonnaise - n'ait pas été retenue. Un refus qui a coïncidé, selon M. Faes, avec la décision de la société de moins financer de premiers films. « De toute façon, la région n'a jamais cher-

ché à influencer les choix du comité de sélection », poursuit M. Faes. Sa politique vise à développer une activité économique à long terme et à lutter contre la délocalisation des tournages à l'étranger. Rhône-Alpes Cinéma a créé une filiale qui assiste et conseille les équipes de tournage de films de télévision, de publicités ou de clips dans leur recherche de décors et d'équipes techniques, avec l'aide d'un système d'information géographique (SIG) développé par une société lyonnaise. « Avec tous ces outils, notre action s'inscrit davantage dans une perspective de développement local et d'aménagement du territoire », observe M. Faes.

Pour le tournage de chaque long métrage en Rhône-Alpes, les dépenses induites en matière de restauration, d'hôtellerie, d'emploi de techniciens et de comédiens locaux sont évaluées à 3 millions de francs, en moyenne. Cette somme est à rapprocher des 2 millions investis par la région pour chaque film coproduit, qui bénéficie également du financement de copies supplémentaires par le Centre national de la cinématographie.

Vincent Charbonnier

Rhône-Alpes

Conseil régional républicain | 11 PC | 7 MDC | 21 PS | 1 app. PS | 13 PRG | 5 Div. | 12 Verts | 3 Ecol. | 1 MBL | 3 GE | 1 CNPT | 2 UDF-Rad | 8 UDF-FO | 2 UDF-AD | 3 UDF | 11 UDF-DL | 31 RPR | 2 Div. | 28 FN | 1 Ecol. (Prés. : Charles Millon, UDF-DL)

La population

1995 (en milliers d'habitants) : 5 571,9
PART DANS LA POPULATION MÉTROPOLITAINE : 9,6 %
TAUX D'ÉVOL. ANNUEL MOYEN (1990-1994) : + 0,87 %

DENSITÉ 1995 : 127 hab./km² (106,2 hab./km²)*
PART DES - 25 ANS : 34,8 % (33,3 %)*
PART DES + 60 ANS : 18,4 % (21,3 %)*

PROJECTIONS DE POPULATION EN 2010 (en milliers d'habitants) : 6178

URBANISATION (évol. 1982-1990) :
superficie urbaine + 4,8 %, population + 6,1 %

L'environnement

INSTALLATIONS INDUSTRIELLES À RISQUES 1994 (soumises à autorisation) : 3 973 / Total France : 64 604
DÉCHETS INDUSTRIELS 1990 (en % du total France) : 12,9 %
DÉCHETS MÉNAGERS 1993 (en % du total France) : 9,3 %
NOMBRE DE SITES POLLUÉS 1994 : 90

Les indicateurs économiques et fiscaux

| | | | |
|----------------------------------|--|--|---------------------------|
| BUDGET RÉGIONAL 1997 | 7 300 millions de francs (2 ^e rang) | PIB 1992 | 633,9 milliards de francs |
| BUDGET RÉGIONAL/HAB. | 1 210 francs (3 ^e rang) | Part dans le PIB régional | 9,3 % |
| REVENU DISPONIBLE BRUT/HAB. 1992 | 62 100 francs (61 118)* | Part d'IMPÔT DE SOLIDARITÉ SUR LA PORTUÉE prélevé par rapport au total France 1995 | 0,3% |

L'occupation des sols

SUPERFICIE DE LA RÉGION : 44 963,9 km²

| | | | |
|---|--------|---|--------|
| AGRICOLE (Vignes, vergers, prairies, cultures...) | 36,7 % | NATURELLE (Roches et eaux, landes, maquis, forêts...) | 55,6 % |
| ARTIFICIELLE (Bâti, non bâti, routes et parkings) | 7,5 % | | |

La richesse régionale

| | | | |
|-----------------------------------|------|--------------------------------|------|
| AGRICULTURE, PÊCHE | 1,9 | INDUSTRIE | 28,9 |
| BÂTIMENT, GÉNIE CIVIL ET AGRICOLE | 5,9 | SERVICES MARCHANDS | 18,5 |
| SERVICES NON MARCHANDS | 15,5 | SERVICES MARCHANDS ET COMMERCE | 47,9 |

630,7 milliards de francs (8,4 % du total régional)

Les 20 premiers entreprises

- 1 - Renault Véhicules Industriels (RVI)
- 2 - Sté Lyonnaise Transp. com.
- 3 - Tefal
- 4 - GIAT Industries
- 5 - Commiss. Energie Atom.
- 6 - Caterpillar France SA
- 7 - Hewlett Packard France
- 8 - Rhône-Poulenc Chimie
- 9 - Casino France
- 10 - Framatome
- 11 - RVI
- 12 - Rhône-Poulenc Chimie
- 13 - Pasteur-Mérieux Sérums Vaccins
- 14 - UGINE Savoie
- 15 - Cie Générale des eaux
- 16 - Sté des Autoroutes Rhône Alpes
- 17 - Anoflex International
- 18 - SGS Thomson Microelectronics
- 19 - RVI
- 20 - SN Roulements

● INDUSTRIE
○ TRANSPORTS
○ SERVICES
○ nombre de salariés
5 000 et plus
2 000-4 999
1 000-1 999
500-999
50-499

بِسْمِ اللَّهِ الرَّحْمَنِ الرَّحِيمِ

HORIZONS

ENQUÊTE

Les enfants de la balle du Pakistan



70 % des ballons cousus main dans le monde proviennent de la région de Sialkot, au nord-est du Pakistan. Sept mille enfants y assemblent les pièces de cuir du matin au soir. La pauvreté des familles et l'intérêt des firmes multinationales rendent illusoire la lutte contre l'exploitation infantile

IJAZ SHAH ne voit mille magie dans le football. A dix ans, l'enfant n'y a jamais joué. Il ne connaît aucune des vedettes de la prochaine Coupe du monde. Au Pakistan, le cricket charrie les rêves des garçons de son âge. Un ballon, pour Jaz, c'est simplement trente-deux panneaux de deux tailles différentes qu'il s'agit d'assembler au moyen de dix-huit mètres de fil synthétique et de sept cents points de couture. Accroupi sur un tabouret bas, serrant entre ses genoux une pince au bois qui maintient deux pièces à assujettir, il perce un trou à l'aide d'une grosse aiguille puis fait se croiser dans cet orifice les deux extrémités du fil au bout de deux pointes plus fines. Une fois les demi-sphères achevées, il les réunit et, à l'instant du dernier panneau, retourne la balle à l'envers pour la sceller de l'intérieur.

A raison de sept à huit heures par jour sur une table de jute posée au pied de son lit en corde tressée, Jaz réalise deux ballons quotidiens, payés 24 roupies, soit environ 3 francs l'unité. Il coud. Comme son père, deux de ses sœurs et un de ses frères. Un autre s'intéresse à la technique. Il a huit ans. Une année d'apprentissage est nécessaire pour acquérir les bons gestes. Force et dextérité augmentent avec le temps. Quand il sera aguerri, Jaz peut espérer monter à quatre ballons par jour et s'occuper de belles pièces à 60 roupies.

Sa famille habite Sedherana, un village de trois mille habitants que l'on rejoint par un chemin de terre sillonné à travers les rizières et les champs de pommes de terre. Sur les murs des maisons, les femmes ont plaqué des boues de vache. Une fois séchées, elles forment une combustible. Ici, l'agriculture ne permet plus de survivre. Dans chaque foyer, la coupe des ballons offre un complément de revenu indispensable. Chez Jaz, elle rapporte environ 20 francs par jour, juste de quoi nourrir les neuf enfants. Mais le garçon souffre d'une insuffisance rénale. Afin de payer le traitement, son père s'est endetté. Il doit 25 000 roupies (3 250 francs). Une bonne partie de l'argent a été avancée par l'homme qui passe à Sedherana récupérer le travail de la journée. Il ne décernera pas le remboursement tant que la famille traitera avec lui.

Comme Jaz ou Samerena, une enfant timide du même village qui travaille huit heures par jour depuis l'âge de six ans, comme d'autres petites vies croisées, au moins sept mille jeunes de moins de quatorze ans - selon une statistique officielle - cousent des ballons au Pakistan. Tous résident dans le district de Sialkot, au nord-est du pays. Pour s'y rendre, il faut quitter le grand axe qui relie Islamabad à Lahore et s'engager près de deux heures sur une mauvaise route. Vingt kilomètres après cette destination, la voie sans issue bote sur la frontière avec l'Inde. Ne passent donc à Sialkot que ceux qui ont à y faire.

Dans cette ville d'environ 3 millions d'habitants, même l'appel à la prière du muezzin ralentit à peine la frénésie industrielle. Les rues s'encombrent de charrettes à cheval, de rickshaws et d'un petit peuple de piétons qui se bousculent du matin au soir. L'endroit respire la pauvreté : les immeubles s'amoncellent en tous lieux et chaque cours d'eau est un cloaque nausabond. Pourtant, des limousines se fraient un passage dans le trafic à coups de klaxon, signe que de bonnes fortunes ont souri.

Des banques avenantes poussent entre les immeubles insalubres. De confortables sièges sociaux aux vitres en verre fumé tranchent sur le voisinage miséreux. Le seul hôtel aux normes occidentales est un luxueux trois-étoiles adaptés aux exigences des hommes d'affaires : dans le hall d'entrée, des horloges indiquent l'heure à Tokyo, Londres, Sydney et New York.

Sialkot, cul-de-sac du Pakistan et carrefour de la mondialisation. Au tout-début de ce siècle, un officier

britannique en poste dans les environs endossa sa raquette de tennis. Il la porta chez un artisan local, qui la brisa en tentant de la réparer. Embarrassé, le coupable réalisa dans la nuit une raquette neuve.

De retour dans son fle, le client narra l'anecdote à un ami, qui fit l'opportunité. En 1906 s'ouvrait la première compagnie d'articles de sport. Près d'un siècle plus tard, le chiffre d'affaires de cette activité locale est évalué à 2 milliards de francs. La région produit surtout 70 % des ballons cousus à la main dans le monde. Plus de 60 millions d'unités sont expédiées chaque année vers l'étranger. Le secteur connaît une croissance de 30 % par an. Près de 75 000 foyers en ont fait leur gagne-pain.

L'organisation de cette industrie est un embrouillamin. De respectables sociétés exportatrices traitent les marchés avec les grandes marques sportives occidentales, reçoivent la matière première et acheminent le produit fini. Derrière, un inextricable labyrinthe de filiales et de sous-traitants assurent la production sans la moindre contrainte sociale. Des intermédiaires se chargent de disperser les commandes vers de petits ateliers ou directement dans les familles. La couture est de loin l'opération la plus longue et la plus délicate du processus. Elle représente pourtant moins de 5 % du prix payé par le consommateur.

Au début des années 90, les pays occidentaux se sont finalement alarmés. Des campagnes ont été lancées auprès des consommateurs. A la fin de 1996, la Fédération internationale de football-association (FIFA) a édité un code de bonne conduite, interdisant le travail des mineurs en bas âge et plus généralement une utilisation outrancière de la main-d'œuvre. Les multinationales qui s'arrachent à coup de millions de dollars l'agrément des vedettes sportives ont également compris le mal que pouvait occasionner cette contrepublicité. En février 1997, la Fédération mondiale des industries du sport a donc signé avec le Bureau international du travail, l'Unicef, le gouvernement du Pakistan et la

chambre de commerce de Sialkot l'accord d'Atlanta, qui vise à abolir le travail d'enfants de moins de quatorze ans. Près de dix-huit mois et d'un coût de 9 millions de francs, l'idée s'est concrétisée à l'automne de l'année dernière.

A Sialkot, quatorze hommes et femmes comme Azeem et Sajjad parcouraient la campagne en voiture ou à moto pour recenser les enfants impliqués dans cette industrie et tenter de les en retirer. La tâche est immense. Il faut d'abord structurer le circuit de production, regrouper la main-d'œuvre dans des centres de vingt à quarante employés répertoriés et contrôlables. Il convient également de créer les écoles pour accueillir ces petits travailleurs dans un pays où l'instruction est officiellement

proposent les organisations internationales ne peuvent éponger toutes les dettes. Bon gré mal gré, les industriels de Sialkot acceptent les exigences moralisatrices de leurs clients, se plient aux visites d'inspection et essaient avec flegme les critiques de la presse internationale. Quel que soit le motif, l'étranger est reçu avec des égards. « C'est la première fois que je suis aussi bien accueillie par des patrons », plaisante Cecilia Brijhli, une Italienne pourtant mandatée par la Confédération internationale des syndicats libres (CISL) pour annoncer l'implantation, en mars, d'une première antenne syndicale.

« Nous nous impliquons totalement dans le programme », assure Muhammad Aslam Dar, le pré-

« Les enfants sont un substitut à la sécurité sociale. Exiger de mettre un terme, du jour au lendemain, à leur utilisation revient à nous demander de sauter du dixième étage d'un immeuble »
Hassan Bhutto, premier secrétaire du ministère du travail

obligatoire mais l'infrastructure scolaire très insuffisante. Financée par le projet, l'usine d'elle a ouvert au début de l'année à Sedherana. Elle accueille aujourd'hui cent quatre-vingt-cinq élèves. Trois heures par jour, en début d'après-midi, Jaz interromp son labeur pour apprendre à lire et à écrire.

Dal Zahid Shah, douze ans, se rend, lui aussi, à l'école. Sa mère, Surryya Begum, est « très heureuse » que son fils puisse devenir « un bon citoyen » et, s'il acquiert quelque instruction, avoir la perspective d'ouvrir un jour une boutique. Mais elle s'inquiète déjà du moment où son fils devra arrêter de coudre ses deux ballons quotidiens. Les 44 roupies qu'ils rapportent vont manquer. Surryya et son mari vont devoir travailler plus pour compenser la perte financière, eux qui déjà trincent sans relâche. Les microcrédits que

sident de la chambre de commerce. « Nous prenons des initiatives pour aller au-delà », réchiffre Khawaja Zaka-ud-Din, responsable de Capital Sports Corporation, une des grandes sociétés qui a signé l'accord d'Atlanta. Le patronat local s'associe à toutes les actions humanitaires. Il craint un boycott, alors qu'il a amassé 400 millions de francs pour construire un aéroport international qui dopera encore l'économie de la région.

Mais seules trente-deux des quelque deux cents entreprises enregistrées dans ce secteur ont signé l'accord d'Atlanta. Elles représentent certes 60 % de la production totale. Les autres continuent de faire travailler les enfants en toute légalité : la loi pakistanaise de 1991, qui interdit l'emploi de mineurs de moins de quatorze ans dans les industries

penibles, ne concerne pas ce pan d'activité. Les réfractaires alléguent des sous-marques qui n'ont pas d'image à défendre ou le florissant marché de la contrefaçon, en partie contrôlée par la mafia russe.

Les détournements du code de bonne conduite sont légion. Le temps de travail ne doit pas excéder huit heures. Mais le surcroît de commandes liés à la Coupe du monde incite à écarter le principe. Dans un atelier qui produit le ballon que France Télécom distribuera pour sa promotion, Le Monde a pu constater que les employés travaillaient plus de douze heures par jour. Et comment savoir la provenance et la destination de l'armée de vélos qui circulent dans les rues de Sialkot avec, sur le porte-bagages, de volumineux sacs remplis de roulements non identifiés ?

Selon un homme d'affaires local, un panneau de ballon avec la mention « FIFA approved » ou « FIFA inspected », censé démontrer que les conditions sociales de la fabrication ont été vérifiées, se vend au marché noir 6 francs. Les entreprises agréées par un cabinet d'avocats qui gère les intérêts de la Fédération internationale sur place les produisent elles-mêmes avec, à l'évidence, du collage. Le Monde s'est procuré à Islamabad, la capitale, une imitation d'Adidas où ne manquait que la marque. Figurait, en revanche, le fameux « FIFA approved ». « On ne peut être sûr à 100 % que nos ballons ne sont pas faits par des enfants », admet-on chez Adidas. La marque officielle de la Coupe du monde a d'ailleurs préféré faire coudre dans une usine du Maroc les six mille ballons qui seront utilisés lors des matches, afin de mieux en contrôler l'exécution.

En aparté, certains industriels pakistanais se plaignent, eux, de servir de caution morale aux multinationales. « La construction d'ateliers pour regrouper la main-d'œuvre, le paiement d'heures supplémentaires et d'un repas par jour augmentent nos coûts, assure l'un d'eux. Or nous constatons que le marché bas de gamme commence à nous échapper pour des pays où la réglementation est plus souple. » Le règlement de cet homme est confirmé par une visite dans une

grande boutique de sports parisienne. Un mini-ballon Adidas à 49 francs est fabriqué en Chine. Un autre, sans marque mais sous licence France 98, provient d'Inde. Nombre de qualités d'Adidas, Uhispport ou Puma sont dépourvues de mention d'origine. Sur les produits Nike ne figure aucune inscription garantissant le respect du code de conduite.

De toute façon, comment éradiquer définitivement l'exploitation infantile dans ce seul secteur quand, du côté de chaussures d'Islamabad, au gardien de troupeau des campagnes, près de 3,3 millions d'enfants, statistique officielle encore, travaillent au Pakistan ? « A l'Ouest, l'emploi d'enfants est vu comme une attitude cruelle et contraire aux droits de l'homme, explique Mushahid Hussain, ministre de l'Information et porte-parole du gouvernement. Dans la société pakistanaise, il est perçu comme un acte volontaire pour aider les parents à subvenir aux besoins. Les enfants sont un substitut à la sécurité sociale. Ediger de mettre un terme du jour au lendemain à leur utilisation revient à nous demander de sauter du dixième étage d'un immeuble », estime Hassan Bhutto, premier secrétaire du ministère du travail.

LES syndicats indépendants estiment aussi qu'il y a disproportion. « Pourquoi les pays occidentaux se focalisent-ils sur la fabrication des ballons ? », l'interroge un responsable de la Fédération du travail du Pakistan (AFOI). « Ce homme a conduit une enquête sur la vie quotidienne dans les innombrables briqueteries disséminées dans le pays. S' appuyant sur la froide précision des chiffres, il décrit l'horreur de l'esclavage.

Les familles sont parquées dans l'enceinte de l'entreprise et surveillées par des gardes. Elles ne possèdent même pas le lit sur lequel elles dorment. Elles travaillent 14 à 15 heures par jour pour des salaires variant entre 90 et 400 francs par mois. Même si la loi l'interdit formellement depuis 1992, le père perçoit souvent une forte avance de l'employeur qu'il est incapable de rembourser. En retour, le patron exige que femmes et enfants se mettent gratuitement à son service. Qu'un autre propriétaire rachète l'avance, appelée ici « *peshti* », et la famille se verra contrainte de le suivre.

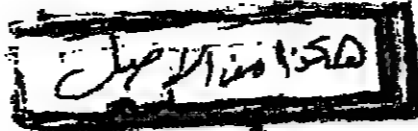
Les rares syndicalistes qui tentent de s'opposer à cette forme d'esclavage vivent armés. Ehsan Ullah Khan, qui dénonça le travail forcé dès la fin des années 80, a dû se réfugier en Suède pour sa sécurité. La communauté internationale tarde à s'émouvoir de cette autre atteinte à la dignité humaine. Les enfants des pays riches ne jouent pas avec des briques.

Benoît Hopquin
Dessin : Marcelino Truong

Le futur avec des frontières à la dimension multilatérale

TROIS QUESTIONS A Jacques Bonnet

- 1** Quel est l'axe essentiel de votre réflexion ? La région pour son statut ? Les échanges entre pays ? Les infrastructures ?
- 2** Rhône-Alpes revient au sein de l'Europe... Les carrières. Les progrès en matière humaine ?
- 3** Les attentes des citoyens... Les attentes des citoyens... Les attentes des citoyens...



Felix Rohatyn, ambassadeur des Etats-Unis en France

« L'euro peut être un grand catalyseur de changements en Europe »

Le représentant de Bill Clinton à Paris estime que l'unification monétaire pourrait favoriser la régionalisation du Vieux Continent

INTERROGÉ par Le Monde avant que la crise irakienne n'entre dans sa phase la plus aiguë, l'ambassadeur des Etats-Unis en France, Felix Rohatyn, un Américain d'origine européenne, s'exprime ici sur l'euro et la construction européenne.

« Ancien banquier d'affaires à New York, comment voyez-vous aujourd'hui, de Paris, cette nouvelle phase de la construction de l'Europe qui est la naissance de l'euro ?

« Il y a beaucoup d'avis différents sur l'euro, tant chez vous que chez nous. Comme l'a dit récemment Lawrence Summers, notre secrétaire adjoint au Trésor lors d'une audition au Sénat américain, nous considérons que l'euro est une décision purement européenne sur laquelle les Etats-Unis n'ont rien à dire. Si l'euro se fait, comme cela semble de plus en plus vraisemblable, nous espérons que ce sera un grand succès. Comme il faut l'aider, il ne faudra pas que l'euro entrave le travail structurel qui doit être entrepris en Europe. Nous avons d'énormes intérêts en Europe et, de ce point de vue, mieux l'Europe marche, mieux cela vaudra pour nous.

« L'euro n'est cependant pas qu'une création économique ou financière. C'est aussi une perspective politique très profonde. Depuis le plan Marshall, au lendemain de la deuxième guerre mondiale, nous avons toujours soutenu l'intégration européenne, économique et politique. Et l'euro est finalement l'avant-dernière étape dans le processus d'intégration. C'est un grand pari et un grand projet.

« Si vous étiez européen, vous feriez ce pari ?
- Un ambassadeur des Etats-Unis ne devrait probablement pas dire ce qu'il ferait s'il était européen, même si je le suis un peu. Disons que je comprends très bien les Européens qui sont partisans de l'euro. Parce que faire l'euro, pour eux, c'est regarder en avant. L'euro, c'est une vision optimiste de l'Europe ; c'est le seul grand projet européen. L'euro n'est certainement pas une potion magique, mais il peut être un grand catalyseur de changements en Europe.

« La discipline monétaire et budgétaire imposée par l'euro ne risque-t-elle pas de freiner la croissance en Europe, et par conséquent aux Etats-Unis ?

« Je crois qu'il faut envisager cette discipline dans une autre perspective. Aux Etats-Unis, nous sommes passés d'un déficit budgétaire de plus de 4 % du produit intérieur brut en 1992 à un budget en équilibre aujourd'hui, et cela avec une croissance tout à fait remarquable. C'est en partie grâce à George Bush, qui a augmenté les impôts en 1990, mais surtout au budget du président Bill Clinton en 1993 : il a augmenté les impôts et freiné les dépenses. Cette politique budgétaire a permis une réduction des taux d'intérêt. Avec les grandes restructurations industrielles amorcées dans les années 80 et les investissements réalisés dans les industries de pointe, cette politique a

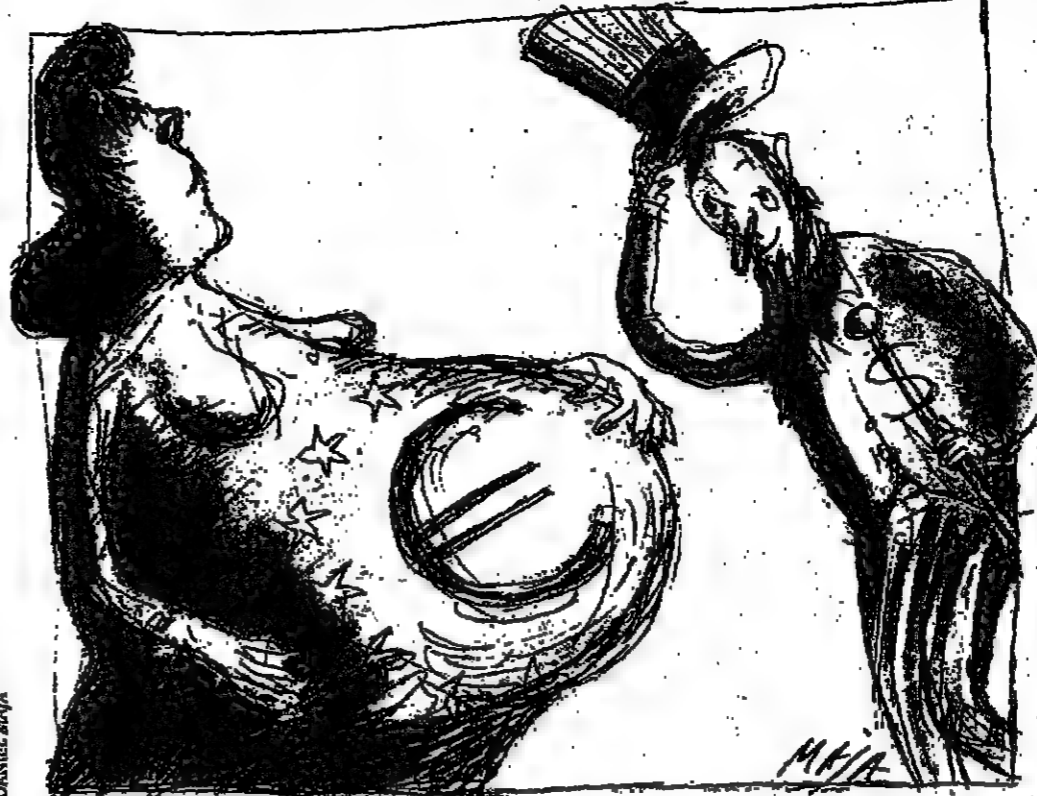
conduit à la croissance que nous connaissons aujourd'hui. La discipline budgétaire n'est donc pas du tout en contradiction avec la croissance. Tout dépend de la manière dont elle est conçue. Vous parlez aujourd'hui de limiter le déficit à 3 % du PIB. Mais on peut avoir ce taux-là avec un niveau de revenus fiscaux de 50 % du PIB et des dépenses publiques de 53 %. Ou on peut avoir des revenus fiscaux de 50 % et des dépenses de 53 %. Selon l'une ou l'autre formule, les résultats sont tout à fait différents.

« A mon avis, ce n'est donc pas la discipline budgétaire qu'il faut craindre. Ce qu'il faut voir, c'est quelle est la politique économique et sociale choisie. Parce que c'est elle qui renvoie à des questions très fondamentales : le rôle du gouvernement dans la société ; le poids du secteur privé par rapport au public ; les frontières entre les deux, etc. Quand je dis que l'euro peut être un catalyseur de changement, il peut l'être dans le domaine de la conception de la société que l'on veut construire. Parce qu'il faudra qu'elle change.

« Aux Etats-Unis, quand la croissance est en Californie, ou en Texas, ou en Floride, elle va en Californie. En Europe, il n'y a pas cette mobilité.

« Nous vivons dans un monde où il n'y a pas de mur pour les idées, pas de mur pour les langues. La mobilité pratique devient de plus en plus facile, même si elle reste difficile psychologiquement dans certains endroits. Je crois que rien n'est écrit à l'avance, surtout pour un projet aussi important et complexe que la création de l'euro. Il va y avoir des évolutions. Ici comme ailleurs, des habitudes vont changer.

« Chez nous, lorsque l'économie ralentit en Californie parce qu'on réduit les dépenses militaires par exemple, les gens vont en Arizona ou au Texas. Ici, avec le temps, rien ne dit qu'il ne peut pas se passer des choses à peu près semblables. Ce que j'ai remarqué depuis mon arrivée à Paris, c'est que, à certains égards, c'est déjà ce qui se passe. Je suis allé faire une visite officielle à Lyon. C'est une ville qui a des accords avec Barcelone, Genève, Turin ; une ville qui construit un tunnel sous les montagnes. Raymond Barre n'est pas simplement



un maître de France ; Lyon est déjà une ville européenne. Tout comme Amsterdam, Bruxelles, Stuttgart.

« Je me demande finalement si l'euro ne finira pas par concentrer l'Europe au point de vue financier et, simultanément, diversifier l'Europe au point de vue politique. Les capitaux seront des centres financiers, mais le pouvoir économique et politique sera peut-être décentralisé, puisqu'il n'y aura plus de frontières. La monnaie unique pourrait accentuer la régionalisation de l'Europe. La première chose à laquelle j'ai pensé en retournant à Paris est qu'il fallait que nous soyons représentés dans ces villes déjà européennes. Nous avions fermé nos consulats pour des raisons budgétaires, mais c'est absurde car l'Europe se fait à Paris, mais aussi à Lyon, Lille, Turin, Toulouse, etc. Il faut que notre présence y soit assurée.

« Est-ce que cela ne vous choque pas que l'on construise la Banque centrale européenne

(BCE) avant le gouvernement européen ? L'union monétaire avant l'union politique, il n'y a pas de précédent.

« Il n'y a pas vraiment de formule. Regardez ce qui s'est passé chez nous. La Constitution qui a donné naissance au gouvernement central remonte à 1787 ; la Réserve fédérale, notre banque centrale, a été créée presque cent cinquante ans après, en 1913. En Europe, vous êtes en train de construire une Banque centrale européenne alors qu'il n'y a pas de banque centrale virtuelle. Vous avez déjà, dans un certain nombre de pays, une réelle convergence économique et financière ; c'est comme si l'euro et la BCE existaient déjà. C'est un peu différent de construire le toit d'une maison avant d'avoir construit les murs, mais quand vous avez les murs virtuels créés par les marchés financiers, cela devient peut-être un peu plus facile à envisager.

« L'euro n'est-il pas une menace pour le dollar ? Ne risque-t-il pas d'affecter la capa-

ciété des Etats-Unis à se financer ?

« La force ou la faiblesse du dollar dépend et dépendra principalement de notre propre politique financière et économique. Nous sommes en train de réduire nos besoins de financement de manière significative en nous dirigeant vers des surplus budgétaires. Ce qui est possible, c'est que l'existence de l'euro nous oblige à une plus grande discipline budgétaire. A mon avis, le succès de l'euro ne peut être que positif pour nous en créant une grande monnaie de réserve de plus.

« Comment expliquez-vous que, du Wall Street Journal à Time, on ne trouve pratiquement pas un seul commentaire américain favorable à l'euro, alors que le gouvernement américain affirme en souhaiter le succès ?

« Il faut reconnaître que l'euro, aux Etats-Unis comme chez vous, est considéré comme une aventure, un risque. C'est un thème qui alimente la polémique aussi parce que l'on ne saurait pas avant cinq ou dix ans qu'il a eu raison et qui a eu tort. Cela dépendra, à ce moment-là, du niveau d'intégration et des réformes européennes, de la croissance nationale et de la réduction éventuelle du chômage. Cependant, chez nous aussi, le scepticisme vis-à-vis de l'euro diminue. Au début, on pensait que cela ne pouvait pas se faire ; aujourd'hui, on voit que cela peut se faire et va très probablement se faire.

« A la fin des années 80, on parlait en Europe du « déclin américain ». Aujourd'hui, la presse américaine évoque volontiers le « déclin européen ». Comment jugez-vous ces théories « déclinistes » qui, au fil des modes, se promènent d'un bord à l'autre de l'Atlantique ?

« Longtemps avant « le déclin américain », il y avait eu Le Défi américain, le livre de Jean-Jacques Servan-Schreiber. Je me souviens avoir lu ce livre dans les années 60. On disait que les multinationales américaines allaient conquérir le monde. Puis les années 80 ont vu les déficits budgétaires américains croître et conduire à une crise ; nos banques étaient déclinées en faillite ; nos industries automobile et électronique finies, etc. Et beaucoup d'économistes qui disaient aujourd'hui que l'Europe est en déclin permanent écrivaient alors que le Japon et l'Allemagne allaient conquérir le monde.

« Les restructurations des années 80 ont été très rapides et très dures. Cela faisait partie d'une mutation plus générale qui va sûrement intervenir en Europe aussi. C'est notamment un changement dans l'influence que les actionnaires ont sur la marche de l'entreprise. Il y a eu une pression qui s'est exercée sur les firmes, une pression qui a conduit à des modifications dans leur gestion. Aujourd'hui, nous avons finalement une dynamique très forte dans l'économie américaine, comme je ne l'ai jamais vue auparavant, même au début des années 60. Nous avons passé le creux de la vague et nous, Américains, regardons la France comme vous nous regardez il y a dix ans, avec un certain pessimisme qui n'est certainement pas plus fondé que celui qui domine le regard des Européens sur l'Amérique durant les années 80.

« Je ne dis pas que vous n'avez pas de gros problèmes ; vous en avez comme nous en avions à l'époque. Mais les solutions sont clairement là. Vous avez tous les éléments : l'éducation, le capital, la technologie, un grand marché. Et puis vos grandes entreprises privées, que je connais bien, sont très compétitives. Avec mon collègue français de Washington, l'ambassadeur François Bugignon de l'Yvesand, nous avons d'ailleurs décidé de créer un conseil franco-américain des PIG des grandes entreprises des deux pays. Sous la présidence de Michel Bon (France Télécom) et de Dana Mead (Remeco), il se réunira pour la première fois en juin, à Washington.

« Donc, il n'y a pas de pessimisme dans le regard de l'ambassadeur des Etats-Unis en France ?

« Je ne vois rien en Europe qui justifie un euro-pessimisme. La Grande-Bretagne et les Pays-Bas ont prouvé qu'on pouvait réduire le chômage et pousser la croissance. Les vraies questions sont celles du niveau de la production sociale que nous pouvons indiquer pour votre société, des arbitrages que vous faites pour résoudre les problèmes du chômage et accélérer la croissance. On en revient à des questions politiques, à des choix de société. Ce sont les décisions les plus fondamentales que prend une société démocratique.

Propos recueillis par Alain Frachon

Banquier, démocrate et diplomate

EN DÉCEMBRE 1940, Felix Rohatyn, jeune juif polonais arrivé cinq ans auparavant à Paris avec sa famille, quitte la France, échappant de justesse à un barrage de la police allemande. Un détour par l'Afrique du Nord, le Portugal, le Brésil et c'est, enfin, New York qui va accueillir le jeune homme.

Il y sera banquier pendant trente ans. Associé-gérant de la banque Lazard, il y devient rapidement l'une des vedettes de Wall Street. Démocrate d'instinct et de raison, il sera le concepteur du plan de redressement financier qui, en 1975, sauva la Grosche Pomme de la faillite.

Ironie de l'histoire, Rohatyn est de retour à Paris au moment où s'ouvre le procès Papon. Le banquier a vite appris le métier de diplomate. Il se garde de por-



FELIX ROHATYN

sachant que le mal ne vient pas toujours habillé d'un uniforme noir et de bottes cirées mais très souvent d'un costume gris [...] très bureaucratique.

AL. Fr.

Pierre Terzian, directeur de la revue « Pétrostratégies »

« La crise avec l'Irak n'a pas, cette fois-ci, de dimension pétrolière majeure »

« Au centre de la crise entre la communauté internationale et l'Irak, en 1990-1991, il y avait le pétrole. Avant même les premiers bombardements, le prix du brut avait flambé. Qu'en est-il cette fois-ci ?

« La crise avec l'Irak n'a pas, cette fois-ci, de dimension pétrolière majeure. La raison en est simple : les opérateurs pétroliers sont convaincus que l'opération militaire, si elle a lieu, ne visera pas les capacités d'exportation pétrolière de l'Irak. Et donc que la donne pétrolière ne changera pas au sortir de la crise.

« Les marchés ont-ils raison ?

« Pas forcément. Ce qui me frappe, c'est que l'influence de l'Irak sur le marché international est disproportionnée par rapport à sa capacité de production. La résolution 986 du Conseil de sécurité des Nations unies autorise l'Irak à exporter du brut à concurrence de 2 milliards de dollars

(12 milliards de francs) par semestre pour soulager les difficultés de sa population. Vendredi 20 février, le Conseil de sécurité a plus que doublé ce plafond, en autorisant Bagdad à exporter du pétrole pour 5,2 milliards de dollars par semestre. Pour doubler la valeur de ses ventes, l'Irak devrait - aux cours actuels - produire de 2,5 à 2,6 millions de barils par jour, alors que le marché est déjà surabondamment par l'offre de pétrole.

« On a vu récemment que, par ces atomollements dans l'application de la résolution 986, l'Irak a contribué à l'effritement des cours. Avec un doublement de ses ventes, on imagine les difficultés que attendent l'Organisation des pays exportateurs de pétrole (OPEP). D'autant que plus les prix baisseront et plus Bagdad sera obligé de pomper du brut pour atteindre le plafond de recettes fixé par les Nations unies. Le fait de

n'être lié par aucun quota de production au sein de l'OPEP donne une certaine liberté de manœuvre aux Irakiens. Bien que plafonné par l'ONU, le niveau effectif de production dépendra de Bagdad.

« Il y a un an, lorsque la résolution 986 est entrée en application, les cours du brut frisaient 23 dollars le baril, et l'Irak devait produire 1,1 million de barils par jour pour répondre à sa consommation locale et exporter les volumes autorisés par l'ONU. Aujourd'hui, avec un baril qui ne dépasse pas 14 dollars pour le Brent, et avant même tout doublement des exportations autorisées, dites « pétrole contre nourriture », l'Irak doit produire 1,8 million de barils par jour pour ses besoins propres, ses ventes autorisées et le rattrapage de celles qui n'ont pas été honorées du fait de retards, d'alkers imputables à l'Irak. Tout cela est très déstabilisateur pour le marché.

« Après des années d'embargo, l'Irak a-t-il la capacité technique de produire quelque 2,5 millions de barils par jour ?

« Non, il ne l'a pas, et les Occidentaux le savent. Elf et Total - comme les compagnies russes, d'ailleurs - ont négocié des accords pour la mise en production de gisements de pétrole géants en Irak. L'embargo des Nations unies contre l'Irak bloque leur signature. Je suis convaincu que la France et la Russie attendent d'une augmentation du quota ouvrier qu'elle ouvre la voie à un retour des compagnies étrangères.

« On peut donc penser que Paris et Moscou présenteront ultérieurement un projet de résolution autorisant l'Irak à acheter des équipements pétroliers et à faire appel aux compagnies étrangères. Dans ce cadre, les accords déjà conclus par des compagnies françaises et russes prendraient tout leur sens.

« L'OPEP ne sortira pas renforcée de cette crise.

« Non, d'autant que l'Organisation est confrontée à deux autres problèmes. D'une part, depuis la crise de 1990-1991, la demande de brut OPEP par le marché international n'a augmenté que de 2,7 millions de barils par jour, alors que la capacité de production de l'OPEP - hors Irak - a crû de 6,1 millions de barils par jour.

« Par ailleurs, l'Arabie saoudite ne fait plus la pluie et le beau temps au sein de l'Organisation. La rivalité politique traditionnelle Arabie saoudite-Irak a cédé la place à une rivalité commerciale entre l'Arabie saoudite et le Venezuela. Or ce dernier dispose d'atouts très importants. Le principal est que le Venezuela est aujourd'hui le pays de l'OPEP qui dispose à l'étranger de la plus forte capacité de raffinage, ce qui lui permet de compenser en partie par ses marges de raffinage ce que

la baisse des cours du brut lui fait perdre. Second facteur, la forte présence des compagnies internationales au Venezuela. Celles-ci financent une part très importante des investissements, alors qu'en Arabie saoudite, c'est l'Aramco, la compagnie nationale, qui assume la totalité des coûts. Les Saoudiens ne maîtrisent plus l'OPEP.

« Quelle serait la solution pour rééquilibrer le marché de l'OPEP ?

« L'idéal serait que l'OPEP réduise son plafond de production hors Irak de l'ordre de 2 million de barils par jour et sa production effective de 3 millions de baril par jour, soit l'équivalent de production d'un pays comme l'Iran. C'est inconcevable. Ma même une réduction modeste pourrait inverser la tendance baissière du marché.

Propos recueillis par Jean-Pierre Tuqu

Le Monde

21 bis, RUE CLAUDE-BERNARD - 75242 PARIS CEDEX 05
Tél. : 01-42-17-29-00. Télécopieur : 01-42-17-21-21. Télex : 206 806 F
Tél. relations clientèle abonnés : 01-42-17-32-90
Internet : http://www.lemonde.fr

EDITORIAL

Les Grands et l'emploi

DEPUIS le premier G7 sur l'emploi de Detroit, en 1994, il est de bon ton d'ironiser sur l'inefficacité de ces sommets. Des nations aux situations et aux cultures économiques aussi différentes que les sept plus grands pays industrialisés ne pourraient guère s'entendre sur la meilleure voie à suivre dans la lutte contre le chômage et la pauvreté. Il n'y aurait même aucun intérêt à rechercher une telle entente, tant il est vrai que la politique de l'emploi, à l'inverse des politiques macro-économiques ou financières, continue et continuera à relever encore et pour longtemps de la souveraineté de chacun.

en Europe



Le silence accusateur de Bill Clinton

LA PREMIÈRE phase de l'affaire Monica Lewinsky restera comme une opération de relations publiques magistralement conçue et exécutée par la Maison Blanche. Quatre semaines après l'éclatement d'un scandale trop vite qualifié par les Cassandre de « Watergate de Bill Clinton », le président et la First Lady ont apparemment retourné l'opinion en leur faveur. M. Clinton n'a jamais été aussi populaire, le procureur indépendant, Kenneth Starr, d'accusateur est devenu accusé, et aucune preuve ne permet de confirmer le caractère scabreux des relations singulières entre le chef de l'exécutif et l'ancienne stagiaire.

Un motif officiel ne l'appelle-t-il ? Pourquoi Vernon Jordan, confident de Bill Clinton et avocat le plus puissant de Washington, et Bill Richardson, ambassadeur américain auprès des Nations unies, ont-ils été mobilisés pour offrir à celle qui n'était que l'une des 250 stagiaires de la Maison Blanche un emploi gratifiant dans le secteur privé ? A toutes ces interrogations la Maison Blanche donne de plus en plus l'impression de vouloir répondre par des demi-vérités, comme si elle voulait préparer une échappatoire redoutée.

inconvenante avec Monica Lewinsky se multiplient. Les conseillers du président réagissent de manière empirique, au gré des révélations de la presse, ce qui est une tactique risquée. Depuis le scandale du Watergate, on sait que les faits sont moins redoutables que leur dissimulation. Or, une majorité d'Américains ne croient pas aux démentis de Bill Clinton. Cela ne les empêche pas de penser que le président fait du bon travail, ce qui est fort différent d'un quitus sur le plan moral : 46 % d'entre eux ont une opinion négative de Bill Clinton « en tant qu'individu », et 41 % sont d'un avis opposé. En octobre, les premiers n'étaient que 39 %.

Chambre des représentants a commencé des préparatifs en prévision d'une éventuelle procédure de mise en accusation (impeachment) du chef de l'exécutif. Le Grand Old Party mesure parfaitement que s'engager dans une telle voie, tant que M. Clinton demeure au zénith des sondages, est le plus sûr moyen de favoriser une victoire démocrate lors des élections parlementaires de novembre.

Laurent Zecchini

« ÉCONOME AVEC LA VÉRITÉ » Mike McCury, porte-parole de la Maison Blanche, a exprimé de sérieux doutes dans une interview au Chicago Tribune : « Peut-être y a-t-il une explication simple et innocente. Mais je ne le crois pas, parce que nous l'aurions déjà fournie. Je pense que cela va finir par une histoire très compliquée, comme le sont toutes les relations humaines. Et je ne crois pas que cela soit très facile à expliquer. » Pour poursuivre mon travail, a-t-il admis, je dois croire qu'il y a un genre d'explication cohérente avec ce que le président a dit jusqu'à présent. »

« Quelques questions... Or, ce silence est l'arme maîtresse d'une stratégie à court terme. Les conseillers du chef de la Maison Blanche reconnaissent que l'explication d'un mystère justifié par le déroulement de l'enquête judiciaire et la nécessité de « rassembler les faits », a plus de crédibilité. Aucune disposition légale n'oblige M. Clinton à se taire. S'il le veut, il peut dissiper d'un seul coup les mystères de l'affaire Lewinsky, en répondant à quelques questions : si les cadeaux offerts par le président étaient si anodins, pourquoi sa secrétaire personnelle a-t-elle exigé de « Monica » leur restitution ?

Plusieurs anciens conseillers de Bill Clinton, George Stephanopoulos, Dick Morris, Dee Dee Myers, ont souligné qu'il ne peut y avoir de fumée sans feu, et envisagé l'hypothèse d'une fin de mandat abrégé pour Bill Clinton. D'autres commentateurs ont rappelé que le président est parfois « économe avec la vérité », comme disent les Anglo-Saxons : il n'a pas fumé de marijuana, il en a seulement fait l'expérience, et, de toute façon, il n'a pas cherché à éviter d'aller se battre au Vietnam, mais il y est parvenu.

Les gens par Kerleroux



Les fondations privées, une chance pour la culture

Les ministères de la culture et de l'intérieur ne cessent de rappeler les déboires - réels - des Fondations Vasarely, Arp ou Carzou et la survie difficile de quelques autres. Mais l'excellent travail et la situation équilibrée de la Fondation Maeght, les bons résultats et le projet cohérent de la Fondation Hartung, les débuts encourageants de la Fondation Dina Vienny sont généralement passés sous silence.

cometti, considéré comme « trop important » pour faire l'objet d'une fondation. « La Fondation Hartung a vu le jour parce que les musées l'ont longtemps considéré comme un peintre mineur », confie François Hers. Pour Giacomo, ce n'est pas le cas. Si la fondation est refusée, les droits de succession, de l'ordre de 400 millions de francs, permettront aux musées d'enrichir considérablement leurs collections. Mais cette dation viendrait contredire les volontés d'Annette Giacomo, la femme du peintre.

ne plus les exposer. On pourrait multiplier ces exemples. La DMF s'est désintéressée, pendant des décennies, des arts dits primitifs. Il a fallu l'installation à Paris de la Fondation Dapper - de droit hollandais, les conditions imposées par la France étant jugées trop contraignantes - pour que le Musée des arts africains et océaniques, stimulé par ce musée privé, commence à sortir de sa torpeur.

tenis indéfiniment. « Vu la situation de son budget, le ministère de la culture devrait bénir les fondations », estime François Hers. Ce qui est contestable, ce n'est pas le principe des fondations, mais - parfois - leur mise en œuvre : « Certaines d'entre elles ont été mal conçues au départ et ont fait l'objet de trop d'interventions politiques », dit-on au ministère de l'intérieur. Il faut de ce camp sur des positions rigides, ne pourrait-on imaginer des solutions qui concilient la rigueur d'une gestion publique et la liberté de la passion privée ? Ainsi la Fondation Hartung, souple, sans lieu d'exposition, mais dont les objectifs scientifiques, axés autour de l'étude et de la diffusion de l'œuvre de l'artiste, sont rigoureux. Les statuts du Centre Pompidou, de leur côté, autorisent de multiples types d'associations entre un établissement public et une fondation privée. Ils sont loin d'avoir été tous explorés.

Michel Guérin et Emmanuel de Roux

Il y a 50 ans, dans Le Monde Shakespeare revisité par Maurice Clavel

LA PIÈCE de M. Maurice Clavel n'est pas indifférente. Au contraire : elle trône comme un beau dessin égaré par des fortuneuses. Qui peut reprocher à M. Clavel d'avoir voulu écrire un Hamlet 1947 ? Tout le monde, à l'exemple de M. André Gide (Cécile, Saül), de M. Jean Cocteau (Roméo, La Machine infernale), et de M. Jean Giraudoux, remâche les vieux chefs-d'œuvre. Et cette mastication a donné des résultats excellents. Amphitryon 38, Electre, Judith... Ensuite Antigone et Roméo et Jeannette de M. Jean Anouilh ; Les Mouches de M. Jean-Paul Sartre.

Robert Kemp (24 février 1948.)

Le Monde sur tous les supports
Télématique : 3615 code LEMONDE
Documentation sur Minitel : 3617 code LMDOC ou 08-36-29-04-54
Le Monde sur CD-ROM : renseignements par téléphone, 01-44-08-78-30
Index et microfiches du Monde : renseignements par téléphone, 01-42-17-29-33
Le Monde sur CompuServe : GO LEMONDE
Adresse Internet : http://www.lemonde.fr
Films à Paris et en province : 08-36-68-43-78

étrolière majeure

Vertical text on the far left edge of the page, partially obscured and difficult to read.

Face à Bagdad, Londres et Washington réunis, l'Europe désunie

par Jonathan Eyal

QUELLE que soit, ou presque, l'évolution de la crise irakienne, deux conséquences apparaissent déjà : l'Union européenne a échoué - une fois de plus - à parler d'une seule voix, et les « relations privilégiées » entre la Grande-Bretagne et les Etats-Unis sont redevenues un lien essentiel de la sécurité transatlantique. Quelle ironie dans ce rebondissement diplomatique !

Les rapports étaient mauvais entre le précédent gouvernement britannique et Bill Clinton. Les conflits sur la politique en Irlande du Nord et les soupçons du président américain à propos d'un soutien de Londres à ses adversaires républicains lors des élections avaient altéré le climat. De plus, le refus des Britanniques de participer à une politique plus cohérente de défense en Europe avait irrité Washington. A la différence de son prédécesseur, le président Clinton avait, en fait, bien accueilli la volonté européenne d'œuvrer plus résolument à la sécurité, et considéré la Grande-Bretagne comme l'un des principaux obstacles à cet effort.

Arrivé au pouvoir en mai dernier, le gouvernement travailliste se révélait partisan d'une politique radicalement nouvelle. Le premier ministre, Tony Blair, déclarait ainsi qu'un rapprochement entre la Grande-Bretagne et l'Europe était la meilleure contribution de Londres aux bonnes relations transatlantiques. Loin d'être contradictoire pour les dirigeants britanniques, l'idée d'une Europe plus unie était compatible avec le maintien de liens amicaux entre l'Europe et les Etats-Unis. Moins d'un an plus tard, cependant, le gouvernement Blair est, semble-t-il, revenu aux positions de son prédécesseur conservateur : indifférence vis-à-vis de l'Europe et soutien puissant aux Etats-Unis.

Pour la première fois, l'Amérique n'a même pas cherché à faire semblant de coordonner une politique commune dans cette crise

Parachevant la ressemblance presque inquiétante avec le passé, la récente visite de Tony Blair à Washington s'est terminée dans une orgie de félicitations au président Clinton, une situation qui n'est pas sans rappeler les liens personnels étroits qu'entretenait Margaret Thatcher avec le président Reagan dans les années 80. Comme eux, Clinton et Blair s'apprécient ; mais ils se considèrent aussi, l'un et l'autre, comme des modernisateurs de la pensée, les instigateurs et les promoteurs d'un mouvement politique de centre-gauche auquel le reste du monde devrait bientôt emboîter le pas.

Le Foreign Office qui, ces dernières années, encaissait les coups et les sarcasmes de l'administration démocrate de Washington est naturellement ravi de ce soudain revirement. Les vieux routiers du ministère, accoutumés à voir dans ces « relations privilégiées » un phénomène immuable par nature, prennent aujourd'hui plaisir à faire remarquer que rien ne vaut, comme d'habitude, une crise internationale pour vous rapprocher. Pourtant, le Foreign Office est embarrasé par les derniers événements.

Les diplomates britanniques craignent, en effet, que s'il en récolte les avantages, Blair ne s'expose, en resserrant les liens avec Clinton, aux écueils rencontrés par ses prédécesseurs. Si tant est que Clinton survive aux scandales qui l'assaillent dans son pays, il y a peu de chances que les démocrates parviennent à reprendre en main le Congrès lors des élections légis-

latives de novembre prochain. Surtout, ils pourraient perdre la Maison Blanche au début du siècle, laissant Tony Blair aux prises avec un président républicain qui, vraisemblablement, n'oublierait ni ne pardonnerait le soutien britannique à Clinton. C'est une des raisons pour lesquelles sir Christopher Meyer, ambassadeur de Grande-Bretagne aux Etats-Unis, a pris la peine récemment de se déplacer au Texas afin d'y rencontrer le gouverneur George Bush, fils d'un ancien président et possible candidat républicain, dans deux ans, à la présidence des Etats-Unis. Ainsi, derrière les effusions, la diplomatie britannique se prépare à toute éventualité.

Plus grave, le Foreign Office s'inquiète également en privé tout à la fois de la conduite des opérations contre l'Irak et de leurs retombées politiques. Pour les non-initiés, les positions de Londres et de Washington sont identiques face à Saddam Hussein. Mais certaines nuances existent, qui peuvent se révéler importantes. Si les Britanniques, en effet, estiment - comme les Américains - qu'aucune résolution des Nations unies n'est nécessaire pour frapper l'Irak, le Foreign Office a tenté de persuader Washington d'accepter que le Conseil de sécurité discute de la question une fois encore, afin surtout de s'assurer de la légitimité d'une intervention armée.

Le département d'Etat américain n'a pas été convaincu, mais a finalement accepté un compromis : au Conseil de sécurité de décider si l'Irak a rompu ses engagements internationaux, ce qui justifierait une action militaire. L'inconvénient est que Washington ne consente à une réunion du Conseil de sécurité que s'il obtient l'assurance que les Russes, les Chinois et les Français - membres permanents, opposés à une offensive dans le Golfe - acceptent de limiter le débat à une seule résolution. Du point de vue américain, le fait de porter la question devant le Conseil de sécurité reste un enjeu risqué : sans procurer de bénéfices tangibles, cette décision pourrait remettre en cause l'idée que défendent aujourd'hui les Etats-Unis d'avoir toutes les raisons d'intervenir contre Saddam Hussein.

La démarche britannique a finalement échoué, les Russes et les Français ayant refusé d'entrer dans le jeu. La mission de médiation en Irak du secrétaire général des Nations unies a donc été le plus petit commun dénominateur sur lequel tous les membres permanents du Conseil de sécurité ont réussi à s'entendre jusqu'à présent. Il existe, en coulisse, d'autres conflits entre Londres et Washington. Les Britanniques acceptent, en effet, que l'offensive contre Saddam Hussein soit substantielle et que davantage de cibles militaires soient surveillées de près, afin que l'Occident puisse graduer sa pression sur le dictateur irakien pour le cas où il refuserait de se conformer aux résolutions de l'ONU. Mais Londres n'est pas d'accord, dans l'ensemble, avec la volonté du Congrès américain de mener une action beaucoup plus vaste contre l'Irak.

La préoccupation majeure est sans doute, à Londres, de savoir ce qui arrivera lorsque les premières frappes aériennes auront eu lieu. Il n'est un secret pour personne que l'on donnera alors à Saddam Hussein l'opportunité de se plier aux exigences occidentales en autorisant l'inspection de tous les sites militaires du pays. C'est là que la situation peut se compliquer. En soutenant les Américains, Tony Blair a fait le pari que Londres pourrait contenir ou influencer les débats politiques qui s'ensuivraient, et obtenir l'aval indispensable des Etats-Unis. Car la Grande-Bretagne préside actuellement l'Union européenne.

Pourtant, pour la première fois, depuis la fin de la guerre froide, l'Amérique n'a même pas cherché à faire semblant de coordonner une politique commune dans cette crise. Blair a été, en quelque sorte, dispensé de la mission d'obtenir par la diplomatie un accord des autres pays du Proche-Orient. Bien qu'irrité par les initiatives françaises, Washington a rapidement

compris que des ennemis venus de Paris étaient nettement préférables à une opposition de l'Europe tout entière. Après avoir vaguement essayé de convaincre les Français, le président Clinton a directement fait pression sur l'Allemagne, et obtenu du chancelier Helmut Kohl son soutien personnel à l'opération. Voilà qui convient parfaitement aux Anglais, et le Foreign Office n'a pas eu de mal, étant donné les divergences des grands pays d'Europe, à répondre à ceux qui se plaignaient que la présidence britannique avait empêché la discussion sur une politique européenne commune dans le Golfe. Londres a déclaré qu'il n'était pas, en fait, de l'intérêt de l'Union de trop débattre de cette crise.

Mais lorsque la première vague de frappes sur l'Irak prendra fin, surtout si l'opération ne s'est pas soldée par un succès diplomatique, l'étroite association avec Londres ne sera plus guère utile à Washington, qui aura plutôt besoin du soutien de pays comme la France et l'Allemagne pour trouver une solution politique au conflit. Le pire cauchemar serait alors pour le Foreign Office que Paris edge la tenue d'une réunion européenne, ou

que les Américains discutent directement avec les Français et les Allemands. Le secrétaire au Foreign Office, Robin Cook, a soigneusement évité la question lors du débat qui a eu lieu au Parlement. L'opposition conservatrice n'en attend pas moins l'occasion de le mettre en difficulté. Cook sait ne pas pouvoir l'emporter : s'il refuse de débattre de la crise irakienne au sein de l'Europe, il se comportera, ni plus ni moins, comme les conservateurs l'ont fait ; s'il s'efforce de coordonner une politique européenne, ces mêmes conservateurs l'accuseront de placer les troupes britanniques sous « le commandement de l'Europe ». Mais les Anglais ont, pour le moment, le vent en poupe, et sont bien décidés à profiter de leurs liens retrouvés avec les Etats-Unis. Chacun sait, cependant, à Londres que les désagréments de ces relations « privilégiées » ne vont pas tarder à se manifester.

Jonathan Eyal est directeur d'études au Royal United Services Institute de Londres.

Traduit de l'anglais par Sylvette Gleize

Embargo : le prétexte

LA énième crise entre Washington et Bagdad semble à nouveau accablée l'idée d'un bras de fer dont l'enjeu serait la destruction de l'armement irakien. Un système très complet et draconien de surveillance de l'industrie d'armement irakien est devenu opérationnel le 8 octobre 1994. Sur tous les dossiers, et malgré ses gestulations répétées visant à faire croire le contraire, Bagdad s'est plié à la volonté de l'ONU, à l'exception des droits de l'homme, que le régime irakien ne peut respecter sans se suicider.

Voici plus de trois ans que Washington dispose de la panoplie la plus sophistiquée pour surveiller le territoire irakien, au point qu'il est courant d'entendre en Irak que les Américains sont plus au fait de ce qui se passe dans le pays que les Irakiens eux-mêmes. L'assurance totale qu'il ne subsiste plus aucune arme de destruction massive en Irak est et sera toujours impossible à obtenir. Il faut, par ailleurs, être naïf, ou faire semblant de l'être, pour penser que les sites « pré-déclarés » sont des usines à bactéries, alors qu'il suffit pour cela d'un simple bâtiment civil et anonyme. L'Irak, qui est aujourd'hui un pays ruiné, divisé, et qui a perdu une grande partie de sa souveraineté, a une armée à son image. Seuls les corps d'élite conservent une certaine capacité de nuisance, mais uniquement face à une population désarmée et démunie, non

pas face à une autre armée. Alors, que cache cet apparent bras de fer sur un dossier qui apparaît comme un simple prétexte ?

L'armement irakien est, en fait, un élément du vaste marchandage qui s'est instauré entre Washington et le régime de Saddam Hussein dès le cessez-le-feu en février 1991. Non seulement les armées alliées n'ont pas poussé plus loin en Irak leur avantage, mais elles ont permis au régime irakien de noyer dans le sang l'infirmité de mars 1991. Les soldats occidentaux ont assisté, l'arme au pied, au carnage qui se déroulait parfois à moins de quelques kilomètres, comme ce fut le cas à Nasirige, dans le bas Euphrate. La Garde républicaine a pu utiliser de façon intensive ses chars, ses hélicoptères et surtout l'arme chimique, notamment contre les villes insurgées du Sud et les villes saintes chiites. L'attitude des Alliés ne peut être mise sur le compte d'une indécision ou d'une crainte de voir l'Irak remplir le vide intérieur à l'Irak (Téhéran avait été averti par Washington que toute ingérence serait considérée comme un casus belli), ni même du fait d'un refus des pertes en vies humaines pour les soldats de la coalition. Il aurait suffi, alors que quinze des dix-huit provinces échappaient entièrement ou partiellement au contrôle de Bagdad, de signifier au régime irakien une interdiction de violer les termes du cessez-le-feu pour qu'il s'effondre,



En réunion, on entre avec une idée claire de ce qui doit être dit, et on sort avec une idée floue de ce qui a été dit.

l'armement ir

la nouvelle généra...
embargo...
ministre bien
à sa suite
dans ses fond...

argo : le prétexte

de l'armement irakien par Pierre-Jean Luizard

issue à laquelle s'attendaient alors en toute logique tous les Irakiens. L'attitude américaine, au lendemain du cessez-le-feu, a immédiatement été comprise par les dirigeants irakiens comme une invitation à un marchandage. Pour les dirigeants irakiens, il s'agissait de se cramponner au pouvoir coûte que coûte, même au prix de la ruine et de la mise sous tutelle

l'Irak dans le rapport de forces arabo-israélien facilitant la signature des accords de paix avec l'OLP et la Jordanie, puis le non-respect des accords avec l'OLP et enfin l'« endiguement » de l'Iran. L'Uncom n'a agi, dès le début, que comme un simple instrument de la politique américaine, légitimant, par des rapports rituels systématiquement défavorables, la

kiens savent qu'ils ne sont qu'un prétexte. La sécurité d'Israël joue un rôle déterminant dans la politique irakienne des Etats-Unis. L'arrivée au pouvoir de la droite israélienne a pesé ici de tout son poids. Les partisans du Likoud aux Etats-Unis, minoritaires au sein d'une communauté juive américaine très majoritairement acquise aux travaillistes, sont pratiquement en mesure de dicter sa politique arabe à Washington. Pour eux, Washington ne doit viser qu'à l'affaiblissement des Arabes.

où la société semble atteinte dans ses fondements.

L'Irak demeure un danger politique - donc potentiellement militaire - tant que la « question irakienne » ne sera pas résolue. Les deux dernières guerres du Golfe ont pour cause les contradictions internes de la société irakienne. Le régime irakien a alors exporté hors des frontières ce qui fonde les origines remontent à la fondation de l'Etat irakien par les Britanniques en 1920. La communauté internationale avait alors donné sa bénédiction à la fondation, sous les auspices britanniques d'un système politique en apparence moderne, mais qui cachait une domination confessionnelle qui ne s'est pas démentie, celle d'élites sunnites sur les chiïtes. A partir de 1925, le problème kurde est venu s'y ajouter. Aujourd'hui, les Etats-Unis semblent réellement tentés de profiter de la faiblesse de l'Irak pour y ramener une forme de domination occidentale. En fermant la porte à toute solution « irakienne » à la crise de ce pays, Washington mène une politique à courte vue. Pendant ce temps, diplomates du monde entier et dirigeants irakiens s'affairent autour des « dangereux » sites « présidentiels ».

Pierre-Jean Luizard est chercheur au CNRS, enseignant à l'Institut national des langues et civilisations orientales (INALCO-Paris).

L'émergence d'une nouvelle génération, celle des « enfants de l'embargo », quasi analphabètes, illustre bien un processus où la société semble être atteinte dans ses fondements

de l'Irak, retour à peine déguisé à une forme de mandat international que le pays avait déjà connu de 1920 à 1958. Pour Washington, traîner avec un Irak vaincu, ruiné, divisé et toujours soumis à un régime dont la pérennité n'est pas étrangère à la politique américaine, a présenté nombre d'avantages : le contrôle militaire américain direct de la région stratégique du Golfe, avec celui de ses sources pétrolières, tandis que les Alliés des Etats-Unis parmi les producteurs de pétrole se sont partagés la part de l'Irak, une domination politique sans partage sur le monde arabe, la disparition de

reconduite sans fin de l'embargo contre l'Irak. Ayant cédé à toutes les exigences américaines, les dirigeants irakiens espéraient alors voir en retour une reconnaissance de leur rôle, sous la forme d'un régime d'une réhabilitation par Washington, les Etats-Unis étant la seule puissance qui compte à leurs yeux. Car ils ont besoin de l'espérance d'une telle réhabilitation pour se maintenir. Or, les Etats-Unis semblent depuis avoir opté pour la poursuite de leur politique. Bagdad a aussitôt utilisé la seule carte qui lui reste, la coopération avec l'Uncom et le dossier de l'armement, dont Américains et dirigeants Ira-

Kosovo : l'odeur de la guerre

par Marie-Françoise Allain

JUSQU'À présent, depuis 1989 et la suspension par la force de leur autonomie, les Albanais du Kosovo (majoritaires à 90 % dans cette province de la Serbie) avaient, par « nécessité et par choix » - mots de leur leader contesté, Ibrahim Rugova, opté pour une stratégie de résistance pacifique à l'oppression et à l'apartheid instaurés par le régime de Slobodan Milosevic. En arrière-plan se dessinaient cependant des aspirations à une autodétermination, proche ou lointaine - le retour à une simple autonomie n'étant pas pour eux envisageable après l'éclatement de la Fédération yougoslave et la terreur endurée.

étaient encore attaqués dans la nuit à l'arme lourde par l'armée serbe. Trois morts et plusieurs blessés.

Il semble logique que les Albanais, qui ont le droit pour eux, et qui n'avaient jamais jusqu'à présent rétorqué aux provocations, jamais pillé ou tué, n'en puissent plus de tendre la joue. En ce moment, des villageois ou des gens des petites villes confient par milliers - on rapporte le chiffre de cinquante mille personnes - vers les villages attaqués, pour porter secours, à main nue et par leur seule présence, à ceux qui sont agressés. Leur résistance pacifique fonctionne encore. Mais pour combien de temps ? L'heure d'attente n'a-t-elle pas été aussi forte : les journaux serbes annoncent une prochaine offensive de l'armée serbe au centre du Kosovo pour reprendre des territoires dits « libérés ». On voit bien se profiler le prétexte à pogrom, même si l'on n'en comprend pas encore l'utilité pour Milosevic.

Malgré l'organisation des institutions parallèles, des écoles, de la santé, le pays restait un enfer polaire : froid dehors, chaud dedans. Tout s'y déroulait à huis clos - la « paix » devenant arme d'épuration masquée de Milosevic, la survie, dos au mur, celle des Albanais, ceci sur fond d'appels persistants de Rugova à une communauté internationale quasi sourde, car trop heureuse que tortures, répression, privation des droits élémentaires d'un peuple s'effectuent avec moins de sang et plus de discrétion que dans la Croatie ou la Bosnie voisines.

L'heure d'autres choix approche. Le nouveau visage du Kosovo pourrait donc bien être celui de Janus. D'ailleurs, l'Europe frémit enfin, comme en témoin la timide initiative franco-allemande pour un « statut spécial » pour le Kosovo (qui vise aussi à réintégrer la Serbie au sein de l'OSCE.) Au Kosovo, Adem Demaci, héros national qui a passé vingt-huit années dans les prisons serbes et qui semblait être le seul adversaire politique de poids aux élections parallèles albanaises annoncées en principe pour le 22 mars, vient de se désister.

Or, depuis peu, le Kosovo sort de l'ombre. On ne sait encore pas très bien à quel ressemblait son visage... Mais il pourrait être double, avec, d'une part, les manifestations courageuses et d'ailleurs sauvagement réprimées des étudiants (octobre 97, janvier 98), ou encore les tentatives pacifiques, mais fermes, des ouvriers albanaise pour réintégrer leurs usines (80 000 plaintes déposées contre les employeurs serbes), la résistance civile passant ainsi à nouveau à la vitesse supérieure. D'autre part (sans que l'on sache s'il s'agit, selon les termes de Rugova, interrogé lors de son récent passage à Paris, « d'un jeu serbe très sale » ou d'une réalité albanaise, ou des deux), une certaine « Armée de libération du Kosovo » (UçK) a fait son apparition. Elle a recours depuis presque deux ans à des attentats ou assassinats de diverses natures, de plus en plus fréquents depuis novembre. Des territoires sont dits « libérés », des groupes armés viennent au secours de villages et même la Macédoine de l'Ouest, à majorité albanaise, serait touchée par des attentats commis par d'autres groupes.

Rugova reste donc la seule forte « personnalité » en lice. Lui, le « Gandhi des Balkans », sera-t-il contraint à en devenir son Gery Adams ? Entre l'odeur du massacre ou celle de la guerre, qui ne choisirait la dernière ? La paix de Dayton est infirme. Des responsables albanaise avaient alors annoncé qu'ils « ne pourraient pas continuer sur le même registre... ». Eux savent que Milosevic a toujours fait ses preuves : aujourd'hui, l'état-major serbe se dit prêt, dans Nasa Borba (Janvier 1998), à intervenir d'abord sur « son territoire » du Kosovo où il prévoit « l'ouverture d'une rébellion générale des Albanais contre l'Etat serbe », plutôt qu'une intervention sur son autre « territoire », le Monténégro.

Ces facteurs ne doivent pas faire oublier que le terrorisme n'est pas « albanaise », mais bien serbe : c'est celui d'un Etat qui terrorise et qui tue des populations jusqu'à nouvel ordre désarmées, que l'on veut toujours contraindre à la fuite (de 300 000 à 500 000 départs d'Albanais depuis 1989). Le 22 janvier 1998, des villages (par exemple à Prekaz - commune de Skenderaj)

Plus que jamais, et d'où que semblera provenir la déflagration, il faudra garder en mémoire que les bouchers de Srebrenica, Zepa, Vukovar, Sarajevo, se portent à merveille, mais que c'est la résistance pacifique qui, jusqu'à présent et dans toute sa complexité, a sauvé le Kosovo du massacre comme de la guerre.

Marie-Françoise Allain est maître de conférence à l'université Paris-VIII.

AU COURRIER DU « MONDE »

JUGER SADDAM HUSSEIN

Envoyer une mission militaire d'intervention pour détruire des armes chimiques et bactériologiques, ou bien tuer Saddam Hussein, reviendrait à tirer un trait sur l'exemple que pourrait représenter son jugement pour crimes de guerre et crimes contre l'humanité. Les solutions radicales ne serviraient qu'à renforcer l'emprise de Saddam Hussein sur son peuple. Il faut voir plus loin dans l'avenir des Irakiens : quelles sont leurs chances de se débarrasser de leur souverain par les voies démocratiques ? Il est possible de s'inspirer de plusieurs expériences passées. Celles de l'ex-Yougoslavie et du Rwanda/Burundi pour l'arrestation de Saddam Hussein et son inculpation par une cour internationale spéciale. Celle de l'Afrique du Sud pour une campagne d'information de la population sur ses droits à des élections libres et pluralistes. Celles du Cambodge, de l'ex-Yougoslavie, d'Haïti, pour la mise en place d'un régime de transition et l'organisation d'élections démocratiques.

UNE DÉMARCHÉ RÉTROGRADE

Les mouvements à la mode en faveur de la reconnaissance et de la valorisation des « langues régionales » me paraissent une dégradation de l'entente par rapport à l'entente par rapport à un conseil municipal conduits en provenance et simultanément traduits en français, comme à l'ONU. (...) Puis il faudra bien que chaque département, au sein de chaque dialecte, déniche son propre idiome. A chacun sa différence ! Il est certes plus facile d'eshumer les parois de nos aïeux que d'essayer de sauvegarder l'« utopie » universaliste du latin, ou de faire prendre corps à l'« utopie » futuriste de l'espéranto, ou seulement d'apprendre à parler et à écrire à peu près correctement le français.

Mais, ne nous y trompons pas, cette agitation s'inscrit bien dans un contexte communautaire, autonome de tout concept d'intégration, diamétralement opposé à l'idéal d'une République une et indivisible.

Stéphanie Lepoutre Hem (Nord)

Alain Bost Grambois (Vaucluse)

Conférence Téléphone

On va plus vite quand on va à l'essentiel.

C'est bien connu : en réunion, certains s'écoutent parfois parler ; le temps passe... on n'arrive pas toujours à prendre de décision. Avec le service Conférence Téléphone de France Télécom, les réunions sont beaucoup plus efficaces, on va à l'essentiel. Conférence Téléphone est aussi très simple à utiliser, sans réservation, sans limitation de temps, immédiatement, depuis n'importe quel téléphone, fixe ou mobile. Découvrez vite Conférence Téléphone : contactez votre Ingénieur Commercial France Télécom ou consultez notre site Internet <http://teleconferences.fth.net>

Pour bénéficier d'un mois d'essai gratuit,* appelez le

N°Vert 0 800 83 83 83



Nous allons vous faire aimer l'an 2000.

Les Solutions Entreprises France Télécom

*Offre valable jusqu'au 30 juin 1998 et soumise à conditions particulières.

ENTREPRISES

LE MONDE / MARDI 24 FÉVRIER 1998

PRIVATISATION Les ministres de l'économie et des transports devaient présenter, lundi 23 février, le schéma d'ouverture du capital d'Air France. L'Etat - dont la part devrait à

terme passer de 93 % à moins de 55 % - mettra en Bourse 3 milliards de francs de titres (environ 20 % du capital). L'opération est attendue pour juin. LES SALARIÉS en seront

les principaux bénéficiaires. L'Etat voulait permettre aux salariés déjà actionnaires (avec près de 3 % du capital) de valoriser leur épargne. Une disposition législative, qui sera pré-

sentée au conseil des ministres du 25 février, les autorisera à détenir jusqu'à 15 % du capital. LES PILOTES obtiendront pour 1,5 milliard de francs d'actions supplémentaires, gra-

tuement, en échange de concessions salariales (environ 10 % du capital). LES BANQUES-CONSEILS travaillent à l'évaluation de la compagnie, estimée entre 15 et 25 milliards de francs.

En ouvrant le capital d'Air France, l'Etat verra sa part réduite à moins de 55%

Le gouvernement devait annoncer, lundi 23 février, la mise en Bourse de 3 milliards de francs d'actions de la compagnie aérienne pour permettre aux salariés de valoriser leurs titres. Les pilotes obtiendront des actions supplémentaires en échange de concessions salariales

LUNDI 23 FÉVRIER. Dominique Strauss-Kahn, ministre de l'économie, et Jean-Claude Gaysot, ministre des transports, devaient présenter le schéma d'ouverture du capital d'Air France. « qui fera passer la part de l'Etat de 93 %, aujourd'hui, à 53 % ou 54 % », explique un conseiller ministériel. L'opération est attendue pour le mois de juin.

En ouvrant le capital d'Air France, l'Etat voulait permettre aux salariés déjà actionnaires - avec près de 3 % du capital de la compagnie - de valoriser leur épargne. La fusion entre UTA et Air France et l'adoption, en 1994, d'un statut de droit commun pour l'ensemble s'étaient traduites par la distribution d'actions aux salariés. Par ailleurs, toujours en 1994, Christian Blanc, alors président d'Air France, avait proposé aux salariés du groupe des actions en échange de concessions salariales. A l'époque, il leur avait promis que leurs titres seraient « liquides » en 1997. Quelque 12 600 salariés s'étaient alors portés volontaires, dont une grande partie de pilotes, s'arrogeant ainsi plus de 2 % du capital d'Air France.

« Pour assurer aux salariés la liquidité de leurs titres, il sera mis en Bourse environ 3 milliards de francs d'actions », explique-t-on au gouvernement. « soit environ 20 % du capital de la compagnie ». Ce qui

valoriserait Air France à 15 milliards de francs. Ce montant correspond à la fourchette basse de l'estimation, qui va de 15 à 25 milliards de francs. Les banques conseil (Crédit agricole-Indosuez et Morgan Stanley pour le gouvernement, Lazard et Société générale pour Air France) travaillent actuellement à l'évaluation d'Air France. Pour les salariés actionnaires, l'opération devrait se révéler rentable: en 1994, la Commission de privatisation avait valorisé Air France à 3,6 milliards de francs et

l'action à 78 francs, alors que la compagnie n'avait alors reçu que la moitié de la recapitalisation publique de 20 milliards de francs. Aujourd'hui, Air France a renoué avec les bénéficiaires: elle a gagné 1,76 milliard de francs entre avril et septembre 1997, les six premiers mois de son exercice comptable.

UN EFFORT DES PILOTES Le gouvernement souhaitait aussi, en ouvrant le capital d'Air France, comme il en avait fait part au PDG, Jean-Cyril Spinetta, dans

sa lettre de mission en octobre 1997, développer l'actionnariat salarié. La loi de privatisation permet de réserver aux salariés 10 % des actions mises sur le marché. M. Spinetta souhaitait que ce pourcentage passe à 20 %, mais il n'a pas obtenu gain de cause. Le projet de loi portant diverses dispositions d'ordre économique et financier (DDOEF), qui sera présenté au conseil des ministres du 25 février, portera ce plafond à 15 %.

Enfin, l'ouverture de capital d'Air France devait être l'occasion de de-

mander un effort supplémentaire aux pilotes, encore trop chers par rapport à la concurrence. M. Blanc ne voyait pas d'autre moyen pour obtenir d'eux les sacrifices nécessaires à la compétitivité de la compagnie que de leur offrir, en échange, des actions. Son successeur est resté sur la même ligne. L'Etat va leur abandonner 1,5 milliard de francs d'actions, gratuitement, soit environ 10 % du capital. En contrepartie, les pilotes devraient, selon les vœux de M. Spinetta, coté dans trois ans 15 % moins cher, ce qui représentera pour Air France une économie de 500 millions de francs. Le DDOEF du 25 février autorisera les pilotes à obtenir jusqu'à 12 % du capital de la compagnie nationale en échange d'une baisse de salaires.

L'ŒIL DE BRUXELLES La décision finale résultera d'une négociation entre direction et syndicats qui vient à peine de commencer. La Commission européenne pourrait-elle considérer qu'il s'agit là d'une aide anormale de l'Etat? « Pas du tout, répond-on au gouvernement, nous jouons notre rôle d'actionnaire avisé. Cette opération permettra à Air France d'être plus compétitive et accroîtra sa valorisation. »

A l'issue de la mise sur le marché d'actions Air France (pour 3 milliards de francs) et du don de titres

aux pilotes (à hauteur de 1,5 milliard de francs), la participation de l'Etat devrait se situer en dessous de 55 %. Car il faut également tenir compte des obligations remboursables en actions au 1^{er} janvier 2000 détenues par la BNP (1,25 milliard de francs) et des bons de souscription d'actions (BSA) possédés par les salariés (1,78 milliard de francs).

MM. Strauss-Kahn et Gaysot devaient également annoncer, lundi, que de nouveaux bons de souscription d'actions, pour un montant d'environ 1,5 milliard de francs, seront distribués aux actionnaires: ces bons leur permettront de suivre la ou les augmentations de capital qui pourraient intervenir dans les deux à quatre prochaines années. L'Etat avait, dans un premier temps, envisagé de recapitaliser Air France à hauteur de 1,5 milliard de francs, au moment de l'ouverture du capital. La compagnie, qui, pour financer son développement, devra déposer 40 milliards de francs d'ici à 2002 et emprunter une partie de cette somme, aurait ainsi obtenu de meilleures conditions de crédit de la part des banques. Mais Bruxelles aurait eu son mot à dire. Cette perspective aurait, à court terme, pesé sur la valeur de l'action Air France, et donc les salaires actionnaires.

Virginie Malingre

Les opérations en cours et à venir

- CIC: les candidats à la reprise du groupe bancaire avaient jusqu'au lundi 23 février, à 18 heures, pour déposer leurs offres. L'Etat devrait retirer environ 15 milliards de francs de la privatisation de gré à gré de cette ancienne filiale du GAN. Six groupes sont officiellement candidats: le néerlandais ABN-Amro, la BNP, le CCF, le Crédit mutuel, Dexia et la Société générale.
- GAN: le processus de privatisation, lui aussi de gré à gré, de la dernière grande compagnie d'assurances publique (détenue à 87,1 % par l'Etat) a commencé avec la publication, le 18 février, du cahier des charges. Les

candidats auront accès, entre le 9 mars et le 17 avril, à une salle d'informations sur les comptes de l'assureur avant de déposer des offres.

● Crédit foncier de France: racheté par l'Etat via la Caisse des dépôts en décembre 1996, l'établissement spécialisé dans le financement de l'immobilier fait l'objet, depuis début 1998, d'une procédure de privatisation de gré à gré. Les éventuels repreneurs ont accès aux informations sur les comptes depuis le 19 janvier et jusqu'à mi-avril. Les offres fermes devront intervenir avant fin avril.

● Crédit lyonnais: la Commission de Bruxelles, qui négocie avec l'Etat français les

conditions du dernier plan de sauvetage de la banque publique, exige sa privatisation avant l'an 2000.

● Thomson-CSF: la privatisation du groupe d'électronique de défense a été décidée le 13 octobre 1997. Deux actionnaires privés, Alcatel Alsthom et Dassault Electronique, ont obtenu au capital de Thomson-CSF après lui avoir apporté des actifs industriels. Les évaluations permettant de définir les termes de cet échange sont en cours. A l'issue de l'opération, qui devrait être bouclée en juin, la part du secteur public tombera de 58 % aujourd'hui à environ 40 % (30 % pour l'Etat et 10 % pour Aerospatiale).

L'Europe prépare la prochaine génération de téléphone mobile pour perpétuer sa suprématie

LE STANDARD européen GSM est quasiment devenu la référence mondiale pour les réseaux de téléphonie mobile de deuxième génération, qui utilisent des technologies numériques déployées depuis le début des années 90. Les fabricants européens en ont largement profité, particulièrement les suédois Ericsson et les finlandais Nokia. Il n'est donc guère étonnant de voir ces groupes chercher à perpétuer leur succès en voulant imposer dès à présent, au niveau mondial, leur vision de ce que doit être le prochain standard.

Celui qui, au tournant du siècle, définira les systèmes mobiles de troisième génération, capables d'offrir l'accès à des flux importants de données et d'images vidéo.

Un premier pas a été accompli fin janvier. Sous l'égide de l'ETSI, organisme européen de normalisation des télécommunications, Ericsson, Nokia, les allemands Siemens et Bosch, le français Alcatel, l'italien Italtel, ainsi que les américains Lucent et Motorola et le canadien Northern Telecom, se sont mis d'accord sur le contenu d'une norme.

Baptisée UMTS (Universal Mobile Telecommunication System), elle sera défendue en juillet devant l'Union internationale des télécommunications.

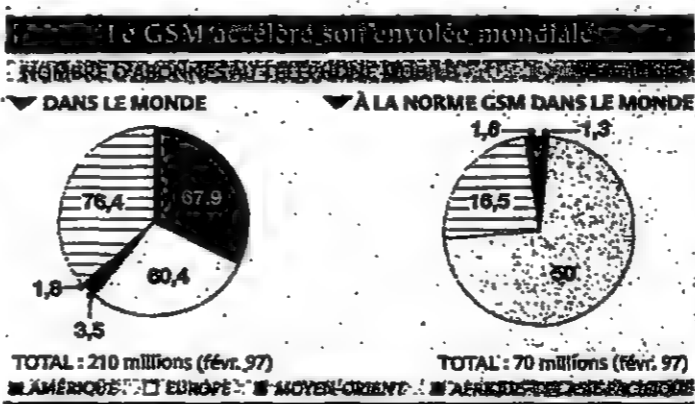
Lors du congrès mondial du GSM, qui s'est tenu à Cannes (Alpes-Maritimes) du 17 au 19 février, tous ces industriels ont affiché une même satisfaction: « L'Europe pourra rester en tête », assure Arja Suominen, vice-présidente de Nokia.

BATAILLE INDUSTRIELLE Les consommateurs devraient aussi bénéficier de ce « standard unique », qui permettra des économies d'échelle à des volumes importants, estime Pascal Debon, qui dirige Nortel Matra Cellular (filiale de Northern Telecom et de Matra Communication). Si l'initiative est de mise aujourd'hui, l'accord conclu à l'ETSI a donné lieu à une rude bataille industrielle, dont les séquences sont encore visibles. Deux camps se sont opposés concernant le contenu de la norme UMTS: d'une part,

Ericsson et Nokia, de l'autre, tous les autres constructeurs, qui disposent de positions moins fortes dans le GSM. L'UMTS est un compromis entre ces deux propositions.

« Nous voulons éviter un trop fort leadership » suédo-finlandais, indique Philippe Guillier, directeur marketing de la division communication mobile d'Alcatel. Mais « il y a eu victoire du camp Ericsson-Nokia », fait valoir un dirigeant d'un prestataire de services qui connaît bien les différents acteurs. Chez Ericsson, on minimise la portée des éléments du projet concernant certains lots de l'accord à l'ETSI.

L'implication, aux côtés d'Ericsson et Nokia, d'industriels japonais et de l'opérateur NTT continue, par ailleurs, de susciter des remarques acerbes. Le Japon était passé à côté du GSM, développant un standard national qu'il n'a pas réussi à exporter. En s'insérant dans une alliance avec les deux ténors mondiaux des mobiles, ses entreprises font le pari de monter, cette fois, dans le train. Pour M. Guillier, « on aurait



En 1997, le GSM a attiré 52 % des nouveaux abonnés mondiaux à la téléphonie mobile. Dans le monde, toutes normes et technologies confondues, il y en a eu 120 millions. Le nombre des abonnés au GSM à la fin de 1997 s'est donc accru de 63 millions par rapport à 1996. Les japonais ont pu se passer de remettre en selle les industriels japonais. Nombreux sont aussi ceux qui pensent qu'en s'alliant avec NTT, Ericsson et Nokia cherchent à éliminer le marché japonais, qui devrait être le premier à adopter l'UMTS, car ses réseaux actuels sont quasi saturés. Un autre sujet continue de provoquer des échanges un peu vifs: les brevets, qui sont à la base de la norme UMTS, et plus spécialement les sommes que les détenteurs de ces brevets réclament en échange

de leur utilisation. « Pour le GSM, il y a eu un système de licences croisées équilibré. Il faut une même politique pour l'UMTS, sans qu'une société puisse faire la loi parce qu'elle détient un ou deux brevets importants », explique M. Debon, l'un des ciblés étant la société américaine Qualcomm. « Il faut minimiser le poids des brevets, nous y travaillons », indique M. Suominen. Reste que ces débats, comme le reconnaît M. Guillier, sont encore largement « le fait des constructeurs », les opérateurs n'étant « pas moteurs », car ils sont « plus concernés par l'extension de la couverture et l'accroissement des capacités de leurs réseaux actuels ». Ce que l'on confirmait, sur le stand de France Télécom Mobilités à Cannes, en soulignant: « La priorité, c'est l'amortissement des investissements. » La Commission européenne a malgré tout annoncé qu'elle souhaite une introduction harmonisée dans l'Union de la norme UMTS au 1^{er} janvier 2000.

Philippe Le Cour

HSBC annonce un bénéfice record de 33,5 milliards de francs en 1997

LE GROUPE BANCAIRE international HSBC Holding, propriétaire notamment des banques Hongkong and Shanghai Banking Corp. et Hang Seng Bank (les deux premières du Territoire), ainsi que de Midland (numéro trois au Royaume-Uni), a annoncé, lundi 23 février, un bénéfice net pour 1997 de 33,6 milliards de francs (33,6 milliards de francs), en hausse de 8 % sur celui de 1996 (3,11 milliard de livres).

HSBC Holding, installé à Londres et coté à la fois à la City et à Hongkong, est considéré comme l'un des groupes les plus directement touchés par la crise financière et économique en Asie. Mais il a finalement plutôt bien résisté. Il a bénéficié des performances, en Grande-Bretagne, de Midland, dont le résultat net a augmenté l'an dernier de 24 %, à 1,05 milliard de livres, tandis que celui de Hongkong and Shanghai Banking Corp. ne progressait que de 3 %, à 1,42 milliard de livres.

Les provisions pour créances douteuses du groupe HSBC ont

augmenté de 60 % en 1997, à 615 millions de livres (dont une provision spéciale de 175 millions), pour faire face directement aux conséquences de la crise asiatique. « Si l'impact, en 1997, de la crise en Asie a été finalement limité, l'histoire devrait être très différente cette année, et les performances de HSBC seront moins bonnes », souligne John Leonard, un analyste de Salomon Smith Barney.

Les actions HSBC avaient atteint un sommet historique, à 2 369,5 pence, le 15 août 1997, avant d'être affectées par l'extension de la crise en Asie. Après avoir dégringolé jusqu'à 1 366 pence le 13 janvier, le titre HSBC s'inscrivait, lundi 23 février, autour de 1 642 pence.

La banque britannique Standard Chartered, considérée, après HSBC, comme la plus exposée à la crise en Asie, a démenté les informations publiées dans la presse dominicale britannique, selon lesquelles elle aurait entamé des négociations en vue d'une fusion avec Barclays. (Bloomberg)

La Société générale s'offre l'américain Cowen pour 3 milliards de francs

LA SOCIÉTÉ GÉNÉRALE poursuit avec détermination ses investissements pour développer son activité internationale, tournée vers les services aux entreprises et la gestion d'actifs. Après plusieurs semaines de négociations, elle a signé, dimanche 22 février, un accord pour acheter la banque d'investissement américaine Cowen & Company. La banque française l'a emporté face à deux banques américaines, la Bank of Boston et le groupe Fleet Financial. Elle va mettre 3,15 milliards de dollars (3,15 milliards de francs) sur la table pour convaincre la centaine d'associés-gérants de cette banque de lui céder leurs actions.

Ce prix se décompose en deux parties: 540 millions de dollars payables en trois à quatre ans et 75 millions de dollars payables en trois ans, qui seront consacrés à « s'assurer la présence de certaines personnes détentrices de postes-clés », précise le communiqué de la Société générale. Ce type de complément de prix, versés directement à certains financiers de haut-vol, très sollicités par les

concurrents, se pratique de plus en plus souvent. Compte tenu des délais de paiement convenus et « de modalités fiscales avantageuses », la Générale estime que cette acquisition lui coûtera, en valeur actualisée, 468 millions de dollars. Soucieuse de démontrer, après les rachats successifs d'une partie de la banque britannique Hambros, des activités de gestion de Yamaichi et d'une autre petite banque américaine Barr Devlin, que sa politique de croissance externe reste contrôlée, la banque française rappelle que ses investissements récents représentent environ un milliard de dollars et n'excèdent pas 10 % de ses fonds propres. Ils n'ont donc pas sa capacité à déposer une offre ferme pour le rachat du CIC.

En additionnant les 1 600 salariés de Cowen aux 1 300 qu'elle compte déjà aux Etats-Unis, la Société générale va affirmer sa première place de banque française aux Etats-Unis, devant le Crédit lyonnais. Elle sera surtout la première - et la seule à ce jour - à bénéficier d'une capacité d'intervention, encore spécialisée mais

significative, sur le marché des actions américaines, le premier au monde. Cowen est certes loin de pouvoir placer la Société générale en situation de rivalité face aux géants américains que sont Merrill Lynch, Morgan Stanley Dean Witter ou Goldman Sachs, mais elle bénéficie d'une très forte spécialisation sectorielle et, entre, à ce

titre, parfaitement dans la stratégie de la Société générale aux Etats-Unis. Les équipes d'analystes et de banquiers de Cowen sont particulièrement reconnues dans les domaines de la haute technologie, de la santé, de la communication, des médias et des loisirs.

Sophie Fay

DEPÊCHES

- SECONDE MARCHÉ: l'Italie va créer un second marché boursier, destiné aux petites et moyennes entreprises, afin qu'elles puissent plus facilement se développer et créer des emplois, a indiqué, dimanche 22 février, à Londres, le ministre italien du Trésor, Carlo Azeglio Ciampi.
- OLIVETTI: le groupe allemand Mannesmann pourrait racheter la participation de la CIR, la holding financière de Carlo De Benedetti, dans la firme d'informatique Olivetti, a annoncé M. De Benedetti.
- HAVAS: le groupe de communication pourrait fusionner avec son principal actionnaire, la Compagnie générale des eaux, dès le mois de mars, annonce le quotidien L'Agefi, lundi 23 février, après la confirmation par la Cour d'appel de Paris que la Générale des eaux n'est pas dans l'obligation de lancer une OPA sur Havas (Le Monde du 22 février).
- FRAMATOME: le constructeur français de chaudières nucléaires a annoncé, lundi 23 février, un résultat net part du groupe en hausse de plus de 10 % en 1997, à 980 millions de francs. Son chiffre d'affaires consolidé (18,3 milliards de francs) a augmenté de 20 %.

البيان

COMMUNICATION

LE MONDE / MARDI 24 FÉVRIER 1998

La chaîne des régions de France 3 attend l'aval du gouvernement

Télévision de proximité destinée à tisser un lien entre les régions, la future thématique pourrait commencer à diffuser le 2 mai, sur TPS, si la question de son financement est réglée par le conseil d'administration de l'entreprise publique

NOM DE CODE : TVR. Nom usuel : chaîne des régions ; nom de baptême : pas choisi. Annoncée lors de la naissance du bouquet numérique Télévision par satellite (TPS) et dévolue au service public, la chaîne des régions pourrait débuter samedi 2 mai. Réalisée essentiellement à partir de la production de France 3, cette nouvelle chaîne devra « présenter la France dans sa globalité à travers le prisme local et offrir un message hexagonal », explique un document interne. Son contenu repose sur quatre piliers : découverte, information, proximité et services. Traduits en genre d'émissions, cela signifie : des informations toutes les heures, un « direct » chaque demi-heure et au milieu de tout cela des reportages, des magazines et des documentaires.

toucher de proximité. Elles permettront à un Niçois de découvrir l'acacia du Nord-Pas-de-Calais et à un Strasbourgeois de connaître de la Bretagne autre chose que la côte où il passe ses vacances. Les enquêtes réalisées en juillet 1996 et en juillet 1997 par l'IFOR à la demande de France 3 et de TPS, montrent que les téléspectateurs attendent de cette chaîne qu'elle traite des sujets de proximité, mais aussi qu'elle tisse un lien entre les régions. Les thèmes plébiscités sont la culture, les loisirs et le tourisme. Les personnes interrogées expriment aussi une forte demande pour les offres de services et les émissions pratiques. La chaîne des régions devrait associer des services interactifs grâce aux possibilités du logiciel de navigation Open TV, installé dans le décodeur numérique de TPS et l'accès à Internet.

noncé que celui-ci devrait s'élever à 60 millions de francs par an. Cela suppose un accord de la tutelle, qui n'est pas encore acquis. Le constat de ce budget se complique des résultats de la grève de décembre sur France 3. Le protocole d'accord signé à l'issue du conflit spécifiait, en effet, que « 85 % des images seront d'origine de France 3 ». Par ailleurs, France 3 doit être majoritaire dans la société à créer ; et la direction

doit rechercher « des partenaires qui puissent porter la part détenue par le secteur public à 70 % ». France Télécom pourrait être associée au lancement. Ces contraintes augmentent nécessairement la quote-part de l'Etat dans l'opération. Certains administrateurs y sont favorables. « Ce serait absurde de faire une télévision au rabais. Il faut, notamment, la concevoir en fonction des télévisions locales qui ne vont pas

manquer de se créer. Il faut privilégier la proximité sur le documentaire pour ne pas faire un produit trop élitiste et éviter que cette chaîne devienne ce qu'est Arte sur l'hertzien », estime Michel Francaix, député (PS) de l'Oise et membre du conseil d'administration de France 3. La direction de France 3 devra aussi régler des questions d'organisation du travail, car la nouvelle chaîne n'emploiera sans doute guère plus d'une dizaine de personnes. L'essentiel du travail sera fourni par France 3, dont les journalistes et les techniciens se demandent comment ils pourront assurer les flashes horaires et des directs pour la chaîne des régions en même temps qu'ils seront en train de tourner un magazine. « Nous n'avons pas non plus obtenu de réponse sur la question des droits d'auteurs liés à la rediffusion de nos reportages sur une autre chaîne que celle qui nous emploie », indique Xavier Haglund, responsable du Syndicat national des journalistes. Autant de discussions qui devront être menées d'ici le 2 mai.

DÉPÊCHES
■ **NUMÉRIQUE :** British Digital Broadcasting (BDB), société commune des groupes britanniques Cadton et Granada, futurs opérateurs d'un bouquet de programmes numériques hertziens, a annoncé, vendredi 20 février, le choix du système de contrôle d'accès Mediaguard développé par la Société européenne de contrôle d'accès (SECA), contrôlée par Canal Plus et Bertelsmann. BDB prévoit de lancer 15 programmes numériques dès le premier trimestre de 1998.
■ **Le bouquet numérique de chaînes de télévision ABSat** (groupe AB Productions) a lancé, samedi 21 février, une chaîne musicale, baptisée « Zik », axée principalement sur la techno, la danse et le rap et destinée aux 10-18 ans. Elle remplace France-Courses, qui ne fait plus partie du bouquet. C'est la troisième chaîne musicale, après « Nostalgie la Télé » et « Musique Classique » que lance le groupe.
■ **PRESSE :** le premier numéro du mensuel *Échouer à l'étranger*, créé par les éditions « Français autour du monde », vient de paraître. Tiré à 130 000 exemplaires, il est vendu 25 francs. Destinée aux expatriés mais aussi à ceux qui sont tentés par l'expérience, notamment les jeunes, et à ceux qui voyagent souvent pour affaires, ce magazine de services s'adresse « personnellement à l'individu et sa famille » et aborde sur 116 pages couleur tous les aspects professionnels et de vie quotidienne.

La proximité à la hausse

Les décrochages locaux constituent l'un des chevaux de bataille de M 6. Dix grandes métropoles - Lille, Lyon, Bordeaux, Marseille, Montpellier, Grenoble, Nantes, Nancy, Rennes et Tours - bénéficient de ces décrochages réalisés avec la presse quotidienne régionale. Ils peuvent, depuis le fameux « amendement M 6 » voté en mars 1997, intégrer de la publicité nationale, mais pas locale. Selon M 6 et une enquête de Téléperformance, menée entre le 19 et le 23 janvier, ces décrochages sont de plus en plus suivis : ils ont atteint, en janvier, une part d'audience moyenne de 39,8 %, contre 35,4 % en 1997.

France 3 diffuse, pour sa part, vingt-deux éditions locales et six pluridépartementales. La part d'audience la plus élevée de ces éditions locales diffusées avant le journal régional, dans le cadre du journal télévisé vespéral « 19-20 », est atteinte par celle du Pays basque (68,1 %). Celle du Haut-Rhin joue la lanterne rouge, avec 30,9 % en novembre-décembre 1997, ce qui correspond toutefois à une hausse de 9,2 % par rapport à la même période de 1997.

Françoise Chivot

Les thèmes plébiscités sont la culture, les loisirs et le tourisme

Cette chaîne émettra sept jours sur sept et dix-sept heures trente par jour. Au total : cent-vingt-deux heures de programmes par semaine, dont seulement quinze heures de production originale. L'essentiel de la programmation proviendra donc de la rediffusion des émissions de France 3. Le « journal des journaux », déjà diffusé sur satellite, ainsi que la déclinaison de certaines émissions, comme « Vu d'ici » et des « directs de terrain » devraient donner la

avant d'être lancée sur le satellite, cette chaîne doit recevoir l'aval du conseil d'administration qui se réunira jeudi 12 mars. Catherine Trautmann, ministre de la culture et de la communication a, en effet, fermement rappelé qu'aucune chaîne thématique ne devait être lancée par le service public sans l'autorisation préalable de l'actionnaire. D'ici là, quelques obstacles devront être levés. Notamment celui du budget. Xavier Gouyon Beauchamps, PDG de France Télévision, a an-

Ma'Boyle, mannequin-taille-patron et star de la pub à soixante-treize ans

PARCE QU'ELLE n'a pas froid aux yeux et qu'en insistant un peu on perçoit dans son regard la beauté sauvage et la rudesse des climats de l'Oregon, Gert Boyle

abandonnant utilisées par la concurrence ». Ce qui marche aujourd'hui, c'est l'authenticité, et rien ne lui plaît davantage que de jouer les trouble-fêtes dans une Amérique siliconée, liposucée et qui reste vouée au culte de la perfection esthétique.

PORTRAIT
Cette septuagénaire est le symbole publicitaire de l'entreprise qu'elle dirige

Pourquoi, le pari était risqué. « Au début, ils se demandaient si une petite grand-mère comme moi pourrait tirer vers le haut la communication de l'entreprise », reconnaît Gert Boyle. Pourrait-elle supporter de poser cinq heures pour une photo quand elle passe déjà dix heures par jour au bureau, et accepterait-elle de se plier aux exigences saugrenues des publicitaires ?

est devenue, à soixante-treize ans, l'une des « gneules » publicitaires les plus en vue aux Etats-Unis. Elle vante plusieurs fois par an à la télévision et dans les magazines « la résistance aux plus rudes intempéries » des vêtements de pêche, de ski et de pluie de la Columbia Sportswear Company, une entreprise installée à Portland qu'elle dirige avec son fils Tim.

COIFFURE TABOUE
Ma'Boyle s'est prise au jeu et elle en est finalement assez fière. Son visage est toujours déformé par des moues boudeuses ou franchement menaçantes. Elle accepte même d'enfiler - avec l'aide de trois personnes - la tenue moulanche des hockeyeurs. Pas question, toutefois, de malmenager sa tignasse grise coupée à la garçonne : « Quand ils ont voulu me renverser une bassine d'eau sur la tête, là, j'ai dit non. C'est déjà assez difficile d'être vieille sans avoir, en plus, à recevoir des trombes d'eau sur les cheveux. »

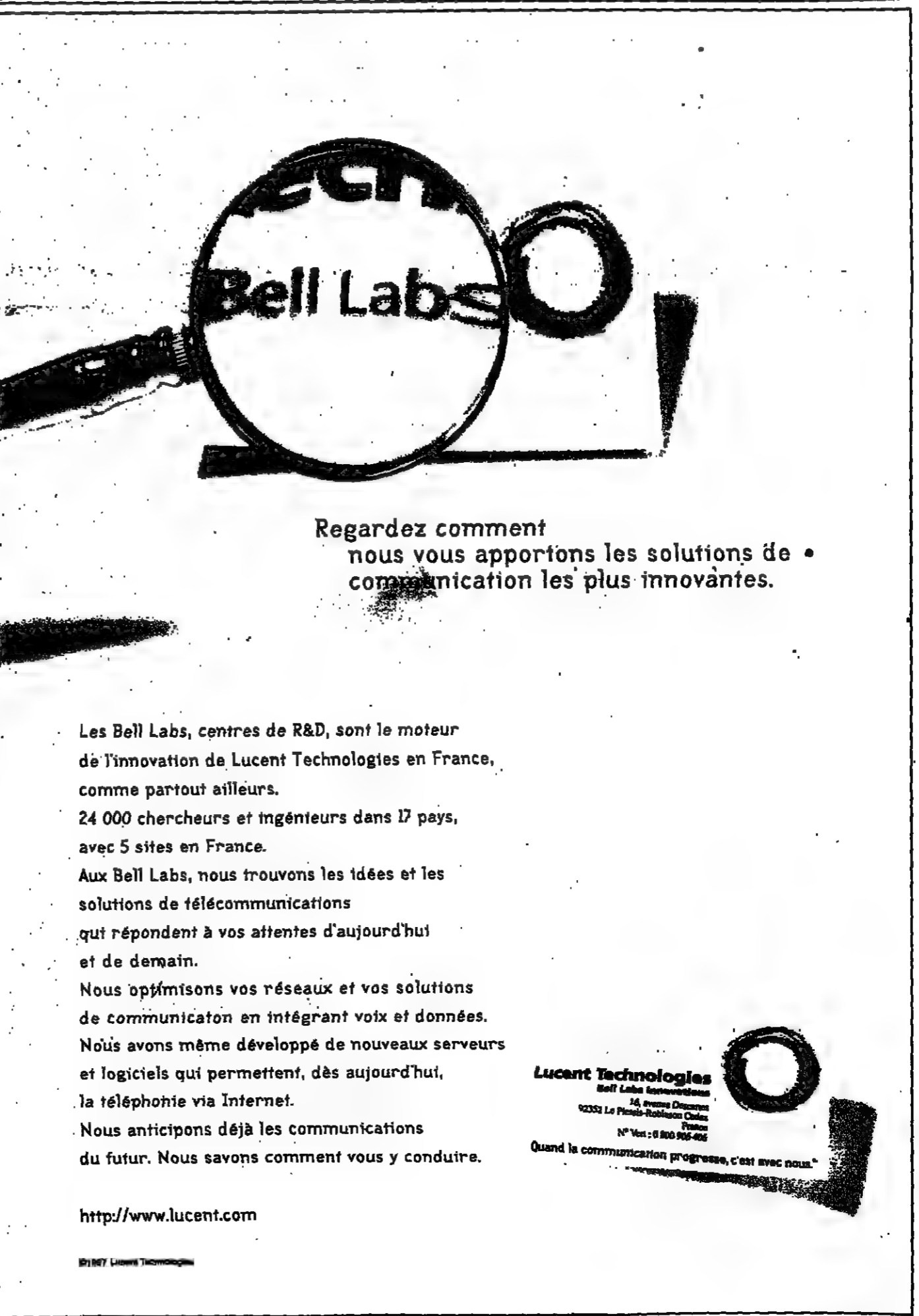
Pour la Columbia Sportswear, elle est prête à tout : à se jeter du haut d'une falaise ou à exhiber son bras tatoué d'un « Né pour être casse-pieds » (« Born to nag »). C'est en 1983 que l'agence de publicité Bourdès Perrin & Norder lui a demandé de devenir le symbole publicitaire de l'entreprise de confection que ses parents ont créée après avoir fui l'Allemagne nazie en 1938. Et à la surprise générale, la dame a dit oui. Cautieuse et provocateur, le personnage publicitaire qu'elle s'est construit au fil de spots acrobatiques reprend presque trait pour trait le caractère trempé et énergique de la patronne de l'entreprise.

Hormis cette coquetterie, elle assume tout : ses lunettes en demi-lune, ses rides - en refusant systématiquement que les photos soient retouchées -, ses cheveux blancs et sa taille un peu épaisse. « Peut-être qu'avec le temps votre corps n'est plus aussi joli mais l'âge est dans la tête, affirme-t-elle. Si vous pensez jeune et que vous restez occupé, vous changez l'image que vous avez de vous-même. Et vous finissez par changer aussi celle que les autres ont de vous. »

Accrochée à ses rides, « Ma'Boyle » joue dans ses publicités les rôles terribles en prenant pour cible son fils - lui aussi mis à contribution - afin de prouver la résistance des vêtements dont elle continue à superviser la conception. Son principe : « S'ils ont survécu à Ma'Boyle, ils résisteront à tout. » Et cela marche. La Calamity Jane du vêtement de loisir a ses fans. Les chasseurs, pêcheurs, skieurs et autres amateurs de grands espaces ont soupé, dit-elle, des « beaux jeunes gens souriants, ces caricatures publicitaires

Très sollicitée pour d'autres campagnes de publicité, elle a jusqu'à présent décliné les offres : « Mon visage n'appartient qu'à mon entreprise », se défend-elle. Un visage que l'on devrait être amené à voir plus souvent, cette année, en France.

Florence Amalou



Regardez comment nous vous apportons les solutions de communication les plus innovantes.

Les Bell Labs, centres de R&D, sont le moteur de l'innovation de Lucent Technologies en France, comme partout ailleurs.

24 000 chercheurs et ingénieurs dans 17 pays, avec 5 sites en France.

Aux Bell Labs, nous trouvons les idées et les solutions de télécommunications qui répondent à vos attentes d'aujourd'hui et de demain.

Nous optimisons vos réseaux et vos solutions de communication en intégrant voix et données.

Nous avons même développé de nouveaux serveurs et logiciels qui permettent, dès aujourd'hui, la téléphonie via Internet.

Nous anticipons déjà les communications du futur. Nous savons comment vous y conduire.

<http://www.lucent.com>

Lucent Technologies
Bell Labs France
14 avenue Desmoulin
92002 Le Plessis-Robinson Cedex
France
N° Vert : 0 800 956 400

Quand la communication progresse, c'est avec nous.

n Europe
du Vieux Continent

rolière majeure

Jeudi 150

RÈGLEMENT MENSUEL

LUNDI 23 FÉVRIER
Liquidation : 24 mars
Taux de report : 3,38
Cours relevés à 12h30

PARIS
+1,49%
CAC 40 : 3311,24

Table of stock prices for French companies, including columns for company name, previous price, current price, and change.

Table of stock prices for various international companies, including columns for company name, previous price, current price, and change.

Table of stock prices for foreign companies, including columns for company name, previous price, current price, and change.

COMPTANT

Une sélection Cours relevés à 12h30
LUNDI 23 FÉVRIER

Table of bond prices (Obligations) with columns for issuer, nominal value, coupon rate, and price.

Table of stock prices for French companies (Actions Françaises) with columns for company name, previous price, current price, and change.

Table of stock prices for foreign companies (Actions Étrangères) with columns for company name, previous price, current price, and change.

SECOND MARCHÉ

Une sélection Cours relevés à 12h30
LUNDI 23 FÉVRIER

Table of stock prices for companies listed on the second market.

Table of stock prices for companies listed on the second market.

Table of stock prices for companies listed on the second market.

SICAV et FCP

Une sélection Cours de clôture le 20 février

Table of SICAV and FCP prices with columns for fund name, previous price, and current price.

Table of SICAV and FCP prices with columns for fund name, previous price, and current price.

Table of SICAV and FCP prices with columns for fund name, previous price, and current price.

BNP

3619 BNP
Table of BNP products and their prices.

Table of BNP products and their prices.

Table of BNP products and their prices.

Vertical text on the right edge of the page, possibly from an adjacent page or a sidebar.

كشافة الأحياء

CARNET

NOMINATIONS

CONSEIL CONSTITUTIONNEL

Le président de la République a nommé, samedi 21 février, Pierre Mazeaud, député RPR, membre du Conseil constitutionnel (Le Monde daté 22-23 février). Le président de l'Assemblée nationale a choisi Jean-Claude Colliard, professeur agrégé de droit. Le président du Sénat avait déjà fait part de son intention de nommer Simone Veil, ancienne présidente du Parlement européen (Le Monde du 13 février).

[Né le 24 août 1929 à Lyon, Pierre Mazeaud est docteur en droit après une thèse sur Le mariage et la constitution de la femme mariée à Rome, juge d'instruction à Martinique, puis de grande instance à Versailles, il entre en 1961 au cabinet de Michel Debré, alors premier ministre. De 1962 à 1967, il est au cabinet du ministre de la Justice, Jean Foyat, et de 1967 à 1968 il est chargé de mission auprès de François Missoffe, ministre de la Jeunesse et des sports. En juin 1968, il est élu député UDR des Hauts-de-Seine. Il est secrétaire d'Etat chargé de la Jeunesse, des sports et des loisirs de 1973 à 1976 dans les gouvernements de Pierre Messmer, puis de Jacques Chirac. Il est alors nommé conseiller d'Etat au tour caducien. Maire de Saint-Julien-en-Garonne (Haute-Savoie) de 1979 à 1989, il est élu député RPR de ce département en mai 1986, juin 1988, mars 1993 et juin 1997. Il était aussi, depuis 1992, conseiller régional de Rhône-Alpes.]

[Né le 15 mars 1946 à Paris, Jean-Claude Colliard est diplômé de l'Institut d'études politiques de Paris, docteur en droit et agrégé de droit public et de sciences politiques. Doyen de la faculté de Nantes de 1980 à 1982, il enseigne à Paris-4 depuis 1985. Il y est actuellement directeur du département de sciences politiques. Membre de la Commission des institutions républicaines à partir de 1970, il adhère au PS avec François Mitterrand. Il est directeur adjoint du cabinet du président de la République de mai 1981 à juin 1982, date à laquelle il en devient directeur. Délégué aux législatives dans les Bouches-du-Rhône en 1983, il est directeur du cabinet de Laurent Fabius lorsque celui-ci préside l'Assemblée nationale de 1988 à 1992.]

[Né le 13 juillet 1927 à Nice, Simone Veil est licenciée en droit et diplômée de l'Institut d'études politiques de Paris. Magistrat en 1957, elle est en fonctions au service de la législation du ministère de la Justice, puis à celui de l'Administration pénitentiaire. En juin 1969, elle entre au cabinet de René Pleven, garde des sceaux dans le gouvernement de Jacques Chaban-Delmas. En 1970, elle devient secrétaire générale du Conseil supérieur de la magistrature. En mai 1974, elle est nommée administratrice de la Haute-Normandie dans le gouvernement de Jacques Chirac, le premier du septennat de Valéry Giscard d'Estaing. Elle conserve cette fonction dans le premier gouvernement de Raymond Barre; dans la dernière, en mars 1977, elle se voit attribuer, en plus, la responsabilité de la Sécurité sociale. En juin 1979, elle conduit la liste UDF pour les premières élections du Parlement européen au scrutin universel. De 1979 à 1982, Simone Veil préside l'Assemblée de Strasbourg. En 1984, elle conduit une liste RPR-UDF pour ces mêmes élections et, en 1989, une liste centriste. En mars 1993, Simone Veil devient ministre d'Etat, ministre des affaires sociales, de la santé et de la ville dans le gouvernement d'Edouard Balladur. Depuis 1997, elle préside le Haut Conseil d'intégration.]

AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE

Martin Malvy, député PS du Lot, a été élu président du CNER (Conseil national des économies régionales) jeudi 19 février. Il succède à Antoine Rufenacht, président RPR du conseil régional de Haute-Normandie. Le CNER fédère l'ensemble des comités d'expansion et des agences de développement économique.

[Né le 24 février 1936 à Paris, licencié en droit, Martin Malvy est ancien journaliste. Depuis 1970, il est conseiller général de Vayrac (Lot), et maire de Figeac depuis 1977. Il est élu député (PS) du Lot en 1978 et fut plusieurs fois secrétaire d'Etat et ministre depuis 1984. Président de l'Agence locale de développement, il est président de l'Association des traités des petites villes de France depuis 1989 et rapporteur du budget de l'agriculture à la commission des finances de l'Assemblée nationale.]

JOURNAL OFFICIEL

Au Journal officiel du samedi 21 février sont publiés :
● Légion d'honneur : un décret du président de la République portant promotion au grade de commandeur dans l'ordre de la Légion d'honneur de Claude Eignac, préfet de Corse, tué le 6 février à Ajaccio.
● Accords internationaux : un décret portant publication de l'accord entre la France et l'Espagne concernant la construction et l'exploitation de la section internationale d'une ligne ferroviaire à grande vitesse, signé à Madrid le 10 octobre 1995.
● Conseil constitutionnel : une décision du Conseil constitutionnel (Le Monde daté 22-23 février) validant l'élection à l'Assemblée nationale de Jean Tiberi (Paris, 2°).

AU CARNET DU « MONDE »

Naissances

Marie, Jérôme et Jules ont la joie d'annoncer la naissance de

Etienne BENVENISTE, le 2 février 1998, à Rome.

Via Rovelli, 18-B, Monte Prizio Catone, I-00040 (Rome), Italie.

Joséphine BERNARDOU est heureuse d'annoncer la naissance de son frère,

Horatio, le jeudi 19 février 1998.

Anniversaires de naissance

Claude MAILLOT, soixante-neuf ans aujourd'hui.

Joyeux anniversaires. Danielle, Nadia et Frédéric, Philippe, Nadia, Marie-Sophie et Louis.

De de Paquerettes, Lyon, Avignon, Villeneuve-les-Avignon, Hyères.

Sa famille. Ses amis ont la douleur de faire part du décès, survenu le 24 février 1998, de son épouse, de son fils et de ses enfants.

M. Yvon EDE ARCELLIÉS, attaché de préfecture honoraire, croix du combattant 1939-1945, croix du combattant volontaire de la Résistance, médaille de la France libérée.

Il avait fait don de son corps à la science.

Le présent avis tient lieu de faire-part.

« Je suis l'alpha et l'omega, l'Apocalypse, 1, 9. »

Philippe AUBERT nous a quittés le 19 février 1998.

N'oubliez pas son humour et sa gentillesse.

Les obsèques auront lieu le mardi 24 février, en l'église Saint-Dominique, à Paris-14^e, à 11 heures, et l'inhumation au cimetière d'Argenteuil (Val-d'Oise).

De la part de Amélie et Chloé, ses filles. Simone et André, ses parents. Jean-Marc et Marie-France, son frère et sa belle-sœur. Cécile et Léon, ses sœurs. Michèle, Sophie, Marie-Odile, François, Cyrille. Toute sa famille et ses nombreux amis.

(Le Monde daté 22-23 février.)

Jean-Pierre et Jacqueline Caban, Françoise Caillet et Marcel Intzan, Claude Caban, ses enfants, Pierre-Franck, Nathalie, Jérôme, Natalie, Jacqueline Caban, Anne et Jean Axelrad, ses petits-enfants, Aïna Axelrad, son arrière-petite-fille, Régine Caban, et Gisèle Kozmiz, ses sœurs.

ont la tristesse d'annoncer le décès du

docteur Roland Fred CAHEN, survenu le 20 février 1998, dans sa quatre-vingt-quatrième année.

L'enterrement aura lieu au cimetière du Montparnasse, le mardi 24 février, à 11 h 30.

Cet avis tient lieu de faire-part.

11, villa Sèvres, 75014 Paris.

— On nous prie d'annoncer le décès de

M^{me} Anguste LESCOUBLET, née Antonia DESNOUËR, survenue à Lyon, le 8 février 1998, dans sa quatre-vingt-treizième année.

Jean-Paul et Christine Lescoublot, Marie-Hélène et Guy Champagnon, Denise et Rémi Schoendorff, ses enfants, Ses sept petits-enfants, Ses quatre arrière-petits-enfants. Et toute sa famille de France, de Saint-Pierre-et-Miquelon, des Etats-Unis et d'ailleurs.

Les obsèques ont eu lieu dans l'intimité.

— On nous prie d'annoncer le décès de

M. Alex MOSCOVITZ, ancien conseiller municipal de Paris, officier de la Légion d'honneur, croix de guerre, médaille de la Résistance, médaille de la France libre, survenue le 17 février 1998.

Les obsèques ont eu lieu dans l'intimité, le 20 février.

1, avenue du Maréchal-Lyautey, 75016 Paris.

M^{me} Antoinette Saffa, son épouse, Dominique, Christine et Campbell, Henri et Christine, Frédéric et Hélène, Patrick et Valérie, Gilles, Thierry et Nathalie, Cyrilie.

Jean-Marie, ses enfants, Brigitte, sa sœur, Edmond, Michel, ses frères, Florence, Jean-Christophe, Julia, Audrey, Vincent, Jean-Baptiste, Manilla.

ont la douleur de faire part du décès de

M. Georges SAFA, survenu le 19 février 1998, dans sa soixante-huitième année.

Priez pour Lui!

La cérémonie religieuse sera célébrée le mardi 24 février, à 11 heures, en l'église Marie-Madeleine, à Yvercy, où l'on se réunira.

Un registre à signatures tiendra lieu de condoléances.

L'inhumation aura lieu dans le cimetière de famille au cimetière de Yvercy.

Les rites de l'Yvercy, tél. 74, 91330 Yvercy.

M. Georges SAFA, survenu le 19 février 1998, dans sa soixante-huitième année.

Priez pour Lui!

La cérémonie religieuse sera célébrée le mardi 24 février, à 14 h 30, en l'église Saint-Philippe-du-Roule, Paris-8^e.

L'inhumation aura lieu ultérieurement dans l'intimité familiale.

La famille rappelle à votre souvenir son épouse,

Dominique SIMON-THÉVENET, décédée le 24 mai 1986.

Cet avis tient lieu de faire-part.

33, rue Washington, 75008 Paris.

— Danielle Gerritsen, sa fille, Nathalie Gerritsen, sa petite-fille, Maïa et Léon Michaud, ses arrière-petits-enfants, détenteur à remonter ici, tous ceux qui ont partagé leur peine lors du décès de

Paulette BENBACHAT, née PERRONCEL, survenue le 11 février 1998, dans sa quatre-vingt-septième année, inhumée dans l'intimité familiale au cimetière parisien de Bagneux, le 18 février.

M^{me} Pascale Svirnickas, née Delahre, son épouse, Anne Svirnickas et André Perret, Marie, Jolien, Urko, Raïza, Leïre, Noëlle Svirnickas et Pierre Anglade, Ludovic, Cyrille, Julie, Claire Svirnickas et Xavier Charpenier, Johana, Marine, Colin, ses enfants et petits-enfants.

Les familles Grossadzi, Perret, Petit, Delahre, et ses amis, ont la douleur d'annoncer le décès de

Albin Svirnickas (Cladibus), le mardi 17 février 1998, dans sa quatre-vingt-deuxième année.

Les obsèques ont eu lieu dans l'intimité familiale, le jeudi 19 février.

Cet avis tient lieu de faire-part.

Vous pouvez nous transmettre vos annonces la veille pour le lendemain jusqu'à 16 h 30.

CARNET DU MONDE - TARIFS 98
TARIF à la ligne
DÉCÈS, REMERCIEMENTS, AVIS DE MESSE, ANNIVERSAIRE DE DÉCÈS, TARIF ABONNÉS
NAISSANCES, ANNIVERSAIRES, MARIAGES, FIANÇAILLES
THÈSES - ÉTUDIANTS : 67 F HT
COLLOQUES - CONFÉRENCES : Nous consulter

Manière de voir LE MONDE diplomatique
Un atlas des conflits
Guerras futures, par Ignacio Ramonet.
Quand Washington renonce sa stratégie militaire, par Michael Klare.
L'OTAN aux portes de la Russie, par Paul-Marie de La Gorce.
Israël-Turquie, naissance d'un axe, par Alain Gresh.
Oslo, agonie ou dernier sursaut? par Dominique Vidal.
La terre de Palestine confisquée, par Jan de Jong.
Les handicaps des pacifistes israéliens, par Uri Avnery.
Colombie, une aussi longue guerre, par Maurice Lemoine.
Le Cambodge tenté par la guerre civile, par Raoul-Marc Jennar.
Mensonges et diamants en Angola, par Augusta Conchiglia.
Séisme en Afrique centrale, par Philippe Leymarie.
Comment le Zaïre redevient Congo, par Colette Braeckman.
L'Algérie sous la terreur, par Bruno Calles de Salles.
Comment l'Europe peut aider l'Albanie, par Paolo Raffone.
Armée grecque contre mafia albanaise, par Christophe Chiclet.
Ebauche de dialogue en Irlande du Nord, par Paul Brennan.
L'ascension des talibans en Afghanistan, par Stéphane Allix.
Pékin face aux Ougours, par Vincent Fourniau.
Amérique latine, l'alibi de la drogue, par Mariano Aguirre.
Grandes manœuvres autour du Soudan, par Jean-Louis Péminou.
Des atouts pour la guérilla kurde, par Michel Verrier.
Bataille pour l'or noir dans le Caucase, par Vicken Cheterian.
Guérillas isolées en Inde, par Robert Brynki.
Le Cachemire, pomme de discorde, par Jyotsna Saksena.
Paix fragile aux Philippines, par Catherine Gaudard.

Séminaires

COLLÈGE INTERNATIONAL DE PHILOSOPHIE

Séminaires
Horacio Amigorena et Hélène Merin: « L'école des sexes au XVII^e siècle ».
3 mars, 20 heures-22 heures, amphithéâtre, Carré des sciences, 1, rue Descartes, Paris.
Maria Letizia Cavetto: « Précarité et exclusion: entre l'impossibilité de ne pas écrire et l'impossibilité d'écrire ».
4 et 25 mars, 19 heures-21 heures, amphithéâtre B, Carré des sciences, 1, rue Descartes, Paris.

Dolorès Djidzek-Lyotard: « L'étranger en personne ».
2 et 16 mars, 19 heures-21 heures, amphithéâtre A, Carré des sciences, 1, rue Descartes, Paris.

Florence Dupont: « Rhétorique et théâtre: corps et voix imaginaires sur les scènes romaines ».
3 et 10 mars, 18 h 30-20 h 30, salle 389, centre Camille, université Paris-III, 15, rue de Saurcel, Paris.

Natacha Michel: « Les poètes apprentis-ils quelque chose aux professeurs? ».
4 et 11 mars, 18 heures-20 heures, salle Jean-XXIII, Usic, 18, rue de Varenne, Paris.

Jean-Michel Rey: « L'idée esthétique ».
2, 9 et 16 mars, 18 heures-20 heures, salle Jean-XXIII, Usic, 18, rue de Varenne, Paris.

Alain Badiou: « Théorie axiomatique du sujet ».
4 et 18 mars, 20 heures-22 heures, amphithéâtre 44, université Paris-VII, 2, place Jussieu, Paris.

Jean-Claude Milner: « La positivité et l'anti-philosophie ».
3 et 10 mars, 18 h 30-20 h 30, salle RC3, université Paris-VII, 2, place Jussieu, Paris.

Philippe Nys: « Europe, modernité, passage ».
4 et 18 mars, 18 heures-20 heures, salle 3, EHSSS, 103, boulevard Raspail, Paris.

F. Baudry, R. Guirard, R. Lew et D. Varenne: « Pynchonisme et réforme de l'enseignement III (Qu'en disent les enseignants) ».
3 mars, 20 h 30-22 h 30, amphithéâtre Stourdzé, Carré des sciences, 1, rue Descartes, Paris.

Marc Lachize-Rey: « Origine: essentialité et temporalité ».
3 mars, 18 heures-20 heures, amphithéâtre B, Carré des sciences, 1, rue Descartes, Paris.

Gérard Genette: « Qu'entend-on par "valeur esthétique" ».
5 mars, 18 h 30-20 h 30, amphithéâtre Polacard, Carré des sciences, 1, rue Descartes, Paris.

31 janvier, 9 h 30-12 h 30, amphithéâtre Stourdzé, Carré des sciences, 1, rue Descartes, Paris.

L'accès à toutes les activités du Collège est libre et gratuit (dans la limite des places disponibles).
Renseignements sur salles, répondeur: 01-44-41-44-83. Autres renseignements: 01-44-41-46-80.

Communications diverses

L'hébreu pour tous: 01-47-97-30-23. Pour maîtriser la bible ou l'hébreu et s'initier à la Kabbale en dix séances ou à distance: professeur Jacques Benoud.

Michel Bastock, secrétaire général du comité de l'itinéraire Flamme éternelle de Dachau contre les extrémismes, placé sous le haut patronage de M. Jean-Pierre Masseret, ministre, secrétaire d'Etat aux anciens combattants, communique: Marc Bois-sière, président du comité, et Colette Anzelay, peintre de la Flamme, seront les invités de M. Zaoui, représentant de la partie civile de l'Ardeale d'Auschwitz et des camps de Haute-Silésie au procès Papon, le 24 février 1998, à Bordeaux.

Soutenances de thèse

Jean Jacob a soutenu, le jeudi 15 janvier 1998, à l'université Paris-II, une thèse de doctorat en science politique intitulée:

« La subversion écologiste. Contribution à une nouvelle intelligence de l'écologie politique ».

Le jury, composé de M. Philippe Reynaud (président), M. Hugues Portelli, M. Jean-Marie Delmas, M. Guillaume Devin, lui a décerné la mention très honorable avec félicitations du jury.

SOUTENANCES DE THÈSES 67 F HT la ligne Tarif Etudiants 98

Rencontre-débat Le Monde de l'éducation la FNAC

« A quoi sert la littérature? »

Vendredi 13 mars 1998 à 17 h 30 à la FNAC Bellecour Lyon

es frontières, unilatérale
QUESTIONS A Les Bonnet
...
3

Jap. 1950

AUJOURD'HUI

LE MONDE / MARDI 24 FÉVRIER 1998

JEUX D'HIVER Président du Comité international olympique, Juan Antonio Samaranch a décerné au Comité d'organisation des XVIII^{es} Jeux d'hiver un satisfecit pour la qualité de

l'organisation qui a fait face aux multiples perturbations liées aux aléas climatiques. Salt Lake City, aux Etats-Unis, aura dans quatre ans la tâche de faire mieux encore. ● LE NORVÉGIEN



Björn Dählie a parachuté sa chevronnée triomphale en s'imposant dans le 50 km libre en ski de fond, obtenant ainsi sa 8^e médaille d'or. ● LES HOC-KEYEURS tchèques, qui avaient dû se

contenter quatre fois de la médaille d'argent du tournoi olympique, ont conquis pour la première fois l'or, en battant les Russes. ● LES FRANÇAIS reviennent avec un total de 8 médailles.

Nagano 1998 a passé le flambeau olympique à Salt Lake City 2002

Parce qu'ils sont arrivés à leur terme en consacrant de formidables champions en dépit d'un programme bouleversé par les perturbations météorologiques, les XVIII^{es} JO d'hiver ont bien mérité le label de « la meilleure organisation » décerné par Juan Antonio Samaranch

NAGANO

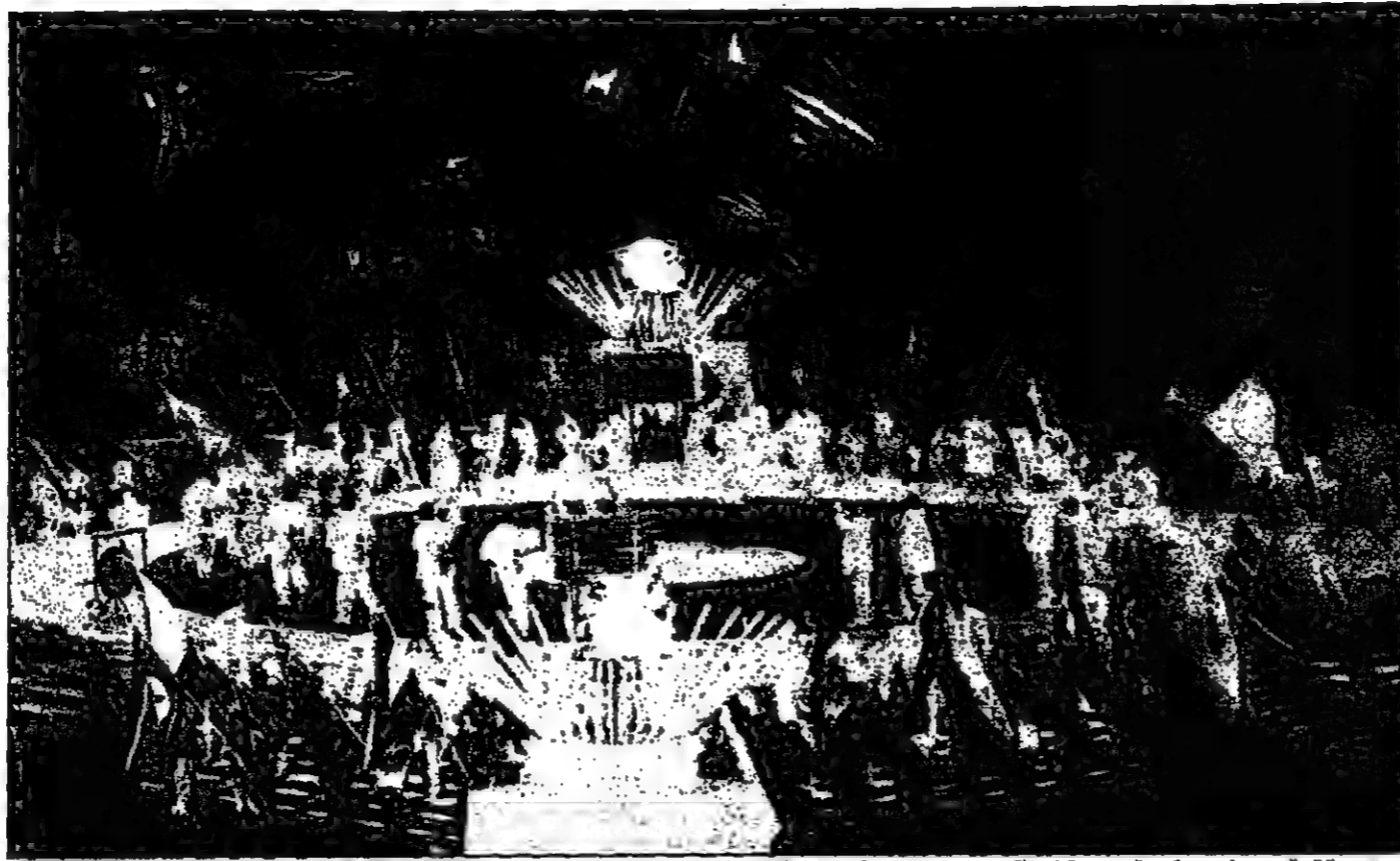
de notre envoyé spécial
Les sunokoris ont passé le drapeau aux cow-boys. Ainsi pourrait se résumer la cérémonie de clôture des XVIII^{es} Jeux olympiques d'hiver qui a marqué la fin des festivités à Nagano, dimanche 22 février au soir. Devant 60 000 spectateurs, frigorifiés mais pleins d'entrain, la flamme olympique s'est éteinte pour être rallumée à Salt Lake City (Etats-Unis) dans quatre ans.

Des lutteurs traditionnels japonais avait marqué de leur présence la cérémonie d'ouverture dans la même enceinte quinze jours plus tôt. Ils symbolisent des valeurs fondamentales dans ce pays, de respect de l'impartialité et de l'esprit sportif. Les athlètes qui ont défilé dans le stade en préambule de la fête finale semblaient avoir compris le message. Leur décontraction bon enfant témoignait d'une compétition sans nuage, d'un rendez-vous de sportifs marqué par l'amitié et la confrontation sereine dans l'effort. Ils avaient tous tenté d'être les meilleurs, d'inscrire leur nom dans les tablettes olympiques, d'écrire de nouveaux chiffres de records. Pour l'heure, la simple satisfaction d'être là semblait l'emporter sur toute autre considération.

Ainsi Philippe Candeloro, déjà la tête, pensait-on, à son avenir professionnel, agitait-il le drapeau tricolore dans tous les sens, tandis que la délégation américaine défilait groupée derrière une banderole remerciant Nagano.

Ni les mauvais tours du ciel ni ceux de la terre n'ont donc pu empêcher le président du Comité international olympique, l'espagnol Juan Antonio Samaranch, de prononcer la petite phrase qui lui était restée en travers de la gorge à Atlanta : « Vous avez offert au monde la meilleure organisation des Jeux olympiques d'hiver de l'histoire. » Un satisfecit de poids adressé aux organisateurs japonais qui venaient tempérer quelques réflexions entendues hors d'ici sur des épreuves souvent reportées mais toujours organisées.

Le président était content, les athlètes aussi. Le public, sans



La cérémonie de clôture a rassemblé 60 000 spectateurs dans le stade olympique de Nagano.

doute libéré de l'anxiété qui freinait ses manifestations au début des Jeux, a pu se laisser aller à crier et à agiter des petites lucioles. Les spectateurs ont applaudi les scènes de fêtes villageoises (matsuris) du département de Nagano exécutées sur la scène. Ils ont apprécié ces manifestations populaires, ces tambours et ces bannières multicolores, ces énormes lions de toile au corps ondulant sous l'effet des porteurs.

Des sons et des couleurs en un kaléidoscope d'une beauté simple en adéquation avec la mélancolie d'un au revoir. « Sayonara, sayonara. » Le rideau tombait sur les Jeux : « Thank you for Nagano. See you in Salt Lake City. » Symboliquement l'oriflamme olympique passait des mains du maire de Nagano à celles de Deede Conradin, première dame de Salt Lake City.

Et l'Amérique de son entrée en scène. Une Amérique de rêve, avec son Ouest mythique. Des montagnes en bandouche qui se gonflent promptement, des canons qui envoient de faux flocons de neige, des rochers rouges en forme d'arche et bien sûr, pour passer dessous, des cow-boys à cheval. Six cavaliers qui escortent une diligence passagers aux fenêtres, le western débarque. Selon les promoteurs de cette scène, c'est l'esprit pionnier de la région de l'Utah qui se manifeste et qui invite les participants à venir le découvrir.

Les organisateurs des prochains Jeux se déclarent déjà prêts à accueillir les festivités. La ville fondée en 1847 aux pieds des Rocheuses par des Mormons (l'Église de Jésus-Christ des saints des derniers

Jours) est aujourd'hui une cité de 170 000 habitants qui compte sur les Jeux pour affirmer son importance économique et culturelle, aux Etats-Unis et ailleurs dans le monde.

Prendre exemple sur ces volontaires qui ont souvent passé la nuit sur les pistes pour les rendre praticables

Le short-track, une loterie où les meilleurs perdent souvent

elle a malencontreusement pris dans son patin une des bornes en plastique qui délimitent la piste de 111,12 mètres.

Seuls les meilleurs short-trackers parviennent à patiner dans les virages. Sur leurs lames longues et larges en forme de banane, une main sur la glace, le haut du corps presque parallèle à la surface de la piste, ils affirment leur supériorité en profitant de la force centrifuge. Mais leur équilibre n'en est que plus précaire. Dans sa chute, dans l'avant-dernier des quatre tours et demi du 500 mètres, Isabelle Charest a entraîné la Chinoise Chunlu Wang.

Les médailles d'or et d'argent sont revenues aux deux seules finalistes restées debout : Annie Perrault et la Chinoise Yang Yang. Le bronze a été attribué par défaut à la gagnante de la finale B : la Coréenne Chun Lee-kyung. La finale était promise à Charest si elle s'était simplement relevée pour terminer, mais elle estimait mériter une disqualification. « J'avais effectué un mauvais dépassement, a-t-elle dit. J'ai paniqué et j'ai voulu aller trop vite. » Pour les plus audacieux, les risques physiques sont réels : la balustrade qui fait office

de décor a beau être rembourrée, la pratique du short-track requiert tout de même le port d'un casque, d'une combinaison sur un cuir-sard anti-coupure, de protections aux tibias, aux coudes et aux genoux, et de gants. Certains athlètes utilisent même une minerve.

Isabelle Charest espérait se rattraper sur 7000 mètres, samedi 21 février. Mais l'expérience de la Québécoise de Montréal, qui a passé neuf ans dans les rangs de l'équipe nationale canadienne, ne l'a pas empêchée de se faire piéger comme une débutante en demi-finale. Seules les deux meilleures étaient retenues pour la finale. Elle se regardait tranquillement franchir la ligne d'arrivée en deuxième position, lorsqu'elle a vu passer sur le côté le patin de Yang S. Yang. Victime d'un déséquilibre à quelques foulées de l'arrivée, la Chinoise a eu le réflexe d'aider la jambe vers l'avant. Contre toute attente, sa lame a franchi la ligne avant celle de Charest. La Canadienne se souviendra qu'en short-track, il vaut parfois mieux terminer sa course les pieds devant.

Le signal du départ de la cérémonie d'inauguration. Nagano, terminus d'un train à très grande vitesse flamboyant, reprendra, au cœur de ces Alpes japonaises, une vie où les rythmes ancestraux se sont accommodés de la plus haute technologie.

Serge Bolloch

Il est difficile de l'affirmer quatre ans à l'avance, mais peut-être pourraient-ils modestement s'inspirer des leçons de Nagano. Prendre exemple sur ces volontaires et ces membres des forces d'auto-défense qui ont souvent passé la nuit sur les pistes pour les rendre praticables.

Nagano a éteint sa flamme, et les sportifs ont quitté le stade, puis la ville. Les grandes patinoires, à l'architecture futuriste, ont fermé leurs portes, patineurs et hockeyeurs ont fait leurs valises. La fête est finie. Yoshiaki Tsunomi, le milliardaire par qui tout cela est arrivé, va faire ses comptes, forcément bons. Les pèlerins vont reprendre le chemin du temple.

Le Comité international olympique (CIO) étudie la possibilité de prolonger les Jeux olympiques d'été d'une semaine, à annoncer dimanche le président du CIO, Juan Antonio Samaranch. « Nous avons commencé à étudier la possibilité d'allonger les Jeux d'été », a déclaré M. Samaranch dans une interview au quotidien catalan La Vanguardia. « Le Mondial de football dure un mois, par exemple. Pourquoi les Jeux olympiques d'été ne pourraient-ils pas comporter quatre fins de semaine ? », s'est-il interrogé. Pour lui, « la télévision a besoin d'événements de semaine. C'est la source de financement non seulement des Jeux, mais du mouvement olympique et de tout le sport ».

Zenkovi dont le cloche avait donné le signal du départ de la cérémonie d'inauguration. Nagano, terminus d'un train à très grande vitesse flamboyant, reprendra, au cœur de ces Alpes japonaises, une vie où les rythmes ancestraux se sont accommodés de la plus haute technologie.

Alain Mercier

Etats-Unis, Canada, Russie : les Tchèques ont pris goût à la victoire sur les grands

Hockey sur glace (tournoi masculin). L'amalgame de joueurs opérant en NHL et en Europe a permis de réussir un parcours parfait

Ivan Hlinka, avait eu la singulière idée de composer son groupe pour moitié de joueurs opérant en NHL, pour un quart au pays, et pour le reste évoluant dans les championnats de Finlande et de Suède.

L'amalgame paraissait incertain. Mais il a pris dès le premier coup de crosse. A Nagano, les hockeyeurs de la République tchèque

sont montés sur la glace sans trop savoir ce qu'ils allaient y faire. Mais l'idée de la victoire leur a bien saisi assez tôt. Leur première victoire : les Etats-Unis, écartés sans ménagement dès les quarts de finale. La deuxième, le Canada de Wayne Gretzky, bousculé sans plus de pitié en demi-finale. Restait à se défaire de l'adversaire russe, une vieille connaissance, en-

nermé juré et éternel tueur de révolutions du communisme, aujourd'hui simple partenaire de jeu.

La victoire, ce dimanche, hésite longtemps à choisir son camp. En première période, les Russes se ruent sur le palet avec une telle vitesse que les Tchèques peinent à en suivre la trace. La seconde semble vouloir égaliser les chances. Mais l'impression se ré-

veille rapidement trompée. Dans l'ultime tiers-temps, le but de Petr Svoboda donne aux joueurs de la République tchèque le courage de se croire supérieurs. Ils n'en marqueront pas d'autre. La Russie s'essouffle à remonter ce maigre handicap. Elle terminera sur les rotules, incapable d'articuler le moindre mot d'excuse.

Ce premier titre olympique, les

hockeyeurs de la République tchèque, dont les prédécesseurs tchécoslovaques avaient été quatre fois médaillés d'argent (en 1948, 1968, 1976 et 1984), le fièrent sur la glace comme le ferait une bande de joyeux garnements.

HASEK LE MEILLEUR
Puis ils laissent celui qui a la plus grande part dans cette réussite, Dominik Hasek, leur gardien et leur maître, détailler pour eux ses premières impressions : « Quand le match s'est terminé, j'ai jeté ma crosse en l'air, raconte en sechant une larme celui qui a été sacré meilleur joueur du tournoi. Puis j'ai eu l'impression de voir toute ma carrière défiler sous mes yeux, depuis le jour où mes parents m'ont amené pour la première sur un patinoire. J'étais tellement heureux que j'y croyais à peine. »

Bref, les Jeux se terminent sur une belle et bonne surprise. Cela valait bien la peine que le président Vladav Havel, immobilisé sur un lit d'hôpital par une opération au genou, se fasse réveiller à 5 heures du matin pour suivre le match. Dans un télégramme de félicitation, le chef de l'Etat tchèque n'a d'ailleurs pas eu le compliment avarié : « Chers garçons, je me réjouis avec vous de votre fantastique victoire. Grâce à vous, le nom du hockey et de la République tchèque s'est imposé à nouveau dans le monde. »

Patrick Jolly

Alain Mercier

LES FRANÇAIS MÉDAILLÉS



Vertical strip with various text and images, including a large 'Je' at the bottom.

لا بد من الحظ

LES FRANÇAIS MÉDAILLÉS

En treizième position pour les résultats, la sélection française a réussi ses Jeux presque aussi bien qu'à Grenoble et à Albertville



● Karine Ruby
Or : snowboard, géant



● Jean-Luc Crérier
Or : ski alpin, descente



● Sébastien Foucras
Argent : ski acrobatique, saut



● Florence Masnada
Bronze : ski alpin, descente



● Philippe Candeloro
Bronze : patinage artistique



● Marina Anissina et Gwendal Peizerat
Bronze : patinage (danse)



● Equipe de France de combiné nordique
Bronze : relais



● Equipe de France de bobsleigh à quatre
Bronze

NAGANO
de nos envoyés spéciaux
En treizième position au classement des nations, dominé par l'Allemagne (29 médailles dont 12 d'or), la délégation française a quitté Nagano, mardi 23 février, avec 8 médailles, dont 2 d'or - son meilleur résultat dans des Jeux olympiques d'hiver disputés hors de France. A Grenoble, en 1968, les Français avaient remporté 9 médailles, dont 4 d'or. A Albertville, en 1992, leur bilan avait été de 9 médailles, dont 3 d'or. « Ce qu'a fait l'équipe de France à Nagano est très positif », a estimé Hervé Madoré, directeur de la préparation olympique française.

● **Ski alpin.** Trente ans après Jean-Claude Killy à Grenoble, un skieur français s'est classé premier de l'épreuve reine des Jeux grâce à Jean-Luc Crérier, qui, à trente et un ans, n'avait encore aucune victoire à son palmarès. Chez les dames, Florence Masnada a gravis la troisième place de la descente, suivie de près par Melanie Suchet (4^e) et Régine Cavagnoud (7^e). Outre ces deux médaillées, quelques skieuses, comme Sophie Lefranc-Durivilland, Joël Chelal ou Pierrick Bourgeat, ont réussi à se placer parmi les dix premiers.

Des résultats qui permettent d'oublier les deux sorties de piste d'une Laila Piccard offensive, la course manquée de Sébastien Amiez, et les échecs d'Adrien Duivilland et Nicolas Burtin. « Le contrat a été rempli, a noté le patron du ski alpin, Michel Viann, mais pour ce qui concerne les épreuves techniques - slalom et géant -, nous restons un peu sur notre faim ».

● **Saut des neiges.** En tête de la Coupe du monde, Karine Ruby, vingt et un ans, s'est imposée logiquement en slalom géant, ouvrant le palmarès de cette nouvelle discipline. Isabelle Blanc est tombée dans la dernière porte, privant l'équipe d'une deuxième médaille.

● **Ski acrobatique.** La déception provoquée par l'élimination de Candice Gilg, double championne du monde, en qualification de l'épreuve des bosses a été atténuée par la médaille d'argent de Sébastien Foucras en saut.

● **Ski nordique.** La médaille de bronze de l'équipe de France de combiné sportive écho, grâce aux anciens Fabrice Guy et Sylvain Guillaume et aux jeunes Ludovic Roux et Nicolas Bal, au ski nordique de reculer d'une dizaine d'années. Les représentants français, hommes et femmes, en ski de fond, saut à ski et biathlon sont restés d'une discrétion parfaite, la génération qui s'était illustrée aux Jeux d'Albertville en 1992 étant à bout de souffle.

● **Certains cou-**

reurs et entraîneurs ont trop tendance à rejeter les responsabilités sur les autres », a déploré Jacques Gaillard, directeur technique du ski nordique.

● **Patinage artistique.** La médaille de bronze inattendue de Philippe Candeloro complète un palmarès plus qu'honorifique (bronze olympique et argent mondial en 1994). Vanessa Gusmeroli (6^e) n'a pas confirmé sa médaille de bronze mondiale de l'an passé. Après ses troisièmes Jeux, Surya Bonaly (10^e) a esquissé un mouvement vers le professionnalisme en exécutant une acrobatie (sauto arrière tendu) interdite par le règlement amateur. A vingt-trois ans, Leticia Hubert (20^e) a réalisé la plus catastrophique de ses trois performances olympiques. En danse, Marina Anissina et Gwendal Peizerat, médaillé de bronze pour leur première sortie olympique, se sont imposés comme les dignes successeurs d'Isabelle et Paul Duchesnay, vice-champions à Albertville en 1992, dans une discipline qui distribue ses médailles sur des critères plus « politiques » que sportifs.

● **Bobsleigh.** La surprise de la fin des Jeux a été offerte par l'équipe de bob à quatre dirigée

par Nano Pourtier, ancien responsable des skieurs acrobatiques. « Après cette médaille, nous maintiendrons une équipe de haut niveau, a dit Patrice Maurin, DTN des sports de glace. En revanche, le short-track a été une grosse déception et son avenir en France est menacé. En patinage de vitesse, Cédric Kuentz était malade. C'est un patient de grand talent. Il mérite d'être soutenu et que la fédération étaye son action pour la discipline. Quant au hockey, il est à sa place derrière des pays qui ont autant de patinoires que nous de terrains de football ».

Ces bons résultats n'ont pas empêché Henri Sérandon, président du Comité national olympique (CNOSF), de s'inquiéter : « Pour des raisons financières, on a été obligés de forcer sur le haut niveau et on a négligé quelque peu la préparation des jeunes. C'est là le danger. Il va falloir rectifier le tir tout de suite. Mais je viens d'apprendre qu'on aurait gelé 1 % des crédits des ministères, donc de celui de la jeunesse et des sports. Ce n'est pas comme cela qu'on gardera nos positions et assurera la relève des grands champions qui vont nous quitter après ces Jeux ».

Helmut Kohl félicite les Allemands

Le chancelier Helmut Kohl a félicité « chaleureusement » dimanche 22 février la délégation des athlètes de son pays, auteurs de la meilleure performance d'une délégation allemande dans l'histoire des Jeux olympiques d'hiver. « Je félicite tous ceux qui ont lutté dans les compétitions et donné le meilleur d'eux-mêmes », a déclaré le chancelier Kohl à l'adresse des compétiteurs allemands, arrivés en tête des nations, avec 29 médailles, dont 12 d'or. Les athlètes allemands sont à Fortitude « d'un vaste élan de sympathie pour la République fédérale », s'est félicité le chancelier dans un télégramme au président du Comité olympique allemand, Walter Trüger. - (AFP)

Björn Dählie, le fondeur norvégien médaillé d'or sur 10 km, 50 km et en relais 4 x 10 km

« Je trouve étrange que l'on puisse me comparer à Carl Lewis »

HAKUBA
de notre envoyé spécial
« Vous avez remporté plus de 60 victoires en totalisant Jeux olympiques, championnats du monde et Coupe du monde de ski de fond. Qu'est-ce que cela représente pour vous ? »

« Chaque victoire a sa propre histoire et je me souviens parfaitement de chacune d'entre elles. C'est agréable d'y penser, mais, pour continuer à progresser, il ne faut pas trop revenir sur son passé. Quand je regarde ce que je suis aujourd'hui, je ne me vois pas comme un champion olympique, mais comme quelqu'un qui essaie en permanence de s'améliorer ».

« Mercredi dernier, après la victoire du relais norvégien, qui faisait de vous le sportif le plus titré de l'histoire des Jeux d'hiver, vous semblaient presque indifférent à l'effervescence qui vous entourait ».

« En réalité, j'étais très heureux. Mais, sur le moment, j'étais sans doute un peu fatigué. De toute façon, je n'étais pas du tout obsédé par ce record. Je l'appréciais sans doute mieux quand je serai plus âgé, assis au milieu de mes petits-enfants ».

« Peut-on vous comparer avec Carl Lewis, le sprinteur américain qui a remporté 9 titres aux Jeux olympiques d'été ? »

« Je trouve étrange que l'on puisse nous comparer. Je suis peut-être celui qui a remporté le plus de titres aux Jeux d'hiver, mais Carl Lewis est infiniment plus connu que moi à travers le monde. Qui connaît Björn Dählie, à part dans quelques pays s'intéressant aux sports d'hiver ? Dans l'histoire du sport, Carl Lewis compte beaucoup plus que moi ».

« Quels étaient vos rêves quand vous aviez quinze ou vingt ans ? »

« A quinze ans, je voulais simplement devenir un skieur de fond. Cinq ans plus tard, c'était devenu une réalité : j'étais dans l'équipe de Norvège et j'essayais de me qualifier pour les Jeux olympiques de 1988. Je me faisais battre de 2 ou 3 minutes à chaque course par Gunde Svän, le grand champion suédois, ou par les autres skieurs norvégiens. Je rêvais d'aller aussi vite qu'eux, mais je ne me serais jamais imaginé devenir le « plus grand skieur de fond de tous les temps », ou quoi que ce soit de ce genre. Pour un skieur de vingt ans, je n'étais pas spécialement doué ».

« Avez-vous eu envie de devenir skieur de fond dès votre plus jeune âge ? »

« Enfant, je pratiquais le saut à ski, le combiné nordique et, pendant l'été, l'athlétisme, le football et le cyclisme, un sport dans lequel j'ai même participé à quelques courses. Mes parents m'emmenaient bien faire des randonnées de ski de fond, chaque week-end, mais je n'aimais pas trop cela. Il fallait porter des sacs et je n'avais que de vieux skis. Mes parents refusaient de m'ache-

ter les skis dont je rêvais, des skis de compétition ».

« L'organisation de l'équipe de Norvège est-elle plus pointue que celle des autres nations ? »

« Je pense que nous bénéficions en effet de la meilleure organisation. Les autres équipes ont aussi de bons techniciens, de bons fondeurs de ski. Mais en Norvège, on peut trouver plus de bons fondeurs que partout ailleurs dans le monde. Il y a tellement d'anciens skieurs d'expérience... Nous disposons également de moyens financiers assez importants, grâce à un certain nombre de partenaires privés. Chaque année, le ski de fond norvégien peut compter sur un budget d'environ 10 millions de francs français ».

« Vous semblez avoir d'assez bonnes relations avec votre compatriote Thomas Alsgaard, qui vous a battu à l'arrivée du 15 km, comme vous en avez par le passé avec Vegard Ulvang. Comment est-il possible d'éviter les jalousies entre de grands champions cohabitant au sein d'une même équipe ? »

« Ce n'est pas facile. Il y a bien une solution qui consiste à s'éviter et à ne pas se parler. Mais, à partir du moment où plusieurs très bons athlètes évoluent au sein d'une même équipe, autant essayer d'en tirer des éléments positifs et de s'entraider. L'un de ces éléments positifs est de pouvoir partager la pression, notamment celle des médias. On peut également tenter d'apprendre l'un de l'autre. Avec Thomas Alsgaard, nous habitons dans la même rue, à proximité l'un de l'autre. Il nous arrive de nous entraîner ensemble. Ce n'est pas systématique, mais assez fréquent ».

« Ne ressentez-vous jamais de lassitude à force de vous entraîner, de pratiquer toujours les mêmes exercices ? »

« Bien sûr que si, c'est une vraie contrainte. Le plus dur est de s'entraîner pendant l'été, quand tout le monde prend des vacances ».

« Pendant les grandes compétitions, que faites-vous de votre temps quand vous ne skiez pas ? »

« J'essaie de me reposer et de rester le plus possible à l'hôtel. Je viens de passer plus de quinze jours à Nagano, et je n'ai pour ainsi dire été nulle part. Quand on est concentré sur une compétition, on essaie avant tout de se relaxer. Chaque jour, je dois aussi parler un peu aux médias. Aujourd'hui, j'ai trois interviews. Le reste du temps, je lis des livres et des magazines consacrés à la pêche et à la chasse, mes deux passions ».



Huit titres olympiques

● Björn Dählie est aujourd'hui le plus titré des sportifs en activité, disciplines d'hiver et d'été confondues. Il a battu deux records à l'occasion des Jeux olympiques de Nagano : celui du nombre de titres aux Jeux d'hiver et celui du nombre de médailles. Huit titres olympiques figurent désormais à son palmarès (3 aux Jeux d'Albertville en 1992, 2 aux Jeux de Lillehammer en 1994, et 3 encore à Nagano) pour un total de 12 médailles remportées aux Jeux. Les précédents records étaient de 6 titres (pour la skieuse de fond russe Lioubov Egorova et la patineuse de vitesse soviétique Lydia Skoblikova) et de 10 médailles aux Jeux d'hiver (pour la Soviétique Raissa Smetanina, également une spécialiste du ski de fond).

● Le skieur norvégien, né le 19 juin 1967 à Elverum, a de surcroît remporté 15 médailles - dont 9 d'or - lors des championnats du monde. Il s'est imposé à 5 reprises au classement général de la Coupe du monde, gagnant au passage 41 épreuves, soit 10 de plus que le Suédois Gunde Svän, qui fut son idole puis son modèle avant de devenir un adversaire.

● Sa première compétition, Björn Dählie l'a disputée à l'âge de quinze ans et sa première épreuve de Coupe du monde quatre années plus tard. Il est longtemps resté dans l'ombre de Vegard Ulvang, un autre skieur de fond norvégien, au palmarès moins fourni, mais au caractère plus extraverti. Une situation dont Dählie avoue qu'elle lui convenait parfaitement : ce skieur aux capacités de résistance physiques et mentale exceptionnelles a dû se faire violence pour devenir une personnalité publique.

● Accusé de « tricherie » en 1997 par son compatriote Vegård Rodal, champion olympique du 800 m à Atlanta, parce qu'il utilisait une « maison d'altitude », une caravane équipée pour reproduire les conditions, de vie à 3 500 m, où il dormait en période de préparation afin d'augmenter son taux de globules rouges, Björn Dählie, plutôt que d'entrer dans la polémique, préfère renoncer à ce procédé pourtant autorisé et auquel de nombreux sportifs ont recouru.

● En plus de ses activités sportives, ce bel athlète aux cheveux blond-tournois anime une émission de télé-mousquetaire sur l'aventure et la nature, et a lancé une ligne de vêtements de sport. Malgré sa popularité en Norvège, ses revenus n'ont rien à voir avec ceux d'un champion de tennis ou d'un star de football : Fan dernier, ils étaient estimés à 3 millions de francs. Björn Dählie vit avec sa compagne et ses deux enfants à Namerstad, dans la région d'Oslo.

A bout de forces

Björn Dählie est resté affaibli dans la neige pendant deux grosses minutes après avoir passé en vainqueur la ligne d'arrivée du 50 km. Soutenu jusqu'à une tente de repos, il restera encore allongé une vingtaine de minutes avant de pouvoir tenir sur ses jambes. « C'est la course la plus difficile que j'aie jamais disputée, reconnaître-t-il plus tard, encore marqué par son effort. Au départ, je pensais que les Jeux étaient finis pour moi. Je n'avais plus de motivation. Au téléphone, j'avais d'ailleurs dit à ma compagne de ne pas s'inquiéter si elle voyait que je terminais à la 30^e place. Et puis, en cours de route, j'ai constaté que ça n'allait pas si mal. Mais, dans les deux derniers kilomètres, j'étais épuisé. Mes jambes ne répondaient plus, j'ai même pensé un instant ne pas pouvoir finir ».

Pour huit secondes, préservées dans la douleur, le Norvégien s'est imposé devant le Suédois Niklas Jonsson, l'Autrichien Christian Hoffmann terminant troisième à 53 s. Björn Dählie remporte ainsi son deuxième titre olympique dans la course-montagne du ski de fond après celui de 1992, à Albertville. Soixante-deux concurrents ont terminé l'épreuve qui a vu treize abandons. Chez les Français, Hervé Baland terminant 14^e et Vincent Vittoz 21^e, résultats très honorables. Philippe Sanchez et Patrick Rémy n'avaient pas pris le départ.

Propos recueillis par Gilles van Kotze

Lake City 2002
boulevard...
I par Juan Antonio Samaranch

Programme
tous les jours plus

Victoire sur les grands
après de réus...

Jeux d'hiver 1998

JEUX D'HIVER DE NAGANO



Le mauvais temps



Kazuyoshi Funaki



Katja Seizinger



Dominik Hasek, le gardien de l'équipe tchèque de hockey



Ross Rebagliati



Björn Dählie (de dos) accueille Philip Boit, le concurrent kényan



Hermann Maier



Larissa Lazutina



Gianni Romme



Alberto Tomba



Pasha Grigouk et Evgueni Platov

Pas grande place pour le hasard

Le pessimisme n'était pas justifié : le Japon a parfaitement organisé ses deuxièmes Jeux d'hiver. Si le beau temps n'a pas souvent été de la fête, les grands noms ont généralement été au rendez-vous, et les meilleurs ont gagné plutôt deux fois qu'une...

NAGANO
de notre envoyé spécial
Avouons-le : les Jeux de Nagano paraissent, pour beaucoup d'observateurs, avec un lourd handicap. L'idée même de poser l'événement olympique dans le décor grisâtre et plat d'une ville de 360 000 âmes respire sur elle-même ne semblait inspirer personne. Sauf, peut-être, un CIO fort respectueux des règles de l'alternance géographique.

Le temps s'annonçait instable, l'organisation froidement parfaite et, pis, le public infiniment trop poli pour oser donner de la voix. Eh bien, le procès était injuste. A Nagano, les XVIII^e Jeux d'hiver ont découvert avec surprise que le couvert et le vivre méritaient largement mieux que les notes distribuées par avance. Venus presque forcés, ils en sont repartis heureux de leur séjour. Avec, dans leurs malles, assés de bons souvenirs pour occuper la prochaine olympiade.

Le premier ? Une image à peine réelle, la lente procession des sumotori, acteurs silencieux de la cérémonie d'ouverture. Une image et plus encore un cri, celui du maître de ce culte, le plus épais du lot, convié à ouvrir le débat en hulant par trois fois un appel repris en chœur par un public en transe. Le choix pouvait sembler trop évident. Il l'était. Mais il allait donner le ton de ces Jeux où la victoire et les honneurs ne se perdent jamais en route au moment de choisir les leurs. Ils désigneraient les plus forts, les vrais champions de

ces Jeux. A Nagano, l'essentiel pour les meilleurs n'a jamais été de simplement participer. Il leur fallait gagner. Et plutôt deux fois qu'une.

A Hakuba, le stade de ski de fond aurait bien coté à l'encre de faire chaque jour la trace pour un vainqueur local. Il n'en a pas eu l'occasion. A elle seule, la douce fondeuse

L'Allemagne en tête

TABLEAU FINAL DES MÉDAILLES DES JO D'HIVER DE NAGANO

| | OR | ARGENT | MONTE |
|--------------|----|--------|-------|
| ALLEMAGNE | 12 | 9 | 8 |
| NORVÈGE | 10 | 10 | 5 |
| RUSSIE | 9 | 6 | 3 |
| CANADA | 6 | 5 | 4 |
| ÉTATS-UNIS | 6 | 3 | 4 |
| PAYS-BAS | 5 | 4 | 2 |
| JAPON | 5 | 1 | 4 |
| AUTRICHE | 3 | 5 | 9 |
| CORÉE DU SUD | 3 | 1 | 2 |
| ITALIE | 2 | 6 | 2 |
| FINLANDE | 2 | 4 | 6 |
| SUISSE | 2 | 2 | 3 |
| FRANCE | 2 | 1 | 5 |
| RÉP. TCHÈQUE | 1 | 1 | 1 |
| BULGARIE | 1 | 0 | 0 |
| CHINE | 0 | 8 | 2 |
| SUÈDE | 0 | 2 | 1 |
| DANEMARK | 0 | 1 | 0 |
| UKRAÏNE | 0 | 1 | 0 |
| BIÉLORUSSIE | 0 | 0 | 2 |
| KAZAKHSTAN | 0 | 0 | 2 |
| AUSTRALIE | 0 | 0 | 1 |
| BELGIQUE | 0 | 0 | 1 |
| GDE-BRETAGNE | 0 | 0 | 1 |

Note : 1 y a eu 3 médailles d'or en saut et 2 en médailles d'argent en saut et 2 en médailles de bronze dans le super-G masculin, 2 médailles de bronze en saut dans le bob à 4.

russe Larissa Lazutina a piché dans la caisse 5 médailles olympiques. A chaque fois, le succès lui a semé aussi naturel que s'il avait été écrit d'avance. Les autres s'épuisaient à la poursuite, elle les voyait à peine, trop occupée à se ruer vers l'arrivée.

Björn Dählie, l'incroyable fondeur norvégien, a profité de son séjour au Japon pour rédiger quelques nouvelles pages de sa propre saga. Mais, surprise, il l'a fait en s'accordant le luxe d'une ou deux fantaisies de style. Sur le 30 km, la première épreuve, un mauvais choix de skis l'a brutalement envoyé par le fond. Une erreur, trois fois rien. Mais ce léger retard a suffi à lui donner visage humain. Deux jours plus tard, sa victoire dans le 10 km l'a remis à sa vraie place. Mais, nouvelle surprise, il a su se couvrir pour ce succès d'un autre brin d'humanité en attendant le Kenyan Philip Boit, le dernier de la course, pour lui présenter une poignée de main et fébrile d'un sourire de bienvenue.

Plus haut dans la montagne, la logique et la raison n'ont laissé à personne le droit de mettre la pagaille dans les épreuves de ski alpin. Elles ont bien voulu accorder à la descente olympique, la reine des disciplines, un semblant de succès pour s'offrir à un novice de la victoire, le Français Jean-Luc Crétier. Mais leur clémence a duré seulement le temps de chasser les nuages. Hermann Maier, le colosse autrichien arrivé sur les lieux précédé de son ef-

frayant surnom, « Hemminator », a secouru en inaugurant les traces blanches de sa chute en descente. Puis il a frappé du poing sur la table. Et annoncé tout haut que le mauvais sort ne viendrait plus le trasser. Résultat : une médaille d'or en super-G, une autre dans le géant. Prévu, peut-être, mais magistral.

CBS perd de l'audience

La satisfaction est générale à l'heure des bilans, sauf du côté de la chaîne de télévision américaine CBS, qui, contrairement aux chaînes japonaises, estime ne pas en avoir eu pour les droits qu'elle a versés (375 millions de dollars, soit 2,25 milliards de francs). L'audience est restée de l'ordre de 30 % en deçà des espérances, par rapport aux JO de 1994, à Lillehammer. La sélection des États-Unis a pourtant gagné autant de médailles qu'à l'habitude (13, dont 6 d'or), derrière l'Allemagne, la Norvège, la Russie et le Canada. Mais le téléspectateur américain a sans doute été déçagé le fiasco de la « dream team » de hockey sur glace, éjectée prématurément du tournoi.

La surprise, Katja Seizinger n'en apprécie guère plus que l'Autrichien la présence dans son champ de vision. L'Allemande avait annoncé que les Jeux ne verraient qu'elle, ses cheveux d'un blond pâle et ses airs de jeune fille sage. Elle a tenu parole. Victoire en descente, victoire en combiné, troisième place en géant. Sans doute écrit d'avance, mais qui pourrait le lui reprocher.

De ces Jeux, l'histoire retiendra encore que l'Amérique a su changer d'avis au beau milieu de la compétition et, malgré la brutale sortie de

la glace de l'anneau de vitesse. A Nagano, le « patin klap » n'a pas seulement fait basculer tous les records du genre. Il a surtout choisi de décapiter les forces des patineurs venus des Pays-Bas, son pays de naissance, notamment Gianni Romme, médaillé d'or sur 5 000 m et 10 000 m. L'histoire, enfin, se souviendra longtemps du ballet d'un couple de danseurs russes, Pasha Grigouk et Evgueni Platov, tellement seuls sur leur planète que même les juges ont renoncé à les suivre.

Bien sûr, la tempête a souvent soufflé dans le mauvais sens et, perfide, mis une joyeuse pagaille dans le programme du ski alpin. Mais ces caprices du temps n'ont pas pesé beaucoup plus lourd que le péroré, finalement mouillé, allumé bien malgré lui par Ross Rebagliati, un skieur canadien moqué du doigt et traité d'imposteur pour avoir en le tort de sentir de trop près l'odeur du cannabis. Privé un moment de sa médaille d'or de l'épreuve du géant, il a fini par la reprendre. Et tirer de l'incident comme une esquisse de gloire.

De ces Jeux de Nagano, le Japon attendait un miracle sans trop oser l'implorer de ses cris. Son attente, heureusement, n'a pas été déçue. En dix-sept jours de compétition, le pays a vu par dix fois le drapeau national monter doucement vers le ciel. Dix médailles olympiques, dont cinq du plus beau métal. Chacune d'elles lui a arraché des larmes, mais son cœur a bien cru chavirer pour de bon au matin du 17 février, jour de l'épreuve du saut à skis par équipes gagnée par Takano Obiabe, Hiroya Saito, Masahiko Harada et Kazuyoshi Funaki, déjà secouru individuellement sur le grand tremplin. Quatre ans plus tôt, l'or leur avait échappé d'un rien.

Cette fois, les quatre sauteurs se sont donné la main pour mieux l'emprisonner. Le Japon en a pleuré de joie. Et nous avec lui.

Alain Mercier

Le Tournoi de...
OLIVIER MAGNE, la po...

Le Tournoi des cinq nations assommé

Deux succès retentissants des Français en Ecosse (51-16) et des Anglais face au pays de Galles (60-26) soulignent le fossé grandissant entre les nations du rugby européen

En marquant respectivement sept essais et 51 points aux Ecosse à Murrayfield et huit essais et 60 points aux Gallois à Twickenham, les XV français et anglais ont établi des records qui sont autant de condamnations implicites d'un Tournoi des cinq nations désormais trop déséquilibré. L'ouverture de la compétition à l'Italie sera-t-elle suffisante pour répondre aux exigences du jeu moderne ? Le magnat australo-américain Rupert Murdoch...

Le Suisse Sepp Blatter candidat non déclaré à la présidence de la FIFA

Joao Havelange doit quitter son poste après le Mondial

A LA PRÉSIDENTIE de la Fédération internationale de football (FIFA) depuis 1974, le Brésilien Joao Havelange, âgé de quatre-vingt-deux ans, doit quitter son poste après la Coupe du monde de football...



Sepp Blatter, âgé de soixante et un ans, ne déplaît sans doute pas à celui qui a puissamment œuvré pour faire entrer le football dans l'ère du marketing. Face à l'hostilité qu'il a toutefois rencontrée de la part de l'UEFA, M. Blatter, ancien délégué des firmes suisses de chronométrage, joue la montre.

Invité dimanche 22 février du « Grand Jury RTL-Le Monde-LCI », Sepp Blatter a présenté un véritable programme électoral sans dire s'il serait candidat : « C'est une question qui intéresse beaucoup de monde depuis un certain temps, mais il faut la poser aux 198 associations nationales, membres de la FIFA, qui peuvent présenter un candidat de leur choix d'ici au 7 avril... »

Concurremment, le dopage, M. Blatter a indiqué qu'il (le dopage) « n'avait pas d'influence directe sur le jeu », et précisé que les contrôles antidopage effectués lors de la phase finale de la Coupe d'Afrique des nations, qui se déroule actuellement au Burkina, « étaient tous négatifs ».

EDIMBOURG de notre envoyé spécial A quoi sert le Tournoi des cinq nations ? La question a tout d'une provocation au moment où le club très fermé des cinq grands pays de rugby de l'hémisphère Nord vient d'ouvrir officiellement ses portes à l'Italie. L'interrogation était en suspension depuis l'avènement du professionnalisme, en 1995 : les trois pays helvétiques - Ecosse, pays de Galles et Irlande - auraient-ils les moyens et les réserves humaines pour s'adapter à la nouvelle donne du rugby international ?

Murrayfield, l'illusion a duré moins d'une demi-heure et elle s'est achevée en une humiliation : sept essais à un à domicile, les rugbymen français savent mieux que quiconque ce que cela signifie, l'abîme moral. A Twickenham, le mythe de la renaissance galloise a tenu vingt minutes avant d'exploser sans remission : huit essais à quatre pour les Anglais.

LA CONFIANCE ÉTAIT FRANÇAISE La vaillance défensive des Français avait déjà illuminé le match contre l'Angleterre, au Stade de France. A Edimbourg, tous les compartiments du jeu ont été à la hauteur des promesses entrevues à Saint-Denis. La bouillie de jeu et la confiance étaient françaises, samedi 21 février. Les lancements de jeu sont partis dans tous les sens,

Jusqu'à étonner les Ecosse submergés, entrés par la besse imposée par leurs hôtes. Le pack français a largement dominé son sujet et, grâce à cette assise et à la vitalité phénoménale de tous les troisième ligne, les arrières ont beaucoup entrepris, se servant toujours de conseils inlassablement répétés par Pierre Villepreux à l'entraînement : « Chaque joueur doit savoir qu'il veut faire et à qui il veut transmettre le ballon, c'est pas compliqué ! »

Olivier Brouzet, sous le pack, Mari Livremont, en position de centre, et Philippe Bernat-Salles, lancé sur son aile, ont profité des brèches pour marquer en première mi-temps ; puis Christian Califano, tranchant comme un centre sur un crochet intérieur impeccable, Philippe Bernat-Salles à nouveau, Philippe Carboneau, sur une interception opportuniste, et enfin Thomas Castaignède, bien lancé par Olivier Magne, ont ajourdi la

marque en seconde mi-temps, répondant au seul essai écossais, inscrit en contre-attaque par l'ailier Tony Stanger. A Murrayfield comme à Twickenham ont été validées en ce samedi de rugby tonnerre les options de jeu expansif mises en exergue par l'entraîneur anglais, Clive Woodward, et ses homologues français, Jean-Claude Skrela et Pierre Villepreux. Et la vieille institution qu'est le Tournoi des cinq nations en a été toute seconde. Sans qu'on sache si le futur Tournoi des six nations a une chance d'être à la hauteur des enjeux du rugby du XXI^e siècle. Et alors que le magat australo-américain Rupert Murdoch, lui, serait prêt à investir quelques millions de dollars pour mettre sur pied son « Grand Slam », un tournoi Nord-Sud réunissant France, Angleterre, Nouvelle-Zélande, Australie et Afrique du Sud.

Eric Collier

De vieilles gloires galloises indignées

Gloires du rugby gallois dans les années 70, l'ailier J. J. Williams et les premiers lignes Bobby Windsor et Graham Price ont été choqués par la défaite des « rouges » face aux Anglais.

« Après une telle contre-performance, il est temps que l'entraîneur Howling se regarde longuement dans la glace, a estimé Williams. Nous sommes à un carrefour, et les choses doivent changer. J'ai l'impression que dans le camp gallois on juge que tout rentrera dans l'ordre si nos batons d'Ecosse dans deux semaines. Eh bien, non, s'insurge Windsor. Plus que de reconnaître que nous ne sommes pas bons, tout ce que les dirigeants gallois doivent faire après avoir pris 60 points, c'est de citer un pilier anglais pour un coup de poing. C'est la mentalité, et cela résume tout »

Pour Price, « encaisser 60 points et huit essais, c'est un revers majeur. Howling avait demandé à être jugé sur ce tournoi. Si nous ne gagnons pas contre l'Ecosse et l'Irlande, je ne vois pas comment il pourrait rester ».

E. C.

Une victoire à « périmètre mental » élargi

EDIMBOURG de notre envoyé spécial C'est un curieux paradoxe qui ne manque pas de savoir : une énorme défaite d'un soir d'automne a accouché d'une grande équipe de France de rugby. La leçon a été brutale, mais profitable, merci aux Springbocks. Le « coup de pied au cul » annoncé par Pierre Villepreux a bien eu lieu (Le Monde du 23 novembre). A ce rude contact, les Français ont appris et assimilé l'essentiel du nouveau rugby international - un sport qui s'éloigne de plus en plus du jeu pratiqué en championnat de France.

dans cette « dimension mentale » toujours et encore mise en avant par leurs entraîneurs, que les 22 membres du groupe France ont le plus progressé depuis l'automne. De l'avis de tous, entraîneurs et joueurs, le talonneur Raphaël Ibanez a pris une part énorme dans cette prise de conscience. L'homme-captaine étonne jusqu'à ses entraîneurs, lorsqu'il réclame une demi-heure d'isolement de l'équipe, le temps d'une séance de mise en confiance collective. En tête-à-tête ou en groupe, le Dacquois sait motiver ses partenaires, en appeler à leur orgueil ou diaboliser de leurs esprits le spectre de la défaite. Sur le terrain, ce travail se traduit à une traduction immédiate : un nouvel état d'esprit, une étonnante sérénité et une incroyable élévation du niveau de jeu.

Pierre Barbizier avait en son temps essayé d'inculquer une discipline sans faille à ses troupes françaises, souvent prises en flagrant délit de fautes au mieux fubacées, au pire dangereuses. Ses successeurs ont su consolider ce précieux acquis et lui ajouter un zeste de générosité et d'enthousiasme. La greffe a pris son temps, mais elle a pris. C'est une belle fleur qui s'est épanouie au milieu des jonquilles d'un printemps déclinément précoce en Ecosse.



Olivier Magne, la polyvalence au service du collectif

EDIMBOURG de notre envoyé spécial Il y a onze mois, contre l'Ecosse déjà, Olivier Magne, chevronné décoré, avait enchanté le Parc des Princes par ses courses fluides et un essai de folie. Ses chevrons ayant retenu son attention, Olivier Magne, 33 ans, ancien capitaine de la France, trouve leur couleur naturelle, le troisième-ligne de Brive était peut-être moins facilement identifiable sous le soleil timide d'Edimbourg. Ancien sprinter (11 s 50 au 100 m) et ancien descendant en ski alpin, ce fils du Cantal n'en a pas été moins rayonnant dans l'expression du jeu moderne prôné par Jean-Claude Skrela et Pierre Villepreux, gratifiant les 67 500 spectateurs d'un complet échantillonnage de son talent.

et sa technique de joueur de belle affûte par des années de rugby à sept, ont souvent été déterminantes dans les lancements de jeu des Tricolores. Il a été désigné « Man of the match » par la Fédération écossaise en n'ayant marqué aucun des sept essais, mais en intervenant de façon décisive sur au moins quatre des réalisations françaises. D'abord sur la combinaison appelée « Thomas », à la 31^e minute, sur une touche réduite à un alignement de cinq joueurs. C'est Magne, venu en relais à Thomas Livremont au large, à l'extérieur de Christophe Lamaison, qui fait la passe décisive sur le premier essai de Philippe Bernat-Salles. C'est lui qui envoie Christian Califano derrière la ligne en début de seconde période, et encore lui qui exécute l'ultime passe à Thomas Castaignède, à la 80^e. Pour compléter la gamme du joueur polyvalent, on retiendra également sa passe « chistera » croisée à Stéphane Glas, qui embobaine toute la défense écossaise, à la 39^e. Ainsi que, comble de luxe, le magnifique coup de pied rasant, digne d'un troisième quart, la « passe au pied » qui offre à Bernat-Salles son deuxième essai.

aujourd'hui, et ça fait plaisir quand ça marche ! », confiait-il samedi soir. « Techniquement, j'ai beaucoup évolué grâce au rugby à sept ; mais ce sont aussi des choses que je travaille régulièrement à l'entraînement. Je le fais parce que j'ai envie de me réguler sur le terrain, de prendre du plaisir dans quelque secteur que ce soit. » Pour s'imposer au poste de flanker qu'occupait naguère Laurent Cabannes, Olivier Magne a surtout ajouté à ses qualités de joueur une agilité défensive insoupçonnable encore récemment. Jean-Pierre Rives, lui-même ancien troisième-ligne et plaqueur invété, faisait ainsi remarquer que, « au-delà de ces superbes gestes d'attaquant, c'est sa remarquable performance en défense qui fait la différence. Avec des troisième-lignes comme Magne, c'est le visage de l'équipe de France qui est en train de changer. » Pendant les vingt premières minutes de la rencontre, où les Ecosse ont lancé leur défi physique avec des séries de percussions dans l'axe profond, la défense de Magne n'a jamais failli. « On a pris la grêle pendant vingt minutes, mais je me suis investi davantage aux plaquages. Après je me sentais libéré pour le jeu de soutien », dit-il. Avant sa venue à Brive en provenance de Dax à l'intersaison, la montée défensive et le sérieux en conquête n'avaient jamais été ses points forts. Grâce à une saison passée au CAB, le diabolique a pris l'emvergure d'un grand troisième-ligne international. Non seulement à cause d'un niveau de condition physique amélioré - témoin sa pointe de vitesse et la précision de sa passe à Castaignède à la toute dernière minute du match -, mais également en raison de sa couverture défensive : « J'ai changé de club, dit-il, parce que j'ai voulu franchir un palier. » Discret dans la victoire samedi soir, presque gêné par l'intérêt suscité par sa prestation, Olivier Magne garde les pieds sur terre, et ne veut rien encore savoir d'un éventuel Grand Chelem français : « Maintenant, on va voir comment nous allons gérer cette confortable position, sans nous démoobiliser. Au reste, dans un match comme ça, les All Blacks auraient mis 20 points de plus, et on sait qu'il nous reste encore des progrès à faire si on veut être compétitif à la prochaine Coupe du monde. »

Ian Bortnick

Le championnat de France de football de D1

Table of football league standings with columns for team, goals, points, and various statistics.

DEPARTEMENT DU VAR AVIS D'APPEL PUBLIC A LA CONCURRENCE APPEL D'OFFRES RESTREINT SUR PERFORMANCES MARCHÉ DE SERVICES. Text describing a public tender for market services.

24/02/1998

Grisaille, pluie et températures de saison

LES HAUTES PRESSIONS se reconstituent au large de la Bretagne. Un front chaud descend des îles Britanniques dans ce champ élevé et donnera surtout de la grisaille. La dépression sur le nord de l'Italie, qui provoque des vents forts en Méditerranée pour la journée de lundi, s'éloignera vers la Tunisie mardi.

Bretagne, pays de Loire, Basse-Normandie. - Le ciel sera souvent nuageux avec dérivage de nuages près des côtes. Le vent de secteur nord sera modéré. Les températures seront douces entre 10 et 12 degrés.

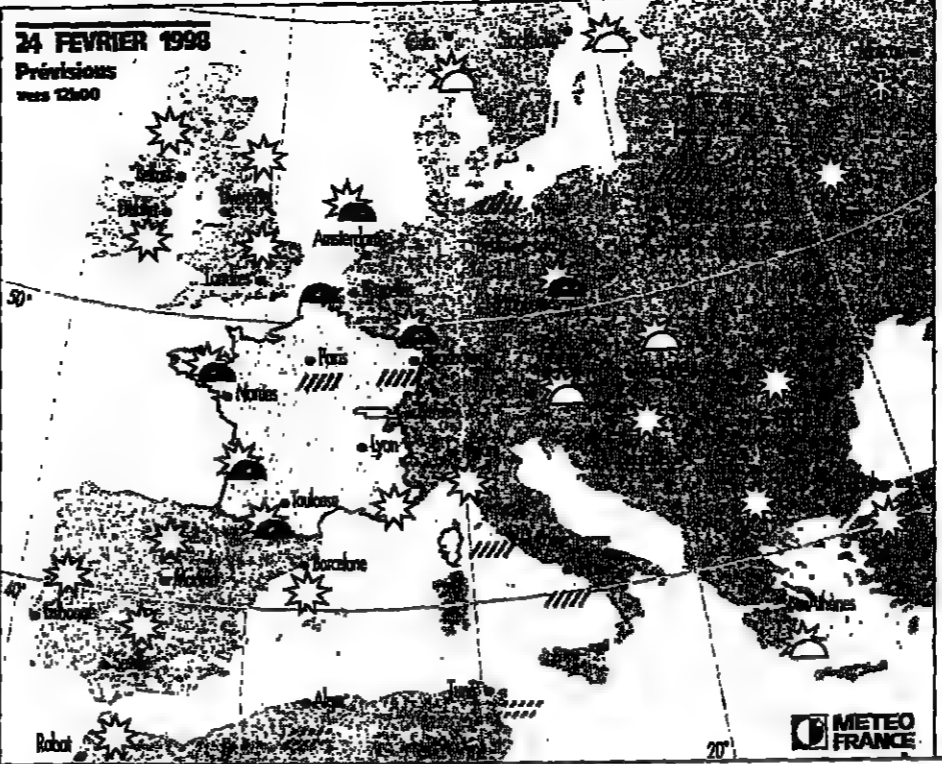
Nord-Picardie, Ile-de-France, Centre, Haute-Normandie, Ardennes. - La matinée sera souvent grise avec des petites pluies possibles. Dans l'après-midi, quelques éclaircies devraient percer. Il fera de 9 à 11 degrés l'après-midi.

Champagne, Lorraine, Alsace, Bourgogne, Franche-Comté. - Le temps sera gris toute la journée avec des petites gouttes de pluie. Quelques flocons tomberont au-

PRÉVISIONS POUR LE 24 FÉVRIER 1998

et l'état du ciel : S : ensoleillé; N : nuageux; C : couvert; P : pluie; N+ : neige.

| | | | |
|----------------------------|--------|---------------------|---------|
| FRANCE météorologie | | | |
| AJACCIO | 1/13 P | NANCY | 0/11 P |
| BIARRITZ | 2/8 C | NANTES | 3/13 N |
| BORDEAUX | 1/10 N | NICE | 7/14 S |
| BOURGES | 1/10 P | PARIS | 3/12 P |
| BRESE | 5/13 N | PAU | -1/8 N |
| CAEN | 6/12 N | PERPIGNAN | 3/11 N |
| CHERBOURG | 5/13 N | RENNES | 5/14 N |
| CLERMONT-F. | 1/10 N | ST-ETIENNE | 1/9 N |
| DIJON | 0/15 P | STRASBOURG | 0/11 N |
| GRENOBLE | 0/12 N | TOULOUSE | 2/8 N |
| LILLE | 3/12 C | TOURS | 3/11 P |
| LYONS | 1/10 C | FRANCE météorologie | |
| MAIRIEVILLE | 3/14 S | CAYENNE | 23/29 S |
| | | FOR-DE-FR. | 23/29 S |
| | | NOUMEA | 25/31 N |



LE CARNET DU VOYAGEUR

■ **CROISIÈRES.** La compagnie italienne Costa Crociere Spa a commandé aux chantiers finlandais Kvaerner Masa un navire de 82 000 tonnes capable d'accueillir 2 100 passagers. D'un coût de 2 milliards de francs, le nouveau paquebot (le huitième de la flotte Costa) sera livré en juin 2000.

■ **HÔTELS.** L'annuaire 1998 The Leading Hotels of the World, regroupement d'hôtels de prestige à travers le monde, vient de paraître. Il est envoyé gratuitement sur simple demande au 0800-136-136 (France), au 0800-55-11-23 (Belgique) et au 0800-55-11-23 (Suisse).

■ **JORDANIE.** La compagnie aérienne allemande Lufthansa ouvrira, le 29 mars, trois liaisons hebdomadaires entre Francfort et la capitale jordanienne, Amman. Départ les lundis, mercredis, samedis, retour les mardis, jeudis et dimanches.

| | | | | | | |
|---------|---------|-------------|---------|---------|------------|---------|
| 26/31 N | 26/31 N | KIEV | 3/8 S | 3/14 N | LE CAIRE | 11/19 S |
| 26/29 P | 26/29 P | LESBONNE | 8/15 S | 4/11 N | MARRAKECH | 10/23 S |
| | | LIVERPOOL | 8/11 S | | NAIROBI | 16/23 N |
| | | LONDRES | 8/13 S | 20/29 C | PRETORIA | 18/26 N |
| | | LUXEMBOURG | 3/10 P | 19/27 N | RABAT | 3/19 S |
| | | MADRID | -4/15 S | 22/29 S | TUNIS | 5/14 C |
| | | MILAN | 5/19 S | -2/8 C | ASIE-Océan | |
| | | MOSCOU | -4/1 P | 26/29 P | BANGKOK | 23/25 S |
| | | MURICH | -2/9 N | 3/14 N | BOMBEY | 21/29 C |
| | | NAPLES | 7/14 P | 1/24 S | DIARBARA | 18/20 C |
| | | OSLO | -5/7 C | -3/2 N | DUBAI | 13/21 S |
| | | PALMA DEM. | 8/13 C | 5/12 N | HANOI | 19/28 N |
| | | PRAGUE | -2/15 S | 3/9 N | HONGKONG | 17/18 P |
| | | ROME | 3/14 N | 8/13 S | JERUSALEM | 9/20 S |
| | | SEVILLE | 5/18 S | -3/2 C | NEW DELHI | 11/20 P |
| | | SOFIA | 6/12 S | 6/8 C | PEKIN | 5/9 N |
| | | ST-PETERSB. | -1/1 P | 4/13 P | SINGAPOUR | 22/23 C |
| | | STOCKHOLM | -2/3 N | 31/28 S | SYDNEY | 17/26 S |
| | | TENERIFE | -1/4 P | 24/31 P | TOKYO | 6/10 C |
| | | VARSOVIE | 2/8 P | | | |



TECHNOLOGIE

Le MiniDisc commence à prendre le pas sur la cassette

L'ANNÉE 1997 restera celle du décollage du MiniDisc (MD), l'appareil d'enregistrement numérique du son inventé par Sony. Alors que les ventes cumulées de ces appareils, commercialisés en décembre 1992, ne dépassaient pas les 300 000 unités fin 1996 en Europe, Sony a vendu 750 000 appareils en 1997. Le fabricant japonais estime que, toutes marques confondues, le marché européen a atteint le million d'unités l'an dernier. En France, le bond est aussi spectaculaire, avec 150 000 exemplaires vendus en 1997, contre 50 000 au cours des quatre années précédentes.

A titre de comparaison, Sony mentionne les ventes de baladeurs à cassette. Celles-ci totalisent encore 15 millions d'unités par an dans le monde. Shizuo Takashino, président de la division audio et vidéo portable de Sony, estime que « dans les cinq prochaines années, la disparition de la cassette est exclue ». Il note même que, dans certaines régions du monde, les ventes de baladeurs continuent à croître. Au Japon, en revanche, le MD a déjà dépassé son prédéces-

seur à cassette analogique. La cassette a pourtant désespérément tenté de prendre le virage du numérique. D'abord avec la DAT (digital audio tape), puis avec la DCC (digital compact cassette), commercialisée par Philips en 1991. Cette dernière a tenté de concilier les deux mondes. Les enregistreurs de DCC sont en effet compatibles avec les cassettes analogiques.

Mais, fin 1992, le MiniDisc apparaît et la bataille entre les deux for-

mais commence. Elle va contribuer à retarder le décollage du marché. Début 1997, Philips jette l'éponge (Le Monde du 1^{er} mars 1997). Aussitôt, le marché du MD explose.

Le retard engendré par cet affrontement entre les deux entreprises, qui ont tant profité de leur étroite association lors du lancement du disque compact audio (CD) en 1982, risque d'avoir des conséquences importantes. Sony démontre que la courbe de croissance des ventes de MD entre 1992 et 1997 recouvre parfaitement celle des lecteurs de CD entre 1982 et 1987. Ses prévisions, pour les années à venir, tablent même sur un prolongement de la période d'augmentation linéaire des ventes au-delà de celle qu'a connue le CD. Il attribue ce comportement au fait que le MD est enregistrable.

Un autre scénario est envisageable. Le CD s'est développé lentement, malgré l'absence de concurrence. Ce n'est pas le cas du MD. D'autres techniques d'enregistrement numérique du son arrivent à maturité. Au premier rang, celle qui concerne le CD lui-même. Le disque de 12 cm de diamètre bénéficie de son formidable parc installé. Philips, à lui seul, déclare

avoir vendu environ 100 millions de lecteurs en quinze ans. Et, le 25 juin 1997, l'entreprise néerlandaise a annoncé la commercialisation de son premier enregistreur de CD pour le début de cette année. Le prix de vente en Europe devrait se situer autour de 4 500 francs. L'originalité du produit réside dans sa cible : l'installation hi-fi de salon.

L'enregistrement de CD a commencé par les CD-ROM dans l'univers informatique, où il se développe rapidement grâce à une chute des prix vertigineuse. On trouve des graveurs, fabriqués, entre autres, par Philips et Sony,

pour environ 2 500 francs. Néanmoins, le groupe japonais travaille sur des améliorations de son produit. Le recours à un laser de plus faible longueur d'onde pourrait multiplier par quatre la capacité actuelle de 140 millions d'octets (140 Mo). En combinant ce progrès avec une technique de compression plus élaborée, la durée d'enregistrement pourrait être décuplée. Il est probable que le petit disque de 8,4 cm de diamètre devra accomplir un tel bond en avant pour vaincre l'hégémonie de son grand frère de 12 cm.

Michel Alberganti

La concurrence se bouscule

Au moment où le MD triomphe, de multiples concurrents pointent leur nez. La technologie DSD (direct stream digital) d'abord. Début juin 1997, Philips et Sony révélaient leurs travaux communs sur le développement de cette nouvelle technologie, qui propose un nouveau CD comportant deux pistes stéréo de haute qualité et six pistes supplémentaires adaptées au son multi-canaux - comme le Dolby Digital - au texte et aux images. Mais, surtout, il s'agit d'un format enregistrable. Le 17 février, le duo a annoncé sa décision de licencier le Super Audio CD, intronisé successeur officiel du CD et basé sur la technologie DSD.

L'arrivée prochaine des vidéodisques numériques (DVD) enregistrables (Le Monde daté 7-8 décembre 1997) achève de brouiller un paysage où Toshiba s'active tandis que Sony et Philips freinent. Avec plus de 4 milliards d'octets (4 Go) par face, le DVD se présente comme le support polyvalent de l'an 2000. Conçu pour la vidéo, rien ne l'empêche de s'imposer dans le son et de devenir le standard unique qui remplacera d'un coup le CD et la cassette vidéo analogique.

Le retard engendré par cet affrontement entre les deux entreprises, qui ont tant profité de leur étroite association lors du lancement du disque compact audio (CD) en 1982, risque d'avoir des conséquences importantes. Sony démontre que la courbe de croissance des ventes de MD entre 1992 et 1997 recouvre parfaitement celle des lecteurs de CD entre 1982 et 1987. Ses prévisions, pour les années à venir, tablent même sur un prolongement de la période d'augmentation linéaire des ventes au-delà de celle qu'a connue le CD. Il attribue ce comportement au fait que le MD est enregistrable.

Un autre scénario est envisageable. Le CD s'est développé lentement, malgré l'absence de concurrence. Ce n'est pas le cas du MD. D'autres techniques d'enregistrement numérique du son arrivent à maturité. Au premier rang, celle qui concerne le CD lui-même. Le disque de 12 cm de diamètre bénéficie de son formidable parc installé. Philips, à lui seul, déclare

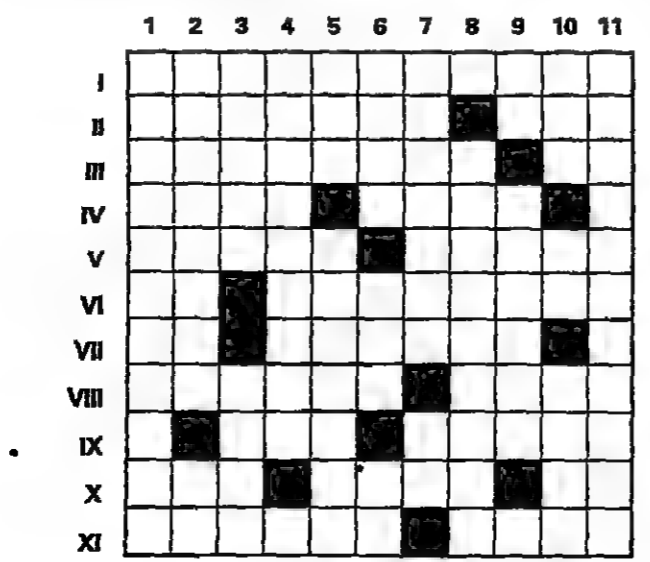
avoir vendu environ 100 millions de lecteurs en quinze ans. Et, le 25 juin 1997, l'entreprise néerlandaise a annoncé la commercialisation de son premier enregistreur de CD pour le début de cette année. Le prix de vente en Europe devrait se situer autour de 4 500 francs. L'originalité du produit réside dans sa cible : l'installation hi-fi de salon.

L'enregistrement de CD a commencé par les CD-ROM dans l'univers informatique, où il se développe rapidement grâce à une chute des prix vertigineuse. On trouve des graveurs, fabriqués, entre autres, par Philips et Sony,

pour environ 2 500 francs. Néanmoins, le groupe japonais travaille sur des améliorations de son produit. Le recours à un laser de plus faible longueur d'onde pourrait multiplier par quatre la capacité actuelle de 140 millions d'octets (140 Mo). En combinant ce progrès avec une technique de compression plus élaborée, la durée d'enregistrement pourrait être décuplée. Il est probable que le petit disque de 8,4 cm de diamètre devra accomplir un tel bond en avant pour vaincre l'hégémonie de son grand frère de 12 cm.

Michel Alberganti

MOTS CROISÉS



HORIZONTALEMENT

I. Verseau important en liquide. - II. Plus à l'aise dans l'élément liquide. Prépara la sauce. - III. Qui entraînent vers des paradis artificiels. Chez le loup et le lapin. - IV. Possessif. Fit la répartition. - V. Manifesta de la mauvaise humeur. Sortie dans l'espace. - VI. L'erbium. Ses pièces permettent de circuler. - VII. Article. Genres ou espèces. - VIII. Finissent à la corbeille. Station d'épuration. -

VERTICALEMENT

I. Fait illusion à bonne distance. - II. Pour frapper d'estoc. En fuite. - III. Les petites sont des amours. Grec et insignifiant. - IV. Réduits à rien. - V. Le meilleur. Sacrement appréciés. - VI. Le coût du transport. Lentilles. Per-

sonnel. - 7. Finirent par laisser. Plutonien. - 8. Réalisé par frittage. - 9. Pronom. Comme une bonne suggestion. - 10. Dialecte du Nord. Cœur d'apôtre. Iridacée bulbeuse. - 11. Proche de l'Empire.

Philippe Dupuis

SOLUTION DU N° 38046

HORIZONTALEMENT

I. Vaccination. - II. Emerge-mment. - III. Golan. An. Ar. - IV. Erato. Nuage. - V. Ta. Ero-sives. - VI. Albrét. Test. - VII. Tiré. Eden. - VIII. Ite. Ire. Age. - IX. Ouf. Bann. - X. Eole. Eton. - XI. Sérérialet.

VERTICALEMENT

I. Végétation. - 2. Amoralité. - 3. Cala. Breuer. - 4. Craître. Fol. - 5. Ignoré. Isle. - 6. Ne. Oter. Et. - 7. Amans. Deb. - 8. Ténacité. Aci. - 9. In. Avenante. - 10. Otages. Gnon. - 11. Restreint.

AFFAIRE DE LOGIQUE

PROBLÈME N° 58

Art abstrait

ÉTATISBESSER
et Gilles Cohen
© POLE 1998

Solution dans Le Monde du 2 mars.

SOLUTION DU PROBLÈME N° 57
paru dans Le Monde du 17 février

● Si Alexandre ne connaît pas sa médaille, c'est que Charles, Daniel et Emille n'épuisent pas, à eux trois, deux des couleurs des médailles. Ils totalisent donc l'une des trois configurations :

(1 or, 1 argent, 1 bronze), (2 argent, 1 bronze) ou (1 argent, 2 bronze).

● Charles conclurait « donc pour lui-même si Daniel et Emille totalisent :

2 bronze (1 argent), 2 argent (1 bronze), 1 or + 1 argent (1 bronze), 1 or + 1 bronze (1 argent).

Si Charles ne peut conclure, c'est que Daniel et Emille totalisent une médaille d'argent et une de bronze.

● Daniel conclut qu'il a une médaille d'argent : c'est qu'il a vu qu'Emille avait une médaille de bronze.

* Le signe * indique la nature de sa conclusion

Les jeux dans « Le Monde »

Dans cinq de ses numéros de la semaine, Le Monde publie, en plus des mots croisés, un jeu.

Le lundi, dans le journal daté mardi, un problème mathématique.

Le mardi, dans le journal daté mercredi, une grille de scrabble.

Le mercredi, dans le journal daté jeudi, une chronique de l'art.

Le jeudi, dans le journal daté vendredi, une question sur l'art.

Le samedi, dans le journal daté dimanche-lundi, les échecs.

Jean-Jacques

Assurance...
Société d'assurances...
Membre de la Fédération Française des Sociétés d'Assurances...
Rue de la Paix... Paris

ART Vienne, la sage capitale autrichienne, ouvre les portes de ses musées aux œuvres polymorphes et sulfureuses de l'art « gauchiste ».

happening en France, s'est illustré dans les années 60 par ses lectures de textes pronant l'insoumission à la guerre d'Algérie, son Grand Tableau antifasciste collectif et diverses mani-

festations artistiques réunissant péle-mêle Krouchtchev, Kennedy, une call-girl ou le marquis de Sade. Il entraîne aujourd'hui les amateurs d'art viennois de l'appartement de Sigmund

Freud au Kriminalmuseum, en passant par les marches de l'Académie des beaux-arts. ● LES ŒUVRES DE COBRA (COPENHAGUE, BRUXELLES, AMSTERDAM), groupe avant-gardiste

et marxiste, sont exposées au Kunst-Haus Wien. ● L'INTERNATIONALE SITUATIONNISTE, qui a influencé le mouvement soixante-huitard, est également représentée à Vienne.

Jean-Jacques Lebel, porteur de Marianne et spécialiste de l'insoumission

Vienne, la sage capitale autrichienne, accueille les œuvres sulfureuses de cet agitateur, initiateur du happening en France. Après une promenade en car devant l'appartement de Freud, l'Académie des beaux-arts et le Kriminalmuseum, le vernissage a été perturbé par l'artiste russe Alexandre Brener

JEAN-JACQUES LEBEL, tableaux, sculptures, installations, Museum Moderner Kunst Stiftung Ludwig, 20e Haus, Schmelzer Garten, A-1030 Wien (Vienne). Tél.: (00) 43-1-799-69-00. Ouvert tous les jours, sauf lundi, de 10 heures à 18 heures. Egalement au Wiener Kriminalmuseum, Grosse Sperrgasse 24, A-1020 Vienne. Tél.: (00) 43-1-214-46-78; et à la galerie Chobot, Döngasse 6, A-1010 Vienne, tél.: (00) 43-1-512-53-32. Jusqu'au 15 mars. Catalogue allemand-anglais, 228 pages, 320 schillings (153 francs environ).



Jean-Jacques Lebel immortalisé en piédestal de la Marianne de mai 68, Caroline de Bendern.

VIENNE de notre envoyé spécial Interviewée par Annick Cojean (Le Monde, 21 août 1997), Caroline de Bendern, la Marianne de mai 68, commente sa photo, qui a fait le tour de la terre: « On est en route vers la Bastille. Je viens de grimper sur les épaules d'un copain. On demandait quelqu'un pour porter le drapeau et moi, j'avais si mal aux pieds à force de piétrer que j'ai saisi l'ou-

CASTRO ET LA ROUSSE MÉDICALE Vient le temps des « Anti-procès »: avec Alain Jouffroy, Lebel présente en avril 1960 une exposition d'œuvres du surréalisme, agrémentée de lectures de textes pronant l'insoumission à la guerre d'Algérie. L'événement précède de peu le Manifeste des 121, qui réclamait la même chose. Lebel part en Italie pour échapper aux gendarmes, et organise, toujours avec Jouffroy, deux autres versions de l'Anti-procès, à Venise puis à Milan. C'est dans cette dernière ville qu'il réalise, avec Baj, Cippa, Dova, Ero et Recalcati, le Grand Tableau Antifasciste Collectif. Saisie par la police, la toile de 30 m fut remise à la préfecture de Milan, qui la restitua vingt-quatre ans plus tard. Elle est aujourd'hui exposée à

Vienne, avec d'autres, tout aussi évocateurs. Comme Parfum de grève générale, bonne odeur, présentée en 1962 durant un happening intitulé « Pour conjurer l'esprit de catastrophe ». Car Lebel est l'initiateur en France de ce genre bien particulier qui défraya la chronique dans les années 60 et 70. Lors de ce happening-ci, Krouchtchev et Kennedy, ou plutôt leur masques portés par deux jeunes femmes à peine vêtues

de quelques tracts, prenaient ensemble un bain de sang. C'était durant la crise des missiles de Cuba. Impossible de citer tous les happenings organisés par Lebel. Certains furent datés, comme « Déchaînés », en mai 1965, à l'American Center. Les spectateurs parent, entre autres juponetés difficiles à décrire ici, écouter un discours de Fidel Castro et une jeune fille lire des morceaux choisis du Larousse

médical. Car Lebel aimait la chair et la politique. Il rend ainsi dans un tableau hommage à Christine Keeler, la call-girl dont la double liaison avec Eugène Ivanov, espion soviétique, et John Profumo, secrétaire d'État britannique à la guerre, provoqua la chute du gouvernement MacMillan. Ce mélange des genres lui valut quelques ennemis. En 1966, le happening baptisé « 120 minutes dédiées

au divin marquis » outrepassa quelque peu les limites du bon goût. De la pornographie érigée comme art, dit-on d'aucuns, auxquels Lebel répondra en écrivant: « L'obscénité aujourd'hui, n'est plus sexuelle, elle est politique (...). En français, il y a une expression argotique-érotique très claire, le « bourrage de crane », pour signifier cette forme très destructrice de perversion, ressemblant d'avantage à un meurtre qu'à un coït, qu'est le viol politique. » Lebel fut arrêté pour « outrage aux bonnes mœurs » et, un masque de De Gaulle ayant été utilisé à des fins détournées, « offense au chef de l'Etat ». Vint mai 68. Lebel souleva la Marianne, et milita dans les groupes anarchistes. Il n'expose plus, sur les séminaires de Gilles Deleuze à l'université de Vincennes, et anime Polyphonix, un groupe de poésie sonore, où la chanteuse Catherine Ringer fit ses débuts avant de former le groupe des Rita Mitsouko. Lebel refait surface en 1988 avec « Retour d'Est », une importante exposition à la Galerie 1900-2000. Le grand public le retrouve avec le Monument à Félix Guattari, improbable combinaison d'un cœur géant tournoyant au-dessus d'une Renault 25, d'un lit, d'écrans vidéo, installé au Centre Georges-Pompidou en 1994, dans le cadre de l'exposition « Hors Limites ».

« RUCK YOU LEBEL » Vienne constitue sa première rétrospective muséale d'importance. De quoi être inquiet: que conçoit Lebel? Happening il y eut, mais plus sage, mieux adapté à l'âge des participants, promenés en autocar jusqu'à l'appartement que Sigmund Freud fut contraint de fuir pour échapper aux nazis; nouvel arrêt sur les marches de l'Académie des beaux-arts, qui refusa l'admission d'un aspirant artiste nommé Hitler; troisième station, un chemin de croix cette fois, au Kriminalmuseum, une institution où sont rassemblés les témoignages de quelques crimes atroces et des punitions qui s'ensuivaient. Lebel se l'est approprié avec passion, éditant même l'occasion un certificat désignant le lieu comme partie intégrante de son exposition. Il y a accroché une de ses œuvres (Mausolée pour le crime absolu, qui renvoie des à des Hitler et Staline), et a placé quelques pièces du musée criminel au Musée d'art moderne (des objets saisis au XIXe siècle dans un bordel viennois...). Enfin, le soir du vernissage, Ero et lui devaient restaurer en public le Grand Tableau Antifasciste Collectif. C'était compter sans la jeune génération. Un grand escogriffe changea la foule aux cris de « Fuck you Lebel », renversa une des échelles

deux fois installées pour la restauration du grand tableau, la redressa, en fit l'escalade et, juché dessus, continua de hurler. Le happening, enfin. Un instant, on crut qu'il allait compasser la foule rassemblée à ses pieds. Le conservateur du musée n'était pas rassuré: il avait reconnu le perturbateur, l'artiste russe Alexandre Brener. En 1995, pendant la guerre tchétchène, Alexandre Brener s'était planté, déguisé en boznan, au beau milieu de la place Rouge, et avait crié: « Eltsine! Ne te cache pas! Sors! » Il bénéficia alors de plus d'indulgence qu'en janvier 1997, lorsqu'il fut arrêté pour avoir peint le symbole du dollar sur un tableau de Malevitch exposé au Stedelijk museum d'Amsterdam. Le tribunal hollandais l'avait condamné à dix mois de prison et 40 000 francs d'amende. L'ambiance à Vienne

Le Facteur Cheval de l'art viennois

Fridensreich Hundertwasser est un héros viennois. Dans cette capitale si pollicée, il passe pour un vilain petit canard. Né en 1928, il fut une figure de l'avant-garde artistique parissienne des années 50. En 1958, il rédige le Manifeste de la moisissure contre le rationalisme en architecture. Depuis, il réclame des plantations d'arbres sur le toit des immeubles. Hundertwasser avait participé avec Lebel à la première manifestation de l'Anti-procès, à Paris, en 1960, en concoctant une soupe d'orties. Il milita pour la paix au Proche-Orient, contre le nucléaire à Washington, pour l'écologie en Autriche. Parfois, les églises l'écourent. Surgit alors un bâtiment incongru, planté au milieu d'une architecture austère. En 1991, il a inauguré la KunstHaus Wien, où se tient actuellement l'exposition Cobra. La façade est polychrome et tourmentée. Fin-térieur aussi: même le sol fait des vagues. L'endroit abrite une collection permanente d'œuvres de Hundertwasser. Elles valent le détour.

était donc des plus tendues. Vieux routier des happenings, Lebel fut impérial: il s'appropriera Brener comme il l'avait fait plus tôt du Kriminalmuseum en lui répliquant: « You are not Brener, you are Jean-Jacques Lebel. » Le Russe, interdit et mécontent, redescendit de son piédestal. Un rôle aigüé, décidément, Lebel est accoutumé.

Harry Bellet

Deux expositions retracent une histoire de l'art gauchiste

COBRA, ART EXPÉRIMENTAL, 1948-1951. KunstHausWien, Untere Weissgerberstrasse 13, A-1030 Wien (Vienne). Tél.: (00) 43-1-712-04-93. Ouvert tous les jours, de 10 heures à 19 heures. Jusqu'au 3 mars.

INTERNATIONALE SITUATIONNISTE, 1957-1972. Museum Moderner Kunst Stiftung Ludwig, 20e Haus, Schmelzer Garten, A-1030 Wien (Vienne). Tél.: (00) 43-1-799-69-00. Ouvert tous les jours, sauf lundi, de 10 heures à 18 heures. Jusqu'au 15 mars.

avant-gardiste, son rapport avec la culture officielle se définit par cette autre, de Doretrom: « Je ne vais dans les musées que pour enlever les musées ». Willem Sandberg, directeur du Stedelijk Museum d'Amsterdam, en fit l'expérience: l'exposition Cobra, qu'il organisa en novembre 1949, faillit lui coûter sa place. Doretrom prononça un discours, que personne ne comprit, mais où le mot « soviétique » revenait comme un leitmotiv. Il provoqua une émeute.

RENVERSER L'ORDRE ÉTABLI Le groupe Cobra s'est autodéfini en octobre 1951, et la plupart de ses membres ont poursuivi des carrières brillantes, mais individuelles. Deux d'entre eux pourtant, Jom et Constant, eurent une part non négligeable dans la fondation de l'Internationale situationniste. Les deux compères avaient créé, au début de l'année 1954, le Mouvement international pour un Bauhaus imaginaire (MIBI), qui s'opposait au New Bauhaus d'Ulm - dirigé par l'artiste

abstrait géométrique Max Bill, bien trop rigide à leur goût, et trop utilitaire aussi. De la rencontre des membres du MIBI et de Guy Debord, venu du mouvement lettriste, devait naître, en 1957, l'Internationale situationniste. Bien des principes de Cobra (gauche bien-pensante, l'artiste producteur d'objets, pour un artiste libre et expérimental) s'y retrouvent, et l'activité artistique est considérée comme un moyen de renverser l'ordre établi. Ils ne pouvaient que s'adapter à la condamnation que faisait Debord d'un art séparé de la vie. Les outils sont variés: la publication d'une revue, l'Internationale situationniste, qui ne déteste pas l'invective; des bandes dessinées, aux bulles bavardes, mais radicales; ou plus prosaïquement l'action directe. Des affiches aussi, comme celle réalisée par Jom, qui partageait avec Debord le goût du chiasme: « Pas de puissance d'imagination sans images puissantes »; des slogans, comme le très fameux « Ne travaillez jamais », bien difficile à

concevoir aujourd'hui. En 1967, Guy Debord publia La Société du spectacle: « Je voulais que l'Internationale situationniste ait un livre de théorie. L'I.S. était à ce moment le groupe extrême qui avait le plus fait pour ramener la contestation révolutionnaire dans la société moderne, et il était facile de voir que ce groupe, ayant déjà imposé sa victoire sur le terrain de la critique théorique, et l'ayant habilement poursuivie sur celui de l'agitation pratique, approchait alors du point culminant de son action historique. » En effet: le livre devint un bréviaire estudiantin, qui ne fut pas sans influence sur les actions de l'extrême gauche durant les événements de mai 1968, sans doute la plus belle explosion-exposition dont auraient pu rêver les situationnistes. Trop belle: jugeant que l'Internationale situationniste risquait de céder au spectaculaire à travers le mouvement de mai, Debord prononça sa dissolution en 1972.

Ha. B.

Le Monde SUR INTERNET http://www.lemonde.fr. Le journal du jour dès 17 heures. En accès gratuit, l'intégralité de la « une », une présentation de chaque rubrique et les titres de tous les articles. Le journal complet est vendu 5 F. Les dossiers En accès gratuit, des dossiers thématiques d'actualité: images d'Algérie, Mondial 98, procès Papon, etc. Nos forums Un lieu de débats ouvert à tous. Les services Toutes les offres d'emploi de 18 jours; sélection d'expositions, de livres... Le multimédia Les pages multimédias et leurs archives depuis 18 mois.

Apprendre

L'ours dort au 48^e Festival de Berlin

Peu de films intelligents et audacieux en compétition officielle, un palmarès final décevant, une presse qui ronchonne : la Berlinale s'est achevée dans la grogne

Le 48^e Festival de Berlin s'est achevé, dimanche 22 février, par la victoire du film brésilien *Central do Brasil*, du réalisateur Walter Salles, qui s'est vu attribuer l'Ours d'or. Le deuxième prix, l'Ours d'argent, est allé au

film américain de Barry Levinson, *Wag the Dog*, histoire présumée d'un président américain empêtré dans un scandale d'ordre sexuel (*Le Monde* du 21 février). Mais la qualité des œuvres en compétition et le palmarès dérivé par le jury présidé par Ben Kingsley ont déçu nombre d'observateurs.

L'absence, notamment, de la liste des récompenses, des représentants d'un cinéma asiatique (*Sada*, du japonais Obayashi, et

surtout le remarquable *Sweet Degeneration*, du Taïwanais Lin Cheng-seng) a été remarquée. D'autant que la cinématographie venue d'Orient ne cesse de s'affirmer sur la scène internationale.

BERLIN
de notre envoyé spécial
Du national *Die Welt* au berlinois *Tagesspiegel*, on ne comptait plus, dans les éditions de ce week-end, et avant même la proclamation du palmarès, les coups de couteau journalistiques plantés dans le flanc de la Berlinale. La presse allemande est en rogne et le fait savoir, en stigmatisant à la fois le nombre inquiétant de films médiocres en sélection officielle, l'autoritarisme excessif attribué au directeur du Festival, Moritz de Hadeln, ainsi que l'absence des grandes stars qui nuit au prestige de la manifestation.

C'est selon toute vraisemblance l'annulation, due à l'absence du

réalisateur, du producteur et de la vedette féminine du film, de la conférence de presse de *Wag the Dog*, de Barry Levinson, qui a mis le feu aux poudres, après que la négociation protocolaire de Catherine Deneuve - présente à Berlin mercredi pour recevoir un Ours d'or en hommage à sa carrière - eut considérablement restreint le libre exercice des fervents populaires et photographiques et commencé à chauffer notablement les esprits.

On eût aimé que l'absence du réalisateur coréen Cho Sung-bong suscité autant d'émol. Invité à Berlin pour présenter son film *Red Heat* - qui relate la féroce répression anticommuniste menée par le gouvernement de Rhee Syngman, sur l'île de Cheju en 1948 -, le réalisateur en a été physiquement empêché par le gouvernement de Séoul au motif d'une « atteinte à la sécurité nationale ».

Pendant ce temps, la vie des films continuait, notamment dans la sélection officielle. Pour ne rien dire des quelques œuvres-fossiles apparemment choisies par connivence ou par masochisme à seule fin d'enterrer la vieille Europe (telle de Pupi Avati, Espagne de Vicente Aranda, Allemagne de Michael Glawinkel...), les films les plus notables recoupaient, de façon diversement convaincante, les zones à fort potentiel cinématographique. Les Etats-Unis évidemment, avec, sous le signe de prédilection du film noir conjugué à une revisite de la black exploitation des années 70, *Jackie Brown*, de Quentin Tarantino. Mais aussi la France, qui a offert deux variations de sa traditionnelle fugue libertine et sentimentale.

Jeanne et le garçon formidable, premier long métrage d'Olivier Ducastel et Jacques Martinou, orchestre ainsi une véritable comédie musicale mêlant avec un bonheur inégal l'influence de Jacques Demy et l'ombre du sida, tandis que Jacques Doillon retranche quatre personnages - un cinéaste, son amie, sa fille et une jeune scénariste en herbe - dans une altière citadelle pour leur faire jouer dans *Trop (peu) d'amour* une partie fort peu cadrée de sa composition, lointainement inspirée du *Théorème* de Pasolini.

Il était donc écrit que les véritables surprises viendraient cette année d'Asie. *Sada*, du japonais

Obayashi s'attache à restituer, bien en amont du crime, l'existence épuisée de Sada, mais surtout parce qu'il s'empare de ce personnage comme d'un mythe présidant d'une véritable chronologie à partir de laquelle il interroge les modes de représentation eux-mêmes.

D'où ce recours à la distanciation (les personnages s'adressent directement au spectateur, certains épisodes sont chantés, les traits d'humour sont nombreux), à la citation (évocation des classiques du cinéma muet, présence d'interitages), et à l'expérimentation (passage du noir et blanc à la couleur, incrustations, trucages),

après *A Drifting Life* (1996) et *Murder of Youth* (1997), dont on attend encore la distribution en France - en fournit la preuve, qui organise le troublant et laconique récit d'éducation de Chun-seng, jeune veillétaire qui, rêvant de devenir saxophoniste, dépense, en attendant que ça arrive, l'argent de son père pour mener une vie désempa- rément licencieuse.

On retrouve ici Bresson, pour l'épurement du cadre, la façon qu'ont les personnages de l'aimer, et cette scène d'ouverture programmatique qui, mettant aux prises un chat, un papillon et une jeune fille, suggère d'emblée que la capture est son sujet. Mais on pense aussi à Bergman, ne serait-ce que pour ce plan grandiose où l'entrelacement incestueux de Chun-seng et de sa sœur irradie un film qui aura longtemps différé, en même temps que préparé, ce moment de lyrisme pur par la mise à distance des personnages, le dévoiement des sentiments, et les cruelles ironies du hasard.

Contrairement à ces films, le palmarès dérivé par le jury présidé par l'acteur Ben Kingsley n'est pas destiné à rester dans les annales, si ce n'est celles d'ores et déjà constituées par Flaubert dans *Boisvieux* et Pécauchet, sous le signe frolement comique du consensus, de la tarification sociale et de l'esprit du temps. *Central do Brasil*, de Walter Salles, *Wag the Dog* de Barry Levinson, ou *The Butcher Boy*, de Neil Jordan, ne sont pas des films dénués de qualités. Simplement, aucun d'entre eux n'est à l'évidence taillé pour survivre à son éventuel succès d'un jour.

Jacques Mandelbaum

« Sweet Degeneration », du Taïwanais Lin Cheng-seng, restera comme une illumination. On retrouve ici Bresson pour l'épurement du cadre, et on pense à Bergman pour un moment de lyrisme pur

Nobuhiko Obayashi, en est une. Partant du fait divers sanglant qui a inspiré à Nagisa Oshima *L'Empire des sens* (1976) - dans les années 30, une geisha nommée Sada Abe étrangua son amant avant de lui couper le pénis -, Obayashi prend son illustre prédécesseur à contre-pied, et réalise un film d'une étonnante fraîcheur poétique, qui substitue à la mystique sacrificielle et paroxystique du sexe et de la mort la reconstitution paisible, tendre, presque enjouée, d'un crime d'amour cinématographique. Non pas tant parce que

qui font de ce film comme un poignant précipité de l'histoire du cinéma, qui n'est pas sans rappeler d'ailleurs *Ima Vep*, d'Olivier Assayas.

Autre surprise, autre illumination, celle de *Sweet Degeneration*, du Taïwanais Lin Cheng-seng, qui fut sans doute le plus beau film de cette compétition. Pour aller vite, on pourrait dire que Lin est à Hou Hsiao-hsien ce que Stanley Kwan (voir *Le Monde* du 19 février) est à Wong Kar-wai. Soit une once andoussos, ce qui est déjà bien haut. Soit trois fois long métrage.

Juliette Binoche réussit sa traversée de la Manche

LONDRES

de notre correspondant
L'événement théâtral du moment à Londres se situe loin des néons de Shaftesbury Avenue, exactement à Kensington, quartier branché du nord-est, dans l'un des lieux les plus prestigieux de la scène londonienne, l'Almeida Theatre, où Juliette Binoche est l'héroïne de la pièce *Naked* ceux qui sont nus (traduction anglaise : *Naked*), de Luigi Pirandello. A lire les critiques, la comédienne française, débutante sur les planches de la capitale, mais qui n'est pas une inconnue en Angleterre depuis l'Oscar décroché pour son rôle dans le film *The English Patient*, a réussi son pari des plus risqués dans cette production de Jonathan Kent, le codirecteur du théâtre. En raison d'obstacles linguistiques évidents, peu de comédiens français sont prêts à enjamber la Manche pour se produire à Londres. L'accueil pour le moins mitigé que les critiques avaient réservé l'an dernier à Isabelle Huppert dans le *Mariage de Figaro*, auquel l'Anglais pourtant ne pose pas de problèmes, atteste ces difficultés. C'est particulièrement le cas pour les acteurs de cinéma français, dont l'expérience théâtrale est limitée comparée aux grandes stars britanniques qui gardent un contact étroit avec les tréteaux de leurs débuts, même au sommet de leur carrière au grand écran, à l'instar par exemple de Maggie Smith, Vanessa Redgrave, Albert Finney ou Ralph Fiennes. Par ailleurs, l'école théâtrale française, au style plus composé, plus figé, s'oppose à la tradition du jeu anglais, plus assuré, plus froid. Deux obstacles supplémentaires se dressent sur la route de Juliette Binoche. Le théâtre demeure toujours une aventure à l'Almeida, fondé en 1982 par un Français, Pierre Audi, et qui est aujourd'hui à l'avant-garde de la vie artistique londonienne. Ensuite, l'actrice récente déçoit sur son interprétation d'Enlida Drei, ex-gouvernante torturée par la mort de l'enfant du consul d'Italie à Smyrne, son amant, placé sous sa surveillance : l'affaire

Louise Woodward, la jeune Anglaise travaillant au pair aux Etats-Unis accusée d'avoir tué le bébé dont elle avait la charge et qui avait été libérée en novembre 1997 par un juge après avoir été reconnue coupable, est encore dans toutes les mémoires, comme le rappelle un quotidien.

« INTENSITÉ ÉLECTRIQUE »
« L'une des prestations les plus courageuses à laquelle j'ai pu assister. On quitte la salle avec l'impression d'avoir vu une femme à bout de nerfs, se dévouer de ses entrailles, même à laisser son âme. Quelle expérience ! » Comme l'indique cette critique du *Times*, Juliette Binoche a gagné. « On ne peut échapper à l'intensité électrique de cette prestation qui (...) issue des tripes, reflète exactement ce que réclame la pièce de Pirandello ». S'il exprime quelques réserves quant à la maîtrise par la comédienne française des dialogues palpitants de la langue de Shakespeare et à sa tendance « à en faire trop », comme on dit familièrement, le *Guardian* évoque une expérience « mystérieusement inquiète dominée par la présence tourmentée de Binoche ». *L'Evening Standard* relève « l'émotion crue de Binoche », « une vraie prestation de star ». Preuve de cette réussite « bleu-blanc-rouge » ? Malgré la crise irakienne, le premier ministre, Tony Blair, a assisté à la première de *Naked*.

Marc Roche

Radios de l'info



OU

NOUVELLE

BFM

La nouvelle radio de l'info

96.4 PARIS

● Lyon 98.4 ● Marseille 93.8 ● Aix-en-Provence 93.8 ● Lille 96.4 ● Bordeaux 107.3 ● Nice 104.4 ● Nantes 107.2 ● Toulouse 87.9 ● Grenoble 100.8 ● Strasbourg 104.9 ● Cannes 104.4 ● Nancy 104.1 ● Orléans 99.7 ● Caen 107.1 ● Bruxelles 107.6 ● 3615 BFMPLUS** ● Diffusion sur TPS ● Chroniques et rendez-vous sur INFOINE.

DÉPÊCHE
MUSIQUE : le gouvernement britannique crée un Forum de l'industrie de la musique. George Martin, l'ancien producteur des Beatles, fera partie de ce comité de professionnels de la musique qui conseillera le gouvernement britannique dans le but de soutenir ce secteur très important pour l'économie du pays. L'état britannique avait jusqu'à présent laissé son industrie musicale prospérer par ses propres moyens, mais les professionnels ont demandé au gouvernement travailliste de s'impliquer davantage. Outre George Martin, le comité - qui se réunit pour la première fois lundi 23 février - comprend notamment Mick Hucknall, chanteur de Simply Red, Tim Rice, parolier de comédies musicales, Alan McGee, patron de Creation Records. (AFP.)

CONCERTS

CHATELET
MARDI 24 FÉVRIER 20 H
LORIN MAAZEL
DIRIGE L'ORCHESTRE SYMPHONIQUE DE LA RADIO BAVAROISE
MAHLER

MERCREDI 25 FÉVRIER 20 H
LORIN MAAZEL
DIRIGE L'ORCHESTRE SYMPHONIQUE DE LA RADIO BAVAROISE
R. STRAUSS

DIMANCHE 1^{er} MARS 11 H 30
Musiciens
Orchestre de Paris
RAVEL, POULENC, BERIO

LUNDI 2 MARS 12 H 45
Trio Joachim,
MOZART
LOCATION 01 40 28 28 40

GAVEAU
26 FÉVRIER - 28 h 30
James DICK, piano
Schubert - Beethoven - Baker - Liszt
3 et 5 MARS - 20 h 30
Mozart
CABALLÉ
le 5 avec Montserrat MARTI
3 MARS - 20 h 30
Aldo Falaschi
EL BACHA
Schubert - Schumann - Fauré
11 MARS - 20 h 30
SUMI JO
Orchestre d'Annovergne
Mozart
Tel. n° : 01-49-53-95-07

m cité de la musique
musique concert
centre d'information

Davitt Moroney
François Couperin
28 février et 1^{er} mars
144 84 44 84

ORCHESTRE DE PARIS
Salle Pleyel - 20 h
Mardi 24 - Jeudi 5 mars
Matthias Bamert
Peter Frankl
CARTER - MOZART - PROKOFIEV
8 30 à 24 h - Tel. 01 49 81 66 88

MARDI 10 MARS - 20 h 30
Salle Gaveau
Fournier Productions
Réclai de la pianiste
Florence
DELAAGE
Schubert - Mendelssohn
Liszt - Chopin

Le Monde DES PHILATELISTES
Chaque mois toute l'actualité de la timbre
Chez votre marchand de journaux - 27 F

Robert Wi

au l

Walter Alex, les P

LES PÈLERINS DE LA M...
LES PÈLERINS DE LA M...
LES PÈLERINS DE LA M...

Robert Wilson lance l'année Brecht au Berliner Ensemble

Le metteur en scène a choisi « La Traversée de l'Océan » et des textes de Heiner Müller et Dostoïevski

L'année Bertolt Brecht a débuté au Berliner Ensemble avec La Traversée de l'Océan, une courte pièce peu connue du dramaturge alle-

mand, datant de 1928 et raillant l'aventure de Lindbergh. Le metteur en scène Robert Wilson a choisi d'ajouter deux textes fort pessimistes

sur la machine et le progrès : Paysage avec Argonautes, de Heiner Müller, et Observation d'un angle mort, de Dostoïevski.

DER OZEANFLUG (LA TRAVERSÉE DE L'Océan) de Bertolt Brecht. Mise en scène : Robert Wilson. Musique : Hans-Peter Klein. Avec les comédiens du Berliner Ensemble, et Bernhard Minetti, BERLINER ENSEMBLE, Bertolt Brecht platz 1, Berlin. Tél. : (00-49-30) 282-77-12. Le spectacle est joué en alternance.

BERLIN

Sur un trépied est posé un petit tableau noir, sur lequel on peut lire « Happy birthday Bertolt Brecht ». L'écriture est très reconnaissable : celle de Robert Wilson, alternance de lettres grandes et petites, qu'une femme en robe de soirée efface pour inscrire Ozeanflug (La Traversée de l'Océan, écrite en 1928), titre du premier volet de ce spectacle en trois parties. La femme adresse au public un sourire sournois, puis elle sort. Sa démarche maladroite la fait ressembler à une institutrice d'autrefois - clin d'œil au théâtre pédagogique cher à Brecht, qui d'ailleurs a sous-titré

La Traversée de l'Océan : « Pièce radiophonique instructive pour garçons et filles ».

Un texte bref sur l'exploit de Lindbergh franchissant l'Atlantique en avion, gagnant son pari grâce à cette petite machine artisanale, à une énorme ambition, à sa foi dans le progrès. Mais pour Wilson, il s'agit de noyer une fois pour toutes le ridicule espoir de maîtriser la nature par des moyens techniques. A l'héroïque aventure de Lindbergh, qui a balisé la voie de la modernité, il a ajouté deux textes : Paysage avec Argonautes de Heiner Müller, et Observation d'un angle mort de Dostoïevski.

On retrouve tout entière l'esthétique wilsonienne : bras tendu figé, un vieil homme traverse le plateau en diagonale ; le corps d'un jeune homme nu, maquillé d'or, scintille dans une lumière de crépuscule ; un garçon apparaît, l'oreille collée à un téléphone portable prolongé d'une antenne trop longue ; bien qu'enfoncé dans un costume gris foncé, le jeune et remarquable Stefan Kurt se déplace avec une grâce parfaite. On le ver-

ra ensuite, suspendu derrière une table, puis pédalant sur un monocycle, tandis qu'en off la voix profonde de Bernhard Minetti - le monstre sacré du théâtre berlinois - chuchote « Je suis le brouillard ». Le brouillard, pire adversaire de Lindbergh, émette résistance de la nature à l'emprise de l'homme. Pour se tenir éveillé, le pilote se giffe avec un petit lapin en peluche. En Allemagne, le lapin symbolise la peur, et la peur nous protège des désastres.

LE VÉHICULE DE L'APOCALYPSE

Après la « pièce radiophonique pour garçons et filles », vient un texte post-apocalyptique pour hommes et femmes désemparés, puis un commentaire pessimiste sur les cataclysmes à venir. Le premier, celui de Heiner Müller date de 1982. Le second, celui de Dostoïevski, de 1864. Le « paysage avec Argonautes » est une faiblesse noyée avec trois cyprès. Yeux bagarés, bouches béantes sur des cris muets, des femmes se traînent dans ce monde hors du temps. Elles se partagent les paroles d'un monologue qui s'achève sur la vi-

sion d'un appareil allé : « Cette machine était bien ce que vos grand-mères avaient appelé Dieu. » Et cette machine, nous dit Müller, était le véhicule de l'apocalypse. Que reste-t-il à dire d'un tel monde, déchiré, secoué par d'éternels jeux virils ? Que le pari technologique était perdu d'avance ? Que tout progrès s'avère illusoire ? Artiste sibyllin, maître des images dans la dernière partie du spectacle, Robert Wilson réunit les trois âges de l'homme. Un petit garçon couché dans la position du fœtus agite bras et jambes. Le vieil homme, Bernhard Minetti, est assis sur une chaise, face au public. Le travailleur s'est démultiplié. Il surgit, bout après bout, de la fente d'un rideau noir. L'être humain est devenu une multitude identique dont le metteur en scène clone les mouvements. Le spectacle se termine sur cet angle noir vers lequel se rue l'humanité, comme irrésistiblement aspirée par un moteur en marche.

Eberhardt Spreng

Will et Alex, les Propellerheads, font salle comble à Paris

PROPELLERHEADS. Elysée-Montmartre. Paris. 21 février

Plein comme un œuf, l'Elysée-Montmartre patiente en savourant le cocktail préparé par Touché. Une lame de rock, deux doigts de soul, une giclée d'easy listening et beaucoup de hip-hop « vieille école ». Agitez bien derrière les platines. Servez. Ce DJ, membre des Wise Guys, sait amuser et réveiller, dans les limites d'une « salle de concert » plus adaptée au rock qu'à la danse. Samedi 21 février, les Propellerheads sont justement censés réveiller, à Paris, le hiatus persistant entre nouvelle musique électronique et performance scénique. Leur formule magique tiendrait dans le titre de leur premier album : Decksandrumsandrockandroll (allusion parodique au fameux Sex and Drugs and Rock 'n' Roll). Soit l'addition de l'art des DJ (en anglais decks signifie, entre autres, « platines ») à une instrumentation et une énergie rock.

Le duo prend d'abord le relais de Touché derrière les tourne-disques. Le temps d'exposer l'album propre à Alex Gifford et Will White. A droite de la scène, Will, vingt-quatre ans, balance, en enfant du rap et de la techno, des ra-

sades de breakbeats et les strêmes hurlantes de l'acid house. Sur la gauche, Alex, de dix ans son aîné, distille les touches moelleuses de grooves plus rétro. Avant de se convertir aux samples et aux scratches, ce multi-instrumentiste a fréquenté de nombreux groupes de rock. Pendant cinq ans, il joua même du saxophone avec les Strangers et accompagna à plusieurs reprises Van Morrison en concert. Délaissant les ronds de vinyle, le voilà d'ailleurs qui s'attaque à un orgue mûllésimé. Des mélangements au swing si-bés se valent alors dans des rythmes d'une puissance futuriste. Si Bath, leur ville d'origine, ne se trouve qu'à quelques kilomètres de Bristol, les Propellerheads ignorent tout des torpœurs envapées de la capitale du trip hop. Au dub ysergique, les diuettistes préfèrent les éléments les plus dynamiques de chaque genre. Pas de préjugé. A l'instar des Chemical Brothers ou de Prodigy, Will et Alex jouent, échantillonnent et mélangent avec un allant diabolique les ingrédients les plus électrifians du rock, du funk, du hip-hop et de la house. La presse anglo-saxonne a qualifié de big beat, cette façon de privilégier la jouissance des rythmes.

Pour donner à tout cela une vitalité plus organique, Will White propulse aussi les tempos derrière une vraie batterie et Alex Gifford

échange son clavier contre une basse. Ce ballet entre machines et instruments devrait emballer le spectacle. L'effet obtenu n'est pas à la hauteur de cette bonne volonté. Corsetées par des bandes préenregistrées, les interventions instrumentales se contentent d'un jeu trop réglé. Tout juste si le spectateur distrait s'aperçoit que l'homme prend le relais des disques. La musique souffre aussi de ce monolithisme. Si on se félicite des multiples influences du groupe, on regrette, d'un titre à l'autre, le dosage trop similaire de ces références. Sans de James Bond, les Propellerheads ont invité Shirley Bassey (inoubliable interprète des génériques de Goldfinger et de Diamonds are Forever) à enregistrer sur le seul titre chanté, History Repeating (pas au programmé samedi), de Decksandrums... avec David Arnold, ils ont aussi réorchestré brillamment le thème de On Her Majesty's Secret Service. Dans la foulée, ils ont donné à quantité de morceaux allures de courses-poursuites. D'abord excité, on file dans ces films d'espionnage imaginaires, jouant le jeu de leur obsession, avant de s'arrêter, en bord de route, essouffé par cette frénésie trop systématique.

Stéphane Davet

« Les Pèlerins de La Mecque », de Gluck, piétinent à Hollywood

LES PÉLERINS DE LA MECQUE, de Christoph Willibald Gluck. Mise en scène et chorégraphie : Ana Yepes. Décors et costumes : Françoise Tournafond. Lumières : Laurent Castaing. Direction musicale : William Christie. Avec Annick Massis, Gilles Ragon, Frank Thézard, Veronica Cangemi, Marie-Louise Duthoit, Gaëlle Méchalde, Paul Kirby, Philippe Forcade, Thierry Féth, Francis Dudziak, Serge Gombaud. Orchestre Les Arts Florissants, ensemble chorégraphique Les Fragments réunis. MONTPELLIER : Opéra, le 20 février. Prochaines représentations : CAEN : Théâtre, les 27 et 28 février à 20 h 30 (02-31-30-76-20).

toresques et typiques : un derwich-mendiant, un peintre, des suivantes et des servants, toute une galerie de portraits propre à aiguillonner l'inspiration du compositeur. Gluck qui s'était déjà illustré dans la turquerie avec Le Cadi dupé, cède à une musique pleine d'esprit, où, aux scènes parodiques, truffées d'onomatopées, de jeux de mots et de quelques sonorités orientales, succèdent des ariettes sentimentales et des duos amoureux gracieux et émouvants. Les airs sont brefs, les changements d'atmosphère vifs. Tout devrait filer vite. Tout traîne.

RÉALISATION BROUILLONNE La direction de William Christie est bien en place, élégante, mais n'avance pas. Parfois entrecoupés par les parties parlées, les ariettes s'enchâssent sans surprise. Les différences de couleurs, de tempi, ne sont pas assez marquées. Bref, on n'a pas l'air de trop s'amuser dans la fosse. C'est que, sur le plateau, l'action piétine. Signant à Montpellier sa première mise en scène, la chorégraphe Ana Yepes, une spécialiste de la danse baroque, a voulu transposer l'action dans le Hollywood des années 30. Mais sa réalisation brouillonne obscurcit le propos. L'imagination fait défaut aux ballets, le rythme scénique s'engourdit, loin de l'alacrité d'une comédie musicale, dans laquelle, semble-t-il, la scénographie voudrait transporter les spectateurs. Les comédiens-chan-

teurs ne sont pas dirigés et se contentent de quelques pas pour tout déplacement, quand ils ne s'affaissent pas dans des sofas aux teintes criardes. Et l'on plaint Anick Massis de devoir chanter la troisième acte, affublée d'une sorte de robe de mariée scintillante n'était pas de si mauvais goût. Heureusement le talent de la jeune cantatrice rend justice au personnage de la princesse Rezia. Son timbre est léger et charmant, sa voix fraîche et ductile, son interprétation a de la classe. Elle survole la distribution. Son partenaire, Gilles Ragon, est un Prince Ali musicalement correct, mais dépourvu de présence dramatique. Ce n'est pas le cas du baryton Philippe Forcade, qui embaïlle les couplets du peintre Vertigo avec un engagement et une puissance vocale très convaincants.

Pierre Moullier

L'AVENIR DES RÉGIONS LANGUEDOC-ROUSSILLON Entre terre et mer A lire demain dans le Monde

SORTIR

PARIS Fazl Say Agé de vingt ans, ce jeune pianiste turc vient de publier un enregistrement consacré à Mozart. Le public sera très divisé sur son cas mais une chose est certaine : Fazl Say ne ressemble à aucun de ses collègues. Mozart : Sonates pour piano KV 330, 331 et 333. Say : Variations sur des thèmes de Fagotini, Dances de Nasreddin Hoca, Derviche à Manhattan. Auditorium du Louvre, accès par la pyramide, Paris 7. M° Louvre. Le 23, à 20 heures. Tél. : 01-40-20-84-00. 135 F. Concert précédé à 18 heures du film Friedrich Gulda joue Mozart. Stereophonics, Melville A l'instar de leurs compatriotes gallois des Manic Street Preachers, les Stereophonics usent (et parfois abusent) d'un lyrisme rock échevelé. Melville - créé par l'ancien leader de Chelsea - a musclé avec plus de finesse les chansons émotives de son premier album, Est-ce que l'amour restera ? Bataclan, 50, boulevard Voltaire, Paris 11. M° Voltaire. Le 23, à 20 heures. Tél. : 01-47-00-55-22. 120 F.

Les Deux Gentilshommes de Véronne Fondateur en 1984 de la compagnie Théâtre de la Balance et, depuis 1992, codirecteur avec Elisabeth Chailloux au Théâtre des Quartiers d'Ivry, Adel Hakim y met en scène Les Deux Gentilshommes de Véronne, une pièce mal connue de Shakespeare dont il est à la fois le traducteur, l'adaptateur et l'un des interprètes. Adel Hakim a situé la pièce, non plus dans l'époque

shakespearienne, mais dans l'Italie d'aujourd'hui avec des gentilshommes « qui ont des faux airs de Vitelloni, les rutes inutiles de Fellini », explique-t-il. Le spectacle aura des allures de comédie musicale, avec des tubes italiens des années 80, des musiques originales de Marc Marder, sur des chorégraphies de Véronique Ros de la Grange. Théâtre des Quartiers d'Ivry, 1, rue Simon-Denis, 94 Ivy-sur-Seine. M° Mairie d'Ivry. Du mardi au samedi, à 20 heures ; le dimanche, à 16 heures. Tél. : 01-46-72-37-43. De 50 F à 110 F. Jusqu'au 22 mars.

AVIGNON Maïté Fosses Avignonnaise depuis 1987, cette danseuse-chorégraphe d'origine italienne s'offre comme un concentré de l'Histoire de la danse contemporaine. Elle a fait ses armes auprès de Pina Bausch, de l'Américaine Susan Burige, à tâté du classique, de la technique Cunninghamienne avec Viola Farber, avant de visiter le Japon d'Hideyuki Yano. Hautée par Valéska Gerit, légendaire danseuse de l'expressionnisme allemand des années 20 autour de laquelle elle conçut un spectacle et deux expositions, cette figure d'exception, trop marginale, garde vaille que vaille le cap d'une recherche exigeante depuis dix ans. Sa dernière pièce Les Enragés rue dans les brancards pour exister hors du créneau crispé de la normalité. Sans concession ni restriction, un cri de guerre pour respirer et s'ouvrir à l'avenir. Les Hiversales, salle Benoit XII, rue des Teinturiers, 84 Avignon. Le 24, à 21 heures. Tél. : 04-90-82-33-12. De 70 F à 120 F.

Théâtre des Quartiers d'Ivry Les deux gentilshommes de Véronne Shakespeare / Adel Hakim 24 février - 22 mars - 01 46 72 37 43 - M° Mairie d'Ivry

GUIDE

FILMS NOUVEAUX

Broken Silence Film de Wolfgang Panzer (Suisse-Allemagne, 1 h 46). L'arrivée de Phivier Film d'Alan Rickman (Grande-Bretagne, 1 h 48). Michael Kael contre la World News Company Film de Christophe Smith (France, 1 h 37). Pour le pire et pour le meilleur Film de James L. Brooks (Etats-Unis, 2 h 18). Les Semas Hamlet Film d'Abdelkrim Bahloul (France-Algérie, 1 h 30).

TROUVER SON FILM

Tous les films Paris et régions sur le Minitel, 3615-LEMONDE ou Tél. : 08-36-68-03-78 (2,23 F/mn)

REPRISES

Chronique d'un amour de Michelangelo Antonioni, avec Lucia Bose, Massimo Girotti, Ferdinando Sarini. Italien, 1950, noir et blanc (1 h 35). VO : Reflet Médicis II, 5 (01-43-54-42-34).

ENTRÉES IMMÉDIATES

La Kloazek Théâtre : les places du jour vendues à moitié prix (+16 F de commission par place). Place de la Madeleine et parvis de la gare Montparnasse. De 12 h 30 à 20 heures, du mardi au samedi ; de 12 h 30 à 16 heures, le dimanche. Cammi de Bizet. Béatrice Uria-Monzon (Carmen), Nell Schicoff (Don José), Jean-Luc Chaignaud (Escamillo), Nora Hannelin (Micaëla), Chœur et orchestre de l'Opéra de Paris, James Conlon (direction), Alfredo Arias (mise en scène), Ana Yepes (chorégraphie). Opéra-Bastille, place de la Bastille, Paris 7. M° Bastille. Le 23, à 19 h 30. Tél. : 08-36-68-78-68. De 50 F à 635 F. La Finta Semplice de Mozart. Marianna Khalemskaya, Lilliana Farson (Rosina), François-Nicolas Gestet (Ferruccio), Nicolas Courjal (don Cassandro), Scott Emerson (don Polidoro), Ensemble orchestral de Paris, Andreas Stoehr (direction), Michael McCaffery (mise en scène). Opéra-Comique, Salle Favart, 5, rue Fa-

vart, Paris 2. M° Richelieu-Drouot. Le 23, à 19 h 30. Tél. : 01-42-44-45-46. De 35 F à 250 F.

Simon Goubert Quintet Au dix des Lombards 42, rue des Lombards, Paris 7. M° Châtelet. Le 23, à 22 heures. Tél. : 01-42-33-22-88. 80 F. Et s'il pleuvait de Muriel Robin et Pierre Palmade, avec Michèle Laroque et Pierre Palmade. Olympia, 28, boulevard des Capucines, Paris 8. M° Opéra. Le 23, à 20 h 30. Tél. : 01-47-42-25-49, 190 F et 220 F.

RÉSERVATIONS

Kathakali du Kerala La troupe de Kathakali Sadanam interprète L'Exécution de Dusassana extrait de l'Histoire de Duryodana, un des épisodes de l'épopée du Mahabharata, mise en scène de K. Kumaran. Maison des cultures du monde, 101, boulevard Raspail, Paris 6. M° Saint-Picolas. Les 26, 27 et 28 février et les 2, 3 et 4 mars à 20 h 30 ; le 1. M° à 17 heures. Tél. : 01-45-44-41-42. 80 F et 110 F. Femmes de Troie d'après Les Troyennes d'Euripide, mise en scène et décor de Matthias Langhoff, avec Evelyn Diehl, Emmanuelle Wior, Laura Thiery, Frédérique Loïse, Agnès Bourgeois, Sandrine Spielman... Théâtre des Amantiers, 7, avenue Pablo-Picasso, 92 Nanterre. RER Nanterre Préfecture. Du 26 février au 28 mars. Tél. : 01-46-14-70-00. De 80 F à 140 F.

DERNIERS JOURS

28 février Les Romains de Jean Genet, mise en scène de Philippe Adrien, avec Catherine Hiegel, Dominique Constantza et Muriel Mayetta. Comédie-Française-Salle Richelieu, 2, rue de Richelieu, Paris 7. M° Palais-Royal. Tél. : 01-44-58-15-15. De 30 F à 185 F. Dialogue en ré majeur de Javier Torrec, mise en scène d'Ariel Garcia Valdés, avec Michel Aumont et Roland Blanche. Théâtre national de l'Odéon, 1, place Paul-Claudel, Paris 6. M° Odéon. Du mardi au samedi, à 20 heures ; le dimanche, à 15 heures. Tél. : 01-44-44-36-36. De 30 F à 170 F. Léon Spilliaert Musée-galerie de la Seita, 12, rue Sarcourt, Paris 7. M° Invalides. Tél. : 01-45-56-60-77. De 11 heures à 19 heures. 25 F

CONCERTS CHATELET... 01 46 33 12 33

EN VUE

■ **Accusé de détournement de fonds**, impliqué dans une liaison avec sa secrétaire, harcelé par la presse, traqué par un procureur indépendant, menacé d'une procédure d'impeachment, le président de la tribu des Navajos vient de démissionner pour éviter un procès. Depuis 1995, Albert Hale, ami de Bill Clinton, dirigeait à Window Rock, en Arizona, les 300 000 Indiens de la réserve.

■ **Phoolan Devi, l'ex-« reine des bandits »**, députée du Mizrapur depuis 1996, candidate aux élections législatives en Inde, accusée de fraude électorale le parti nationaliste hindou Bharatiya Janata (BJP) et menacée de se mettre en grève de la faim. Déjà, depuis dimanche, Atal Behari Vajpayee, leader du BJP, premier ministre de l'Uttar Pradesh, jeûne « jusqu'à la mort ».

■ Comme les chiens errants ont mordu plus de 700 personnes, en 1997, dans la ville bulgare de Targovishte, une amende équivalente à cinq fois le salaire moyen frappera désormais les maîtres qui, sans argent pour les nourrir, sont forcés d'abandonner leurs bêtes.

■ **L'oursin en peluche martyrisé** dans les années 80 par le petit Theo Walgeth, actuel ministre allemand des finances, a été adjugé 1 200 marks (environ 3 650 francs), dimanche 22 février, à Nuremberg, lors d'une vente aux enchères en faveur des enfants victimes de la guerre.

■ **La cour d'appel de Leipzig a condamné**, vendredi 20 février, quatre jeunes Allemands à des peines de prison pour avoir écrit une phrase du nazi Rudolf Hess dans le livre des visiteurs du camp de Buchenwald. Ils avaient été relâchés en première instance, au motif qu'ils n'avaient pas exprimé d'opinion personnelle.

■ **L'adjoint au chef de la police d'Ankara fait projeter** des dessins animés de Tom et Jerry dans les cars pour calmer les tensions des agents du maintien de l'ordre. Le département d'hygiène mentale du ministère turc de la santé craint que ces films, où la souris se moque du chat, n'augmentent au contraire l'agressivité des agents de la force publique.

■ **Le parquet de Palerme se demande comment deux mafieux**, les frères Filippo et Giuseppe Graviano, devenus pappas les 26 juin et 13 août 1997, ont échappé à leur sentence malgré les mesures draconiennes en vigueur dans les prisons de haute sécurité.

■ **Dimanche 22 février**, à Pantin, Nadir Soualem, dix-huit ans, sauve de la noyade un vieil homme qui tentait de mettre fin à ses jours, en plongeant dans le canal de l'Ouercq. Il y a trente-trois ans, son père avait sauvé un désespéré en plongeant dans la Seine.

Christian Colombani

Le feuilleton Diana se poursuit en Grande-Bretagne

La presse d'outre-Manche s'en prend à Mohammed Al Fayed, le père de Dodi, pour ses dénonciations de la responsabilité de l'establishment dans la mort de la princesse de Galles

MALGRÉ LA MORT de son fils, Mohammed Al Fayed est sans doute aujourd'hui l'homme le plus critiqué de Grande-Bretagne. Les récentes déclarations du père de Dodi sur la responsabilité de l'establishment britannique dans l'accident du tunnel de l'Alma, à Paris, ont en effet choqué l'ensemble des quotidiens qui continuent de suivre abondamment le feuilleton Diana, mêlant le sordide au tragique. « Il y a quelque chose d'indécrottable à propos de ces dernières spéculations... Jusqu'à présent, le seul

complot qui émerge du lot est celui d'une partie de la presse qui fait moudre des histoires idiotes à des fins mercantiles. Jusqu'au moment où on nous aura montré qu'il y a davantage derrière cet accident horrible que ce qui a été rapporté, une période d'autocensure et de dignité silencieuse serait bienvenue de la part de ceux qui pensent en savoir plus que les enquêteurs chevronnés », écrit, le 16 février, le quotidien londonien du soir, The Evening, à propos des déclarations du milliardaire égyptien. Se drapant, comme il sied à un



quotidien conservateur digne de ce nom, dans la défense de la monarchie, The Daily Telegraph, pour sa part, discerna derrière cette affirmation la volonté de

Mohammed Al Fayed de régler ses comptes avec Elisabeth II, à la suite de la décision du palais de Buckingham de remplacer son grand magasin Harrods par le bijouier Asprey pour le parrainage du Windsor Horse Show, l'événement hippique préféré de la reine, et qui demeure le sommet de la saison mondaine londonienne : « Il veut l'utiliser [la théorie de la conspiration] pour sa vendetta contre l'establishment et embarrasser les membres de la famille royale. Mais il ne fournit aucune preuve de ce qu'il avance. Au

contraire, tous les indices contredisent un homme dont les propos n'inspirent pas toujours confiance... Le racisme antiarabe apparaît en filigrane de certaines manchettes de tabloïds de droite. Entre autres gracieusetés, le Daily Mail décrit le natif d'Alexandrie, à qui à deux reprises la nationalité britannique a été refusée, comme « le pharaon du fanatisme... un maître des histoires à dormir debout » tandis que le Daily Express l'incite carrément à « retourner sans sa tente ».

« L'allusion faite dans notre dernière conversation, trois jours avant le drame, à une nouvelle vie, était entièrement fondée sur le souhait de Diana d'échapper à la presse britannique plutôt que sur des motifs d'ordre privé : le moindre paradoxe de cette affaire qui en compte tant est le choix de Rosa Monckton, considérée par les experts comme l'une des amies les plus proches de la princesse de Galles, par le quotidien populaire Sun pour défendre sa mémoire. Dans un article intitulé « La mort de Diana n'est-elle pas suffisamment tragique sans vouloir répandre ces mensonges grotesques ? », cette amie affirme que l'ex-épouse du prince Charles lui avait confié qu'elle n'avait nullement l'intention d'épouser Dodi Al Fayed. « J'ai autant besoin d'un mari aujourd'hui que d'une éruption volcanique sur le visage », lui aurait déclaré Diana.

Marc Roche

DANS LA PRESSE

THE INDEPENDENT
Andrew Marshall
■ S'il y a un arrangement avec l'Irak, l'Amérique affirmera sans aucun doute que c'est le résultat de sa fermeté. Ce qui est en réalité très douteux. C'est Kofi Annan et son adroite diplomatie qui auront permis de trouver une issue. Si la force est utilisée, l'échec n'en sera que plus retentissant : le résultat ne sera pas la fin de Saddam, ni de ses armes, ni d'aucun des problèmes fondamentaux qui font de cette affaire un conflit majeur. Pouvons-nous réellement persister dans ce style de confrontation ? Cela vaut-il la peine de mettre le monde au bord d'une catastrophe pour mettre en œuvre des résolutions de l'ONU quand on prête à peine attention à tant d'autres ? N'avons-nous aucune autre manière d'atteindre notre but

— qui, après tout, est supposé être la sécurité régionale, la paix et le non-recours à la guerre ? (...) La seule autre option est de commencer à trouver des arrangements avec l'Irak, de le faire sortir du coin et de le traiter comme un Etat « normal ». Cela paraît détestable à tous ceux qui le considèrent comme un Etat exceptionnellement anormal, déterminé à détruire ce qui tient lieu de paix au Moyen-Orient, et qui torture et tue son propre peuple, se prépare activement à la guerre et envahit ses voisins. Mais nous ne trahissons pas avec l'Irak parce que ce pays serait gentil, mais parce qu'il n'y a pas d'autre option, sauf à le transformer en parking avec des merveilleuses armes de grande précision. (...) Alors que les Etats-Unis menaçaient d'agir militairement, la Grande-Bretagne a suivi, assurant éloquentement l'arrière garde, en dépit de tensions de plus en plus évidentes au sein du gouvernement. Si la confrontation n'est

plus à l'ordre du jour, la Grande-Bretagne devrait, pour une fois, prendre l'initiative. Nous pouvons, et nous devons, montrer la voie vers un nouveau comportement avec Saddam, un comportement qui ne nécessite pas pour être efficace de recourir à la menace d'un Armageddon chaque année.

THE NEW YORK TIMES

Bob Herbert
■ « Il n'y a pas de plus grande furie guerrière qu'un non-combattant », disait un vétéran de la première guerre mondiale, C. E. Montague. Rien n'a changé, sinon que maintenant il y a plus de non-combattants que jamais. Nous pouvons tous regarder la guerre qui pointe à la télévision. Aucun danger. Si ça devient ennuyeux, on peut changer de chaîne et passer à « Schenck ». Bill Clinton, chargé de stimuler le soutien à la guerre, a fait une parade de ses préparatifs sur un parcours de

golf. Et l'autre soir, il a trouvé le temps de faire la fête avec des gros bonnets du Parti démocrate dans un ensemble résidentiel luxueux (...). 25 000 dollars par couple. « C'était délicieux », a déclaré un représentant du Parti démocrate. (...) En l'absence de tout réel sentiment de danger, de menace à son bien-être personnel ou à son mode de vie, il devient de plus en plus facile de lancer des bombes sur des terres étrangères. La guerre est devenue un passe-temps de voyeur, dont les progrès sont discutés chaque jour au travail, autour d'une tasse de café. (...) Le secrétaire d'Etat Madeleine Albright (...) a présenté les choses le plus simplement possible : « Si nous devons avoir recours à la force, c'est parce que nous sommes l'Amérique. Nous sommes la nation indispensible. Nous marchons la tête haute. Nous voyons loin dans l'avenir. » A-t-on jamais vu meilleur exemple de l'arrogance du pouvoir ?

SUR LE SITE

TOURNOI D'ÉCHECS
■ Dans le cadre du Festival international des Jeux qui s'étend à Cannes du 21 février au 1^{er} mars, le champion du monde d'échecs Anatoli Karpov disputera via Internet cinquante parties simultanées contre des joueurs du monde entier. Pour choisir ces derniers, les tournois de sélection sont organisés sur le site Web d'Europe Echecs. www.Europe-echecs.com

CENSURE
■ Le Parlement de Singapour a voté une nouvelle loi étendant aux nouveaux supports électroniques la censure des documents à contenu sexuel et aggravant les sanctions encourues par ceux qui distribuent ou détiennent des textes ou images illicites. — (AP)

UN CODE D'HONNEUR
■ La Fédération des journalistes allemands (DJV) recommande la rédaction d'un « code d'honneur » qui proposerait une déontologie des pratiques journalistiques sur Internet. L'objectif est d'éviter la généralisation de dérapages qui, selon la rédaction, se sont produits lors de l'affaire Monica Lewinsky. — (AFP)

www.canalipsos.com
L'actualité française et internationale analysée à travers les sondages d'opinion

A LA « UNE » du premier numéro de Canal-Ipsos, un titre accrocheur : « Chirac devient plus populaire que Jospin », suivi de quelques lignes résumant les résultats d'un sondage réalisé au début du mois. Pour ceux qui souhaitent en savoir davantage, un lien permet d'accéder à un dossier plus fourni, avec un texte d'analyse et une « synthèse graphique » en quatre tableaux récapitulatifs, montrant comment les Français ont jugé l'action du premier ministre et celle du président au cours de l'année écoulée.

Depuis le 18 février, l'Institut Ipsos s'adresse directement au public grâce à son nouveau « canal » sur le Web, qui vise à la fois le grand public et les utilisateurs professionnels. La première partie du site, gratuite et ouverte à tous, se présente comme un magazine multimédias d'information, ayant pour objectif d'analyser l'actualité à travers les résultats de sondages. Pierre Giacometti, directeur d'Ipsos Opinion, le définit comme un « journal très réactif », qui sera renouvelé plusieurs fois par semaine pour mieux cerner les « mouvements d'une opinion complexe et changeante ». Dès son ouverture, Canal Ipsos propose une douzaine de sondages, allant de l'attitude des Français face aux 35 heures jusqu'au degré d'attachement des Corsais à la France, en



passant par le palmarès des campagnes publicitaires les mieux perçues par les consommateurs. La rubrique internationale est consacrée à la popularité du président Clinton et à la cote d'amour de Euro dans divers pays européens. Canal Ipsos a aussi une vocation pédagogique,

car un site Web est le lieu idéal pour exposer sa méthodologie, expliquer ce qu'est un échantillon représentatif ou un baromètre et répondre aux critiques sur la validité ou l'utilité des sondages.

Le site comporte un secteur payant réservé aux clients d'Ipsos et aux abonnés, qui vont bénéficier d'un ensemble de services de classement, d'archivage et de consultation de bases de données à usage professionnel. Dès, on peut accéder à une « banque de sondages » renfermant 7 000 enquêtes réalisées en France au cours des dix dernières années, indexées et accessibles par mot-clé. Ce service, destiné en priorité aux entreprises et aux universités, peut être testé gratuitement jusqu'au 30 mars. Le Web pourrait devenir le principal mode de communication entre Ipsos et sa clientèle. Jean-Marc Lech, co-président du groupe, n'hésite pas à prédire qu'un jour prochain « Chirac va disparaître de notre métier ».

Yves Eudes

Arrêt sur Pivot
par Alain Rollat

LA GUERRE n'aura peut-être pas lieu. Il veut captiver l'opération « Bouillon de colère », qui n'aurait pourtant rien de bactériologique, est suspendue. Bernard Pivot veut déposer les armes. Sa Remontrance à la ménagère de moins de cinquante ans n'aura été qu'un baroud d'honneur. « Je ne vois pas de solution », a-t-il dit. Qu'il ait exprimé cet aveu d'impuissance dans « Arrêt sur images », dimanche, sur La Cinquième, ne saurait surprendre. Il est logique qu'il ait choisi ce haut lieu du déryptage des images pour opérer son propre arrêt sur texte. Mais doit-on s'en accommoder ? Faut-il pleurnicher en regrettant que ce cher Bernard ne laisse pas déborder plus longtemps la sainte amertume de son « Bouillon de culture » réduit par les marchands de soupe publicitaire à n'être plus que celui de 23 heures ? A qui la faute ? Nous aurions dû appeler à la mobilisation derrière

lui. Pourquoi ne l'avons-nous pas encouragé à franchir le pas ? Nous aurions dû le pousser à brigner sans ambages la présidence de France Télévision. Pourquoi n'avons-nous pas milité pour son projet de renversement des programmes ? La culture d'abord ! Nous aurions dû partager son rêve. Ah ! Bavardeur chez Poincavec Zazie à l'heure de l'apéro ! Parcourir « Un siècle d'écrivains » entre la poire et le fromage ! Suivre « Droits d'auteurs » sans manquer la messe de 11 heures le dimanche !... Nous aurions dû décrocher notre téléphone quand il a raconté à l'ami Schneidermann ce « cauchemar » qui le hante chaque fois qu'il s'imaginé dans la peau du président des chaînes publiques : « Je refais un « Grand échoquier » à 20 h 30 ; je crée de nouveaux magazines culturels à 22 h 30 ; je programme « Le Cercle de minuit » à minuit. Et la publicité, sous le camp, mon déficit se creuse, le ministère

des finances m'interpelle, les contrôleurs de l'Etat me tombent dessus... » Quand il a conclu : « Non, c'est impossible... », nous aurions dû faire exploser le standard de La Cinquième en criant : halte au cauchemar ! Réveillons-nous ! Car rien n'est impossible à un Pivot qui a donné le goût de lire à des générations d'enfants sans le faire expérimenter. C'était à l'époque où « Apostrophes » commençait à 21 h 30. Sauvons notre Pivot national de la tentation de l'abandon ! Prenons au mot toutes les éminences ministérielles et parlementaires qui lui donnent raison contre les incohérences d'un Etat incapable d'assumer l'existence d'une vraie télévision de service public ! Et si, vraiment, « les directeurs de programmes pensent que la culture, c'est chiant », comme l'a rapporté Laure Adler, alors, le moment est venu de leur dire m..., en toutes lettres !

Abonnez vous au Monde
Recevez Le Monde chez vous et profitez d'une offre spéciale :
48 numéros GRATUITS
Faites vos comptes
Vous achetez Le Monde chaque jour 7,50 soit au bout d'un an : 2 340. Avec l'abonnement vous ne payez que 1 930 soit : une économie de 360 et un prix au numéro de 6,34.

OUI, je souhaite m'abonner au Monde pour la durée suivante :
 1 AN - 1980F 3 MOIS - 562F
au lieu de 2 340F au lieu de 585F

Je joins mon règlement, soit :
 par chèque bancaire ou postal à l'ordre de Monde F 801 142 003
 par carte bancaire N° _____
Date de validité _____ Signature : _____
M. Mme Nom : _____
Prénom : _____
Adresse : _____ Code postal : _____
Localité : _____ Pays : _____

| TARIFS HORS FRANCE | |
|--------------------|------------|
| | USA-CANADA |
| 1 AN | 2 180F |
| 3 MOIS | 568F |

Pour tout autre renseignement concernant le portage à domicile, la suspension de votre abonnement pendant les vacances, un changement d'adresse, le paiement par prélèvement automatique mensuel, les tarifs d'abonnement pour les autres pays étrangers, téléphonez au 01-42-17-32-80 de 8 h 30 à 18 heures du lundi au vendredi.
Bulletin à renvoyer accompagné de votre règlement à : LE MONDE, service Abonnements-34, avenue du Général-Lacaze - 60848 Chantilly Cedex.

GUIDE DE LA SOIRÉE
GUIDE TÉLÉVISION
FILMS DU JOUR

FILMS DE LA SOIRÉE

- 18.40 La Vie est un roman
18.55 Pendez-moi haut et court!
20.05 Les Trois Frères
20.10 Les Frères McMullein
20.30 Europe 51
20.30 Aux sources du Nil
20.30 Les Manditès
20.35 Sans aucune défense
20.45 Les Apprendis
20.45 Madiane Sousazka

- 20.50 Speed
20.55 True Lies
21.00 Un dimanche à la campagne
22.05 L'Affaire Thomas Crown
22.20 Week-end à Paris
22.20 Flic Story
22.20 Le Tigre du ciel
22.45 Une semaine de vacances
22.45 Fuzzier apache

- 22.46 Select Hôtel
23.00 Les Misérables
23.25 Les Tuniques écarlates
23.50 Le Garçon sauvage
0.15 Premier de cordée
0.20 Sur la route
0.30 Une semaine
1.50 Sorrows Jones
2.10 Bernalie

NOTRE CHOIX

22.30 Arte
Calculs et passions
Sur une musique du groupe The Residents, un étonnant télefilm américain de Lynn Herschman Leeson...

PROGRAMMES

TÉLÉVISION

- TF1
19.00 Le Bigall
19.30 et 20.50 Météo
20.00 Journal
20.55 True Lies, le caméléon
23.20 Y a pas photo I
0.30 Le docteur base l'enquête, o. 1.55 TF1 nuit, Météo.

ARTE

- 19.00 Au nom de la loi
19.30 7 1/2. Santé et précarité
20.00 Reportage
20.30 8 1/2 Journal
20.45 Les Apprendis
22.15 Kinorama
22.30 Calculs et passions
23.55 Court-circuit. Scènes de lit
0.20 Sur la route de la suite

GUIDE TÉLÉVISION

MAGAZINES

- 18.00 Stars en stock
18.30 et 19.10 Nulle part ailleurs
20.00 Thélème
20.00 Les Leçons de l'Histoire
20.00 20h Paris Première
21.00 Enjeux - Le Point
22.45 Mots croisés
23.20 Y a pas photo I
0.35 Le Cercle des arts

DOCUMENTAIRES

- 20.35 To Sang Fotostudio
20.55 Tati, l'amour des prix
21.10 Vivre avec les yeux
21.35 Nautilus (I)
21.35 Nautilus (II)
21.35 Conversation avec Michael Tippett
0.10 Multi-manga
0.30 Mathias, le procès des gangs

THÉÂTRE

- 20.35 Ma Journée à moi
22.30 Calculs et passions
22.35 Deux fois vingt ans
23.00 Passion dangereuse

TÉLÉFILMS

- 22.30 Calculs et passions
22.35 Deux fois vingt ans
23.00 Passion dangereuse

SÉRIES

- 21.00 Drôle de chance
21.15 New York Police Blues
22.25 NYPD Blue
23.40 Au-delà du réel
0.40 Médicine de nuit

MUSIQUE

- 21.00 Le Mariage de la Saint-Jean
21.30 Festival Chopin
23.50 Melvin Toss
0.30 Somny Rollins
0.35 Le Crépuscule des dieux
0.40 Jazz & Kabib Abou-Khalil

FILMS DU JOUR

- 13.10 L'Esprit d'équipe
13.45 Europe 51
15.35 Week-end à Paris
15.35 Sans aucune défense
16.30 Les Manditès
17.00 Les Misérables
17.05 Bernalie
17.05 Le Garçon sauvage
17.15 La Colonne

- 19.00 Histoire de garçons
19.05 Sorrows Jones
20.30 L'Honorable Catherine
20.30 Ham, bas fragile
20.30 Chicano
20.35 C'est pour la bonne cause
20.35 My Girl II
20.35 Un prince à New York
21.35 Les Gliris

- 21.40 Un homme parmi les loups
22.10 Shanghai Express
22.55 Accident
23.30 Joseph
23.55 Safe Passage
0.50 La Malibran
1.05 Pendez-moi haut et court I
1.05 Brezina Adress III
1.05 George Miller
2.25 Coup de foudre III
3.25 Mirazir d'argent

GUIDE TÉLÉVISION

MAGAZINES

- 13.00 et 19.00 Envoyé spécial
13.30 Les Grands Entretiens du Cercle
13.35 Parole d'Expert
15.10 Le Grand Forum
16.00 Les Leçons de l'Histoire
18.00 Stars en stock
18.30 et 19.10 Nulle part ailleurs
20.40 Spécial E = M 6 Junior
21.20 Les Années belges
21.40 Les Nouveaux Aventuriers
22.00 Questions d'histoire
22.15 Sud
22.35 Bouillon de culture
23.20 Séances 3
0.05 Zone interdite

DOCUMENTAIRES

- 18.25 Le Monde des animaux
19.00 Elisabeth Schwarzkopf
19.15 Réactions nucléaires
19.15 Mamu Dibango
20.00 Africa
20.35 Blacks, USA
20.45 World Music
21.35 Quinzaine latino
22.35 To Sang Fotostudio
22.40 Rencontre au sommet
23.35 Si j'étais pas né
23.40 Les Juifs chantent le blues

MUSIQUE

- 18.00 Black Ballad
21.00 Heine dirigé Henze
21.30 Soli dirigé Prokofiev
23.25 Siegfried
0.25 Count Basie and His Orchestra
0.35 Opéra latino
18.00 Black Ballad
21.00 Heine dirigé Henze
21.30 Soli dirigé Prokofiev
23.25 Siegfried
0.25 Count Basie and His Orchestra
0.35 Opéra latino

TÉLÉFILMS

- 18.00 Un assassin irrésistible
18.20 Chercheurs d'or
20.00 Jour de colère
20.30 Une fille du Régent
21.00 Einstein
22.05 Chercheurs d'or
22.35 Les Nouveaux Aventuriers de l'Amazonie
23.40 Clarissa
0.50 Calculs et passions

SÉRIES

- 18.35 Lois et Clark
19.10 Dakari
20.45 Murder One
20.55 Ally McBeal
21.30 Twin Peaks
22.25 Spicy City
22.50 Columbo
22.55 Angéla
23.45 Star Trek
2.05 Father Ted

LES CODES DU CSA :
O Accord parental souhaitable
Sigma dans « Le Monde
Delta Accord parental indispensable

NOTRE CHOIX

20.55 Téva
Ally McBeal
Retour aux sources
LA SITCOM a le vent en poupe à l'heure actuelle. Deux séries récentes, « Dharma & Greg » (sur Téva, le vendredi, à 21h 20) et « Ally McBeal », battent des records d'audience...

PROGRAMMES

TÉLÉVISION

- TF1
13.50 Les Feux de l'amour
14.40 Arabesque
15.30 Côte Ouest
16.20 L'homme qui tombe à pic
17.10 Sanses Beach
18.00 Les Années bleues
18.25 Touché, gagné I
19.00 Le Bigall
19.50 et 20.50 Météo
20.00 Journal, Le Résultat des courses
20.55 Croc-Blanc
21.20 Bernalie
22.50 Columbo. Plein cadre
0.20 Ex Libris. Couples croisés
1.10 TF1 nuit, Météo.
1.23 Reportages.

LA CINQUIÈME/ARTE

- 13.30 et 17.30 100 % question
14.00 D'ici et d'ailleurs. Madras
14.25 La Chimère rencontrée
16.00 Fête des bêtes
16.30 Modes et manières
17.00 Cellulo
17.55 Ceux qui parlent aux choses
18.25 Danse avec les lougres
19.00 Au nom de la loi
19.30 7 1/2. Foot, jeunes et pogon
20.00 Archimède
20.30 8 1/2 Journal
20.45 La Vie en face. Sky, my sécu I
21.40 Soirée thématique

FRANCE 2

- 13.50 Le Renard
14.55 L'explorateur
15.45 Tiroir. En direct
16.00 La Chance aux chansons
16.55 Des chiffres et des lettres
17.20 et 22.55 Un livre, des livres
17.50 Harry, creux à vie
18.45 Qui est qui ?
19.20 1 000 enfants vers Pan 2000
19.25 C'est l'heure
19.55 Au nom du sport
20.00 Journal, Le Monde de la Coupe
20.40 A cheval, Météo
20.55 Un prince à New York
21.00 Flash infos
21.30 Rapid Fly
0.35 Journal, Météo
0.50 Les Grands Entretiens du Cercle

FRANCE 3

- 13.35 Parole d'Expert
14.30 Vivre avec... La greffe d'organe
14.40 Le Magazine du Sénat
14.50 Les Nouveaux Aventuriers
16.10 Le Jardin des bêtes
16.40 Minikennas
17.45 Je passe à la télé
18.50 Questions pour un champion
18.55 Un livre, un jour
20.05 Fa si la chanter
20.35 Tout le sport
20.50 Questions pour un champion. Spéciale tournée
22.45 Météo, Soir 3
23.20 Séances 3
Le Couloir secret de la pyramide
0.15 Magazine olympique
0.45 Rencontres à XV

CANAL+

- En clair jusqu'à 13.35
13.30 Le Journal de l'Emploi
13.35 Fallait pas I
Film de Gérard Jugnot
15.10 Le Grand Forum
16.10 Les Collisettes de l'asc.
17.05 Bernalie III
Film de Albert Dupontel
En clair jusqu'à 20.35
18.30 et 19.10 Nulle part ailleurs
20.30 Le Journal du cinéma
20.35 C'est pour la bonne cause III
Film de Jacques Fansten
22.15 Flash infos
22.25 Manga manga. Ninja Scroll
23.35 Safe Passage III
Film de Robert Altan Adelman (v.o.)
1.30 Patchwork de la vie.
Film de Jocelyn Moorhouse (v.o.)

M 6

- 13.30 Entre l'amour et l'honneur
Téléfilm de Sam Pillsbury
15.10 Code 003
16.10 Boulevard des clips
17.30 E = M 6
17.55 Les Nouveaux Aventuriers de Robin des Bois
18.55 Lois et Clark
19.50 Les Mots d'Eric et Ramzy
19.54 Le Six minutes, Météo
20.10 Une noucou d'enfer
20.35 Décrochages info
20.39 Les Manditès de la découverte. Les centres de la Terre
21.40 Les Nouveaux Aventuriers
22.35 Les Nouveaux Aventuriers de l'Amazonie
Téléfilm de Luis Llosa
0.05 Zone interdite
1.55 Culture pub

RADIO

- 19.45 Les Enjeux internationaux
20.00 Les Chemins de la musique
20.30 Agora
Anne-Lisa (L'Inquisition de Goez, La relation de Charles Deillon 1687)
21.00 Poésie studio
22.10 Mauvais genres
23.00 Nuits magnétiques
0.05 Du jour au lendemain. Charles Thomas (Comment supporter sa fièvre ?)
0.48 Les Clingés du music-hall

FRANCE-MUSIQUE

- 19.35 Prélude
20.00 Concert. Symphonie n° 9, de Mahler
22.30 Musique pluriel. Lave ou la lettre au cachet rouge, drame lyrique en trois actes (suite du 23 février et fin) de Lemeland
23.07 Le Dialogue des muses.

RADIO-CLASSIQUE

- 19.30 Classique affaires-soit
20.40 Les Soirées. Piano aux Jacobins. Réécrit de Piotr Jablonski, piano
22.25 Les Soirées... (suite), Œuvres de Schmitt, Brahms, Schubert

1550

Le placier

par Pierre Georges

SUR LES MARCHÉS, qu'ils soient aux bourses, aux primes ou aux puces, circule ordinairement un homme qu'on appelle le placier. Ce personnage court les allées et les stands, ordinairement armé d'un carnet à souches. Il prélève la dime, donne quit-tance et règle les confins de fron-tière.

C'est avec quelque amusement qu'on a trouvé trace dans une dépêche AFP ce matin, du placier de Bagdad. Le descriptif en était ainsi fait : « L'air chafouin, armé d'un grand livre de comptes, le "Père Dollar" [Abou Dollarat] se faufilaient dans la cohue pour percevoir la taxe, refusant cependant de révéler le montant de la recette quotidienne. » Beau comme du Balzac à Bagdad !

Laissons de côté « l'air chafouin », car tout placier de Bagdad se doit en effet d'avoir un museau d'entre chat et fouine, aussi sûrement que les Irlandais sont rousses et les Auvergnats pingres ; que fait donc Abou Dollarat ? Eh bien, comme son surnom l'indique, il taxe ! Et il taxe en beaux billets verts, 100 dollars-jour par reporter, 150 par équipe de télévision. Et, rapporte notre confrère, 1.250 pour une station d'émission par satellite. Le tout payable comptant et en liquide, car, dans la maison Hussein, crédit est mort !

Encore ne s'agit-il là que des taxes de séjour. Pour le reste, location de cabines au centre de presse du ministère irakien de l'information ou de premières loges pour nuits d'artifice sur les toits, les tarifs deviennent franchement prohibitifs. La guerre de l'information à Bagdad, elle, a bien eu lieu, qui transforme la capitale irakienne, rapporte l'AFP toujours, en « dish city », la cité des paraboles.

C'est dire si l'information sérieuse a son prix. Et si Abou Dollarat est soumis aux cadences les plus sévères dans cette concurrence infernale : CNN, CBS, ABC, NBC, Fox, BBC, télévisions russes, japonaises, chinoises, françaises, allemandes, italiennes, espagnoles et autres, le « Père Dollar » est devenu une sorte de marathonnien, d'entre guerre et paix, dont on imagine assez volontiers qu'il court les rues de Bagdad avec la gouaille d'un portier de bal : « Envoyez la mannaie ! »

Concurrence infernale, en effet. Avec ses resquilleurs. Par exemple, ce célèbre journaliste de CBS, Mike Wallace, soixante-dix-neuf ans, venu dans les fourgons de Kofi Annan et dont notre envoyée spéciale raconte, ci-contre, les admirables stratagèmes. Ah ! le traître... Jouer ainsi le scoop au privilège de l'âge : « S'il vous plaît, monsieur le Secrétaire général, des infos exclusives pour un pauvre vieux ! » Et cela a marché, admirablement marché, car il a plus d'un tour dans son sac, et plus d'une caméra en poche, ce vieil éléphant de guerre et de presse.

Vus ainsi, évidemment, l'information et le droit du plus riche ou du plus filou à l'information ne paraissent pas très sérieux. Mais cela, on le savait déjà. La preuve, ce bobard devenu universel en quelques minutes la semaine dernière. On a encore dans l'oreille l'arrestation de deux terroristes présumés arrêtés à Las Vegas. Dans le coffre de leur voiture, ils transportaient une manière de bombe biologique, le bacille du charbon. Sauf que, analyse faite, la bombe humaine potentielle se révéla un vaccin vétérinaire anodin. Ouf ! on l'a échappé belle ! Envoyez l'information !

A Bagdad, en marge des négociations de paix, la guerre des stars médiatiques fait rage

Le traitement de faveur réservé à CBS a provoqué la colère des autres chaînes américaines

BAGDAD de notre envoyée spéciale A Bagdad, en tentant d'empêcher une guerre, Kofi Annan en a déclenché une autre, moins dramatique puisqu'elle a mis aux prises les grandes chaînes de télévision américaines. L'histoire commence, vendredi 20 février, lors de l'atterrissage à Bagdad de l'avion présidentiel français qui amène M. Annan en Irak. Armés de leurs téléphones-satellite, les grandes vedettes des télévisions américaines font le pied de grue depuis plusieurs heures pour couvrir en direct l'arrivée du secrétaire général de l'ONU. Or, quand la porte de l'avion s'ouvre, surgit parmi les conseillers de M. Annan l'inattendu Mike Wallace.

Animateur de l'émission hebdomadaire « 60 minutes », M. Wallace est la star incontestée de la chaîne CBS. Une grande vedette certes, mais pas la seule aux yeux de ses rivaux d'ABC, de NBC et de CNN, voire du New York Times. Les collaborateurs du secrétaire général sont immédiatement submer-

gés de plaintes contre ce « traitement spécial » accordé à CBS. Mais le pire reste à venir. Le lendemain, samedi, alors que les journalistes battent la semelle dans les couloirs pour grappiller des nouvelles, Mike Wallace, admis à la résidence officielle de M. Annan, fait, en effet, en sa compagnie, honneur au repas offert par le gouvernement irakien. Aussitôt révélé, ce nouvel outrage suscite une contre-offensive acharnée. A Atlanta - « scandalisés » par la mauvaise manière faite à leur star, Christiane Amanpour -, les rédacteurs de CNN sortent l'artillerie lourde : « CNN exige que son envoyée spéciale à Bagdad soit traitée exactement de la même manière que celui de CBS. » Remontrance suivie de celle de Peter Jennings, présentateur du journal d'ABC.

Pour tenter de ramener la paix, les conseillers du secrétaire général s'efforcent alors d'expliquer que M. Annan s'était engagé, voilà quelque temps, auprès de Mike Wallace, au cours d'une rencontre fortuite, à l'amener un jour avec lui à Bagdad. Kofi Annan, ajoutent ses

proches, souhaitait aussi améliorer l'image de l'ONU après une émission désastreuse pour l'organisation, réalisée, il y a deux ans, par « 60 minutes ».

FILM EXCLUSIF

Dans l'avion qui emmène le secrétaire général et le journaliste, l'entourage de M. Annan a quand même pris soin d'interdire les caméras. Rusé, Mike Wallace dispose pourtant - « par hasard », selon lui - d'un « petit appareil » dont il assure ignorer le fonctionnement. Assis à côté de l'ambassadeur d'Irak à l'ONU, M. Wallace lui demande s'il sait s'en servir. Aimablement, Nizar Hamdoon s'exécute. Rassuré par la dextérité de l'Irakien, Mike Wallace l'incite à le filmer en train de parler avec Kofi Annan. Il convainc ensuite le pilote de laisser l'ambassadeur irakien filmer l'atterrissage.

L'entourage du secrétaire général, à qui l'on a assuré que l'émission ne serait diffusée que dans deux jours, ne proteste pas. mais si Mike Wallace n'a pas menti sur la diffusion de « son » émission, en

revanche, il n'a pas résisté à l'envie d'expédier à New York ce film exclusif « réalisé » par l'ambassadeur irakien. Des images qui ont évidemment fait l'ouverture du journal de Dan Rather, sur CBS, le soir même.

A Bagdad, les plaintes sont restées lettres mortes. M. Wallace a continué à avoir un accès direct au secrétaire général à tout moment. Ses rivaux, quant à eux, se sont résignés : « Je ne suis pas fâché contre Mike », indique James Traub, du New York Times Magazine, qui prépare lui aussi un portrait de Kofi Annan. Je suis juste amer contre mon propre destin. »

Impassible, Mike Wallace devait regagner New York, lundi soir, en compagnie de M. Annan. Interrogé par Le Monde sur la « guerre » qu'il a provoquée, le journaliste se justifie d'une formule : « Disons que ce voyage n'est que le cadeau du secrétaire général à un vieil homme. » A soixante-dix-neuf ans, Mike Wallace peut se permettre une telle élégance. Son scoop, il l'a eu.

Afsané Bassir Pour

Nouveau record à Paris

LA BOURSE de Paris s'inscrivait en nette hausse, lundi 23 février, en fin de matinée, les opérateurs étant soulagés par l'annonce de la signature d'un accord entre le secrétaire général de l'ONU, Kofi Annan et, le vice-premier ministre irakien, Tariq Aziz. A 12 heures, l'indice CAC 40 gagnait + 2,16 %, à 3 306,81 points, un nouveau record. Le marché obligataire français

progressait lui aussi fortement : le contrat notional du Matif, qui mesure la performance des emprunts d'Etat, était en hausse de 42 centimes, à 104,24 points.

Quelques heures auparavant, la Bourse de Tokyo avait terminé la séance en baisse. L'indice Nikkei des principales valeurs avait reculé de 0,88 %, pour s'inscrire à 16 609,49 points en clôture.

Sur le marché des changes, le dollar était stable face aux devises européennes, à 1,8175 mark et 6,0950 francs. Il progressait face à la monnaie japonaise, cotant 128,85 yens, son plus haut niveau depuis un mois, les investisseurs se montrant déçus par le refus du gouvernement japonais de procéder à des réductions d'impôt significatives pour relancer la consommation des ménages.

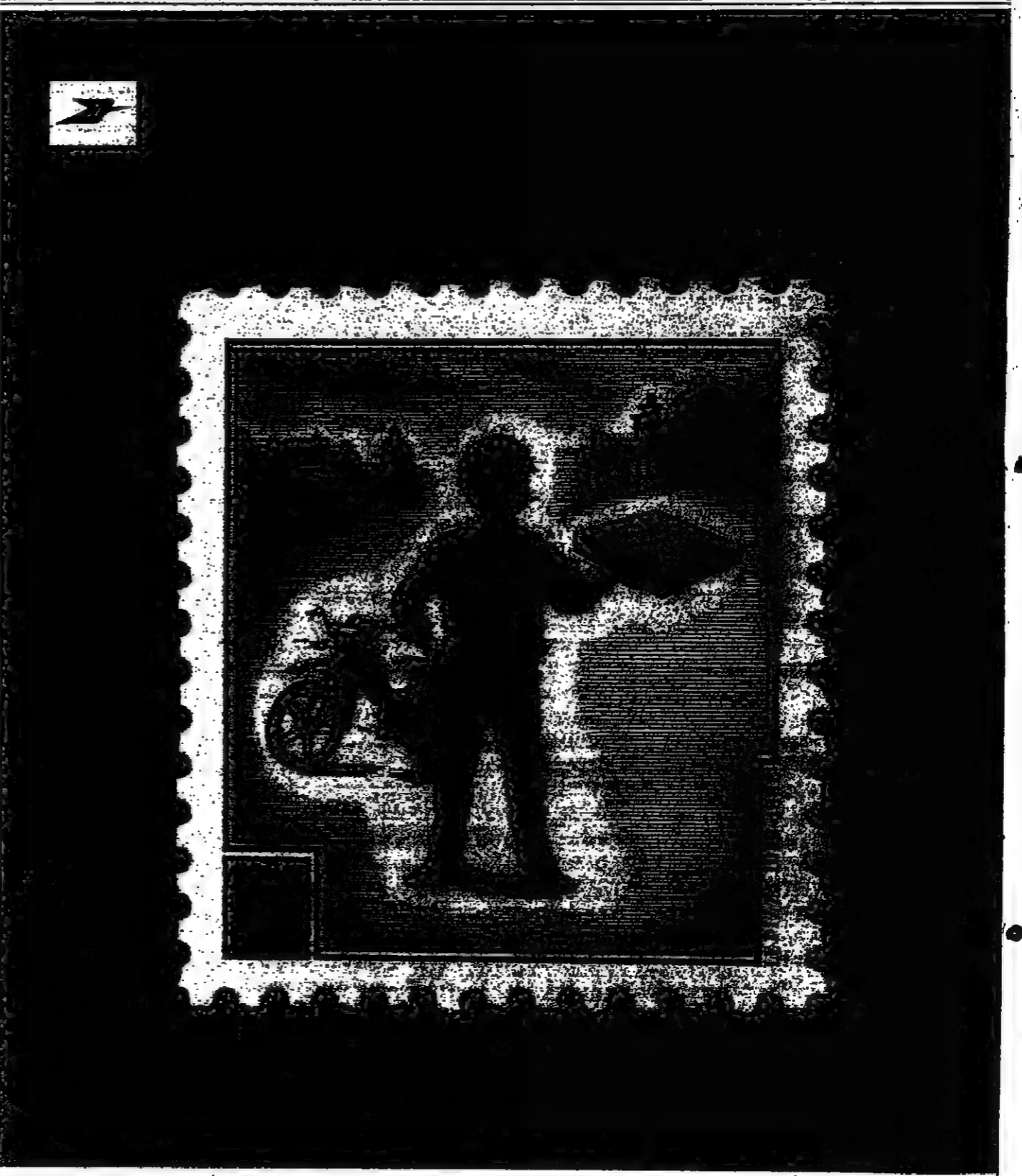
Table with 3 columns: Valeurs les plus actives, Séance, 12h30, etc. listing various stocks and their prices.

Table titled 'BOURSE' showing market performance for various regions like Asia, Europe, and Tokyo.

Table titled 'MARCHÉ DES CHANGES À PARIS' showing exchange rates for various currencies like Germany, France, Italy, etc.

Table titled 'OUVERTURE DES PLACES EUROPÉENNES' showing opening rates for European markets like Paris, Amsterdam, Brussels, etc.

Table titled 'PARITÉS DU DOLLAR' and 'LES TAUX DE RÉFÉRENCE' showing dollar parity and reference rates for various countries.



Advertisement for 'Le Courrier' newspaper, featuring a circular logo with '1997 1998 MEDIA COURRIER' and text describing the service and contact information.

Large vertical advertisement on the right side of the page, featuring the headline 'Le débat est en librairie' and other text related to a book or publication.

Le Monde

Le Monde ECONOMIE

ENJEUX ET STRATÉGIES

MARDI 24 FÉVRIER 1998

CONJONCTURE
L'industrie nipponne
a des problèmes
de mémoire
page IV

IDÉES
Il faut transformer
les notations
des pays
en signaux d'alerte
précoces
page V

ENQUÊTE
Les investisseurs
nationaux et étrangers
ont surestimé
la taille
du marché indien
page VI

ANNONCES



IMMOBILIÈRES
pages VII et VIII

Le débat est en librairie

DOSSIER

Pensée unique? Quelle pensée unique? Si elle a jamais existé, elle est aujourd'hui battue en brèche par une extraordinaire floraison éditoriale. Au cours des dernières semaines, de très nombreux livres sont parus pour tenter d'expliquer où en est la France. Et pour éviter qu'elle aille dans le mur, Polémiques, rageurs parfois, souvent de qualité, ces ouvrages ont rapidement trouvé des dizaines de milliers de lecteurs. Comment expliquer un tel succès, sinon que ces économistes se sont décidés à parler aux Français un langage compréhensible et en s'efforçant de répondre à leurs attentes? Pourquoi sommes-nous incapables de réduire le chômage? Pourquoi la France, si prospère, échoue-t-elle une part croissante de sa population? Que peut-elle faire et quelle est sa place dans le monde? Ces questions se posent avec une acuité que quelque peu d'économistes ont le symptôme de cette rage de débats.

▼ Fracture sociale
Dépassant les clivages traditionnels, une floraison d'ouvrages tente de répondre aux interrogations françaises. Et met en cause les responsables politiques.

conceptuel où se situent la vingtaine d'ouvrages qui nourrissent ce débat, on pourrait mettre sur un axe horizontal la France, l'Europe, le monde, et sur un axe vertical, la justice et la modernité.

Ce serait bien commode si ces livres et leurs auteurs pouvaient être classés selon des catégories communes: droite et gauche; libéraux et étatistes; pro et anti-européens. Ce serait, dans l'ensemble, faire injure à des ouvrages très souvent riches, nuancés, animés d'une sincère volonté d'explorer sans a priori des pistes nouvelles. Les titres des livres suggèrent un autre classement, sémantique celui-là, qui départage d'un côté les (plutôt) optimistes et de l'autre les (plutôt) pessimistes.

Ces derniers sont les plus nombreux: Les Trente Pitoyables, de Nicolas Baverex; Le Monde contre la démocratie (Azéla), de Jean-Paul Fitoussi; L'Illusion économique, d'Emmanuel Todd; L'Euro contre l'Europe, de Gérard Lafay; Le Retour de la Très Grande Dépression, de Jean-Louis Combeaud et Maurice Lévy; L'Erreur euro-péenne, de Jean-Jacques Rosa; L'Homme-marché, de Philippe Aron; L'Automate et la liberté, de Christian Saint-Etienne; L'Usine à chômeurs de Béatrice Majnoni d'Intignano (en l'occurrence, le contenu du livre le classe nettement parmi les optimistes). De ce côté-là on trouve La Mondialisation: heureuse, d'Alain Minc; Ce monde qui nous attend, d'Erik Izraelewicz; Réinventer le monde, d'Alain Villemeur et Didier Williams; Une raison d'espérer, de Jacques Généreux.

Sophie Gherardi
Suite page II

Paul Fitoussi, dénonciation de la politique du franc fort, La Tentation hexagonale, d'Elle Cohen, La Société en sabbat, d'Alain Lipietz, remise en cause militante d'un système qui a transformé la France «en Brésil triste», ou Richesse du monde, pauvreté des nations, de Daniel Cohen, qui donne au cas français sa dimension internationale. Les essayistes s'efforcent de restituer, dans un langage économique tout en rejetant l'économisme. Expliquer les causes du chômage, qui assignent des solutions techniques toutes ficelées, non.

Il en ressort un débat très français: ce sont des concepts qu'on oppose et non des études de cas; les exemples et les chiffres sont mis au service des idées; même s'il y est beaucoup question d'international - pardon, de mondialisation -, c'est bien la France qui s'interroge sur elle-même; les autres pays sont cités à titre de comparaison ou de repoussoir, mais il n'est pas fait appel à leur avis ou à leur expertise. Si l'on voulait représenter le champ

Entretien avec Jacques Généreux (IEP de Paris) p. II
Entretien avec Emmanuel Todd, anthropologue et démographe p. III
La difficile tâche des manuels d'économie politique p. III

CHRONIQUE

par Serge Marti

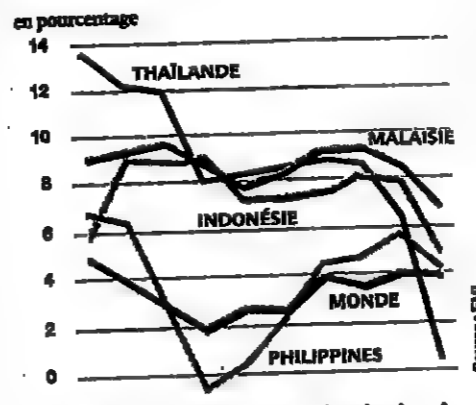
Mise en garde, mise en ordre

Après la longue période de libéralisation sans garde-fou aucun qu'a connue l'économie mondiale au cours des quinze dernières années, voici venu le temps des premiers freinages que s'impose la machine. Sous peine d'emballement. C'est par l'internationalisation des mouvements de capitaux et le décloisonnement des marchés financiers qu'a été initiée une mondialisation qui concerne à présent tous les secteurs d'activité (et dont l'Accord multilatéral sur l'investissement, ou AMI, est un des derniers avatars, au demeurant très contestés); c'est par là aussi que s'opère une discrète reprise en main.

A cet égard, la réunion dite des pays les plus riches qui s'est tenue les 21 et 22 février à Londres, d'abord en formation serrée (G7) pour examiner les questions sévères (économiques et monétaires), avant de passer en G8 (avec la Russie) sur un thème plus badin (l'emploi...), constitue une étape supplémentaire dans ce processus d'introspection dont on veut éviter qu'il ne tourne à l'autocritique. En débattant l'ongement de la crise financière asiatique, l'Allemagne, le Canada, la France, la Grande-Bretagne, les Etats-Unis, l'Italie et le Japon se sont certes congratulés sur la façon dont les institutions financières multilatérales (le FMI et la Banque mondiale pour l'essentiel) et la communauté internationale ont cherché à circonscrire l'incendie né de la dévaluation du baht thaïlandais et à aider les Dragons en difficulté. Mais les Sept sont allés plus loin. Tirant les premiers leçons de la tourmente asiatique, mais aussi de la tempête mexicaine de 1995 qui avait suivi l'effondrement du peso, les ministres des finances et les gouverneurs des banques centrales ont admis qu'il fallait mener une réflexion approfondie sur le rythme et les formes diverses que devrait prendre l'ouverture aux mouvements de capitaux pour des pays dont les structures ne permettraient pas d'absorber convenablement un afflux désordonné de hot money.

A l'automne, à l'occasion de l'assemblée annuelle du FMI qui s'était déroulée à Hongkong, avant que la déconfiture de la Corée du Sud vienne aggraver le bilan du séisme, les héritiers

des accords de Bretton-Woods s'étaient prononcés en faveur d'un meilleur ordonnancement des mouvements de capitaux à court terme, les plus spéculatifs et donc les plus volatils. Déjà l'idée du sur-mesure et du graduel faisait son chemin. A Londres, elle a recueilli de nouveaux suffrages. Trois semaines auparavant, et sans doute pour la première fois dans ce type d'enceinte, les congressistes du Forum de Davos avaient aussi commencé à dénoncer les dérives du «tout-marché». Certains exigeaient le renforcement des procédures de régulation, voire la création d'une panoplie de super-gendarme planétaire qui ne devrait pas habiller nécessairement le FMI, un trésorier-payeur transformé en garde-malade très directif dont le rôle est actuellement autant loué que décrié.



Evolution du PIB

D'autres voix s'élevèrent dans le même sens. Ainsi à New York, lors d'un séminaire consacré au bilan actuel du système financier international, organisé fin janvier par The Reinvesting Bretton Woods Committee, Gerald Corrigan, l'actuel directeur général de Goldman Sachs, mais surtout ancien président de la Banque fédérale de réserve de New York, a-t-il mis en parallèle la puissance quasi incontrôlable, à ce jour, des marchés financiers et la «très, très, très grande faiblesse des institutions financières». Dans un premier temps, la Banque des règlements internationaux (BRI), restée volontairement très discrète dans ce débat, va certainement bénéficier d'un rôle accru pour étendre au pays émergents les règles prudentielles du Comité de Bâle qu'elle s'efforce d'appliquer aux systèmes bancaires des nations industrialisées.

De son côté, le FMI devrait opter pour une procédure de mise en garde «graduée» à l'adresse des pays en difficulté qui feraient la sourde oreille devant ses recommandations. Distillées d'abord en privé, ces injonctions pourraient devenir publiques. Un exercice de transparence louable pour les marchés comme pour les investisseurs, mais qui risque de buter très vite sur l'idée que se font certains Etats de la notion de souveraineté nationale.

FICHE PRATIQUE du 24.02.1998

Cette fiche hebdomadaire est rédigée par les spécialistes du mensuel Immobilier Neuf.

Refus de permis: quel recours?

Vous n'êtes pas forcément désarmés face à un refus de permis de construire: des recours existent, et votre projet peut aboutir.

Pour contester un refus de permis de construire, vous pouvez tenter deux recours: l'un à l'administratif, l'autre devant le tribunal administratif. Mais ces deux actions sont enfermées dans des délais et un régime particuliers. Faites donc attention à ne vous précipiter pas à contester le refus.

Recours administratif
A compter de la réception de votre refus de permis, vous avez deux mois pour réagir. Deux possibilités sont offertes:
- un recours gracieux auprès de celui qui a pris la décision (le maire ou le préfet). Vous lui demanderez par lettre recommandée avec accusé de réception de revenir sur la décision ou de la corriger;
- un recours hiérarchique, utilisable uniquement lorsque le permis est pris au nom de l'Etat. Vous vous adressez donc soit au préfet, soit au ministre chargé de l'urbanisme, également par courrier recommandé avec accusé de réception.
Dans les deux cas, l'autorité qui a été saisie a quatre mois pour vous

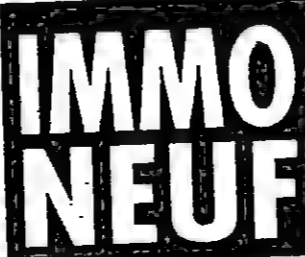
pouvez saisir le tribunal à partir du 22 août et ce pendant deux mois.

Refus annulé: quelles conséquences?

Si le tribunal considère votre refus de permis comme illégal, il ne vous accordera pas une autorisation de construire. En clair, vous devez déposer une nouvelle demande devant l'autorité compétente. De plus, se voir refuser un permis alors qu'il aurait dû être accordé peut vous causer un préjudice (retard pris dans la construction, frais de procédure, etc.). Vous pouvez donc demander à l'autorité l'entière une indemnité.

R.T.

Pour d'autres conseils, consultez IMMO NEUF, le mensuel de l'immobilier en vente 20 F chez votre marchand de journaux.



Plus de 300 pages de conseils et d'adresses

Dépôt de bilan.

Béatrice Majnoni d'Intignano
L'usine à chômeurs



PLON

Jacques Généreux, professeur à l'IEP de Paris, auteur de « Une raison d'espérer »

« L'horreur est politique, pas économique »

« Vous renvoyez dos à dos les faux espoirs de la pensée unique et les peurs imaginaires de la contre-pensée unique. Pourquoi ?... »

« Vous contestez aussi les analyses annonçant la fin du travail pour tous ?... »

là, a-t-on laissé se développer le chômage de masse ? Ce fut un choix de politique intérieure. La voie de la solidarité négociée et du partage du travail n'était pas politiquement rentable.

1981, avec les 39 heures payées 40, on a juste fait un cadeau salarial de plus. - Et la loi sur les 35 heures ? - Tout dépend des sacrifices que sont prêts à consentir les salariés et les employeurs pour créer de l'emploi.

LA GUERRE DES LIVRES

- L'AUTOMATE ET LA LIBERTÉ de Christian Saint-Etienne... LE RETOUR DE LA TRÈS GRANDE DÉPRESSION de Jean-Louis Gombaud et Maurice Décaillot... L'USINE À CHÔMEURS de Béatrice Majaoni d'Intignano... AH DIEU ! QUE LA GUERRE ÉCONOMIQUE EST JOLIE ! de Philippe Labarde et Bernard Maris...

Le débat en librairie

Suite de la page 1

Plus neutres par leur titre (mais non dans leurs thèses) : Pour un nouveau plein-emploi et La Monnaie unique en débat, signés du collectif Appel des économistes pour sortir de la pensée unique...

Jean-Louis Gombaud et Maurice Décaillot, Emmanuel Todd, Gérard Lafay, Bernard Maris et Philippe Labarde, sur la défense obsessionnelle d'une monnaie forte au risque de la déflation...

voilà un vrai clivage droite-gauche qui apparaît. Pas si sûr. Aucun des ouvrages cités ne préconise un libre ajustement des salaires en fonction du marché...

D'autres thèmes courent d'un livre à l'autre. L'un des plus présents est la démographie. Le vieillissement comme antichambre du déclin...

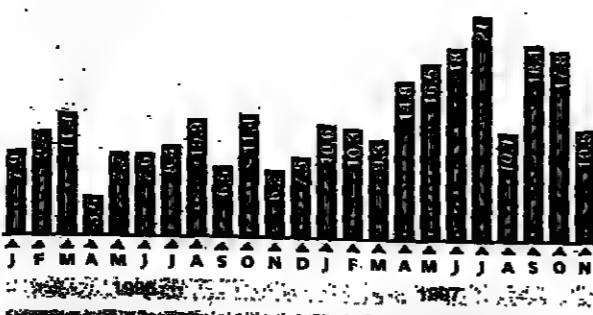
France en positif, France en négatif, La contraction de... (Advertisement for books with bar charts and graphs)

PREMIERE DES LIVRES

Vertical text on the left margin, likely part of the 'PREMIERE DES LIVRES' section.

La France en positif

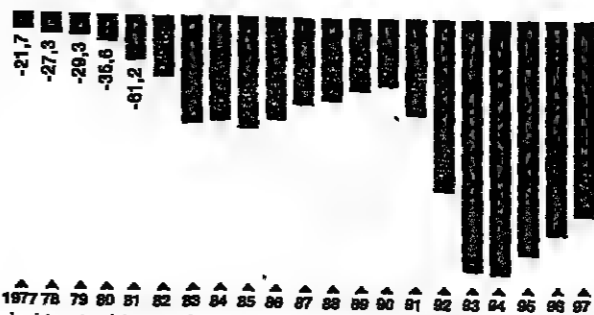
▼ La balance commerciale
excédents en milliards de francs



▼ La balance des paiements
en milliards de francs

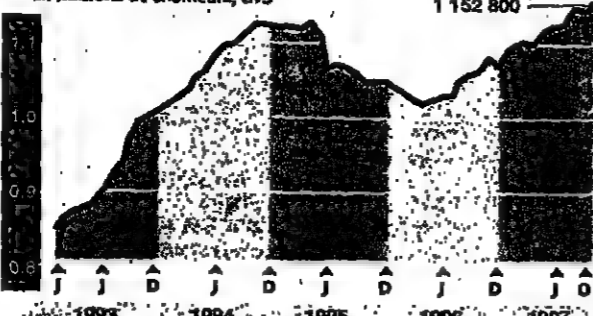


▼ Le déficit budgétaire
en milliards de francs

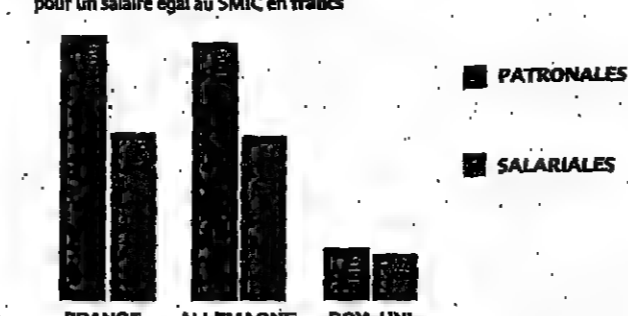


La France en négatif

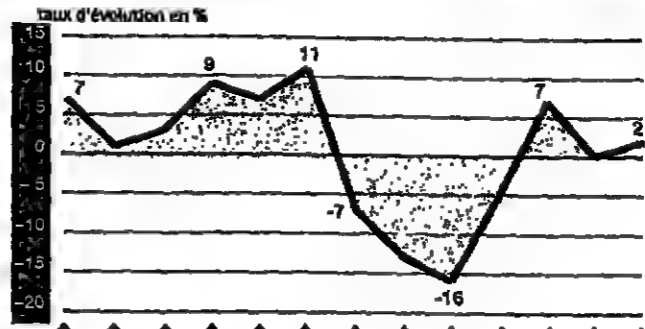
▼ Le chômage de longue durée
en millions de chômeurs, CVS



▼ Les charges sociales
pour un salaire égal au SMIC en francs



▼ Les investissements
taux d'évolution en %



Emmanuel Todd, anthropologue et démographe, auteur de « L'illusion économique »

« La contraction démographique va faire exploser la monnaie unique »

« Comment expliquez-vous l'affrontement idéologique majeur qui perdure autour de la "pensée unique" ? »

« Dans un premier temps, le discours de l'Europe de Maastricht, celui qu'on qualifie de "pensée unique", a semblé l'emporter. En 1992, date de la ratification française du traité sur l'Union économique et monétaire, les anti-Maastrichtiens semblaient vaincus. Mais les faits sont là. Ils soulignent l'échec pratique d'un certain nombre de solutions économicques. Il suffit de regarder l'évolution du chômage. »

« En parallèle, des gens se sont réveillés à la conscience sociale et politique, et on a vu arriver une nouvelle vague d'économistes qui considéraient la ratification du traité de Maastricht comme une énorme erreur. Je suis revenu pour ma part, depuis quatre ans, à l'analyse économique. Jusqu'en 1992, j'étais dans l'univers de la pensée dominante. Je pensais que ceux qui nous gouvernaient savaient ce qu'ils faisaient. »

« Mais pourquoi le débat atteint-il cette intensité en France ? »

« Le débat a eu lieu partout. Mais les Anglo-Saxons ont adopté une démarche pragmatique dans la gestion de la monnaie : aux Etats-Unis, la monnaie de la Réserve fédérale est faite pour servir les hommes. Elle s'oppose à celle de Maastricht, faite pour les dominers. »

« Aujourd'hui, la France est le lieu d'affirmation de toutes les contradictions. En dépit de son statut de quatrième puissance, elle n'a jamais fait la course en tête sur le plan économique. Mais elle le fait sur le plan de l'affrontement idéologique. En France s'affrontent deux capitalismes. D'une part, le capitalisme individualiste à l'anglo-saxonne, obsédé de mobilité, de profit à court terme, associé à une famille libérale et non égalitaire. D'autre part, un capitalisme communautaire, ou "souple", qui privilégie le long terme avec l'accroissement des parts de marché, la formation d'une main-d'œuvre très qualifiée, associé à une "famille souche" autoritaire et inégalitaire. »

« Le cas de la France est intéressant. Elle est le lieu d'affrontement implicite entre ces deux capitalismes. Elle est à la fois individualiste, donc sensible au libre-échange, et "souple", en phase avec le monde germanique. Cela explique les énormes erreurs qui visent à combiner le libre-échange absolu et l'ouverture financière avec une gestion monétaire rigide à l'allemande. L'Allemagne a une monnaie forte, mais elle est implicitement protectionniste. La France est le seul pays où s'impose en même temps libre-échange et monnaie surévaluée. Il n'y a plus de rationalité économique, mais une convergence monétaire qui fait du mal à toutes les sociétés. »

« Vous considérez que chaque nation a une existence monétaire qui lui est propre... »

« La convergence monétaire est la négation de la nation. J'ai eu très vite le sentiment que ça ne pouvait pas marcher. Compte tenu, notamment, de la diversité des comportements sociaux. L'exemple de l'inflation en Allemagne. En cas d'inflation zéro, une société "souple" de type allemand organisée de telle façon que ses corps intermédiaires puissent négocier des transferts importants, en termes de salaires ou encore de temps de travail. En revanche, dans une société individualiste, on a besoin d'un certain taux d'inflation pour effectuer les ajustements nécessaires et éroder les avantages acquis. La France a montré qu'on pouvait singer monétairement l'Allemagne, mais pas socialement. »

« Des divergences démographiques s'opposent aussi à la monnaie unique. L'Union économique et monétaire repose sur une idée fautive de convergence. Les sociétés européennes seraient de plus en plus semblables. Mais, au niveau historique, des divergences démographiques apparaissent partout en Europe à partir de 1965. La fécondité chute à des rythmes différents : très vite en Allemagne, plus lentement en France. Entre 1990 et 2010, la proportion de jeunes de vingt à vingt-quatre ans va chuter de 11% en France, de 14,4% au Royaume-

Uni, de 23,7% en Allemagne, de 36% en Espagne et de plus de 40% en Italie. C'est cela l'histoire de l'Europe dans les années à venir. »

« Pourquoi est-ce incompatible avec la monnaie unique ? »

« Cette contraction démographique va faire exploser la monnaie unique. Les sociétés occidentales vont devoir réformer leur système de transferts et opérer des adaptations budgétaires incessantes. Mais il n'y a pas de convergence possible, car ces pays vont devoir affronter des contractions démographiques spectaculaires. D'autant que le type de monnaie unique choisi est le plus rigide, le pire possible. »

« C'est, par ailleurs, une illusion malthusienne de croire que le problème du chômage sera résolu par la chute du nombre de jeunes arrivant sur le marché du travail. Si l'on s'en tenait à cette logique, l'Allemagne devrait être en train d'échapper au chômage, alors que ce dernier y augmente. En vérité, moins de jeunes est aussi moins de nouveaux couples dont la propension à consommer est maximale. Le choc négatif sur la demande est supérieur au choc négatif sur l'offre. »

« Vous rejetez l'analyse selon laquelle le libre-échange et la mondialisation sont générateurs de croissance. Pourquoi ? »

« Mon attitude n'est pas idéologique, mais pragmatique. Dans certaines phases de l'histoire,

Pouverture commerciale a produit de la croissance. Ce fut le cas dans les années 50-60. Ça ne l'est plus. Aujourd'hui, il faut rétablir davantage de protection sur le marché intérieur. Après-guerre, il existait une complémentarité entre la production et la consommation perçue de façon quasi instinctive. Les entreprises percevaient que les salaires distribués représentaient du pouvoir d'achat permettant d'absorber la production croissante. »

« Ce n'est plus le cas, dans la mesure où le régime de libre-échange sépare géographiquement et psychologiquement l'offre de la demande. Une entreprise ne peut concevoir l'agrégation des salaires au niveau mondial. Au contraire, les salaires sont vécus comme un coût pur. On entre dans une logique de compression du coût salarial, donc de compression virtuelle de la demande à l'échelle mondiale. »

« L'effet psychologique qui aboutit à cet engrenage est intéressant. L'attitude générale en Europe consiste à attendre la relance de la demande extérieure. Cette attente a mené à l'émergence du mythe asiatique, car, dans cette logique de compression, vous devez postuler à l'ailleurs. »

« On vous accuse d'être protectionniste... »

« Regardez ce qui s'est passé en Asie ! Il n'était pas vital que les pays asiatiques aient été tirés par la demande intérieure. Sans doute sommes-nous arrivés au bout des effets bénéfiques du libre-échange. Il va falloir commencer à réfléchir à la façon de réduire les taux d'ouverture de certaines économies. C'est ce que j'appelle un "protectionnisme coopératif". Ce que je crains dans le monde développé actuel, c'est la stagnation des échanges. »

« Qu'est-ce qui vous fait dire, à contre-courant de ce qui est communément admis, que les Etats-Unis déclinent ? »

« On ne mesure pas le leadership d'une nation à son seul produit intérieur brut (PIB). Je suis démographe, ce qui me pousse à prendre en considération d'autres indicateurs, comme l'évolution du taux de mortalité infantile. Dans ce cas précis, les Etats-Unis sont un des moins avancés des pays industrialisés, même si cet indica-

teur continue de baisser. Sur un ensemble de vingt-deux pays, les Etats-Unis sont passés, entre 1950 et 1994, du cinquième au dernier rang, ex aequo avec le Portugal et la Grèce. L'espérance de vie, y est inférieure à celle de l'Allemagne, de la Suède, de la France ou du Japon. »

« La comparaison des produits manufacturiers plutôt que celle des PIB met mieux en évidence l'ampleur du déclin américain. Le produit manufacturier du Japon est, par habitant, supérieur de 98% à celui des Etats-Unis. Par actif industriel, il reste encore supérieur de 38%. On assiste notamment à une véritable régression du secteur automobile. »

« Qu'est-ce que ces services qui représentent 70% de la production américaine ? Des activités de contrôle social associées à une société partiellement désintégré, des avocats, des gardiens de prison, du gardiennage... qui n'ont pas de valeur internationale, contrairement aux biens industriels qui sont échangeables. On est dans une phase d'euphorie à propos des Etats-Unis, mais il faut considérer que le niveau éducatif a baissé entre 1963 et 1980 et qu'il stagne désormais. »

« On pense souvent de la progression des inégalités dans les pays développés... »

« Dans les pays développés, le libre-échange profite essentiellement à 20% de la population, ceux qui possèdent un niveau d'éducation supérieur ou disposent d'un rapport privilégié avec l'appareil d'Etat ou le capital. Le développement du libre-échange est argumenté en termes d'intérêt général, alors qu'il sert des intérêts particuliers. Dans l'expression "libre-échange", l'adjectif "libre" est sympathique, mais trompeur. Historiquement, l'idéologie libre-échangiste a surtout été typique des sociétés dominées par une aristocratie : l'Angleterre victorienne, le Sud esclavagiste des Etats-Unis, la Prusse et la Russie de l'époque du serfage. Toutes ces sociétés étaient d'exportation plutôt que de consommation. »

Propos recueillis par Martine Laronche et Serge Marti

La difficile tâche des manuels d'économie politique

Pris dans leur ensemble, les nombreux essais, parfois très médiatisés, parus ces dernières semaines à propos de la politique économique ont la vertu d'alimenter le débat public. A l'inverse, un manuel destiné à des étudiants ne peut prétendre à la certitude puisqu'il doit servir de tuteur à la réflexion. Sur une question sensible, son rôle n'est pas d'apporter des solutions « clés en main », mais au contraire d'exposer toutes les réponses théoriques, même si elles sont contradictoires. »

Ce principe semble étranger au manuel de N. Gregory Mankiw, Principes de l'économie (Economica). Au premier abord, on peut se demander pourquoi l'auteur, professeur à l'université Harvard, a été payé si cher (2,4 millions de dollars) pour écrire ce manuel, traduit dans une trentaine de langues et qui se contente de reformuler des idées déjà exprimées par d'autres. Derrière une apparence faussement naïve, l'auteur égrène sans relâche ses vérités pour donner une vision univoque des questions économiques. Dès les pre-

miers pages du manuel, l'auteur écrit tranquillement, sans nuancer son propos : « Quand le gouvernement redistribue des revenus des riches vers les pauvres, les gens sont moins incités à travailler dur, et, par conséquent, produisent moins de biens et services. » Au passage, Gregory Mankiw énonce ses « dix principes de l'économie » qui mêlent allégrement des rudiments méthodologiques (ceux de la microéconomie), des professions de foi et des assertions simplistes (« Les prix montent quand le gouvernement imprime de la monnaie »).

Du coup, on souhaiterait trouver dans le livre au titre prometteur, La Nouvelle Politique économique. L'Etat face à la mondialisation, écrit par quatre auteurs français (Philippe Chanterpe, Louis Gauthier, Olivier Piot et Dominique Plihon) et édité aux PUF, une alternative structurée à l'économie selon Mankiw. Cet ouvrage fait, certes, la part belle à la description des administrations françaises. Mais partir de l'existant « institutionnel » ne montre pas comment il pourrait encore servir dans un monde économique transformé. L'examen des

différentes administrations et le rappel des politiques économiques suivies depuis la guerre sont, certes, précieux pour le candidat aux concours administratifs ou des écoles de commerce ; mais ils ne donnent pas une idée très claire des moyens qu'aurait l'Etat de mener une « nouvelle politique économique » efficace face aux marchés financiers et à la mondialisation.

« TOUT EST CONSTITUÉ »

C'est paradoxalement dans la quinzième édition du tome I et dans la onzième édition du tome II d'un ouvrage désormais classique, Economie politique, de Raymond Barre et Frédéric Teulon (PUF), que les étudiants trouveront le plus d'arguments pour nourrir leur liberté de réflexion. Dès les premières lignes, les deux économistes mettent en garde les élèves : « Il n'y a pas de fait brut ; tout est construit, rappellent-ils. Chaque science sociale est une reconstruction rationnelle et partielle de la réalité. »

Les deux auteurs nuancent l'idée même de « loi économique ». Ils rappellent, par exemple, que « la validité de la loi

n'existe que pour une certaine échelle d'observation » et que les lois sont conditionnelles.

Si la lecture de cet ouvrage, très complet, est plaisante, c'est grâce à la richesse des références, à la nuance du propos et, surtout, à l'effort d'honnêteté intellectuelle des deux auteurs. Ainsi, ils reconnaissent à Karl Marx un double intérêt : « Il a conçu une théorie de l'évolution du système capitaliste... Il a réalisé dans son œuvre une combinaison chimique de la théorie économique et des faits historiques. »

Et Raymond Barre, qui fut le premier en France à assigner à la politique monétaire un objectif de lutte contre l'inflation (comme le souligne d'ailleurs Dominique Plihon), écrit néanmoins : « Le monétarisme apparaît aujourd'hui comme étant trop simpliste. Il ne suffit pas de contrôler étroitement la masse monétaire pour que les pressions inflationnistes disparaissent et que l'économie retrouve un taux de croissance naturel. » L'économie dans ces conditions ? Un régal pour les étudiants.

Olivier Lacoste

Entretiens de la Technologie

Symposium - Paris, 31 mars et 1^{er} avril 98

• 50 technologies-clés pour demain
• Transferts de technologies et performance économique
Bénéficiez de l'expérience de 90 spécialistes de l'innovation, de 9 nationalités
Pour recevoir le programme : tél. 01 53 53 07 79

15/20

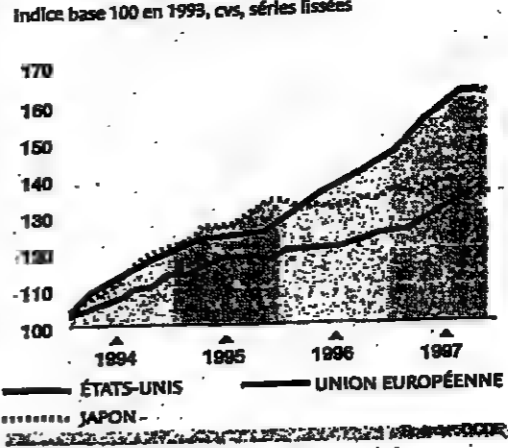
LES INDICATEURS DE L'ÉCONOMIE INTERNATIONALE (données nationales, OCDE, cvs)

Table with multiple columns showing economic indicators for various countries (France, Italy, Germany, etc.) across different months and years. Includes metrics like production, unemployment, price indices, and trade balances.

NETTES DIVERGENCES D'ÉVOLUTION POUR LES IMPORTATIONS AMÉRICAINES, EUROPÉENNES ET JAPONAISES

L'évolution des importations des Etats-Unis, de l'Union européenne et du Japon retrace bien la dynamique conjoncturelle à l'œuvre dans ces différentes régions. Aux Etats-Unis, la demande d'importation progresse à un rythme très soutenu depuis près de deux ans...

Les importations en volume



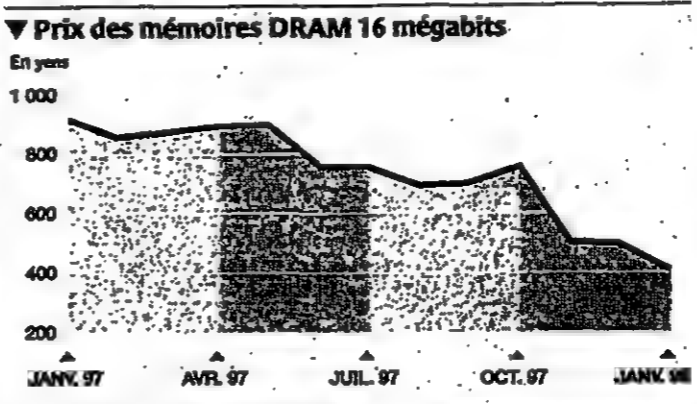
En collaboration avec le COE de la chambre de commerce et d'industrie de Paris

L'industrie nipponne a des problèmes de mémoire

La cause est entendue, la crise japonaise est financière. Les banques ont dilapidé les acquis de quatre décennies de croissance vertueuse par leur incartourage dans la gestion des risques et en alimentant la spéculation des années 80...

▼ Japon La production industrielle a reculé de 2% en 1997. La dégradation est particulièrement spectaculaire dans l'électronique

▼ Prix des mémoires DRAM 16 mégabits En 1997, le prix des mémoires DRAM 16 mégabits a chuté de 80% par rapport à son niveau de début 1997...



▼ Croissance du PIB et de l'indice du coût de la vie Du point de vue économique, le bilan, à défaut d'être exceptionnel, est honorable pour un pays placé pendant des années « sous ajustement » par le Fonds monétaire international (FMI)...

Simfomo pour sortir d'une passe très critique. Le cas de Mazda n'est pas isolé. Ces soutiens ont été érigés en un système de gestion collective des risques industriels, organisé autour d'une « banque principale ».

UN CHIFFRE 170 milliards de francs L'excédent des échanges de marchandises de la France aura atteint, en 1997, près de 170 milliards de francs...

Maroc : les prévisions pour 1998 ont été révisées à la hausse

Le prochain gouvernement peut bénir le ciel. Celui-ci n'a pas été avare de ses bienfaits. Les pluies abondantes tombées au cours de l'automne et cet hiver ont fait revivre les champs et rempli les barrages à ras-bord...

▼ Maghreb Des conditions climatiques favorables devraient permettre à la croissance marocaine de dépasser 10% cette année

Le prochain gouvernement va-t-il poursuivre l'assainissement macroéconomique ? A écouter les économistes de l'Union socialiste des forces populaires (USFP)...

Il faut transformer en signaux d'alarme

Quel vecteur d'économie mondiale ?

Le prochain gouvernement va-t-il poursuivre l'assainissement macroéconomique ? A écouter les économistes de l'Union socialiste des forces populaires (USFP)...

Enjeux

Il faut transformer les notations des pays en signaux d'alerte précoces

par Helmut Reisen

La crise financière et monétaire asiatique de 1997-1998 et la crise mexicaine de 1994-1995 montrent la vulnérabilité des économies émergentes aux mouvements de reflux des capitaux privés excédentaires. On a des raisons de penser que la note de crédit des pays, qui procède d'une réaction à une situation donnée plutôt que de la prévention, amplifie les cycles d'expansion-contraction des activités de prêt aux marchés émergents. Les agences de notation se sont fait remarquer (parmi beaucoup d'autres) pour n'avoir pas vu venir les crises monétaires mexicaine et asiatique. N'ayant pas mesuré l'ampleur des problèmes qui se posaient tant que les capitaux continuaient d'affluer, les agences de notation ont, semblait-il, réagi de manière excessive lorsque les crises ont éclaté, en rétrogradant les pays concernés au rang de pays de pacotille.

La question de savoir si la notation d'un pays amplifie les cycles d'expansion-contraction et accroît la volatilité financière des marchés, et dans quelle mesure elle le fait, dépend de l'impact de cette notation sur le marché. Le fait que le rendement des obligations d'Etat tende à augmenter lorsque la cote de crédit d'un pays baisse ne dit rien sur la relation de cause à effet entre ces deux éléments. En fait, les tests de causalité font apparaître une relation dans les deux sens, ce qui signifie que les agences de notation font partie de l'industrie de la finance et qu'elles appliquent, en matière de déterminants des défaillances des émetteurs d'obligations, pratiquement le même modèle que les investisseurs.

Le contenu informationnel de l'évaluation du risque-pays et la nature du risque souverain donnent à penser que les moyens dont disposent les agences de notation pour recueillir des éléments d'appréciation précoces ou de meilleure qualité que d'autres opérateurs sur les économies de marché émergentes sont restreints pour au moins deux raisons.

Premièrement, l'évaluation du risque-pays est principalement fondée sur des informations librement accessibles. De ce fait, toute annonce concernant la cote de crédit d'un pays sera « contaminée » par d'autres nouvelles mises à la disposition du public. Par contre, les agences de notation sont parfois en mesure d'obtenir des informations privilégiées (projets d'acquisition, de nouveaux produits, et d'émission d'emprunts) auprès des entreprises domestiques emprunteuses. Ces informations précieuses sont de meilleure qualité que celles qui sont accessibles à ceux qui opèrent sur les marchés par le biais des notations données aux emprunteurs privés, mais la chose est fort peu probable lorsqu'il s'agit d'un emprunteur

souverain. Deuxièmement, en l'absence d'un mécanisme supranational crédible pour sanctionner les défaillances souveraines, la prime de risque de défaillance est fonction de la disposition de l'emprunteur à emprunter plutôt que de son aptitude à payer. Cela ne tient pas seulement à l'asymétrie de l'information entre les emprunteurs et les prêteurs, laquelle peut être particulièrement prononcée dans le contexte international. Cela tient aussi au fait que les autorités en place dans ces pays ne peuvent fournir, en ce qui les concerne ou en ce qui concerne celles qui leur succéderont, une assurance crédible que les apports de capitaux étrangers seront employés de façon productive ou que les recettes futures seront utilisées pour rembourser la dette extérieure.

Les agences de notation tirent l'essentiel de leurs revenus des Etats qui sollicitent leurs services; aussi répuignent-elles à abaisser leur cote de crédit.

De plus, les agences de notation tirent l'essentiel de leurs revenus des Etats qui sollicitent leurs services; aussi répuignent-elles à abaisser leur cote de crédit. La peur de mécontenter leurs clients et de voir baisser la demande de leurs services et les revenus qui s'y rapportent peut introduire une rigidité à la rétrogradation du classement des pays dans les périodes d'afflux excessif de capitaux.

Dans ces conditions, et contrairement à ce qui se passe pour les notations des entreprises privées, tout impact que la note de crédit d'un pays peut avoir sur le marché ne saurait être interprété comme une indication que ce sont les agences de notation qui orientent le marché en transmettant des informations nouvelles ou de meilleure qualité à ceux qui interviennent sur le marché. Ce qui paraît plus plausible, c'est que, à cause du comportement montonnier des investisseurs, souvent renforcé par l'insuffisance des réglementations prudentielles, la cote de crédit d'un pays peut influencer sur les rendements des obligations d'Etat.

Beaucoup d'investisseurs institutionnels ne peuvent détecter en portefeuille que des titres d'une qualité déterminée, et les notes de crédit dispensent les gérants de fonds de porter

un jugement indépendant sur le risque souverain. Les notations qui sanctionnent une situation donnée — dans la mesure où elles influent sur le marché — ont donc tendance à amplifier les cycles d'expansion et de contraction. Durant la phase d'expansion, l'amélioration de la cote de crédit renforce les anticipations euphoriques et favorise les afflux excessifs de capitaux. Pendant la phase de contraction, l'abaissement de la notation ajoutée à la panique des investisseurs, ce qui fait fuir les capitaux et pousse à la hausse le rendement des obligations souveraines.

Il faudrait chercher un moyen de transformer les notations des pays en signaux d'alerte précoces. Les agences de notation pourraient contribuer à endiguer les afflux excessifs de capitaux qui précèdent la phase de contraction si elles annonçaient une baisse de la cote de crédit suffisamment tôt pour influer sur les marchés financiers, en instillant une dose de conscience des risques encourus aux investisseurs. Mais, puisqu'elles tirent l'essentiel de leurs revenus des emprunteurs qui sollicitent leurs services, il faudrait qu'elles réaménagent la structure de leurs honoraires en direction des investisseurs. Leur dépendance actuelle à l'égard des emprunteurs ne les incite guère à sanctionner, en temps voulu, la situation d'un pays par une notation négative.

Tant que les notations des pays ne seront pas converties en un système d'alerte précoce, elles contribueront à déstabiliser les flux de capitaux internationaux et à en restreindre les avantages, en particulier dans le contexte des marchés émergents. En influant sur les rendements des titres et le degré de volatilité des marchés au-delà de la réaction du marché qui déclenche la réévaluation de la cote de crédit d'un pays, les agences de notation amplifient les cycles d'expansion et de contraction des activités de prêt aux marchés émergents. En fait, elles réduisent les possibilités de lissage intertemporel de la consommation et de diversification internationale des portefeuilles institutionnels. S'agissant de la réglementation prudentielle applicable aux investisseurs institutionnels, il conviendrait donc de reconsidérer le rôle de la cote de crédit d'un pays dans la détermination de titres des marchés émergents. La suppression des critères concernant le classement des titres pour les portefeuilles institutionnels permettrait peut-être d'atténuer les cycles d'expansion-contraction des actifs des marchés émergents et de stabiliser les rendements des investissements.

Helmut Reisen est le chef de la division de recherche au Centre de développement de l'OCDE.

Quel vecteur d'évolution pour l'économie mondiale?

par Jean Ruffat

Au moment où la France cherche toujours sa troisième voie, le métabolisme de l'économie mondiale poursuit son accélération. Le reste du monde a toujours plus faim de nos biens. Notre soif de son pétrole est insatiable. Il nous achète de plus en plus d'avions. Nous lui achetons de plus en plus d'ordinateurs. Partout où des périmètres se font sentir, les prix s'inscrivent à la hausse. Partout où l'offre est surabondante et où le savoir accumulé des hommes constitue le principal ingrédient de la valeur des biens et surtout des services, les prix plangent.

La France se méfie des forces du marché parce qu'elle l'ont toujours bousculé dans ses certitudes. Les Français rêvent d'un vecteur d'évolution spécifique à la française pour l'économie nationale, destiné à protéger un mode et un cadre de vie savamment construits au fil du temps. Aussi avons-nous toujours l'impression que nous pourrions endiguer le flot de l'égalisation planétaire, au nom d'une égalisation interne quasi constitutionnelle. Or le train de l'économie nouvelle va trop vite. Qui plus est, il ne va pas là où nous voudrions qu'il aille. Les forces qui pousent aujourd'hui à l'implosion des prix, et à de multiples formes de déflation, sont devenues phénoménales. Au-delà de l'explosion récente de multiples bulles spéculatives (immobilier, Asie du Sud-Est, etc.), il ne s'agit que partiellement de l'effet des bas salaires sur d'autres continents; car, de nos jours, l'essentiel de la technologie et des équipements de production les plus performants sont accessibles à presque tous. En fait, la dynamique à l'œuvre résulte principalement de deux facteurs.

D'abord, la systématisation de la « courbe d'expérience » (au sens le plus large d'accumulation et d'exploitation du savoir-faire partagé de l'humanité), qui provient elle-même d'une très rapide diffusion des connaissances, des modes de gestion, d'instrumentation et d'analyse les plus performants.

Ensuite, la transparence forcée, au travers des systèmes d'information, qui rendent les « différences de potentiel » dans l'économie et les opportunités aujourd'hui beaucoup plus facilement repérables à l'échelle planétaire.

Tout s'accélère sur le plan technico-économique. Dans ce nouveau contexte, le vecteur d'évolution pour l'économie mondiale est une résultante. Elle intègre tous les paramètres du

champ de forces: l'esprit d'entreprise et de créativité, la fermentation technologique, l'essor démographique et la surpopulation, le vieillissement (ou, au contraire, le rajeunissement), la torpeur des protections, la course pour les ressources, etc. Ce vecteur, aujourd'hui autonome, a sa logique propre. Quand on tente de s'en affranchir, on doit tôt ou tard ajuster les monnaies, même si l'on peut toujours essayer d'arrêter les pendules pendant quelques mois. En fait, il faut générer toujours plus de valeur d'usage pour le même prix. En effet, nous n'empêcherons pas des acteurs comme Boeing de tenter de réduire de moitié les délais de fabrication de ses avions en quatre ans, ou Intel de continuer à doubler la puissance de ses microprocesseurs tous les dix-huit mois.

Le choix d'un modèle économique n'est plus éthique, ni même politique: c'est une option de « real économie »

Le vecteur est tout sauf politique. Au-delà, le politique doit retravailler la résultante économique pour servir sa clientèle. Et il ne s'en prive pas, avec le risque d'aspayer le moteur de l'économie, face à des acteurs qui n'ont plus que l'alternative de plonger dans les rapides de la dynamique de la valeur ou de temporiser en s'efforçant de gagner quelques mois. C'est le grand dilemme pour les économies modernes: considérer qu'elles sont spécifiques et qu'elles peuvent donc mener leur jeu à leur guise ou qu'elles doivent se résigner à s'en remettre, pour l'essentiel de la régulation, à l'étoile polaire du marché.

La vitesse folle à laquelle ceux qui renouvellent le jeu mènent aujourd'hui nos affaires nous entraîne dans une phase de transformation explosive et radicale, où de nombreux paramètres-clés du contrat social se transforment de façon exponentielle et non linéaire; ainsi en ce qui concerne la croissance de la population dans les métropoles du tiers-monde, la

consommation des ressources, l'accumulation et la diffusion du savoir, la consolidation des principaux acteurs économiques, etc. Aujourd'hui, on ne tient la distance qu'en restant durablement en résonance avec ce vecteur, comme parviennent à le faire certains peuples européens (par exemple, les Hollandais et les Suisses).

Le vecteur d'évolution global conditionne tout. Il est à la fois chape de plomb ou fenêtre d'opportunité, selon la façon dont les peuples réagissent. S'ils ne restent pas en résonance avec la dynamique de la valeur, ils subissent tôt ou tard, de toute façon, les coûts d'ajustement. S'ils savent rester en résonance, ils peuvent bénéficier, en plus, des emplois qui reviennent à ceux qui investissent et mettent en œuvre chaque nouvelle couche de sophistication (de plus en plus virtuelle) dans l'économie, comme le font actuellement les Etats-Unis et, par exemple, la Finlande.

L'ère des grands rattrapages différés est sans doute finie. On est sur le vecteur, ou l'on décroche comme un avion en perte de vitesse. On pourra, bien évidemment, constater des ruptures comme en vit actuellement l'Asie du Sud-Est. Mais elles ne feront qu'amplifier les pressions à la baisse sur les prix. En réalité, sous l'effet, aujourd'hui déterminant, des évolutions technologiques, la valeur suivra sa logique propre et planétaire, et les sociétés humaines devront, bon gré mal gré, et tôt ou tard, s'inscrire dans le sillage de ce qui est devenu le furet de l'économie.

Dans ce contexte, le choix d'un modèle économique n'est plus un choix éthique, ni même politique: c'est une option de « real économie ». Dans cette perspective, et contrairement aux péchés que l'on voudrait lui faire porter, le libéralisme ne crée pas le vecteur. Mais l'importance que ses adeptes accordent aux microrégulations et à l'adaptation continue des paramètres de leur offre (à commencer par la structure de leurs coûts) leur permet simplement de naviguer dans le marché avec plus de sûreté, d'endurance et d'efficacité, et surtout de rester en résonance avec le « mieux-disant planétaire », au fur et à mesure des déformations et des dérapages sur la chaîne de la valeur.

Jean Ruffat est directeur de Mitchell Madison Group (Genève).

LIVRES

Tour de passe-passe

par Martine Laronche

CHÔMAGE: NOUS ACCUSONS!
Ouvrage collectif dirigé par Jacques Nikonoff
Ariès, 222 p., 110 F.

L a cause est juste: donner du travail à chacun. La méthode à creuser: supprimer l'essentiel des aides directes et indirectes à l'emploi et utiliser cet argent pour offrir un vrai travail aux chômeurs. On aimait y croire. D'autant que Jacques Nikonoff, qui a dirigé cet ouvrage présenté comme une œuvre collective, a un parcours qui domine de la force à son discours. Ouvrier spécialisé pendant dix ans, il a ensuite intégré l'ENA par la « troisième voie ». En 1993, il a fondé, avec des amis de La Courneuve, le mouvement Un travail pour chacun. Pour lui, les chômeurs ont un visage et ne se réduisent pas à un phénomène. Il milite avec opiniâtreté pour une civilisation de la pleine activité.

Augmentation des salaires et baisse des charges sont des slogans démagogiques qui ne peuvent apporter une réponse massive au chômage; qui peut croire que cinq millions de personnes vont ainsi être absorbées par le secteur marchand? s'interroge l'auteur. Pourquoi cinq millions? Jacques Nikonoff s'appuie sur un rapport du Centre d'étude des revenus et des coûts, dressé par Edouard Balladur en 1994, et ajoute aux demandeurs d'emploi officiellement inscrits les préretraités, les contrats emploi-solidarité, les chômeurs en formation ou reconversion, etc.

Il faut faire un choix de société: « La suppression du chômage passe par la création massive d'emplois dans le secteur non marchand », estime-t-il. Il en coûtera, selon ses calculs, 719 milliards de francs, correspondant à 5 millions d'emplois nouveaux payés, en moyenne, 8 500 francs brut par mois. Qu'à cela ne tienne! L'auteur a chiffré le coût du chômage à plus de 1 000 milliards de francs par an. Il suffit donc de transférer l'essentiel de ces financements à la création d'emplois. « Non seulement nous parvenons à l'objectif, mais il reste des marges financières. On peut commencer à baisser les prélèvements obligatoires au bout de la troisième année de fonctionnement de l'investissement pour l'emploi. » Et le tout dans le cadre des contraintes fixées par le traité de Maastricht. Le tour de passe-passe laisse sceptique...

Car l'auteur a une vision très extensive du coût du chômage. Que met-il sous cette rubrique? Des financements comme l'indemnisation des chômeurs, les emplois aidés ou encore les exonérations de charges sociales patronales; il n'y a rien là de contestable. D'autres, dont on parle moins mais qui ont certainement leur place, comme les compensations versées aux collectivités locales pour des dégrèvements fiscaux ou encore une partie de l'action sociale. Mais que dire des 73 milliards d'aide personnalisée au logement, des 10 milliards d'allocation de parent isolé, des 20 milliards d'aides directes aux entreprises, ou encore des 87 milliards d'aides à l'agriculture? Que dire « des manques à gagner fiscaux et sociaux » qui correspondent aux cotisations salariales et patronales, CSG et RDS que l'Etat toucherait si tous les chômeurs trouvaient un travail? Ces recettes représenteraient pour le budget de l'Etat quelque 313 milliards de francs, d'après l'auteur. Bref, l'argent est là et les déficits publics n'ont rien à craindre!

Difficile d'adhérer sans restriction à cette thèse. D'autant qu'on imagine mal la suppression de toutes ces aides avec le consentement unanime de la société... Il n'empêche, la piste ouverte par Jacques Nikonoff, qui consiste à remplacer « les mesures d'assistance par l'encouragement et le soutien à l'initiative, à l'autonomie et à la responsabilité », mérite d'être explorée. Même si elle n'aboutit pas à la « révolution de velours » qu'il appelle de ses vœux.

Il est certainement possible d'activer, pour partie, les dépenses liées au chômage et d'aider les chômeurs à créer leur entreprise. Mais probablement plus modestement. Les collectivités territoriales pourraient certainement s'inspirer des fonds d'investissements pour l'emploi prônés par l'auteur, qui identifieraient les besoins, solvables ou non, au niveau d'un territoire et financeraient les emplois correspondant en « activant » les dépenses consacrées au chômage qui peuvent l'être.

Les pouvoirs publics pourraient également s'inspirer du statut de l'actif préconisé par Jacques Nikonoff. Ce statut vise à assurer à chaque citoyen une continuité dans l'exercice d'une activité, la couverture sociale et la perception d'un revenu. On pourrait être salarié à mi-temps et entreprendre l'autre moitié du temps, sans cumuler les obstacles administratifs. Mais laisser croire qu'on supprimera le chômage d'un trait de plume paraît utopique.

PARUTIONS

● **LE BUDGET DE L'EUROPE**, de Nicolas-Jean Brehon
A quelques mois du lancement de l'euro, il n'est pas inutile de connaître les mécanismes de recettes et de dépenses de l'Europe. D'où vient l'argent? Combien rentre dans les caisses communes? Comment cet argent est-il redistribué? Peu de gens savent que le budget de l'Europe atteint aujourd'hui près de 100 milliards de francs (soit 650 milliards de francs environ) et que l'Allemagne en finance près de 30 % à elle toute seule. Le petit livre très complet de Nicolas-Jean Brehon, conseiller des services du Sénat et membre, pendant douze ans, de la commission des finances du Sénat, est d'une grande utilité. (Librairie générale de droit et de jurisprudence, 231 p., 95 F.)

● **ÉCONOMIE MONÉTAIRE INTERNATIONALE**, de Jean-Pierre Allégre
Depuis le début des années 70, les relations monétaires et financières internationales ont connu une mutation sans précédent qui a permis l'émergence d'un nouveau système monétaire, entièrement dominé par les transactions financières privées. L'ouvrage de Jean-Pierre Allégre, maître de conférences à la faculté des sciences économiques et de gestion de l'université Lumière-Lyon-II est spécialement destiné aux étudiants en économie et plus précisément aux étudiants de second cycle. Les amateurs éclairés trouveront également profit à sa lecture. L'ouvrage est composé de quatre parties: la monétisation des relations économiques internationales, l'analyse historique du système monétaire international, les différentes théories du change et les mutations du système. Les sections consacrées au SME et à l'Union économique et monétaire permettent de se faire une idée précise de la difficulté qu'il y aura à mettre en place une politique monétaire à partir d'une banque centrale unique sur une zone monétaire européenne. (Hachette, « Supérieur », 303 p., 135 F.)

● **ÉCONOMIE EUROPÉENNE; INTÉGRATION ET POLITIQUES COMMUNES**, de Jérôme Trotignon
L'ouvrage de Jérôme Trotignon, maître de conférences en sciences économiques à l'Institut d'administration des entreprises (IAE) de l'université Jean-Moulin-Lyon-III, retrace les mécanismes essentiels du processus d'intégration commerciale et monétaire de l'économie européenne, ainsi que des politiques communautaires qui l'accompagnent. L'ouvrage est tout à fait éloquent et permet de porter un jugement sur les événements qui vont suivre, à savoir: le choix des pays membres de l'euro, la naissance de la banque centrale européenne, la politique monétaire qui y sera menée, etc. (Hachette, « Supérieur », 300 p., 135 F.)

révisées à la hausse

Les investisseurs nationaux et étrangers ont surestimé la taille du marché indien

L'année 1997 avait commencé en fanfare pour l'Inde, qui procéda, du 16 février au 7 mars à des élections législatives : elle était passée à la vitesse supérieure avec 7 % de croissance annuelle depuis 1994 et escomptait atteindre 8 %. Mais à la fin de l'année, il lui fallut déchanter : la progression industrielle, en baisse, est tombée de +12 % à +5 %. Les exportations ralentissent, l'agriculture végète, les carences des infrastructures s'alourdissent. L'année financière 1997-1998 se terminera, le 31 mars, avec un taux qui a peu de chances de dépasser 5,5 %, résultat honorable cependant.

Déjà début 1997, des éléments indiquaient que la hausse du taux de croissance risquait d'être éphémère. L'industrie donnait des signes de tassement, en raison, entre autres, de taux d'intérêt si élevés qu'ils décourageaient les investissements. Ainsi nombre de grands projets de joint-ventures commençaient à battre de l'aile.

LES DÉBOIRES DE L'AUTOMOBILE

L'exemple le plus patent est le secteur automobile. Quelques années de fortes hausses des ventes ont suffi pour provoquer l'afflux des firmes japonaises, coréennes, européennes, américaines, au point que l'Inde comptera bientôt onze producteurs, pour une demande estimée à 850 000 unités en l'an 2000 contre 390 000 vendues en 1996-1997. Rappelons qu'aux États-Unis, onze producteurs sortent 10 millions de voitures par an, et qu'en Corée, ils sont quatre pour 2,6 millions.

Aujourd'hui les déboires s'accroissent : Peugeot ferme son usine indienne, Daewoo, qui prévoyait 71 000 ventes en 1996-1997, finit l'année à 17 000 ; Telco ralentit

▼ La progression industrielle est tombée de 12 % à 5 % en 1997. La fourniture en électricité et les transports ont du mal à suivre la croissance

la production de Mercedes. A grand renfort de dépenses publicitaires et de baisses de prix, les industriels se livrent une lutte acharnée.

Autre exemple, les postes de télévision couleur : si les ventes ont été de 1,5 million en 1995, les prévisions « sèches » des experts sont de 11 millions en 2000, dont 4 millions à l'exportation. Là encore, les lendemains risquent de déchanter.

D'autres entreprises qui pèsent moins lourd sur le marché indien, souvent en joint-ventures, vont de déception en déception, comme Cardin, Kellogg, Benetton ou Seagram pour le whisky.

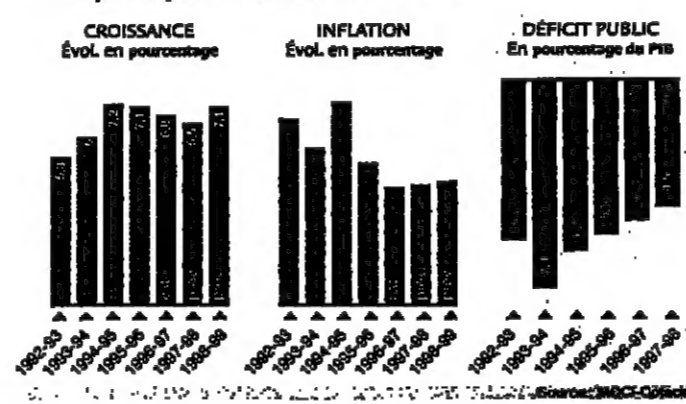
Investisseurs nationaux et étrangers ont surestimé la taille du marché indien, même lorsqu'ils tiennent compte de l'argent « noir », estimé à 40 % du PNB. Le chiffre de 250 millions de consommateurs achetant plus que des biens de première nécessité (sur un total de 960 millions d'habitants) semble exagéré. On dénombre certes un peu plus d'un million de familles (5,7 personnes par famille) gagnant plus de 30 000 dollars par an, mais sur les 29 millions de familles qui suivent dans la hiérarchie économique, bien peu arrivent à s'offrir

une voiture, beaucoup n'accédant même pas au scooter dont les ventes ralentissent.

Les industries lourdes – sidérurgie, machines, produits chimiques, ciment – rencontrent des difficultés d'un autre ordre. Une partie d'entre elles relève du secteur public. Certaines vont de l'avant, mais d'autres restent empêtrées dans leur mauvaise gestion et leurs dettes, qu'elles n'arrivent pas à rembourser aux banques de l'Etat, ce qui réduit encore les capacités d'investissement.

Vient ensuite les défaillances en matière d'infrastructure qui représentent de véritables goulets pour l'économie. La fourniture d'électricité suit de moins en moins la croissance et les signaux centraux ne portent leurs fruits que dans quatre ou cinq ans. Les trains de marchandises transportent le fret de Delhi à Bombay en une semaine, au lieu des quarante-huit heures qui seraient convenables. Les camions se valent bien les routes à raison de 200 à 250 kilomètres par jour, contre 500 à 600 dans nos pays.

▼ Les principaux indicateurs indiens



Les nationalistes hindous sont plus libéraux qu'on ne le croit en Occident

T rès présents dans la consultation électorale, les nationalistes hindous du Parti populaire indien (BJP ou Bharatiya Janata Party) et leurs alliés apparaissent comme de sérieux prétendants à la conduite du pays. Dans l'assemblée sortante, le BJP disposait, depuis 1996, du groupe parlementaire le plus important avec 176 sièges. Créé en 1980, à la suite de l'échec de la première coalition « populaire » (Janata Party, 1977-1980), il n'est pas en mesure de l'emporter dans la majorité des provinces, l'Union indienne étant un Etat fédéral. Mais il est devenu une force incontournable au cœur du sous-continent, dans la plaine du Gange avec ses énormes masses de votants – 300 millions d'habitants entre le Pendjab et le Bengale – et son immense potentiel agricole. Et dans l'Ouest, où le Goudjérat, le Maharashtra et le Karnataka concentrent près de 40 % de l'industrie du pays.

L'absence d'alternative politique aidant, la frustration des jeunes générations s'aggrave. Avec 40 millions de chômeurs inscrits et deux fois autant de jeunes sous-employés, la victoire des nationalistes hindous, coalisés avec des partis régionaux et des partis extrémistes de leur mouvance, n'a donc rien d'impossible, après la prestation décevante du centre-gauche d'Indir Gujral et la longue période de corruption du Congrès.

DÉMOCRATIE INTERNE

Pour comprendre les positions des nationalistes hindous en matière d'économie, il faut d'abord éviter de les prendre en bloc. Par exemple, dans le BJP, il existe une aile gauche qui ne forme qu'une minorité de l'ensemble des vingt ou trente millions de militants de la mouvance. Contrairement au Congrès, une démocratie interne, limitée mais réelle, se manifeste dans le BJP. Le courant « social » est représenté par Atal Behari Vajpayee qui a été premier ministre durant cinq jours en 1996. Il se montre plutôt méfiant à l'égard d'un libre-échange sous tutelle des États-Unis et carrement hostile au rôle de sous-traitant que les meilleurs financiers internationaux eu-

ropéens, japonais et nord-américains veulent faire jouer à l'Inde, selon lui.

L'aile droite de Murli Manohar Joshi est depuis longtemps associée aux milieux dirigeants de l'industrie et de la finance. L'Association des hommes d'affaires amis du BJP compte dans ses rangs de grands noms de l'industrie, à côté de centaines de milliers de petits et moyens entrepreneurs. Même dans ce milieu, se manifestent des tendances plus ou moins favorables à l'étatisme.

Le débat économique s'est affirmé en 1983, quand le parti prit brièvement le pouvoir pour un « socialisme gandhien » qui prônait une priorité budgétaire pour la paysannerie et les petites entreprises. Il évolua rapidement vers les positions actuelles, infiniment plus nuancées, sous l'influence d'intellectuels et de cadres de valeur, pendant que les groupes de pression économiques et les hauts fonctionnaires prenaient de l'ascendant dans le parti et chez ses alliés.

Les économistes nationalistes hindous ont voyagé partout dans le monde et disposent de facilités remarquables au plan de l'information et des communications, car nombre d'entreprises d'information, de vidéo, de cinéma, d'aviation et de bureau sont tenues par des compagnons de route du BJP. Ils entretiennent par ailleurs des rapports intenses avec une riche diaspora d'investisseurs (les NRI ou Non Resident Indians). Le phénomène des « yupies du BJP » est apparu au milieu des années 80, associant références modernes, mode de vie américanisé et hindouisme militant. Il s'est considérablement répandu. La volonté de puissance industrielle et militaire est ancienne dans le courant nationaliste hindou. Elle inspire, entre autres, les statuts du syndicat ouvrier, l'Organisation indienne des travailleurs (BMS ou Bharatiya Mazdoor Sangh) qui prône la collaboration de classe. Devenu l'une des plus importantes fédérations du pays depuis 1985, ce syndicat soutient la « gauche » du parti qui veut promouvoir « l'autosuffisance », vieux cheval de bataille de Nehru. Cette

prise de position se revendique cependant plus volontiers de la pensée de « nationalistes historiques » comme Swami Vivekanandi (1862-1902), homme pieux mais aussi combattant dont presque toutes les tendances politiques se disputent l'héritage.

Les différences internes à ces mouvances concernent les moyens pour atteindre les buts communs de l'hindouisme politique. C'est l'Organisation indienne des volontaires (RSS ou Rashtriya Swayamsevak Sangh), fondée en 1925 comme milieu antimusulmane, avec 4 millions de membres et plusieurs dizaines d'organisations de masse regroupant 10 millions à 20 millions de personnes en 1995, qui a fondé l'ancêtre du BJP en 1951 (le Jan Sangh ou Organisation du peuple). On ne s'y intéressait que superficiellement à l'économie. Depuis, une vaste frange du mouvement s'est tournée vers une sorte de « théologie de la prospérité », associant l'hindouisme militant, le culte de la richesse et la « culture MTV », pendant que le BJP prenait ses distances vis-à-vis de la « famille du RSS ».

ALLIÉS EXTRÊMES

Les discours des chefs du BJP doivent tenir compte de leur énorme base de notables et de boutiquiers, chaque jour grossie par l'adhésion de paysans (il reste 70 % de ruraux). Les mentalités des cadres et des décideurs semblent résumées par la formule de Pramod Mahajan, secrétaire de l'organisation pour le Maharashtra : « Qui sans réserves à l'ouverture, non à la globalisation incontrôlée. » Ils se retrouvent en porte-à-faux avec les vieux militants du RSS, soutenus par une poignée de jeunes idéalistes qui ont fondé, en 1989, le Front du service de la patrie (RSM ou Rashtriya Seva Manch), décidé à empêcher toute intervention des multinationales, de l'OMC et des institutions financières de type FMI, au nom du nationalisme et de la défense des petites gens. Ils manifestent devant les chantiers d'usines étrangères et les sièges de compagnies qui supplantent les firmes indiennes sur le « marché national ». Pour les alliés ex-

trêmes du parti – en plein essor – comme la Shiv Sena (2 millions de membres), qui pourraient jouer un rôle pivot à l'Assemblée nationale, la question est encore plus tranchée. Bal Thakre, « chef suprême » de la Shiv Sena du Maharashtra, dirige en sous-main, depuis 1993, la force financière, commerciale et industrielle de l'Inde, avec Mumbai (ex-Bombay), ses 15 millions d'habitants et ses banlieues s'étendant sur 80 kilomètres. Après quelques effets de manches xénophobes, il a proclamé que « la porte était grande ouverte » aux multinationales et laissé se mettre en place plusieurs projets gigantesques, dangereux pour l'environnement et peu créateurs d'emplois, comme la centrale électrique d'Enron, au sud de Mumbai. On compte plus d'un million d'inscrits dans les bureaux d'embauche de la métropole.

Il a mené son opposition interne et a exhorté ses troupes à placer le maniement des ordinateurs avant les médias (télévisuels) et le combat de rue. Son neveu ou son fils, appelé à lui succéder – il a soixante et onze ans et a subi une grave opération du cœur –, sont engagés dans les affaires : immobilier, bars, journaux, placements financiers. Quant à l'actuel premier ministre provincial de la coalition Shiv Sena-BJP, Manohar Joshi, il possède un grand hôtel et un institut de formation professionnelle.

Il ne faudrait donc pas s'étonner de voir le cours « libéral », spectaculairement développé au Centre par Manmohan Singh (Congrès) au début des années 90, se maintenir, voire s'accroître, en cas de victoire des nationalistes hindous. Seules les masses populaires, qui pourraient s'étonner de la hausse du coût de la vie et des promesses oubliées en matière d'emploi, pourraient gêner les évolutions de ces mouvements devenus, comme l'ensemble de la classe politique indienne, d'abord attentifs aux desiderata des classes aisées urbaines.

Gilbert Etienne

Institut des hautes études internationales et d'études du développement de Genève

DROIT ET ÉCONOMIE Le fisc et les droits de l'homme

par Stéphane Corone

Jean-Jacques Ferreira, propriétaire d'une Jeep d'une puissance administrative de 23 chevaux, ne s'était pas acquitté de sa vignette pour l'année 1995. Le 22 août 1993, les gendarmes lui dressaient un procès verbal, et il recevait quelques mois plus tard un avis de mise en recouvrement pour 32 356 F, sur le fondement de l'article 1840 N quater du CGI (Code général des impôts). Cette somme représentait le montant de la vignette, augmentée d'une amende du double, soit en clair trois fois l'adverse taxe. M. Ferreira adressa alors au directeur des services fiscaux une réclamation en bonne et due forme, que ce dernier rejeta.

Le 10 août 1994, M. Ferreira assigna le directeur des services fiscaux du Pas-de-Calais devant le tribunal de grande instance de Béthune. Il demandait l'annulation de l'avis de mise en recouvrement, soutenant que la législation française n'était pas conforme au droit européen. Il faisait principalement valoir deux arguments. Le premier consistait à dire que les tranches d'imposition telles qu'elles étaient fixées favorisaient les voitures françaises par rapport aux véhicules étrangers et n'étaient, par conséquent, pas conformes à l'article 95 du traité de Rome. Il faisait aussi valoir que la majoration d'impôt de 200 % constituait une sanction pénale et que l'administration fiscale n'était pas compétente pour en fixer le montant, conformément à l'article 6 de la Convention européenne des droits de l'homme. Le tribunal de grande instance de Béthune donna tort à M. Ferreira (1). Celui-ci se pourvut alors en cassation.

Par un arrêt remarqué du 29 avril 1997 (2), la Cour suprême cassa le jugement du tribunal de Béthune. Reprenant le second argument de M. Ferreira, elle estima que l'article 1840 N quater du CGI constituait une sanction ayant le caractère d'une punition. Or, note la Cour de cassation, selon la jurisprudence de la Cour européenne des droits de l'homme, une majoration d'impôt n'est compatible avec l'article 6 de la Convention européenne des droits de l'homme que si le texte qui l'édicte prévoit un recours de pleine juridiction permettant au contribuable de saisir un juge qui puisse se prononcer sur le principe et sur le montant de l'amende. Ce qui n'est pas le cas de ce texte.

PÉNALITÉS À CARACTÈRE AUTOMATIQUE

Notre Code général des impôts ainsi que le livre des procédures fiscales contiennent un certain nombre de sanctions pécuniaires qui sont appliquées de façon automatique par l'administration. C'est notamment le cas de l'article 1840 N quater, qui, dans son ancienne rédaction, instituait une amende de 200 % (aujourd'hui, cette amende est de 80 %) à celui qui n'avait pas payé sa vignette.

Si la Cour de cassation a cassé le jugement du tribunal de grande instance de Béthune, c'est parce que l'article 1840 N quater édicte une sanction pénale qui a un caractère automatique et dont l'amende est invariable, sans que le contribuable puisse exercer un recours de pleine juridiction. Il est certes possible de contester la pénalité lorsque les conditions de l'infraction ne sont pas réunies. Mais, dès lors que les éléments de l'infraction sont avérés, le juge ne peut qu'appliquer l'amende prévue par le texte. Il n'a pas le pouvoir d'en modifier le montant, ni par exemple de modérer la peine si le contribuable prouve sa bonne foi. Il ne s'agit donc pas d'un recours de pleine juridiction.

C'est en ce sens que l'article 1840 N quater du CGI ne respecte pas l'article 6-1 de la Convention européenne des droits de l'homme, qui prévoit que « toute personne a droit à ce que sa cause soit entendue équitablement, publiquement et dans un délai raisonnable, par un tribunal indépendant et impartial, établi par la loi, qui décidera soit des contestations sur ses droits et obligations de caractère civil, soit du bien-fondé de toute accusation en matière pénale dirigée contre elle (...). La garantie d'un procès juste et équitable n'est donc pas acquise au yeux de la Cour de cassation ».

Cette dernière a tenu compte de la jurisprudence de la Cour européenne des droits de l'homme, qui estimait, dans un arrêt du 24 février 1994, que l'article 6-1 de la Convention des droits de l'homme s'applique aux majorations d'impôt (3).

SÉPARATION DES POUVOIRS

Il ne fait aucun doute que toutes les pénalités qui ont ce même caractère automatique et qui relèvent du juge administratif sont concernées par l'arrêt de la Cour de cassation, contrairement à ce que prétend un communiqué de la direction générale des impôts, qui tente d'en limiter l'effet à la vignette automobile.

En revanche, les impôts qui relèvent du juge administratif ne sont pas concernés, car les juridictions administratives ne sont pas tenues de suivre la voie prise par la Cour de cassation. En effet, si les droits de timbre relèvent du juge judiciaire, comme d'ailleurs les droits d'enregistrement, la publicité foncière, les impôts indirects ou encore l'impôt sur la fortune, les autres impôts, et notamment celui sur le revenu ou la TVA, relèvent de la compétence du juge administratif. Or, jusqu'à présent, le Conseil d'Etat ne reconnaît pas au juge administratif le pouvoir de modifier les amendes lorsque les textes ne le prévoient pas (4). Cette position pourrait bien évoluer avec la nouvelle jurisprudence de la Cour de cassation. A défaut, le Conseil d'Etat risquerait de se trouver fort isolé et ses décisions risqueraient d'être en contradiction avec celles de la Cour européenne des droits de l'homme.

En attendant l'application de l'article 1840 N quater dans la mesure où il est contraire à l'article 6-1 de la Convention, il semble que la Cour de cassation enjoint au juge du tribunal de grande instance de Lille, devant lequel l'affaire est renvoyée, d'appliquer l'article en usant, si besoin est, d'un pouvoir de modulation, afin de rendre la disposition litigieuse conforme au droit européen. Le juge de pleine juridiction capable de se prononcer sur le principe et le montant de l'amende, cette solution paraît peu orthodoxe, comme le considère M. Fortier de la Vardie, avocat de M. Ferreira : « Cette interprétation ne respecterait ni la lettre ni l'esprit du texte. L'amende prévue par l'article 1840 N quater n'est pas un maximum, c'est un montant fixe et automatique, que le juge n'a pas la possibilité de moduler. Et la Cour de cassation ne peut pas lui donner ce pouvoir, sauf à faire fi... de la séparation des pouvoirs. Soit le juge refuse d'appliquer un texte non conforme à la Convention européenne, soit, et c'est sans doute la meilleure solution, le législateur grand une nouvelle loi qui institue une juridiction de plein contentieux pour l'ensemble des pénalités automatiques. »

Nouvelle loi ou relecture de certains articles de notre Code général des impôts ? Quelle que soit la solution retenue, la Convention européenne des droits de l'homme met fin à un droit exorbitant qui était reconnu à la direction générale des impôts en France : celui de prélever des sanctions financières ayant un caractère automatique, sans que le contribuable puisse se défendre pleinement. C'est une perte du droit européen dans un domaine où on ne l'attendait pas.

(1) Jugement du tribunal de grande instance de Béthune, n° 94/3044 du 10 août 1995.

(2) Cour de cassation, chambre commerciale, 29 avril 1997, n° 95-20001, Ferreira.

(3) Affaire Benidenou C. France, du 24 février 1994, Cour européenne des droits de l'homme (n° 3/1993/398/476).

(4) Voir l'avis Houdmond (CE, Sect., Avis, 5 av. 1996, req. n° 176611, Dr. fisc. 1996, n° 25, comm. 765, concl. J. Arrighi de Casanova).

Gérard Heuzé
Centre d'études de l'Inde
et de l'Asie du CNRS

150

MAISON

PARIS 11^e

PARIS 13^e

PARIS 14^e

PARIS 15^e

PARIS 16^e

PARIS 17^e

PARIS 18^e

PARIS 19^e

PARIS 20^e

PARIS 21^e

PARIS 22^e

PARIS 23^e

PARIS 24^e

PARIS 25^e

PARIS 26^e

PARIS 27^e

PARIS 28^e

PARIS 29^e

PARIS 30^e

PARIS 31^e

PARIS 32^e

PARIS 33^e

PARIS 34^e

PARIS 35^e

PARIS 36^e

PARIS 37^e

PARIS 38^e

PARIS 39^e

PARIS 40^e

PARIS 41^e

PARIS 42^e

PARIS 43^e

PARIS 44^e

PARIS 45^e

PARIS 46^e

PARIS 47^e

PARIS 48^e

PARIS 49^e

PARIS 50^e

PARIS 51^e

PARIS 52^e

PARIS 53^e

PARIS 54^e

PARIS 55^e

PARIS 56^e

PARIS 57^e

PARIS 58^e

PARIS 59^e

PARIS 60^e

PARIS 61^e

PARIS 62^e

PARIS 63^e

PARIS 64^e

PARIS 65^e

PARIS 66^e

PARIS 67^e

PARIS 68^e

PARIS 69^e

PARIS 70^e

PARIS 71^e

PARIS 72^e

PARIS 73^e

PARIS 74^e

PARIS 75^e

PARIS 76^e

PARIS 77^e

PARIS 78^e

PARIS 79^e

PARIS 80^e

PARIS 81^e

PARIS 82^e

PARIS 83^e

PARIS 84^e

PARIS 85^e

PARIS 86^e

PARIS 87^e

PARIS 88^e

PARIS 89^e

PARIS 90^e

PARIS 91^e

PARIS 92^e

PARIS 93^e

PARIS 94^e

PARIS 95^e

PARIS 96^e

PARIS 97^e

PARIS 98^e

PARIS 99^e

PARIS 100^e

de l'iceberg

REPRODUCTION INTERDITE

LE MONDE / MARDI 24 FÉVRIER 1998 / VII

IMMOBILIER

FICHE PRATIQUE DES NOTAIRES

ENGOUÈMENT SUR LES TERRAINS EN 1997

A Paris et en Petite Couronne, on assiste à une augmentation de +5,2% du nombre de terrains vendus entre le 1er janvier et le 30 septembre 1997 par rapport à la même période de 1996. Parallèlement, le chiffre d'affaires est en hausse de +22%.

Ce phénomène devrait connaître son apogée à la fin de l'année 1998, date à laquelle doivent prendre fin les mesures "Périsso".

L'attrait des promoteurs pour les terrains, notamment dans les Hauts-de-Seine s'explique par la très forte demande de locaux neufs, demande de toute évidence liée aux dispositions dites "Périsso".

La Seine-Saint-Denis est le seul département à ne pas connaître ce fort engouement, puisque moins concerné par les acquisitions à des fins locatives.

La course contre la montre à laquelle se livrent actuellement les promoteurs est essentiellement motivée par la nécessité de commercialiser les logements avant le 31 décembre 1998. Il est à noter que pour bénéficier des mesures "Périsso", c'est la date de signature de l'acte authentique et non du contrat de réservation qui doit être prise en considération.

En effet, l'écoulement de plusieurs mois est nécessaire entre l'acquisition des terrains et la commercialisation des locaux qui y seront construits. Les promoteurs se positionnent aujourd'hui sur ce type de bien en vue de procéder à la commercialisation des logements avant le 31 décembre 1998.

Chambre des Notaires de Paris - Place du Châtelet - Paris 1er - Téléphone : 01.44.82.24.00

VENTES AUX ENCHÈRES
EN LA CHAMBRE DES NOTAIRES DE PARIS
LE 10 MARS 1998 À 17 HEURES
75018 PARIS
9 et 11, rue de la Santé
(ANCIENNE CLINIQUE PÉAN)
Ensemble de trois bâtiments (bros) :
- un bâtiment de quatre étages ;
- deux bâtiments de deux étages.
Mise à prix : 20 000 000 F. Consignation : 5 000 000 F
(par chèque de banque à l'ordre de M^e Cunille)
Visites le 3-3-98 de 14 h à 16 h.
Renseignements : 01-45-61-65-70
Y. CRUNELLE, notaire
184, rue du Faubourg-Saint-Honoré, 75008 Paris.

HAUTS-DE-SEINE
Neully, St-James
h.p. 280 m² env. 6/3 nivx
4/5 chbres, gde terrasse.
PATRICK RANDI
01-45-55-22-00

VINCENNES MAIRIE
immeuble de standing
38 m², 455 000 F
01-34-05-00-55

MAISONS
ENCHÈRE NOTAIRE
Boury-la-Raine
46 rue de Fontenay
Pav. occupé terrain 588 m²
revenu : 92 250 F/an
mise à prix sur enchère
898 000 F. Visites 27/2 et
4/3 de 15 h à 17 h
M^e Jouvion, Dupont-Carlot
Dépaquit. 01-43-87-59-59

PROPRIÉTÉS
ENCHÈRE NOTAIRE
Grenoble. Château Harbeys
1 614 m² + annexes 609 m²
sur parc 6 ha.
Mise à prix sur enchère
2 266 000 F. Visite/RV au
06-11-21-54-41 (M. Fazio)
Renseignements :
A. El Mouchini, 01-42-46-70-08
LUBÉRON SITE CLASSÉ
5 km Gardas, 35 km Avignon.
TCV
Au pied d'un arbre d'un
authentique village provençal
Propriétaire vend.
maison XVIII^e restaurée
protections de qualité
vestibule séjour + cheminée
bureau atelier et chambre
3 ch. + bain + cab. toilette
cuis. aménagée, chauffage
loggia, terrasse, véranda couverte
vue panoramique exceptionnelle
1 420 000 F. Tél. : 01-47-05-42-82
Fax 01-45-51-22-27

AVEYRON vend superbe maison
Century 21 à Rodez
tél. : 05-65-73-30-30
grand plain-pied
100 km de Paris, en Isère de la
forêt d'Océans, site naturel excepté
sur 12 ha en plein bois, mais, trad.
parquet chêne de 235 m²
(sûr), 80 m² et chem.,
5 chbrs, 2 sds, 1 sd
2^e meub. de 180 m²
+ 100 m² divis. en deux et est.
en bord étagé 1 ha
Tél. : 02-38-33-61-61 (R)
Tél. : 02-38-33-77-07 rfp.

Nice Fabron résid. appart villa
34 P. 120 m² jard. 180 m²
caves, garage, parking
1,7 MF particulier
04-93-71-92-44

Femelle près Chailion/Colgny
Loiret 2 ha30 habit. 120 m²
chambre, tour à pain, cave
romb. dépend mise à prix
800 000 F. TGI Montargis
le 18 mars 1998 14 h. M^e Lavailat
02-38-85-45-88
doc. sur demande

A SAISIR, très rare
1 h 30 Paris Sud Val-de-Loire
au cœur du village la coque
golf, tennis, équitation.
Anc. moulin aménagé sur son
terrain clos 1 ha, bief,
en eau. Vaste séj., cathédrale
100 m², cheminée, salon,
bibliothèque, cuis. équipée,
6 chbrs, bain, wc, cave,
gaz. écurie, chf central.
Px total : 1 600 000 F
créd. vend possible.
Tél. : 02-38-85-22-92 - 24/24

ACHATS APPARTEMENTS
Rech. URGENT 100 à 120 m²
PARIS. Paiement comptant
chez notaire. 01-48-73-48-07

LOCATIONS
OFFRES VIDES
LEVALLOIS CENTRE
Studio neuf 22 m² dans imm.
neuf avec vislophone, code,
exposé sud, parquet, cuis.,
américaine équipée, cave.
2 970 F/mois ch. comp.
Honoraires 2 970 F TTC.
Ag Bourdonnais ABGC.
Tél. : 01-44-18-06-05.

INTER PROJETS RECH. S.
PARIS et Est parisien
VOLUMES ATYPIQUES A
LOUER OU A VENDRE.
01-42-83-48-48.

EMBAASSY SERVICE
43 avenue Marceau 75116
Rech pour CLIENTS
ÉTRANGERS APPRIS
HAUT DE GAMME
HOTEL PARTICULIER
& VILLAS OUEST Paris
VIDES et MEUBLES
GESTION POSSIBLE
01-47-20-30-05

MASTER GROUP
47 r. Vaneau 75007 Paris
rech. appart vides ou
meublé
toutes surfaces pour
CADRES BANQUES ET
GRANDES SOCIÉTÉS
01-42-22-99-70

Le Monde "Immobilier"

**Vous vendez
ou vous louez
votre appartement
ou votre maison.**

Forfaits Particuliers

495 F TTC - 2 parutions
685 F TTC - 4 parutions

5 lignes - 112 F TTC la ligne suppl.
Tél. 01.42.17.39.80
Fax 01.42.17.21.36

IMMOBILIER NEUF - IMMOBILIER ANCIEN - MAISON INDIVIDUELLE - FINANCEMENTS - CONSEILS

4 Journées immobilières de Printemps

- Pour rencontrer les Professionnels FNAIM : transaction, gestion, location, syndic de copropriété
- Pour découvrir en « avant-première » les nouveaux programmes des Promoteurs-Constructeurs
- Pour rencontrer les Promoteurs FNIPG de la région Île-de-France-Midi-Pyrénées

14^e SALON DE L'IMMOBILIER
19 • 20 • 21 • 22 MARS 1998
PARIS - Palais des Congrès - Porte Maillot

NEUF ANCIEN

PARIS - ILE DE FRANCE - PROVINCE
ACHETER, INVESTIR, LOUER, GÉRER, VENDRE, FAIRE CONSTRUIRE

STAGES
OISE
L'anglais à Oxford
Bruxelles - Cambridge - Dublin

Stages pour adultes, étudiants et élèves du secondaire
Tantôt en chambre, tantôt en pension, un mois, une semaine
Cours intensifs avec suivi individuel pour tous les niveaux
Un accueil convivial en famille ou en collège
Renseignements : 05 77 92 34 12 • Lille : 03 20 40 28 38 • Lyon : 04 78 24 60 74
Paris : 01 44 29 86 66 • Bruxelles : 02 99 79 28 44 • Allemagne : 03 88 43 30 00

ARTISANAT
Marché de la création
Les artistes exposent leurs œuvres en plein air
Bd Edgar Quinet
« Tous les dimanches »
Tous les dimanches
À partir de 10 h - jusqu'à la tombée de la nuit
http://www.artistsmarket.com

GARDE ENFANTS
Urgent
cherche jeune fille au pair
pour garder
2 enfants 2 et 4 ans
lettres + photo
Ann VAENE
A. Babyboom, 1
8793 WAREGEM, Belgique

DROIT ET ECONOMIE
**Le fisc et les droits
de l'homme**

VENTES

BUREAUX
GOBELINS 2 400 m²
RAPPORT : 2 400 000 F
VENTE 24 000 000 F
J. P. MAURIN. Gobelins Immo.
01-43-37-50-25

FONDS DE COMMERCE
Vds Boulangerie pâtisseries
à Marseille prox. mer
très beau quartier, très profonds
bâts climatisés, pas de loc.
4,5 MF. Tél. : 01-42-44-68-74 A.M.

APPARTEMENTS

PARIS 2^e
Bourse, p. de taille. Stand.
3^e ét., trs. 185 m² et 229 m².
17 000 F le m².
T. : 01-40-25-11-94.
Poss. Périsso

PARIS 5^e
ENCHÈRE NOTAIRE
15-17, rue de FÉSOLE
Polytechnique
Studio 20 m². Bât. A 3^e ét.
Mise à prix : 210 000 F.
Visites 28/2 de 10 h à 12 h,
5 et 13/3 de 14 h à 16 h.
D. Marie. 01-45-61-55-70

Vel de Grèce, beau
studio caractère s/vaste
cour arborée, 590 000 F.
Tél. : 01-43-25-32-56

PARIS 9^e
CADET-MONTHOLON
115 m², 4 chbres pierre de L.
dalle expos. 2 000 000 F.
XTHARD. 01-40-25-07-05

PARIS 15^e
R. du Chemin-Vert, séj.
chère 54 m² env., appart raffiné
soleil imm. 1930, 3^e asc.
1 100 000 F - 01-47-00-77-27

Rue de Charanton
Lofts, duplex et surfaces
à aménager à partir
de 14 000 F le m².
AD'HOC : 01-44-75-70-65

VILLA SAINT-MANDÉ
5 P. - TERRASSE
demi-ét., asc., p. de L.
stand., expos. Est/Ouest
cuisine, terrasse de 100 m²
3 300 000 F - 01-47-00-77-27

PARIS 16^e
JAVEL imm. 1930 réparti
pr son architecture, 3 P., 95 m²
parquet volume belle HSP
1 840 000 F - 01-45-67-94-94

PARIS 16^e
Faisanderie 60 m²
imm. modrne 2 p., 5^e ét. asc.
soleil, calme parfait état.
1 425 000 F - 01-48-04-50-29

VICTOR HUGO, pierre de t.
187 m² séjour-jardin
3 000 000 F - 01-53-69-97-97

**78
YVELINES**
Le Vésinet centre RER
175 m² + comble + cour
volume, calms, gros trav.
à prévoir. Px : 1,3 MF.
Tél. : 06-80-45-27-10

MAISONS-LAFFITTE
5 RER, bel imm. récent
Studio 27 m² bien agencé
2^e ét. asc., réalt. à neuf.
390 000 F - 01-45-87-70-50

150 21 21 21

VIII / LE MONDE / MARDI 24 FEVRIER 1998

I M M O B I L I E R

NEUF ET RÉSIDENTIEL

PARIS

2^e arrondissement

"Montmoreau-Joliveau"
158, rue Montmoreau
46, rue des Jolivois, PARIS 2^e
Réalisation : RIVP
Tél. 01 49 51 27 54
ou directeurs-voies :
4, place Saint-Thomas d'Aquin,
75341 Paris Cedex 07



A l'angle de la rue Montmoreau et de la rue des Jolivois (entre
Bourse), la RIVP révoit un bel ensemble de bâtiments construits
de 17^e au 19^e siècle. Logements de caractère, rue et air beaux
coeurs préservés, disponibilités de studio au 4 pièces.
Frais de notaire réduits et possibilité de réduction d'impôt en cas
d'investissement locatif (amortissement PÉRISSOL).
Livraison prévue : début 1999.
Renseignements et ventes : 13h à 19h, samedi de 10h à 13h.
RIVP 01 49 51 27 54 ou 01 48 51 27 50



14^e arrondissement

Emeraude Parc
Avenue Ruffe 75014 Paris
Face au Parc Montsouris
NOUVEAU
1^{er} PROMOTEUR CERTIFIÉ
QUALITÉ ISO 9001
Réalisation :
FRANCE CONSTRUCTION
Tél. 01 46 83 22 00
7 jours/7, de 9 h à 19 h.



France Construction vous propose une nouvelle résidence à 2
ans du Parc Montsouris. Calmes et vertueuses, conception
contemporaine : larges ouvertures, balcons ou terrasses
"à l'épreuve" des pannes de qualité d'origine dans les matériaux
choisis, pour vous garantir confort et sécurité au quotidien.
Du studio au 5 pièces avec parking et cave en sous-sol.
Pour connaître l'appartement dont vous rêvez, avec l'aide de nos
architectes et la qualité France Construction, et bénéficier de
notre suivi client, appelez, dès maintenant le 01 46 83 22 00.
Renseignements et ventes : Avenue Ruffe,
ouvert lundi, jeudi et vendredi de 14h à 19h, samedi, dimanche et
jours fériés de 10h30 à 12h30 et de 14h à 19h.

15^e arrondissement

Le Mirabeau
Angle rue St-Sébastien Marceau
et Saint-Christophe 75015 Paris
A 300 m du Parc Montsouris
NOUVEAU
1^{er} PROMOTEUR CERTIFIÉ
QUALITÉ ISO 9001
Réalisation :
FRANCE CONSTRUCTION
Tél. 01 46 83 22 00
7 jours/7, de 9 h à 19 h.



Près de l'avenue St-Sébastien, 21 appartements disponibles de studio au
5 pièces avec parking et cave en sous-sol.
France Construction vous propose une nouvelle résidence dans
une rue calme, à proximité des transports (métro ligne 10, RER
ligne C, bus, voir sur Google, les photographies). Les appartements de
la rue Saint-Christophe et du boulevard Raspail. Les appartements en
souterrain ont été livrés dans les semaines précédentes pour vous
assurer confort, sécurité, calme et tranquillité : (balcons, ter-
rasses, objets secs double ou triple exposition, grande baie
vitrée pour la luminosité...)
Renseignements et ventes : 4 avenue Saint-Sébastien
ouvert lundi, jeudi et vendredi de 14h à 19h, samedi, dimanche et
jours fériés de 10h30 à 12h30 et de 14h à 19h.

7^e arrondissement

Le 72
rue Saint-Denis
et la 15, rue Jean Nicot
75007 Paris
Commercialisation : SODRAC
Pour tout renseignements :
Tél. 01 43 92 23 23
Ouverture Bureau de Vente le
15 rue Jean Nicot du vendredi au
lundi de 11 h à 17 h et sur rendez-
vous.



Même en vente de quelques appartements prestigieux au cœur du 7^e
arrondissement de Paris, dans les rues les plus convoitées, le
"72, rue Saint-Denis" et le "15, rue Jean Nicot" vous offrent le
choix entre un nouvel immeuble doté de tous les avantages du neuf :
qualité de la construction et des prestations, derniers mètres tech-
niques, balcons, terrasses, parkings en sous-sol... et une superbe ré-
novation avec tout le charme et le cachet de l'ancien, qui bénéficie égale-
ment des fruits du modernisme.
Aujourd'hui, il ne reste que quelques appartements livrés immédia-
tement à partir de 34 000 F le m². Du studio au 6 pièces duplex (dont
quelques studios adaptés investisseurs).
Tél. 01 43 92 23 23

10^e arrondissement

"Le Saint Louis"
21, Rue de la Cour des Nonnes
75009 Paris
Réalisation et commercialisation :
STEM BATH
Eti-De-France Immobilier,
Boulogne Immobilier,
92213 Boulogne-Billancourt
Cedex
Tél. 01 47 12 54 44
Internet : <http://www.stembath.fr>



Idéal délocalisation "Parisien"
A quelques pas du Canal Saint-Martin et de l'Hôpital Saint-Louis,
STEM BATH vous propose une résidence aux prestations de qua-
lité et à l'architecture élégante.
Label Qualité et Confort électronique.
Seules à partir de 565 000 F parking compris.
Pour tout renseignements ou rendez-vous, appelez le
01 47 12 54 44 ou bien adressez un fax au 01 47 12 55 46



20^e arrondissement

La cour des Nonnes
Rue de la Cour des Nonnes
75020 Paris
NOUVEAU
1^{er} PROMOTEUR CERTIFIÉ
QUALITÉ ISO 9001
Réalisation :
FRANCE CONSTRUCTION
Tél. 01 46 83 22 00
7 jours/7, de 9 h à 19 h.



Près de l'avenue de la République et de la gare de la Cour des Nonnes,
A 300 m de la place Gambetta et de la station de Métro, découvrez
une nouvelle petite résidence composée de 2 bâtiments, dans une
rue calme, au cœur d'un quartier traditionnel, vivant et animé.
Tous les transports, commerces et équipements à proximité.
Architecture soignée et prestations de qualité : un soin tout
particulier a été porté à la conception des appartements pour vous
assurer confort et sécurité au quotidien. 46 appartements de studio
au 6 pièces, Balcons, loggia en terrasse. (Parking en sous-sol).
Renseignements et ventes : 11, place Gambetta, ouvert lundi, jeudi et
vendredi de 14 h à 19 h, samedi, dimanche et jours fériés de 10h30
à 12h30 et de 14 h à 19 h.

RÉGION PARISIENNE

78 Carrières-sur-Seine

Résidence "La Vallière"
4349, route de Châton
78 Carrières-sur-Seine
Réalisation :
FRANIM
Tél. 01 47 20 48 09



Livraison immédiate. Dernière appartement de 2 F au 4 F rénové
avec double vitrage, parquet de 5 F 123 m² avec terrasse 110 m².
Exemple de prix : 3 F à partir de 960 000 F.
Date de fin de travaux et un centre de vie polyvalent, résidence à
l'architecture et aux prestations de qualité : label Franacred et
Qualité. Deuxième livraison et grande terrasse.
Renseignements et ventes : appartement mobile sur place, visite sur
rendez-vous : tous les jours de 11 h à 19 h.
Tél. 01 39 97 26 10



11^e arrondissement

Résidence "La Vallière"
Boulevard Pasteur / rue Condorcet
Réalisation et commercialisation :
STEM BATH
Eti-De-France Immobilier,
Boulogne Immobilier,
92213 Boulogne-Billancourt
Cedex
Tél. 01 47 12 54 44
Internet : <http://www.stembath.fr>



**SPECIAL PÉRISSOL - LIVRAISON IMMÉDIATE
RÉSIDENCE POUR ÉTUDIANTS**
STEM BATH vous propose quelques studios adaptés au cœur du
11^e arrondissement.
Investissement idéal :
- loyer garanti 9 ans,
- fiscalité avantageuse (taux d'amortissement Périissol) et
réduction de TVA,
- crucifère restauré.
Informations et ventes : Tél. 01 47 12 54 44 - Fax 01 47 12 55 46

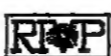


11^e arrondissement

11, rue René Villermé
75011 Paris
Réalisation :
RIVP
4, place Saint-Thomas d'Aquin
75341 Paris Cedex 07
Tél. 01 49 51 27 54
ou directeurs-voies.



Dans un environnement calme et résidentiel, à deux pas des
commerces et du métro Parc des Lances, la RIVP révoit un
immeuble de standing comprenant 20 logements rénovés Est-Ouest
avec balcons et deux lieux d'accueil. Les caractéristiques de label
QUALITE et du label VIVRELEC sont en œuvre.
Prix moyen de 15 500 F le m².
Les appartements vendus en l'état (sans d'achèvement) bénéficient de
frais de notaire réduits et de la possibilité de faire pour l'amortissement
financé (réduction d'impôts).
Pour tous renseignements relatifs aux prestations et aux plans,
appelez au 01 49 51 27 54 ou au 01 48 51 27 50



94 Kremlin Bicêtre

L'Amant
6 à 10, rue Edmond Maheux
94 Kremlin Bicêtre
Réalisation :
SOFRACIM
Tél. : 01 30 46 91 92



3 ET 3 PIÈCES,
PARKING EN SOUS-SOL.
CROQUIS + LIEUX.
Paris 13^e à 700 m², mètres à 100 m.
Prestations de qualité, façade en pierre, chauffage électrique, vidéo-pro-
tect...
Appartement décoré,
visite sur rendez-vous.
Tél. 01 30 46 91 92



13^e arrondissement

Les Académies
Rive Gauche
43, avenue d'Italie 75013 Paris
Réalisation et commercialisation :
STEM BATH
Eti-De-France Immobilier,
Boulogne Immobilier,
92213 Boulogne-Billancourt Cedex
Tél. 01 47 12 54 44
Internet : <http://www.stembath.fr>



STUDIO À PARTIR DE 399 000 F
Découvrez notre résidence pour étudiants "Les académies
Rive-Gauche" située 43 avenue d'Italie, à proximité immédiate de
nombreuses écoles d'enseignement supérieur et d'universités
renommées. Immeuble idéal à garantir de louer 9 ans : garantie de ren-
dement, gestion assurée, fiscalité avantageuse (taux d'amortissement
Périissol) et réduction de TVA.
Informations et ventes : Tél. 01 47 12 54 44 - Fax 01 47 12 55 46



IMMO NEUF

Le mensuel qui vous aide à acheter dans le neuf. Chez votre marchand de journaux.

Les ma

De Niro en colère

Dragues : L'ONU contre la tolérance

La démolition des BLM

Les avortées

André de la suite

L'école en débat

Les Bleus à l'attaque

Des magasins à l'orange

Pierre Bonnard à la Late Gallery

MA CARD